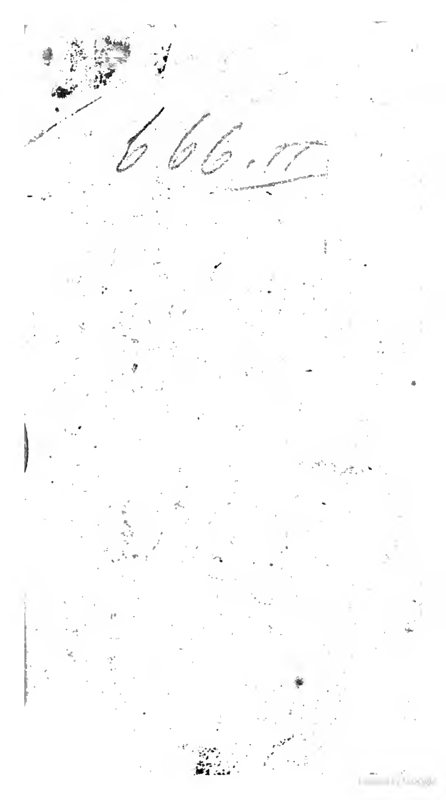
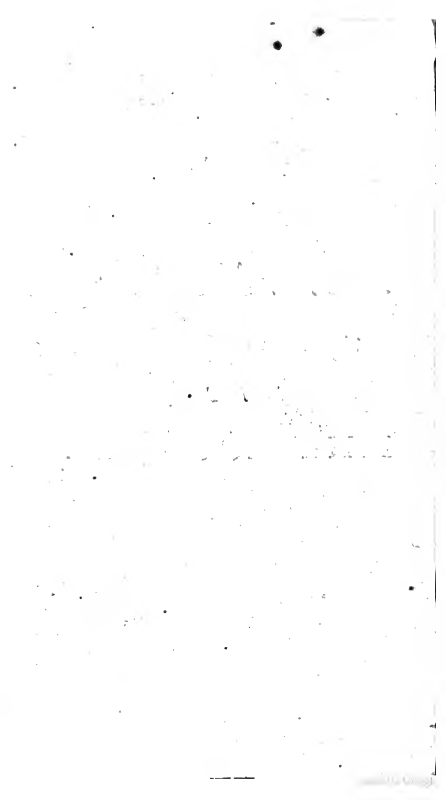



BIBL. NAZ.
Vitt. Emanuele III
II
SUPPL.
PALATINA
A
189
NAPOLI





MÊLANGES
HISTORIQUES
ET
PHILOLOGIQUES.



MÉLANGES HISTORIQUES *ET* PHILOLOGIQUES:

Par *M. MICHAULT, Avocat au Parlement de Dijon.*

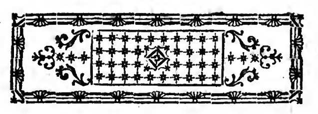
TOME SECOND.



A PARIS,
Chez N. TILLIARD, Libraire, Quai des Augustins, à S. Benoît.

M. DCC. LIV.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.



DISCOURS PRÉLIMINAIRE.

LEs particularités qui concernent les Sçavans, intéresseront & plairont toujours, si l'Ecrivain qui les recueille ne paroît préoccupé d'aucune passion, & si dans le détail qu'il en donne, il sçait répandre quelque aménité, c'est-à-dire, s'il a trouvé l'art d'arranger agréablement les faits ; art difficile, surtout lorsqu'on travaille sur un fond qu'il faut orner, en y transplantant, pour ainsi dire, des fleurs étrangères. J'ai craint, je l'avoue, que la vie d'un Sçavant qui a voulu se dérober au grand jour, n'eût pas suffisamment de

quoi intéresser & occuper le Lecteur, si je n'y faisois entrer quelques épisodes littéraires, pour donner plus d'action & de force au sujet principal. Rarement se fait-on une grande idée d'un homme de Lettres modeste, dont les talens & l'érudition n'ont pas été connus autant qu'ils méritoient de l'être. Un nom fameux, le dût-on au hazard ou aux caprices du siècle, l'eût-on même usurpé, fait souvent un prestige, & ce prestige sert en quelque sorte de recommandation dans le Public. Des évènemens bizarres, les entreprises les plus téméraires ont quelquefois illustré des gens d'un mérite très-médiocre. Parmi les grands hommes dont les noms sont gravés dans le Temple de la gloire, ou dans les fastes de la République des Lettres, combien ne s'en trouve-t'il pas, qui

nous feroient aujourd'hui inconnus, si ces avantures éclatantes n'eussent commencé, soutenu & consommé leur réputation ! Des dignités éminentes, la protection & la faveur des Grands, des opinions singulières, des paradoxes, de célèbres rivaux ont fait honneur dans le monde littéraire à des hommes, qui peut-être sans ces heureux hazards y auroient été à jamais ignorés. La vie simple & tranquille du P. Oudin ne m'ayant donc fourni auçunes de ces brillantes circonstances qui font un si bel effet dans l'Histoire, j'ai été en quelque sorte obligé d'y suppléer par un assés grand nombre d'observations critiques & d'anecdotes. Je ne sçais si ce genre de littérature est encore du goût de notre siècle ; mais pouvois-je en parlant d'un Sçavant de ce mérite, ne pas m'embar-

raſſer quelquefois dans les ronces & les épines de l'érudition ? C'eſt la ſeule excuſe que j'aye à donner à ceux de mes Lecteurs, que ces ſortes de recherches pourroient fatiguer. D'ailleurs, ſans affecter l'exactitude des *dattes* ni la compilation des *petits faits*, ne ſeroit-il pas ridicule de négliger dans une Hiſtoire littéraire les époques & les circonſtances eſſentielles qui en attirent à leur ſuite une foule de *minutieuſes*, dont on ne peut éviter la rencontre, & qu'il n'eſt pas même toujours inutile d'expoſer ? Il eſt dans chaque genre d'Ouvrages un certain goût, une certaine manière d'écrire, que la raiſon & l'uſage ont également conſacrés, & qui doivent tenir lieu de règles.

Quelle ſtupidité, quelle folie n'y auroit-il pas à croire & à pré-

tendre que les *érudits* ne font que charger leur mémoire, & jetter confusément les faits sur le papier ? Ce n'est point là l'érudition, c'en est l'abus & le ridicule. Un véritable *érudit* emploie la multitude des faits avec ordre & en preuves historiques : ils doivent tenir à un sujet fixe, être liés naturellement les uns aux autres par des raisonnemens solides ; & cet assemblage suppose plus de talent & d'art qu'on ne pense communément. Ajoûtons encore que l'érudition littéraire n'exclut ni l'esprit, ni les agrémens du style. C'est un genre qui communique avec plusieurs autres, & même avec l'esprit philosophique qui est l'ame de la bonne critique. L'érudition n'est donc pas, comme affectent de le penser quelques Philosophes & certains beaux-esprits de ce siècle,

un ouvrage mécanique de la mémoire, un amas indigeste de faits, d'autorités, de citations, qui n'est susceptible ni de raisonnement, ni de goût, ni d'esprit : elle est toute historique & critique, & n'exige pas moins d'imagination, de réflexion & d'agrément, que les Ouvrages de pure Philosophie, d'Histoire, &c.

J'aurois pû relever ici les avantages de l'érudition, & prouver à nos Modernes, ses ennemis déclarés, que c'est en négligeant la lecture des bons Auteurs Grecs & Latins, que notre goût s'est corrompu. L'esprit de singularité a pris la place du naturel, du simple & du beau. Nous avons créé des genres bizarres ou frivoles, qui ne seront certainement jamais approuvés ni imités dans les siècles suivans. Un jour que le

bon goût renaîtra, les *Songes* du P. Oudin (1) charmeront encore nos Poëtes & les gens d'esprit; tandis que les Romans, les satyres personnelles & tant d'autres écrits futiles & pernicieux, qu'un petit goût de mode met aujourd'hui trop en faveur, seront méprisés & tomberont dans l'oubli.

Les détails *minucieux* qui font à la vérité le ridicule le plus frapant de l'érudition, déparent encore d'autres sciences. La passion des médailles se tourne aisément en un fol & dangereux entêtement : avec quelle ardeur ne voit-on pas tous les jours des Sçavans courir après la bagatelle numismatique ? Il est aussi des espèces de *Physiciens-érudits*, gravement occupés à rechercher de

(1) *Somnia.* C'est un Poëme très-ingénieux du P. Oudin.

petits échantillons de la nature, dont la beauté & la valeur sont de pure convention entr'eux, & dont la vaine curiosité ne perd son nom que dans leurs cabinets. Ces minuties Physiques que nos Philosophes modernes assujettissent, selon leur caprice, à divers arrangemens prétendus systématiques, comportent un ridicule bien plus sensible, que les recherches des *dattes* & la compilation des *petits faits*.

Cependant concluons que l'érudition littéraire, la science des médailles & l'Histoire naturelle seront également estimables, dès qu'on en retranchera les abus qui s'y glissent. Toutes les sciences sont à peu près sur un même niveau, étant toutes relatives à différens goûts & à diverses utilités. La différence n'est qu'entre ceux qui les cultivent : l'esprit,

les talens & les connoiſſances des hommes d'un mérite diſtingué, ne ſe trouvant jamais en chacun d'eux également proportionnés.

Le ſyſtême des connoiſſances humaines eſt ſuſceptible de pluſieurs arrangemens plus ou moins naturels. On pourroit auſſi donner aux ſciences & aux arts un ordre relatif aux plus grands avantages réels qu'ils procurent dans la ſociété civile. Mais chaque ſiècle n'exige-t'il pas encore une nouvelle diſtribution encyclopédique, par rapport au goût particulier qui regne dans un tems plutôt que dans un autre ? Il eſt des ſciences & des arts, pour ainſi dire, de mode, & qu'on a cultivés préférablement dans certains ſiècles. Ce goût varie pareillement ſuivant les différens caractères des nations. Une ſcience eſt quelquefois en honneur chez un

peuple, pendant que chez un autre elle eſt entiérement négligée. Il y a cent ans que l'érudition étoit cultivée en France avec autant d'ardeur que de ſuccès ; aujourd'hui c'eſt la Phyſique, la Géométrie & l'Aſtronomie. Seroit-ce qu'ayant reconnu les avantages de ces ſciences ſur l'érudition, nous aurions décidé notre goût conſéquemment à l'utilité des ſciences ſpéculatives? Cependant ſi on en croit l'Auteur d'un des meilleurs Ouvrages Philoſophiques qui ayent été compoſés dans notre Langue (2), elles ſont plus vaines qu'utiles. Le paſſage eſt trop beau pour ne pas le copier ici en entier : Bayle qui en a été frappé, aſſuroit qu'il aimeroit mieux avoir dit ces paroles, que d'avoir fait pluſieurs volumes.

(2) La Logique, ou l'Art de penſer. *Voy.* le premier Diſcours, qui eſt à la tête de ce Livre.

» Non-ſeulement ces ſciences » ont des recoins & des enfoncemens fort peu utiles ; mais elles » ſont toutes inutiles, ſi on les » conſidère en elles-mêmes & » pour elles-mêmes. Les hommes ne ſont pas nés pour employer leur tems à meſurer des » lignes, à examiner les rapports » des Angles, à conſidérer les » divers mouvemens de la matière. Leur eſprit eſt trop grand, » leur vie trop courte, leur tems » trop précieux pour l'occuper à » de ſi petits objets ; mais ils ſont » obligés d'être juſtes, équitables, judicieux dans tous leurs » diſcours, dans toutes leurs actions & dans toutes les affaires » qu'ils manient, & c'eſt à quoi » ils doivent particuliérement » s'exercer & ſe former. «

Je ne prétens donner au Public ni une vie, ni un éloge du P. Ou.

din ; c'eſt plutôt un recueil de quelques Mémoires littéraires, où je fais entrer l'hiſtoire des Ouvrages, les ſentimens & les réflexions de ce Sçavant. Pendant dix-huit ans que je l'ai connu, j'ai toujours admiré ſa modeſtie, ſa douceur & ſa profonde érudition. Ami des gens de Lettres, il partageoit avec eux ſes riches connoiſſances, & n'a jamais prêté ſa plume à cette critique auſtère, qui découvre rarement les défauts d'un Ouvrage ſans en bleſſer l'Ecrivain. Les Sçavans, diſoit-il, doivent éviter ces démêlés littéraires, qui les emportent au-delà de leur objet principal, & qui leur dérobent un tems conſidérable : d'ailleurs il ne réſulte guère de ces combats que de petits écrits pleins de chaleur & de fiel, qui ſans tourner à l'avantage des Lettres, deshonorent

rent presque toujours leurs Auteurs.

Ces sentimens & cette conduite lui avoient acquis d'illustres amis, auxquels je n'ai pû refuser des éloges justement mérités : j'ai osé louer, dans un siècle où la satyre se déchaîne ouvertement contre le mérite, où l'on tourne la science en ridicule, où des esprits superficiels ne rougissent pas de se déclarer ennemis des gens à talens, & de s'opposer aux progrès des Lettres & des Arts. Ce sont ces petits tyrans qui ont introduit sur notre Parnasse, & jusques dans la République des Lettres, un je ne sçais quel jargon précieux & ridicule, que bientôt on ne pourra plus entendre qu'à l'aide d'un nouveau Dictionnaire néologique. Non-seulement nos Ouvrages de mode en sont infectés : il s'est

même glissé dans la Chaire & au Barreau ; mais ce qui doit paroître encore plus étonnant, c'est que les écrits mêmes des *Erudits* & des Philosophes de nos jours soient parsemés de ces fleurettes bizarres.

Parmi les Ouvrages du P. Oudin, j'ai choisi des sujets historiques & littéraires qui ont donné lieu à quelques Dissertations ; j'y ai inséré des anecdotes & des discussions critiques ; j'ai fait plus, je me suis quelquefois engagé dans des digressions assés longues ; mais qui ne seront pas trouvées telles, si elles peuvent instruire ou amuser. On doit mettre surtout au nombre de ces écarts l'article qui contient la Vie & le Catalogue raisonné des Ouvrages de M. l'Abbé Germain, avec une Lettre concernant M. l'Abbé de Longueruë.

Quoique je n'aye pas précisément entrepris, je le répète encore, d'écrire la Vie du P. Oudin, je n'ai pû me dispenser de donner une juste idée de ses occupations littéraires. J'ai renfermé dans cinq Tables exactes ses écrits les plus considérables, ainsi que les moins importans; les imprimés; ceux qui sont restés manuscrits; les productions de divers Auteurs auxquelles il a eu part; ses Ouvrages perdus, & même les différens sujets qu'il s'étoit proposé de traiter, & dont il n'a jamais formé que le plan.

La matière de ces deux derniers Articles paroîtra peut-être d'abord un objet de vaine curiosité. Cependant on ne regarde pas aujourd'hui comme un travail inutile les recherches de quelques Littérateurs sur une infinité de Livres perdus. A l'égard

des ſimples deſſeins d'Ouvrages, Théod. Janſ. d'Almeloven nous a laiſſé une Bibliothèque de ceux que pluſieurs Auteurs avoient promis : on n'eſt pas fâché qu'il nous en ait conſervé la mémoire, & principalement d'y trouver les Lettres de George-Jérôme Velſchius, qui a paſſé une partie de ſa vie à écrire l'Hiſtoire des Ouvrages qu'il eſpéroit de mettre au jour, & qui n'ont preſque jamais exiſté que dans ſon imagination. Qu'on liſe le Catalogue hiſtorique de ceux du ſçavant Fourmont l'aîné (3), on y verra une diſtribution fort étenduë, non-ſeulement des Livres qu'il a publiés, mais encore de ceux qu'il a laiſſés manuſcrits, de quelques-uns commencés, & de pluſieurs autres dont il n'avoit conçu que le projet : cependant je m'imagi-

(3) Imprimé à Amſterdam. 1731. *in-8°.*

ne que les amateurs de l'Hiſtoire littéraire n'en ont trouvé le détail ni ſingulier, ni ennuyeux.

Au reſte je me fais un devoir & un honneur de marquer ici publiquement ma reconnoiſſance aux gens de Lettres, de qui j'ai reçu des ſecours & des éclairciſſemens : je ne diſſimulerai pas que j'ai profité ſurtout avec plaiſir des lumières & des conſeils de M. Melot, de M. l'Abbé Goujet, du R. P. Courtois Jéſuite, de M. l'Abbé Joly, & de M. l'Abbé Boillot : heureux, ſi j'ai ſçu bien ſaiſir leurs idées, & employer utilement leurs ſçavantes & judicieuſes Obſervations !



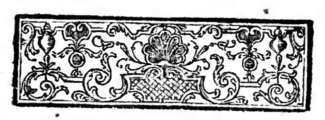
TABLE

Des Articles de ce Volume.

Fin de la Table des Articles.



MÉLANGES



MÊLANGES
HISTORIQUES
ET
PHILOLOGIQUES.

ARTICLE I.

Abregé de la Vie du Père Oudin.



FRANÇOIS OUDIN nâquit à Vignorix (1) le premier Novembre 1673. Dès son bas âge ses parens l'envoyerent à Langres, où il commença ses études avec des succès

(1) Vignorix, ou Vignory : *Vangio Rivus*, selon le P. Oudin. *Vangiones*, peuple de la Gaule Belgique, & originaire de la Germanie. Papyre Masson, & quelques autres Au-

si rapides & si brillans, que Jean Oudin son oncle, Chanoine de la Cathédrale de cette ville, homme d'un vrai mérite, voulut cultiver lui-même les heureuses dispositions du jeune Oudin, & prendre soin de son éducation. C'est principalement dans le cours de ses Humanités qu'on s'apperçut qu'il étoit doué de cette faculté précieuse, si né-

teurs disent *Vannori*. *Ris*, *Rio* Ruisseau : c'est donc Ruisseau du *Vanno*, & aujourd'hui du *Vigno*. Le fameux *Delrio* s'appelloit véritablement du Ruisseau.

» Le Vannori a pris son nom des avantures » d'un prodigieux géant : ce ruisseau s'enfle si » fort en hyver, qu'on ne le passe à gué qu'a» vec danger ; c'est le premier que reçoit la » Marne, tout plein de poissons. « *Voy.* Coulon, *Rivières de France*, *part.* 1. *pag.* 94.

Vignorix, Bourg de France (Ville, sélon quelques-uns) dans la Champagne, Election de Chaumont, Diocèse de Langres, Parlement de Paris, Intendance de Châlons, contient 800 habitans. *Voy. Diction. de la France*.

» C'étoit une ancienne Baronnie, qui fut érigée en Comté l'an 1555, en faveur d'un Seigneur de la maison de Quinquempoix-d'Amboise, possédée auparavant par des Barons du » nom de Vignorix. « Voy. Diction. Geograph. de Bruzen de la Martinière.

ceſſaire aux Sçavans, d'une mémoire admirable qu'il exerça utilement dans ſa jeuneſſe, & qu'il orna depuis des plus belles connoiſſances. M. Dacier remarque dans ſon Diſcours ſur Platon, que ſous le regne de Trajan, les Dialogues de ce Philoſophe étoient encore ſi eſtimés à Rome, qu'on les faiſoit apprendre par cœur aux enfans, pour les réciter à table dans les feſtins; mais cette coutume ne dura pas long-tems: en effet n'étoit-il pas ridicule de charger leur mémoire de ces pièces ſublimes, qui étant fort au-deſſus de la portée de leur eſprit, ne devoient faire ſur eux par conſéquent que de très-légères impreſſions? Jean Oudin ſe ſervit d'une autre méthode, peut-être moins agréable à ſon élève, mais dont il ne pouvoit manquer de retirer des avantages bien plus conſidérables. C'étoient des phraſes Latines, choiſies dans les Auteurs claſſiques, & des Dictionnaires preſqu'entiers qu'il falloit retenir par cœur. Sa mémoire ſe fortifiant de plus en plus, il eſſaya d'apprendre une partie de la Bible avec pluſieurs paſſages des meilleurs Commentateurs de l'Ecriture Sainte; & cette entrepriſe har-

die lui réussit au-delà même de ses espérances.

Il prit insensiblement un goût vif pour l'étude des Sciences & des Belles-Lettres : ses talens se développerent, & l'oncle eut en même-tems la satisfaction de voir naître dans le cœur de son neveu l'amour de la vertu, & le dessein de se consacrer à Dieu. Ayant fini son cours de Philosophie, François Oudin entra au Noviciat de Nancy le 13 Octobre 1691, avec l'agrément de son oncle, qui lui laissa par son Testament une pension de 400 livres, à condition néanmoins qu'il fixeroit son séjour à Paris, ou à Dijon, de peur que trop de dissipation ne l'empéchât de cultiver ses talens. Par la suite le Père Oudin choisit la maison de Dijon, où il fit sa profession solennelle des quatre vœux, le 2 Février 1707.

Après y avoir enseigné les Humanités, il régenta la Rhétorique à Langres : delà on l'envoya à Pont-à-Mousson, où il employa quatre ans à étudier la Théologie. Au milieu de son cours Théologique, il fut appellé à Strasbourg, avec quelques autres sçavans Jésuites, par le P. Jean Dez, alors Recteur du Collège

(2), pour le projet d'un grand Ouvrage, qui n'a jamais eu lieu. On y offrit au P. Oudin une chaire de Rhétorique ; mais étant tombé malade dans cette ville, dont l'air étoit contraire à sa santé, il retourna à Pont-à-Mousson, où il soutint avec distinction en 1703, son grand Acte de Théologie. Le cours de ses études fini, il alla recevoir les Ordres à Trèves, & revint au Collège de Dijon : il y rentra dans les exercices de la Rhétorique, & fit pendant quinze années consécutives la classe du soir, c'est-à-dire, les leçons de poësie. Ceux qui ont eu le bonheur d'être ses disciples, assûrent qu'il avoit un talent particulier pour bien élever la jeunesse. Ce qui dégoûte souvent de l'étude ; & ce qui la rend infructueuse, ce sont les fausses & pénibles méthodes : un plan bien formé & exécuté avec soin, rend le travail utile & agréable ; double avantage que trouverent les Ecoliers du P. Oudin dans les différentes manières d'étudier qu'il leur

(2) Supérieur du Séminaire Episcopal, & en quelque sorte Directeur de l'Université de Strasbourg, mort le 12 Septembre 1712. *Voy.* les Mém. du P. Niceron, *Tom.* 2. *pag.* 333.

donnoit. Son zèle pour leur éducation devint si ardent, qu'en 1714 il destinoit une bonne partie de sa pension à soulager la misère de quelques-uns d'eux, aimant mieux se priver lui-même d'acheter des Livres : car c'est le louable usage qu'il faisoit de ce revenu.

La Théologie positive que le Père Oudin professa pendant quinze autres années, fit quelque distraction à l'étude des Belles-Lettres. C'est dans la Somme de S. Thomas, qui fut toujours son Auteur favori, qu'il prit l'ordre, la méthode, & cette chaîne de divisions, dont il s'est servi dans ses ouvrages Théologiques. Il auroit sans doute achevé ses Commentaires sur l'Ecriture Sainte, si ses Supérieurs ne l'avoient employé au grand Ouvrage qui l'a occupé tout le reste de sa vie ; cette sçavante Bibliothèque des Ecrivains Jésuites, que ses infirmités l'ont empêché d'achever, & de publier dans le tems qu'il s'étoit prescrit.

L'amour de la retraite & de l'étude ne lui permirent pas d'entreprendre de grands voyages : il passa quelques mois à Autun, & un plus long tems à Ver-

dun, où la Bibliothèque de M. d'Hallencour lui fut ouverte, pendant qu'il travailloit ſous les yeux de ce Prélat au Bréviaire de ſon Diocèſe. Un voyage à Lyon & deux autres à Paris (3), firent connoître le mérite du P. Oudin. A Paris, il ſe trouva aux conférences du Journal de Trévoux ; dans l'une & l'autre ville, il vit les Sçavans, & ne put ſe refuſer aux engagemens de pluſieurs relations littéraires, où il donna toujours des preuves de l'étenduë de ſes lumières & du caractère le plus obligeant.

Sans entrer ici dans un détail exact des différens genres d'étude du Père Oudin, je dois au moins parler de ceux où il s'eſt particuliérement diſtingué. La propriété des mots Latins fut le premier objet de ſes recherches. Il n'ignoroit pas que l'unique moyen pour bien écrire en cette Langue, eſt d'en connoître parfaitement le caractère & les fineſſes. C'eſt dans les mêmes vûes que le P. Maffée, dont le ſtyle eſt ſi pur & ſi beau, avoit entrepris un prodigieux ouvrage ſur la matière

(3) Son ſéjour à Paris en 1713, ne fut que de huit mois, & de ſix en 1739.

Grammaticale, où il vouloit fixer le tems de l'origine des mots Latins, & celui où ils avoient été en usage, en indiquant les Orateurs, les Poëtes, les Historiens & les Philosophes qui les avoient employés. Le P. Oudin, qui dans la première ardeur de ses travaux littéraires se levoit quelquefois à deux heures du matin pour étudier, avoit acquis une si grande facilité d'écrire en Latin, que cette Langue lui étoit devenuë plus familière que la Françoise même. A l'exemple de M. de la Monnoye, il s'adonna un peu tard au Grec; mais ce fut avec tant d'ardeur, qu'il se trouva bientôt capable de faire des vers en cette Langue : c'est ce qu'il a lui-même avoué dans des Hendécassyllabes à M. de Berbisey, son illustre Mécène (4) :

Dixi non semel omnibus Camœnis
Argivis, Latiisque, Celticisque, &c.

Le Père Oudin sçavoit encore très-

(4) Ancien premier Président du Parlement de Dijon. Ce vertueux Magistrat, qui a toujours favorisé les Lettres, protégé l'homme de bien, partagé sa fortune avec l'indigent, s'est

bien l'Espagnol, le Portugais, l'Italien & l'Anglois.

Ses vers ne comportent pas seulement les beautés du style poëtique, & toutes les finesses de l'art : on y sent aussi l'élévation de génie, la force des pensées, soutenuës par des idées nobles, des images brillantes & des tournures heureuses.

L'étude de l'Histoire & de la Critique, ou, si l'on veut, ce genre d'érudition qui embrasse toutes le parties de la littérature, ouvrit une nouvelle carrière au P. Oudin, qui réunissoit les qualités propres à former un excellent Critique ; une belle mémoire, beaucoup de pénétration & de justesse dans l'esprit, l'usage des Langues, une grande connoissance des Auteurs anciens & modernes, & l'amour du travail, cette ardente passion qui met en œuvre les talens.

L'Écriture Sainte, les Commenta-

acquis l'amour& le respect de ses concitoyens, qui lui donnent aujourd'hui si justement, & lui conserveront à jamais le titre de Père de la Patrie. M. de Berbisey a fondé les prix du Collège des Jésuites de Dijon : il a donné de grands biens à l'Hôpital de cette Ville, &c.

teurs, les Saints Pères, l'Hiſtoire Eccléſiaſtique & la Théologie n'exercerent pas moins ſa critique. Trois grands Docteurs dont il ne pouvoit ſe laſſer d'admirer les ouvrages ſous différens rapports, furent ſes maîtres & ſes modèles : S. Auguſtin, S. Jean Chryſoſtome & S. Thomas. Dans l'un brillent l'eſprit & la belle érudition ; dans l'autre l'éloquence ; dans le troiſième c'eſt le jugement, avec une ſcience profonde de la Théologie.

Le P. Oudin ne fut jamais ſcrutateur des petites merveilles de la nature : il trouvoit je ne ſçais quoi de puérile dans les amuſemens de la Phyſique moderne, & ſe plaiſoit quelquefois à badiner de ces pénibles recherches, & de ces arrangemens ſomptueux de coquillages, de productions marines, de pétrifications, d'inſectes, de végétaux & de minéraux : objets de vaines curioſités, dont Ariſtote, ſon héros & ſon guide en Philoſophie, avoit fait, prétendoit-il, les principales découvertes. Que nos Naturaliſtes qui veulent s'en attribuer l'honneur, parcourent les Ouvrages de ce grand Hiſtorien de la nature ; ils ſeront étonnés, & ſans doute

honteux d'y trouver presque tous ces phénomènes, auxquels ils ne font que redonner un petit air de nouveauté, par des détails de minuties indignes de l'occupation du vrai Philosophe. Cependant ces frivolités, le croiroit-on ? ont fourni matière à de nouveaux systêmes, dont la singularité est peut-être le moindre défaut. Le P. Oudin considéroit la Philosophie sous un autre point de vûe; il en rapportoit tous les principes à un être intelligent & souverain, & ne voyoit dans l'ordre admirable de la nature, que la puissance, la sagesse & la bonté de son Créateur.

Il est assés ordinaire aux Sçavans, dans le cours de leurs longs & pénibles travaux, d'éprouver des satiétés & des dégoûts, dont ils ne guérissent qu'en faisant diversion. Le P. Oudin n'en fut pas exemt; il étoit assés souvent forcé de substituer à la lecture quelques amusemens utiles : l'arrangement de ses médailles l'occupoit alors. Le Père Panel (5) ayant fait en 1742 un

(5) Alexandre-Xavier Panel, né le 10 Septembre 1699. C'est le seul Jésuite François qui soit aujourd'hui à la Cour de Madrid : il est

voyage numiſmatique, s'arrêta au Collège de Dijon, où il examina les reſtes du médailler du fameux Père Chifflet (6), dans lequel le P. Oudin a jetté d'aſſés belles ſuites. Cet examen donna lieu à des conférences & des diſcuſſions ſur divers points d'Hiſtoire & d'Antiquité. Pluſieurs ſentimens du P. Panel, qui vouloit expliquer philoſophiquement les médailles, fournirent au P. Oudin de ces obſervations critiques ſi néceſſaires à la recherche & à la découverte de la vérité. Au reſte les Ouvrages du P. Panel l'ont déja fait connoître pour un de nos plus ſçavans Antiquaires : de quelle utilité ne ſeroit pas la nouvelle édition d'Adolphe Occo qu'il prépare depuis long-tems, ainſi que ſon Hiſtoire des Machabées prouvée par les médailles ? Je remarquerai en paſſant que le P. Oudin, qui liſoit toujours la plume à la main, n'a jamais

Précepteur des Infans, & Garde du Cabinet du Roi d'Eſpagne.

(6) Pierre-François. M. Colbert l'avoit mandé pour mettre en ordre les médailles du Cabinet du Roi, mais dans un tems où ce Père, déja vieux & infirme, ne put vaquer à cet honorable emploi.

chargé de notes aucun de ses Livres, strictement astraint à la règle qui défend aux Jésuites de les broder, & d'en user comme à titre de propriété.

Si la force du tempérament, jointe aux avantages de la sobriété, sauva le P. Oudin de ces maladies qu'engendre & que fomente ordinairement la vie sédentaire, plusieurs maux habituels dans sa jeunesse (7), & les infirmités qui l'accablerent sur la fin de ses jours, exercerent sa patience par les épreuves les plus rudes : cependant il en triompha avec tant de courage & de constance, que souvent les plus vives douleurs n'ont pas même interrompu l'assiduité de son travail. On sçait que la retraite & l'étude donnent presque toujours aux gens de Lettres une humeur chagrine & sauvage, qui les rend insociables. Le P. Oudin conserva dans le fond du cabinet la douceur de son caractère, la politesse des mœurs, & cette tendresse de sentiment, qui lui acquirent l'amitié de tant de gens de mérite.

La modestie, rarement compatible avec la supériorité des talens, lui

(7) Il en attribuoit la cause à sa naissance prématurée ; il étoit né dans le septième mois.

étoit une vertu naturelle : né ſimple & preſqu'uniquement ſenſible aux charmes de la ſolitude, il préféra la tranquillité de l'état médiocre, à l'honneur des premières places. Envain le Général lui propoſa-t'il des poſtes diſtingués; *ſumma à me expectes* : que diroit-on de vous & de moi, mon Révérend Père, lui répondit-il avec humilité, ſi je les acceptois? Cependant l'indifférence philoſophique n'étoit pas le principe de cette humilité : fondée ſur des ſentimens de Religion & ſur l'eſprit de piété, elle avoit un caractère plus ſolide, & un motif plus grand & plus louable. Pénétré de ces ſentimens, il partageoit ſon tems entre la prière & l'étude; appliqué par obéiſſance à l'important Ouvrage dont ſes Supérieurs l'avoient chargé, il ſanctifioit ſon travail par de fréquens exercices de piété, pour ſe diſpoſer à la mort qu'il avoit continuellement préſente, & dont il avoit toujours aimé à s'entretenir. L'approche de ce moment terrible pour tant d'autres ne l'effraya point. Peu de jours après avoir été attaqué d'une hydropiſie de poitrine, il demanda les derniers Sacremens, qu'il

reçut avec cette dévotion édifiante, dont il avoit donné le bon exemple pendant sa vie : les circonstances en sont trop remarquables pour les passer sous silence. » Mon R. Père, dit-il, en » s'adressant au Recteur du Collège, » comme la foiblesse où je me trouve » ne me permet pas de lever les mains » au Ciel pour implorer les miséricor- » des de Dieu, je vous supplie de le » faire pour moi. «

Après cette sainte cérémonie, quelques Jésuites étant restés auprès du P. Oudin : » Mes Pères, leur dit-il enco- » re., je meurs convaincu démonstrati- » vement des vérités de ma Religion ; » c'est ainsi que j'ai toujours pensé, & » tels sont mes derniers sentimens. » C'est pourquoi, si après ma mort on » s'avisoit de parler de moi, rendés pu- » bliquement ce témoignage à ma mé- » moire ; dites que je meurs Chrétien, » sincérement soumis & attaché aux » décisions de l'Église. «

La mémoire du P. Oudin, qui depuis trois ou quatre ans s'étoit affoiblie, & qu'il recouvra comme par une grace spéciale de Dieu quelques mois avant sa mort, devint si lumineuse surtout à

ſes derniers momens, qu'il récitoit par cœur tous les Pſeaumes ſans héſiter, & qu'il ſe rappelloit une infinité de paſſages de l'Ecriture Sainte. Enfin, la poitrine s'étant remplie, il mourut après une agonie de dix-huit heures, le Vendredi 28 Avril 1752, à huit heures du matin, dans la 79e. année de ſon âge, & la 61e. de ſon entrée dans la Compagnie.

ARTICLE II.

Remarques critiques & littéraires.

LA plûpart des Sçavans prennent plaiſir à jetter ſur le papier quelques-unes de leurs penſées, des obſervations & des fragmens de critique. Ce ne ſont pas toujours des pièces de rebut, & ſouvent même il y a plus d'agrément, de ſaillie, d'eſprit & de liberté, que dans les réflexions faites pour être enchaînées, & pour prendre place par ordre dans un corps d'Ouvrage. J'avoue que ces petites productions n'ont ordinairement rien de léché; mais on y trouve du moins beaucoup de naturel, &

& toujours je ne ſçais quoi de ſingulier qui ne déplaît pas. Les Recueils connus ſous le titre d'*Ana*, dont la République des Lettres eſt inondée, offrent ſurtout des anecdotes, qui ont de grands attraits pour les Philologues. C'eſt à ceux qui en dépouillent les porte-feuilles des Sçavans, de faire un choix judicieux, & d'y laiſſer ces minuties littéraires, que les grands hommes mêmes s'amuſent quelquefois à recueillir. Il eſt encore des traits hardis, qui ne ſe ſont conſervés dans ces archives ſecrettes, que par goût de curioſité, ſans deſſein de les expoſer au jour: il faut entrer dans la ſage attention de l'Ecrivain, & qu'un prudent Editeur ne ſoit jamais tenté de les tirer de l'oubli. Cependant ces précautions ne ſont pas à prendre généralement pour toutes ces ſortes de compilations. Il en eſt d'agréablement variées, & faites avec beaucoup de ſoin, où brillent le goût, le diſcernement, une belle érudition, & des réflexions ſolides. J'ai eu occaſion de voir un *Buheriana*, dont chaque article comporte le mérite de ces différentes qualités. L'illuſtre Magiſtrat qui l'avoit formé dans ſes momens de

loisir, y a mêlé des sujets importans à quelques autres plus agréables, d'une façon digne de son goût & de sa science profonde.

Quoique le P. Oudin n'estimât pas infiniment les collections littéraires, surtout celles que nos François connoissent sous le nom d'*Ana*, il ne crut pas devoir laisser perdre des pensées & des traits d'Histoire & de Critique, dont il aimoit à se ressouvenir. J'en avois retenu quelques-unes de celles qu'il me citoit par fois dans la conversation; mais m'ayant un jour avoué confidemment, qu'il avoit parmi ses papiers des Mêlanges littéraires qu'on pourroit appeller un *Oudiniana*, je lui marquai une vive curiosité de les parcourir, & après quelques instances, il m'accorda la satisfaction de voir ce Recueil, & même la permission d'en tirer quelques morceaux qui méritent d'être lûs. Il seroit à souhaiter qu'un homme de goût & d'esprit se chargeât de revoir & de choisir quelques-unes de ces petites pièces détachées; on en pourroit former un volume, auquel les Littérateurs feroient certainement un accueil favorable.

I.

On trouve dans un Glossaire Latin qui est à la tête du troisième volume de l'Histoire de Paris, *Aristotelici dies*: jours destinés à l'étude de la Philosophie. *Præter lectiones ordinarias, bonum erit habere aliquem præceptorem pro diebus Dominicis, festis & Aristotelicis, qui certis horis legat aliquid de moralibus, vel de Grammaticâ, Rhetoricâ, vel Poëticâ.* Le P. Lobineau, ou tout autre compilateur de ce Glossaire, n'a pas entendu cet endroit. *Dies Aristotelici*, sont les jours de congé. En Flandres, le jour de congé s'appelle encore le jour d'Aristote. Le texte fait voir ce que je dis (1). *Habeantur bini & docti præceptores, qui diebus consuetis sine intermissione legant.* A ces leçons, qui se doivent faire les jours ouvriers, *diebus consuetis*, est opposée cette leçon ordinaire faite par un maître particulier les jours de Dimanche, de fête & de congé; *dies Aristotelici* sont mis avec les *Dominici & festi.* On lit plus haut (2) : *Compellendi omnes, præsertim de dormitorio . . . . ad fre-*

(1) Tom. 3. pag. 181.
(2) Pag. 174.

quentandam facturam Poëtarum seu Rhetoricorum lectionem, quam diebus non legibilibus, maximè festivis, in Collegio deesse nolumus; præcipientes præsertim & Magistro studentium, ut de sufficiente lectore hujusmodi artis in Collegio provideant.

II.

Un Allemand qui avoit fait le voyage de Paris, étant de retour, & racontant ce qu'il avoit vû de singulier, disoit : *vidi docentem Petavium, & discipulos dormientes.* Le P. Petau enseignoit alors la Théologie positive, que l'on appelloit la *Sopitive.*

III.

Le style du P. Petau étant bien rempli, & marchant toujours à périodes mesurées, convient mieux à de grands Ouvrages : celui du P. Sirmond plus leste & plus dégagé, est aussi plus propre à des notes & à des dissertations. Ce dernier ne s'est guère appliqué à autre chose ; ce qu'il a écrit en ce genre peut servir de modèle. C'est une réflexion qu'en ma jeunesse j'ai oui faire à M. de la Monnoye, & dont j'ai reconnu la vérité en lisant les ouvrages du P. Sirmond.

Pour l'ordinaire, dans une première dissertation un Auteur épuise son sujet ; d'où il arrive que les répliques ne sont que des redites ennuyeuses des mêmes choses que l'on a déja lûes, ou des reproches personnels & des injures qui causent encore plus d'ennui. Quand le P. Sirmond faisoit une Dissertation, il réservoit toujours quelque chose pour mettre dans ses réponses, au cas qu'il fût obligé d'en faire ; mais quand il avoit épuisé son sujet, il laissoit crier son homme, sûr que le Public lui rendroit justice ; & c'est ce qui est arrivé.

IV.

Caroli Alphonsi du Fresnoy, *de Arte Graphicâ Liber.* Cet Ouvrage ne contient que 549 vers. J'avois commencé à le lire, & je l'avois quitté deux fois, ne pouvant pousser ma lecture au-delà des trente premiers vers. Enfin j'en suis venu à bout, & j'ai réflechi sur ce qui m'avoit causé ce dégoût : une expression basse, rampante, obscure, pleine de solécismes contre la Grammaire & la Prosodie ; une manière sèche, sans digression, sans agrément : les préceptes sont jettés les uns sur les autres, à

peu-près comme les règles de Jean Desfautère. C'est dommage que l'Auteur, qui entendoit bien la Peinture, ait été si mauvais Poëte ; s'il avoit sçu l'art d'écrire en vers, au lieu d'un Livre, il en auroit fait du moins quatre, qu'il eût embellis d'une infinité d'ornemens qui pouvoient se trouver dans le fonds de son sujet : il en auroit fait un Poëme gracieux, tandis qu'il n'a donné qu'un amas d'assés mauvais Latin.

V.

Camillo Baldi a fait un Traité, dans lequel il montre comment par une Lettre missive on peut connoître le naturel de celui qui l'a écrite. *Trattato come da lettera missiva si conoscano la natura e qualita dello scrittore.* Il y a de bonnes choses dans cet ouvrage imprimé à Milan 1625. On y voit (*chap.* IV. *pag.* 24.) que les Génois ne parlent que du bout des lèvres, & de la pointe de la langue ; les Florentins prononcent du gosier ; les Vénitiens prononcent lentement, & dans leurs mots ont force voyelles ; à Boulogne, on aime les consonnes ; les Siennois changent le Z en SS ; & les Piémontois en TT. Il y en a qui chan-

gent le G en Z. On dit du pays de Gènes, qui eſt ſec & montagneux : *Montagne ſenza legna ; Mare ſenza peſce.* Ce Traité peut être lû, quand on n'a rien à faire.

VI.

Jacques d'Auzoles la Peyre, fils de Pierre d'Auzoles, & de Marie Fabry d'Auvergne, eſt un vrai modèle d'originalité. Dans ſon Epiphanie, imprimée à Paris en 1638, il ſoutient que les trois Mages étoient Melchiſedech, Henoc & Hélie ; & que les préſens qu'ils apporterent, furent les prémices qu'Abraham avoit données à Melchiſedech. Son Épître dédicatoire eſt fort ſingulière : on y apprend l'hiſtoire de la penſion de cent piſtoles, qui lui fut accordée par l'aſſemblée du Clergé en 1626, & retranchée en 1636. On voit quels étoient les Prélats de cette dernière aſſemblée ; la taxe des Bulles de l'Archevêché de Rouen eſt de vingt-quatre mille livres, comme à Tolède. Le ſchiſme d'Angleterre a ôté à l'Archevêque de Rouen deux cens cinquante mille livres de rente, à ce qu'il dit ; & le premier qui ait parlé des corps des trois

Mages qu'on a à Cologne, est Guillaume de Neubrige en 1200.

VII.

On diroit que Vossius le père a eu en vûe Saumaise, lorsqu'il a fait le portrait de certains Critiques pleins de vanité, *quibus nihil jucundius, quàm satyrico sale veteres pariter ac juniores defricare; ac dum nunc librariorum, nunc criticorum priorum errores ostendere volunt; potiùs ostendunt suos* (3).

VIII.

Quelques personnes ont désapprouvé cette expression que j'ai employée dans une de mes Hymnes sur la création: *Nihil fit omnia.* Elle me parut d'abord heureuse, & même sublime; & je n'ai pas changé de sentiment. Thomas Brown a dit sur le même sujet: rien est devenu quelque chose (4). M. l'Evêque de Verdun ayant communiqué mes Hymnes à M. de Fontenelle, & lui en ayant demandé son sentiment, il répondit ainsi au Prélat (5): » Je les

(3) De Philos. C. xxi. §. 8.
(4) Part. 1. N. 36.
(5) Du 30 Septembre 1720.

» ai

» ai lûes d'un bout à l'autre avec beau-
» coup d'attention : je trouve que le
» beau y domine ; mais il y a quelque-
» fois de l'obscur, du dur ; & même, si
» j'osois, je soupçonnerois quelques
» expressions de n'être pas assés Lati-
» nes. Par exemple, les deux premiers
» vers de la première :

» O ! qui diurno *promoves*
» Solem *paratum* lumine.

» Ce *promoves* & ce *paratum* ne me
» paroissent ni fort intelligibles, ni fort
» Latins, pour ce qu'ils veulent dire.
» Cependant je ne suis pas assés Latin
» moi-même, pour m'engager à soute-
» nir Thèse contre l'Auteur, qui assu-
» rément est plus habile que moi. Un
» plus grand détail de critique me me-
» neroit trop loin, je n'en ai guères le
» loisir ; & d'ailleurs je hazarderois vo-
» lontiers telle chose en parlant, que
» je n'oserois écrire. Mais j'insiste prin-
» cipalement sur l'obscurité de quel-
» ques endroits, & rien ne me paroît
» plus contraire à la nature d'Hymnes
» Ecclésiastiques, qui doivent être
» chantées par des gens peu sçavans

„ pour la plûpart, & entenduës par un
„ nombre d'autres qui ne le sont pas
„ davantage : si l'Auteur réforme ces
„ endroits-là, tout l'ouvrage sera de
„ la grande beauté. “

O! qui diurno promoves
Solem paratum lumine.

Est-il possible que M. de Fontenelle ne sçût pas que *paratus* est le même qu'*instructus* ? Virgil. Æn. lib. II. v. 799 ; *animis opibusque parati* ; & que *promovere*, c'est pousser, faire avancer ? Cela posé, le Poëte représente le Soleil sous la main de Dieu, qui le soutient dans son cours, & qui lui donne la lumière qu'il répand. Quelque Critique auroit peut-être dit que la phrase est trop claire, que c'est un pur gallicisme, & que le faiseur d'Hymnes a rendu idiotiquement l'expression vulgaire : le Soleil paré de la lumière dont il brille pendant le jour. Mais enfin la phrase est originairement Latine. On croira peut-être que M. de Fontenelle n'a pas vû le sens, parce qu'il ne connoît point de Soleil qui porte la lumière, ou qui ait un mouvement

de progreſſion. Il penſera ce qu'il voudra; mais un faiſeur d'Hymnes eſt en droit de parler du Soleil, comme en parle l'Ecriture Sainte.

I X.

Les adorateurs de Saumaiſe citent avec affectation ce compliment que lui fait Scaliger (6) : *nunquam ab Epiſtolis tuis diſcedo, niſi doctior.* Ils devroient faire attention que le même Scaliger (7), parlant d'Heinſius encore jeune, dit : *noli putare illum juvari ope noſtrâ; ego potiùs eo utor Magiſtro.* Ceci a moins l'air de compliment. Saumaiſe regardoit Heinſius comme un ignorant, malgré ce beau témoignage.

X.

M. Huet, à la tête de ſon *Traité Philoſophique de la foibleſſe de l'eſprit humain*, n'avoit pas mis ſon nom : il s'étoit déguiſé ſous celui de *Théocrite de Pluvignac, Sieur de la Roche.* Ces trois mots reviennent, quant à la ſignification, à ceux-ci : *Pierre Daniel Huet. Théocrite* en Grec dit la même choſe que *Daniel*

(6) Epiſt. 248.
(7) Epiſt. 72.

en Hébreu, *judicium Dei. Pluvignac*; c'est *Huet*, habillé à la Grecque: ὑετὸς pluvieux. *La Roche*, c'est *Pierre*. Le Libraire Henri du Sauzet, dans l'Avertissement qu'il a mis à la tête de l'Ouvrage, dit que l'Auteur l'ayant d'abord écrit en François, le traduisit lui-même en Latin. Quand l'Auteur auroit mis à la tête du texte Latin, que c'est une Traduction, je ne l'en croirois pas: l'Ouvrage a été conçu en Latin, on le sent en lisant le texte François.

XI.

Un Traducteur, dit Nicolo Franco (8), peut espérer de passer pour sçavant dans l'esprit des ignorans; mais il doit craindre de passer pour ignorant dans l'esprit des Sçavans, & c'est ce qui arrive d'ordinaire. Les Traducteurs & les Compilateurs ne sont guères cités que pour être relevés sur quelque bévûe. M. de la Monnoye auroit réussi dans des Traductions; c'étoit son vrai talent.

XII.

Le Père Vavasseur, dans la Traduc-

(8) Dialog. 3.

tion d'une Épigramme Grecque, ayant employé le terme *gratia*, pour dire une des trois Graces dont les Poëtes parlent si souvent, M. de la Monnoye (9) desapprouva cette expression, prétendant que ce mot est inusité au singulier. Cependant il se trouve deux fois dans Horace: *Gratia nudis juncta sororibus*(10), *Gratia cum Nymphis* (11). A cette instance que je fis à M. de la Monnoye, il me répondit en m'écrivant de Paris le 20 Mars 1716. *Veteres Grammatici duo, Sosipater & Diomedes, nomen* Gratias *carere singulari dixerunt.* C'est-à-dire, que la Cour d'Honorius auroit peut-être trouvé que l'expression du P. Vavasseur n'auroit pas été conforme à l'usage du quatrième siècle; & qu'Horace & la Cour d'Auguste l'eussent approuvée.

XIII.

Le Cardinal de Richelieu parlant du P. Joseph, disoit qu'il n'y avoit homme du monde qui pût faire la barbe à ce Capucin, quoiqu'il y eût belle prise.

(9) Menagiana. Tom. 3. pag. 46.
(10) Lib. III. Od. 19. vers. 16.
(11) Lib. IV. Od. 7. vers. 5.

Virgile ne louoit qu'en paſſant ; Voiture ne le faiſoit qu'en badinant : ce ſont les meilleurs modèles que l'on puiſſe ſe propoſer en cette matière.

XIV.

Voſſius le père, dans le petit Livre qu'il a fait *De cognitione ſui*, dit (12) que le grand principe des Profeſſeurs dans les Univerſités, eſt celui-ci : *Accipiamus pecuniam, & remittamus aſinum in patriam.* Il ajoute (13) que les Profeſſeurs peuvent être réduits à trois ordres, qu'il appelle *Apes*, *Fucos*, *Crabrones.* Les premiers travaillent pour l'utilité publique & l'honneur du corps : les ſeconds ne ſont attentifs qu'à leurs intérêts particuliers : les troiſièmes cherchent à ſe faire valoir en déchirant la réputation de leurs collègues qui ont du mérite. Cette remarque eſt vraie & ſenſée.

XV.

Les notes de Muret ſur Catulle ; Tibulle & Properce, ne valent pas grand-choſe ; auſſi furent-elles faites

(12) Pag. 29.
(13) Pag. 30.

assés précipitamment, comme il paroît par les Lettres de Muret à Paul Manuce. Celui-ci vouloit qu'il dît quelque chose sur des endroits que Muret n'entendoit pas, il s'en défendit : *Malo*, ce sont ses paroles, *Silentium meum, quàm audaciam culpari.* L'édition de ces trois Auteurs 1558, est pleine de fautes.

Muret dans une de ses Lettres raconte (14) d'une manière fort agréable, un tour que lui joua un de ses amis, qu'il nomme Titius : je ne sçais si c'est celui qui s'attira sur les bras le redoutable Scaliger. Ce Titius avoit fait je ne sçais quoi qui avoit déplû à Muret, lequel lui fit quelque reproche, & lui dit qu'il étoit fâché. Vous êtes donc fâché contre moi, dit Titius ; remarqués bien cette parole, elle vous coûtera cher. Le même jour, à l'heure du souper, Titius entre chez Muret ; on lui demande ce qu'il y a pour son service : il répond, je viens souper avec vous pour me réconcilier. Nous souperons ensemble, dit Muret ; mais je suis trop fâché pour vous pardonner si aisément. Tout le repas se passe sans que Muret dît un mot, quoique l'au-

(14) Fol. 87.

tre lâchât toutes sortes de plaisanteries; Le lendemain la chose se passa de même; Muret tint encore son sérieux. Le troisième jour, Titius dit tant de folies, qu'à la fin il fit rire son hôte, & ils furent bons amis.

XVI.

Jean le Clerc, qui fait le grand Critique, est peut-être de tous les Ecrivains le moins exact, & celui qui est tombé dans des fautes plus lourdes & plus propres à découvrir l'ignorance la plus crasse. Soit intérêt, soit vanité, il a voulu faire une grande multitude de Livres sur toutes sortes de sujets, sans se donner le loisir d'étudier les matières, transcrivant sans principes ce qu'il a trouvé dans les Ouvrages des Sçavans, & prenant leurs paroles à contre-sens: c'est ce que relève Perizonius dans ses Origines.

M. le Clerc, dans sa Bibliothèque Ancienne & Moderne, en rendant compte des Lettres de Leonard Bruni d'Arezzo (15), observe (16) que Bruni

(15) Tom. XXIII. Part. 2. Art. VIII.

(16) Pag. 441.

dit à Poggio (17), que comme ce sçavant homme avoit découvert en France des Harangues de Cicéron, qu'on n'avoit point vûes depuis quelques siècles : lui Bruni avoit aussi trouvé à Arezzo une Lettre qu'il sçavoit que Poggio n'avoit jamais vûe. *In eâ non sine stomacho*, ajoute-t'il, *Tullius noster Petrarce respondet* : on voit bien qu'il y a une faute dans le pénultième mot ; mais je ne sçaurois la corriger pour le présent : c'est ce que dit ce Critique. S'il y a une faute dans ce mot, ce n'en est précisément qu'une d'orthographe : il est inutile de chercher un mot à mettre à la place de *Petrarcha* ; une courte remarque fera sentir qu'il ne doit point être changé. Parmi les Lettres de Pétrarque, on en trouve deux adressées à Cicéron, dans lesquelles, en louant l'esprit & l'éloquence de l'Orateur Romain, il blâme fort sa conduite. Quelqu'un, ou peut-être Bruni lui-même, s'étoit diverti à faire au nom de Cicéron une réponse à Pétrarque : c'est tout ce que veut dire Bruni ; l'on voit pourquoi il dit : *non sine stomacho Petrarchæ respondet*. Ainsi M. le Clerc peut

(17) Dans la Lett. 3. du IVe. Livre.

rester tranquille sur ce mot, qu'il auroit effacé, s'il en avoit trouvé un autre à peu près semblable.

XVII.

Casimir Oudin, autrefois Prémontré, étoit de la réforme de Lorraine, & avoit fait son Noviciat à S. Paul de Verdun. C'étoit un mauvais naturel, un esprit dur, féroce, sans politesse, sans éducation. Louis XIV. allant au siège de Gand, passa quelques jours dans l'Abbaye de Bussigny (18) : le Prieur étoit absent, & le P. Oudin fut chargé de faire les honneurs de la maison. Il n'entretint le Roi que de son Livre & de ses Ecrivains Ecclésiastiques. Louis XIV. qui ne prenoit pas grand plaisir à ces minuties, dit au Prémontré avec sa bonté ordinaire : mon Père, vous êtes trop sçavant pour moi ; mais nous verrons tantôt si M. le Prince le sera assés pour vous ; c'est le Docteur de notre famille. Le Moine voulut traiter le vainqueur de Rocroy

(18) Ou Bucilly, comme on le trouve dans les Mémoires du P. Niceron, Tom. 1. & x. où l'on rapporte quelque chose d'approchant de cette anecdote.

comme un petit garçon. Ces manières ne plurent pas : le bon Père Casimir Oudin perdit là sa fortune. Le Roi goûta bien davantage le Procureur de l'Abbaye, en qui il trouva du bon sens & de la raison. En sortant il lui dit : votre maison est en mauvais état ; ayés-en soin, & j'aurai soin de vous. Douze ans après, l'Abbé de Bussigni étant mort, comme il s'agissoit de pourvoir à ce Bénéfice, Louis XIV. ordonna au Père de la Chaise de s'informer si le Religieux qui étoit Procureur de la maison douze ans auparavant, vivoit encore, & si l'on étoit content de lui. Sur le rapport avantageux du P. Confesseur, le Prémontré fut appellé à Versailles, & nommé au Bénéfice vacant. Voilà, ce me semble, un de ces traits que l'on rencontre fréquemment dans la vie de Louis XIV. & qui sont plus beaux que ses victoires.

XVIII.

On trouve la vie de Christophe Colomb dans un endroit, où l'on ne s'aviseroit guères de l'aller chercher ; c'est dans un Livre intitulé : *Psalterium Hebræum, Græcum, Arabicum & Chaldaïcum, cum tribus interpretationibus & glossis,*

Agostino Giustiniani, qui fit imprimer ce Livre à Gènes en 1516, en le dédiant à Leon X. y mit la vie de Colomb dans ses notes sur le Pseaume XVIII. *Cœli enarrant gloriam Dei.* Pour la voir de suite, il faut d'abord lire ce qui est imprimé sur les marges, & delà reprendre ce qui se trouve au bas des pages.

XIX.

Le Manuscrit de l'*Histoire de l'Enfance* ne contient pas toutes les pièces qui y ont du rapport. M. Sabatier, Directeur du Séminaire d'Autun, qui a vû les originaux, ou des copies sur les originaux, la trouve assés juste ; mais les originaux sur lesquels elle a été tirée, quoiqu'en très-petit caractère, peuvent remplir trois ou quatre gros *in*-4°. Celui à qui ces pièces appartiennent, est M. le Baron de Barry, dont parle cette Histoire, qui étoit le correspondant de l'Abbé de St. Eloi, homme piqué au jeu contre l'Evêque de Vaison, qui l'avoit cité à Rome pour lui faire couper la tête. M. Sabatier est ami de ce Baron, & du Baron de Rohas, dans la Bibliothèque duquel

ſont ces mêmes pièces. J'ai trouvé cette anecdote dans les papiers du P. François Mauparty, Jéſuite.

X X.

Lotichius eſt un excellent Poëte : il y en a peu qui ayent approché Ovide d'auſſi près que lui. Il eſt vrai qu'outre le génie d'Ovide, il a encore eu ſes avantures. Il a été exilé comme lui, & même parmi les Sarmates, & juſqu'au voiſinage de l'Ourſe Erymanthide. Cette ſympathie d'avantures n'a pas peu contribué à celle du génie ; mais c'eſt par là même qu'il avoit ſujet de craindre de trop reſſembler à ſon original, écrivant ſur le même ſujet que lui. Il y a de la contrainte à vouloir éviter de ſe rencontrer dans les mêmes penſées, que celles que nous avons devant les yeux : cela nous fait tenir perpétuellement ſur nos gardes, pour ne point paroître trop bons copiſtes. Il a auſſi imité aſſés heureuſement Catulle, après quoi il retourne à ſes Élégies, finiſſant par celle qu'il adreſſe à la Lune. Cette pièce a quelque rapport à la triſte nuit dont parle Ovide, qui fut la dernière qu'il paſſa à Rome, lorſqu'il fut

rélégué : Lotichius a eu raiſon de finir par-là ; c'eſt une de ſes plus belles pièces. Il parle de l'Aſtrologie d'une manière, qu'il ſemble s'être autant appliqué aux Faſtes d'Ovide, qu'à ſes Elégies. Il devoit donner aux ſiennes le titre de Triſtes, comme Ovide, pour le reſſembler en tout. Voici ce qui ſe peut dire de lui en deux vers :

Verſibus & teneris, & formas aptus ad omnes,
Tu Lotichi Naſo, tuque Catullus eris.

XXI.

L'oſtentation d'une grande lecture gâte les Livres. C'eſt la maladie des jeunes Ecrivains : moins ils ſçavent, plus ils veulent paroître ſçavans ; mais ils n'impoſent qu'à leurs ſemblables. Comme ils n'ont rien vû, tout leur paroît rare & curieux : quand on a plus de lecture, on eſt moins admiratif.

XXII.

Je ſuis indigné, mais non ſurpris, que l'Hiſtoire littéraire ſoit écrite ſi négligemment ; il faut y mettre un tems infini, ſi l'on veut être exact. Une baga-

telle, un rien emporte une journée entière. Les grands faiseurs sautent pardessus ces riens. Un de nos Sçavans de Paris me disoit une fois : à quoi bon ce scrupule *minutiel* ? Omettre une datte, en mettre une fausse, est-ce un malheur si grand ? Tout cela tombe sur le dos de l'Imprimeur : ces principes sont assés à la mode ; mais je ne m'en accommode point.

XXIII.

Le Père Jean-Baptiste Giattini, Jésuite de Sicile, étant arrivé à Rome, & y ayant apporté de l'Isle de Chio un Manuscrit original des IIIe. IVe. & V^e. Livres de St. Cyrille sur l'Apocalypse de St. Jean, Luc Holstein, à qui il les confia pour les voir & y corriger quelques passages, qui ne pouvoient être restitués que par un Grec même, les fit transcrire par son copiste, Grec d'origine, qui n'y mit que sept semaines. Holstein envoya ce Manuscrit à un sçavant Evêque, qui le communiqua à Jean Aubert, lequel donna l'édition de ces trois Livres à Paris.

XXIV.

On prétend qu'un Procureur de Dijon avoit l'oreille si fine, si délicate & si bien faite à la cadence sonore des vers de Santeuil, que sans sçavoir le Latin, il les distinguoit de ceux de tout autre Poëte. Santeuil ayant consulté M. de la Monnoye sur un de ses Poëmes Latins, ce dernier lui fit observer que *Mater puerpera*, qu'il y avoit employé, faisoit un pléonasme. Santeuil demanda au P. Oudin si aucun Poëte ne s'étoit déja servi de cette expression. Le P. Oudin la lui ayant montrée dans *Vida*, Santeuil se rendit aussitôt chez M. de la Monnoye, & lui dit : *Eh bien ! ignorant, grosse bête ; tiens, voilà Vida, qui a mis dans ses Poësies* Mater puerpera *: Tu m'avois cependant défié de le trouver dans quelque Poëte Latin que ce fût. Alles*, répondit M. de la Monnoye, *je sçavois bien que Vida étoit un âne comme vous.*

M. de la Monnoye disoit que Santeuil étoit plus jaloux d'acquérir une grande réputation, que de la mériter.

Le

XXV.

Le P. Nicolas Abraham a fait une Hiſtoire de l'Univerſité de Pont-à-Mouſſon, dont le Manuſcrit eſt reſté au Collège des Jéſuites de cette ville. Il y parle du P. Céſar Boulanger, qui étoit d'une belle figure, fort inconſtant; & avec lequel Nicolas Bourbon de l'Académie Françoiſe s'étoit trouvé au Collège de Navarre. Céſar Boulanger avoit toujours aimé les Jéſuites; cependant il en ſortit, principalement à cauſe qu'il craignoit qu'on ne lui permît pas d'imprimer ſon Traité du Théâtre & du Cirque. Il eſt étonnant qu'ayant dédié le dernier de ces deux Ouvrages à M. le Préſident de Thou, avec lequel il étoit en liaiſon, ce ſçavant Hiſtorien n'ait point fait mention de lui. Boulanger avoit deux neveux, mal partagés des biens de la fortune: il rentra dans le monde pour les élever & les entretenir des fruits de ſa plume. Il donna par la ſuite dans la Chymie, & s'en entêta tellement, qu'il vendit ſa Bibliothèque pour fournir aux frais des fourneaux & du charbon. Il fut Profeſſeur à Piſe.

XXVI.

Muret écrivoit de Rome le 22 Septembre 1584, à M. Gillot : „ Quant à „ M. le Président Briſſon, je ſuis fort „ ſon ſerviteur, & lui écrirois volon- „ tiers ce que je penſe de ſes Formules, „ ſi je ſçavois *quàm habeat aures patien-* „ *tes veri*, *& quomodò ferat amicorum li-* „ *bertatem* ; mais j'ai trop ſouvent expé- „ rimenté que les hommes ne prennent „ point tant de goût au vinaigre com- „ me à l'huile. *Ne illi quidem, qui mul-* „ *tis precibus orant, ut ſibi vera dicantur* ; „ *non enim tam ſibi vera dici cupiunt*, „ *quàm, ut vera, dici ea quæ ipſi cupiunt.*“ „ Vraiment il eſt homme de grande doc- „ trine, & l'on voit manifeſtement qu'il „ ne s'épargne point à la peine pour ſer- „ vir au Public. . . . . On im- „ prime ici un aſſés gros volume *Com-* „ *mentariorum de rebus geſtis Pii II. Pontifi-* „ *cis*; & encore qu'on l'attribuë à certain „ perſonnage qui fut ſon Chapelain, ce- „ pendant on ſçait bien aſſûrément que „ ce fut le Pape même qui les écrivit. „ L'Archevêque de Sienne, qui les fait „ imprimer, m'engagea l'autre jour à fai- „ re des vers pour y mettre, & ne vou-

» lut point me laisser partir de la maison,
» que je ne les fisse sur l'heure : devinés
» si ce sera chose qui vaille ; mais il n'y
» a point de remède. *Cogor interdùm inep-*
» *tire, ut amicis serviam. . . . . . De libro*
» *Anton. Augustini, idem planè mihi vide-*
» *tur quod tibi prastiterat, non edi.* « C'est
un Recueil qu'il fit en sa jeunesse étudiant à Bologne.

XXVII.

Le P. Oudin s'étoit particuliérement appliqué à étudier l'Histoire de sa patrie, & à connoître les principaux Auteurs qui ont fait des recherches sur la ville de Langres. Denis Gaulterot publia en 1649, l'*Anastase de Langres, tirée du tombeau de son Antiquité* : Ouvrage, où l'Auteur donne une connoissance fort étenduë des anciens Monumens du pays Langrois. Jean-Baptiste Charlet, né à Langres le 29 Août 1655, mort le 5 d'Octobre 1720, avoit beaucoup travaillé sur l'Histoire du Diocèse de Langres ; mais il n'a jamais été qu'un compilateur infatigable, sans goût, sans critique & sans style : cependant on estime ses Mémoires. M. l'Abbé Papillon qui les avoit examinés, y prit

l'idée, & même, à ce qu'on prétend; quelques morceaux de sa Bibliothèque des Auteurs de Bourgogne. L'ouvrage de M. Charlet étoit divisé en trois parties : *Langres Sçavante*, *Langres Antique*, & *Langres Sainte* : aussi l'Auteur, en parlant de ce Manuscrit, disoit-il : *mes Sçavans*, *mes Antiques*, *mes Evêques*. Il y ajoûta dans la suite l'*Histoire Naturelle du Diocèse de Langres*, en s'étendant jusqu'à Chaumont, Dijon, &c. M. Dupin qui avoit parcouru la *Langres Sçavante*, y trouvoit assés d'exactitude; Teissier en fait mention (19). M. Charlet s'étant avisé d'envoyer sa *Langres Antique* au P. de Montfaucon, ce sçavant Bénédictin en inséra les principaux Monumens dans son *Antiquité éclaircie*, &c. sans oublier d'en faire honneur à l'Auteur.

M. Charlet avoit fait aussi les *Vies des Evêques & Doyens de l'Eglise Cathédrale de Langres*. Il a été successivement Chapelain de l'Eglise de Saint Pierre de cette ville, Chanoine & Doyen de Grancey, & Prieur-Curé d'Ahuy, proche Dijon. On sçait qu'il étoit en com-

(19) Pag. 40. de ses Eloges, &c. édit. de 1705.

merce avec M. de Tillemont. Il fut Aumônier & Bibliothécaire de M. Fyot, Abbé de St. Étienne de Dijon, alors possesseur de la Bibliothèque d'Antoine Godeau, Évêque de Vence. N'oublions pas que Charlet inscrivit sur le catalogue de cette Bibliothèque une certaine brochure sous le titre assés plaisant de : *Theses deffensa ante Suam Majestatem.*

Le P. Jacques Vignier, Auteur du *Chronicon Lingonense*, avoit fait une Histoire de Langres, intitulée : *Décades Historiques*, &c. Il en publia le *Prospectus in fol.* contenant la division & les titres de cet Ouvrage, dont le Manuscrit autographe, qui étoit dans la Bibliothèque du Collège des Jésuites, périt dans l'incendie de cette maison; mais par bonheur, il en reste une copie à la Bibliothèque du Roi. Le Père Vignier étoit un Historien attentif, exact & curieux.

M. l'Abbé de Serré, Trésorier & Théologal de la Cathédrale, & Grand-Vicaire de l'Evêque de Langres, avoit aussi entrepris une Histoire du Bailliage & du Diocèse de Langres; mais il n'a pû l'exécuter avant sa mort arrivée en 1747.

Enfin M. Mahudel (20) a laiſſé une Bibliothèque Manuſcrite des illuſtres

(20) Nicolas Mahudel, né à Langres le 21 Novembre 1673, & mort à Paris le 7 Mars 1747, eſt connu dans la République des Lettres, ſurtout par quelques Ouvrages ſur les médailles. Il avoit été Membre de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres; un fâcheux évènement lui fit perdre les avantages qu'il auroit pû eſpérer dans cette illuſtre Compagnie. Il étoit petit-fils de Médecin & fils d'Avocat. Il eut deux frères & deux ſœurs: Jean-François, Chanoine de la Cathédrale de Langres; & André: l'une de ſes ſœurs vit encore aujourd'hui dans le célibat.

Nicolas Mahudel entra au Noviciat des Jéſuites à Nancy; mais ſon inconſtance naturelle ne permit pas qu'il y reſtât long-tems: il en ſortit à la première probation, huit jours après y être entré. La Société reçut le P. Oudin le même jour qu'en ſortit M. Mahudel. Un nommé Mariette, Médecin, & aſſés bon Antiquaire, s'étant chargé de l'éducation de M. Mahudel, lui inſpira de certains goûts & de certains ſentimens, qu'il n'a ſuivis que trop conſtamment tant qu'il a vêcu. Il paſſa des Jéſuites à la Trape, où il demeura environ onze mois: n'ayant pû en ſupporter la règle plus longtems, il revint dans ſa patrie, où il ſe détermina, ſur les avis de ſon ami Mariette, à étudier en Médecine. Après y avoir été reçu Docteur à Montpellier, il en exerça la profeſſion à Langres, & ſe ſeroit établi par la ſuite à Dijon,

Langrois, pleine d'excellentes recherches littéraires. On trouve parmi ces

ſi le Collège des Médecins de cette ville l'avoit voulu recevoir ſans l'obliger à des examens & des actes publics : il refuſa de s'y ſoumettre, & prit deſlors le deſſein d'aller ſe fixer à Paris, où il mena toujours une vie laborieuſe, & traverſée par de malheureuſes cataſtrophes. Une trahiſon de ſon valet, qui remit au Lieutenant de Police pluſieurs de ſes Lettres adreſſées en Eſpagne, fut la cauſe de ſa détention pendant quelque tems à la Baſtille, où il travailla à l'Hiſtoire des Médaillons, dont il diſoit qu'on n'avoit tiré que quatre exemplaires : il avoit eu les coins de 600 médaillons de M. l'Abbé de Camps. On connoît ſon Hiſtoire des Médailles d'Eſpagne. Nous lui devons l'édition des Lettres de Guy Patin à Charles Spon, dont il ne publia qu'une partie.

M. de la Varde, Chanoine de S. Jacques de l'Hôpital de Paris, & M. Falconet ont un grand nombre de Lettres Manuſcrites de Guy Patin. J'ai vû parmi les Antiques de M. Mahudel, des morceaux précieux qu'il a communiqués pour la plûpart au Père de Montfaucon ; des Recueils conſidérables d'Eſtampes & de portraits de grands hommes. Il avoit quelque connoiſſance de l'Hiſtoire Naturelle & de la Librairie. Sa Bibliothèque fut venduë en 1745 ; elle étoit conſidérable : il y avoit raſſemblé principalement beaucoup de Poëtes, de Vies d'hommes illuſtres, & d'Hiſtoire Naturelle. Etant Médecin de pluſieurs Libraires, il rece-

Sçavans, le P. Oudin, M. Blanchard, de l'Académ. Roy. des Insc. & Belles-Lettres; M. l'Abbé Monginot, grand Prédicateur; Hubert Mauparty, Procureur du Roi du Bailliage & Siège Présidial de Langres, homme de beaucoup d'esprit, & qui, comme il l'a souvent avoué au P. Oudin, est le véritable Auteur du *Quillotisme*; ouvrage singulier & très-rare, imprimé à Rheims, chez Multeau, en 1703, *in*-4°. quoique le titre porte à Zell, chez Henriette Hermille.

voit souvent des présens en Livres. Il s'étoit réservé une petite Bibliothèque portative, composée d'environ douze cens *in*-16.

Il est mort dans de grands sentimens de piété. On peut voir le Voyage littéraire de Jordan, la Haye 1735. pag. 96, où il est parlé de M. Mahudel.



Suite

SUITE DE L'ARTICLE PRÉCÉDENT.

Converſations, Anecdotes, Sentimens, Obſervations, Jugemens critiques.

IL échape mille traits dans la liberté & la chaleur des entretiens familiers, qu'on ne voudroit pas toujours, quelque vrais qu'ils fuſſent, écrire ni publier. Combien d'anecdotes, diſoit le P. Oudin, qui font les délices des curieux, n'eurent jamais d'autre origine, que cette démangeaiſon d'imprimer tout ce que l'on entend dire ! Je m'imagine qu'on ne m'attribuera point ici cette envie démeſurée ; & qu'au contraire on me ſçaura gré d'avoir recueilli quelques-unes des particularités littéraires, dont le P. Oudin m'a fait part.

Sa converſation étoit abondante, agréable & variée avec les gens de Lettres. Une mémoire heureuſe lui rappelloit une infinité de faits ; ſon eſprit lui fourniſſoit des penſées fines & ingénieuſes : il parloit volontiers des Sçavans & des Ouvrages ; & comme il avoit

lû avec réflexion, son érudition instruisoit autant qu'elle amusoit. Il citoit surtout avec une justesse admirable les plus beaux endroits des anciens Poëtes, qu'il avoit remarqués ; & que n'avoit-il pas remarqué ? Il me disoit quelquefois, que dans sa jeunesse les Belles-Lettres avoient eu pour lui des charmes inexprimables ; & que dans sa vieillesse, elles adoucissoient encore les infirmités & les chagrins attachés à cet âge. En effet, elles ont tant d'attraits pour ceux qui les cultivent ardemment, qu'elles deviennent souvent une passion, mais une passion noble, qui délivre heureusement les vrais Sçavans de la tyrannie de toutes les autres.

Mon dessein n'étant pas de donner ici toutes les anecdotes & les observations littéraires que le P. Oudin m'a communiquées, je ne prétens pas non plus rendre un compte exact de ses sentimens particuliers, & de ses jugemens sur le caractère des Auteurs & le mérite des ouvrages, qui ont fait l'objet de sa critique. Comme dans le cours de ses lectures il avoit beaucoup écrit, ses réflexions & ses remarques feroient seules la matière de plusieurs volumes.

D'ailleurs, les Sçavans se livrent quelquefois avec trop de complaisance dans le fonds du cabinet à des idées singulières, qu'il ne seroit pas souvent à propos d'exposer au grand jour : éblouis par trop de lumières, ils se frayent des routes peu connuës au reste des hommes. Il est certain que les systêmes les plus neufs & les plus hardis n'ont pas été produits par des esprits médiocres. Mais on doit à cet égard de grands ménagemens au Public. Quelle rumeur n'exciterent pas dans la République des Lettres les systêmes du P. Hardouin ? Nous sommes accoutumés à une certaine manière de penser sur divers sujets, parce que nous ne les considérons que sous un même point de vûe. Les change-t'on de position, les présente-t'on d'un différent côté ? on demande du tems pour les considérer dans ce nouveau jour, & l'on tient cependant avec opiniâtreté aux premières idées, jusqu'à ce qu'on ait apperçu nettement l'heureuse découverte qu'un Auteur croit y avoir faite. On ne se détrompe pas tout d'un coup, sans doute parce qu'on a honte d'avouer qu'on étoit dans l'er-

reur ; effet naturel de l'amour propre. La pareſſe nous arrête encore ſur l'examen qu'il faut faire d'une nouvelle opinion : on aime mieux penſer tranquillement comme les Auteurs ont toujours penſé, que de prendre la peine de diſcuter un ſentiment nouveau. Mais allons plus loin : un Sçavant qui veut détruire les opinions communes pour y ſubſtituer les ſiennes propres, ſemble s'arroger un titre d'autorité, qui offuſque & qui déplaît d'abord. Il faut avouer cependant que cette prévention nuit infiniment à la recherche de la vérité. Qu'il ſoit donc permis aux hommes d'un génie ſupérieur, de tenter quelques nouvelles voies pour y arriver, & de ne pas toujours s'aſſujettir au ſentiment ordinaire, ſurtout lorſque par la force de leur eſprit, & par l'étenduë de leurs connoiſſances, ils ont vû les objets d'une façon plus diſtincte & plus réfléchie, ou quand ils en ont ſaiſi quelques-uns, qui avoient échapé aux plus exacts Obſervateurs. Ces principes, ce me ſemble, peuvent également s'appliquer aux matières morales, hiſtoriques & littéraires, ainſi qu'aux objets de Phyſique. Mais

qu'un Sçavant n'entreprenne jamais de ſubjuguer fiérement le monde Philoſophe, ou littéraire ; & qu'il ne propoſe, comme je l'ai déja dit, ſes idées, ſes découvertes & ſes ſyſtêmes, qu'avec les égards dûs indiſpenſablement à ce redoutable Public. Au reſte, en rapportant ici quelques-unes des penſées détachées & des réflexions critiques du P. Oudin, je n'ai pas voulu y joindre mon propre jugement, ni les noyer dans un commentaire, qui ôte preſque toujours la force & l'agrément de ces ſortes d'Ouvrages

I.

Un Poëte Provençal, nommé Andiole, a fait imprimer un Recueil de vers Latins, qui déplurent ſi fort au P. Oudin, qu'il écrivit ſur l'exemplaire qu'il en avoit le diſtique ſuivant :

Andioli quiſquis verſus non odit inertes,
Andini nunquam carmina vatis amet.

II.

Les meilleurs Ecrivains Eſpagnols ſont ſans contredit Grenade, Ribadeneira, Sainte Thérèſe, & Mariana.

Cependant le ſtyle de Sainte Thérèſe eſt diffus. Mariana traduiſit ſon Hiſtoire d'Eſpagne en Latin ; il écrivoit auſſi très-purement en cette Langue. On pourroit à ces quatre Auteurs ajouter encore Cervante. On s'eſt apperçu que les Jéſuites Eſpagnols qui avoient demeuré en France, ont écrit dans leur propre langue plus ſpirituellement, & beaucoup mieux que les autres.

III.

Le P. Folard étoit brûlé du feu Poëtique : il auroit bien voulu voir l'effet de ſes pièces dramatiques ſur le Théâtre. On lit avec plaiſir ſon *Œdipe* & ſon *Thémiſtocle* : il avoit encore compoſé deux autres Tragédies fort belles, qui n'ont jamais été imprimées, *Théodore* & *Agrippa*. Le Père Oudin avoit retenu quelques vers de cette dernière :

» C'eſt le fils de Néron, dont le cœur indomp-
» table
» Ne croit régner ſur nous, qu'autant qu'il
» nous accable :
» Cruel ſans le paroître, il ſçait l'art inhu-
» main
» D'enfoncer le poignard, & de cacher la main.

» Ame double & sans foi, dont les sombres
» pensées
» Sont d'un nuage épais toujours embarrassées
» (1), &c.

IV.

M. le Baron de la Bastie ayant soutenu au P. Oudin que Virgile étoit fort chaste, lui cita pour prouver son sentiment, un Livre intitulé : *Continentia Virgiliana*. Il s'étoit imaginé que cet Ouvrage traitoit de la continence & de la chasteté de ce Poëte. Cependant ce n'est qu'un abregé des principales choses contenuës dans les Œuvres de Virgile : *ea quæ in operibus Virgilianis continentur*. Je ne sçais comment cette méprise donna par la suite occasion au P. Oudin de travailler sur le *Culex* de Virgile.

V.

M. Huet s'est toujours plû à écrire sur des sujets qui avoient déja été traités. L'Ouvrage de Gerard-Jean Vossius sur l'origine de l'Idolâtrie lui a fourni la matière de sa Démonstration Évan-

(1) Ce dernier vers est pris de l'Art Poëtique de Despreaux.

gélique, dont il emprunta le titre d'Eusèbe. Le P. Jobert, grand Antiquaire, surtout dans la partie des Médailles, avoit abregé & mis en François la *Démonstration Evangélique*; mais M. Huet ne voulut point que ce Livre fût imprimé, de peur qu'on ne préférât l'abregé à l'original Latin.

VI.

Le P. Oudin, sur la fin de sa vie, étant devenu un peu sourd, disoit que lorsqu'il voyoit remuer les lèvres à un certain ignorant qui l'accabloit de visites, il étoit tenté de remercier Dieu de sa surdité.

VII.

M. Toinard disoit que le plus fâcheux des deux frères Valois (Henri & Hadrien) étoit, à son avis, celui que l'on voyoit le dernier : ils étoient l'un & l'autre bourus jusqu'à la brutalité.

VIII.

Le P. Martine, Jésuite, grand ami du P. Gourdan, a fait quelques petits Poëmes assés bons; mais toujours en

guerre avec lui-même, il n'étoit jamais content de ses vers, & ne cessoit de les corriger. M. Huet avoit jetté les yeux sur lui pour donner une édition de Lucain à l'usage de M. le Dauphin.

IX.

Il faut considérer la Langue Grecque dans la composition & dans la prononciation. Quelques Auteurs écrivent plus doucement, ou plus harmonieusement que d'autres. Par exemple, Cicéron écrit en Latin bien plus doucement que Tertulien. Il est vrai qu'il y a dans la Langue Grecque un grand nombre de dactyles, qui la rendent coulante, & qui y répandent des beautés & des graces. Horace n'a-t'il pas dit : *Graiis dedit ore rotundo Musa loqui* (2). Reste à sçavoir si cela tombe sur l'organe des Grecs, ou sur le fonds même de leur Langue. Quant à la prononciation, une même Langue, chez divers peuples, éprouve des changemens considérables à l'oreille : la Langue Allemande est dure dans la bouche d'un Suisse, & douce dans celle d'un Saxon. Ceux qui parlent avec une

(2) *De Arte Poëticâ.*

grande volubilité, adouciſſent à l'oreille toutes les Langues. Les Gaſcons prononcent le François avec beaucoup de douceur & d'agrément.

X.

Le P. Oudin eſtimoit peut-être trop le Poëme de la Pucelle par Chapelain : il croyoit que cet Ouvrage traduit en beaux vers Latins, ſeroit admirable. Il prétendoit auſſi avoir comparé ſuffiſamment les Poëſies de Chapelain avec celles de Deſpreaux, pour être en état de prouver que ce dernier avoit tiré beaucoup d'hémiſtiches, & même des vers entiers du Poëme de la Pucelle.

X I.

Étienne Algay de Martignac eſt un mauvais Traducteur ; il a rendu ces deux vers de la première Éclogue de Virgile :

Hîc inter denſas corylos modò namque gemellos
Spem gregis, ah! ſilice in nudâ connixa reliquit.

» Il n'y a pas long-tems qu'elle (une
» chèvre) a fait ici deux petits, qui
» étoient l'eſpérance de mon troupeau :

» mais, hélas! elle les a laiſſés parmi » des branches de coudrier ſur un ro- » cher *tout pelé.* «

XII.

Le P. Oudin, en me parlant d'une Tragédie dont le ſujet eſt bas & la verſification fort belle, diſoit que le Poëte avoit jetté quelques couleurs brillantes ſur un tas de bouë.

XIII.

Dom Martène Bénédictin a commis dans ſes Voyages littéraires des fautes groſſières, principalement touchant quelques Inſcriptions Grecques: s'il avoit conſulté ſur ces deux Ouvrages le P. de Montfaucon, il auroit été plus retenu dans ſes conjectures, dont pluſieurs portent à faux. Ce ſçavant Voyageur n'a pas été moins hardi au ſujet d'autres Inſcriptions Latines. Par exemple, en diſant qu'à Dole, ſur l'arc qui joint le Collège à la cour des claſſes, on voit une Peinture à freſque, qui repréſente deux Jéſuites, avec cette inſcription au bas: *Succeſſori divi Thomæ*, il prétend que c'eſt Suarès que ces mots indiquent. Il n'a pas pris garde ſans

doute, que les deux Jésuites ont des nimbes; conséquemment ce ne peut être que S. Ignace & S. François Xavier: en effet l'inscription désigne S. Ignace, qui prêcha en Espagne après Saint Thomas.

XIV.

On a fait une Epitaphe Latine de Barthèlemi Morisot, où l'on dit qu'il auroit dû vivre & mourir dans des sentimens plus sages que ceux qu'il avoit; *sed voluit Mori-sot.* On prétend que Saumaise l'engagea à écrire contre les Jésuites, en l'assûrant que c'étoit le moyen de se faire connoître dans la République des Lettres. Mais Morisot n'écrivit contre la Société, que pour se venger du P. Monet, dont il avoit été un peu maltraité dans ses classes. L'Anagramme de ce Jésuite, insérée dans l'*Alitophilus*, en est une preuve convaincante. Lorsque le P. Monet donna son Parallèle des Langues Latine & Françoise, il se servit d'une orthographe conforme à notre prononciation. Cela parut d'abord ridicule; cependant plus de la moitié de ce qu'il avoit proposé avec tant d'aversion de

la part du Public, a passé en usage.

X V.

Le P. Oudin ayant demandé à M. de la Monnoye, s'il avoit vû la Tragédie de Cyrus, par le P. de la Ruë, M. de la Monnoye lui répondit sur le champ par ce vers :

Non audita mihi, nec visa Tragœdia Cyrus.

X V I.

Joannis Meursii Poëmata. Lugd. Batav. 1602. Le sçavant Meursius a voulu sans doute apprendre à la postérité qu'il étoit mauvais Poëte : ce Recueil de vers le témoigne assés. Ce qu'il y a de moins supportable, ce sont les trois Livres d'Iambes Moraux, que l'on trouve au commencement. Chaque Livre contient une centurie de Sentences, qui à la vérité sont bonnes en elles-mêmes ; mais la bassesse du style & des pensées empêche qu'on ne goûte les maximes que l'Auteur se propose de développer. Meursius semble n'avoir eu nulle idée de la cadence propre au vers Iambique ; & il n'est pas le

ſeul Poëte, à qui l'on ſoit en droit de-reprocher ce défaut.

XVII.

De toutes les Satyres qui ont été faites contre Santeuil, il n'y en a point qui l'ait piqué plus vivement, que le *Linguarium* du P. Commire. Mais, lui diſoit le P. Oudin, ſi on y ſupprimoit le nom de Santeuil, qui fait le héros de la pièce, qu'en diriés-vous? *Je dirois alors*, répondit Santeuil, *que jamais il n'a paru dans ce genre une meilleure Satyre.* Cependant il écrivit à ce ſujet au P. Commire une Lettre, qui commence ainſi: *Vieux Loup*, &c. Lorſque Santeuil rendoit quelques viſites au Collège de Dijon, les Jéſuites ſortoient pour le regarder par curioſité, comme on va voir l'Ours: il s'imaginoit que c'étoit une députation de ces Pères, qui venoient rendre hommage à ſes talens poëtiques.

XVIII.

Le P. Oudin s'étant trouvé dans une Bibliothèque, où il apperçut de vieux Livres qu'il conſeilloit au Bibliothécaire de faire relier, celui-ci lui ré-

pondit qu'ils n'en valoient pas la peine. Eh! Monſieur, lui dit le P. Oudin, vous ne voyés pas la conſéquence du principe que vous poſés. C'eſt comme ſi on diſoit: voilà Monſieur le Bibliothécaire & le P. Oudin qui ſont vieux & malades, il faudroit leur donner des remèdes. Ho! point du tout, pourroit dire le Médecin, ce n'eſt pas la peine; ils ſont trop vieux, ils ne valent plus rien.

XIX.

Eliæ Schedii, de Diis Germanis, &c. Syngrammata quatuor; avec les notes de Jean Jarkius, une Préface de Jean-Albert Fabricius, & une Diſſertation ſur le culte du Soleil, &c. par George Keiſler. *Halæ*, 1728. *in*-8°. mauvais ouvrage. La Diſſertation de Keiſler, quoique courte (3), eſt encore trop longue. Schedius ne dit preſque rien qui ait rapport à ſon ſujet, & ce qu'il en dit ne vaut rien. Le reſte conſiſte en digreſſions vagues, & en obſervations triviales: l'érudition y eſt déplacée, & cependant Schedius ne l'épar-

(3) Elle commence pag. 761. & finit pag. 771.

gne pas; auſſi n'a-t'elle pas dû lui coûter beaucoup. L'Auteur n'étoit point en état de traiter cette matière: je ne ſçais même s'il auroit jamais pû faire un Livre ſupportable, tant il a l'eſprit peu juſte, & tant il a peu d'idée de la méthode.

XX.

Le grand Boſſuet, après avoir donné quelques avis à Santeuil, finit en lui diſant: » Votre vie eſt peu édifiante; » & ſi j'étois votre Supérieur, je vous » enverrois dans une petite Cure » dire votre Bréviaire. « *Et moi*, reprit Santeuil, *ſi j'étois Roi de France, je vous ferois ſortir de votre Germigny, & vous enverrois en l'Iſle de Patmos, faire une nouvelle Apocalypſe.*

XXI.

Un Gaſcon, homme de Lettres, étant venu rendre viſite au P. Oudin, parut curieux de voir quelques articles de la Bibliothèque des Ecrivains Jéſuites. Après avoir donné à l'Auteur les éloges qu'il méritoit; Permettés-moi, mon Père, lui dit-il, de vous faire part de quelques réflexions ſur cet Ouvrage.

Ouvrage. Il me semble qu'il vous a fallu lire bien des Livres ennuyeux, dont vous deviés parler. Il en est de cela, mon Père, comme de la soupe de Communauté qu'il faut manger, quelque mauvaise qu'elle soit. A l'égard des éloges dont vous assaisonnés certains articles, c'est un point délicat : je voudrois que la louange fût toujours indirecte, qu'elle vînt tirer le coup de pistolet, & qu'aussitôt elle disparût. Quant aux autorités, il y faut du choix : par exemple, vous cités l'Abbé des Fontaines & P***, en vérité ces gens-là ne sont bons qu'à être cités au Châtelet. Enfin la conversation étant tombée sur la matière numismatique, le Gascon dit qu'il avoit une médaille Punique si précieuse, qu'elle suffiroit pour la rançon d'un Roi.

XXII.

Le P. Sirmond, avant que d'aller à Rome, confia ses remarques sur Sidonius à Savaron, qui les fit imprimer sous son propre nom : ce sçavant Jésuite les ayant vûes à son retour, reconnut le larcin, & ne dit autre chose,

ſinon : *Et bien, les Muſes ſont ſœurs, tout eſt commun entr'elles.*

XXIII.

Suarès, ce grand Théologien Eſpagnol, dont nous avons vingt volumes *in-fol.* écrits avec tant d'ordre & de netteté, a ſçu fondre avec une adreſſe admirable dans ſes Ouvrages preſque toutes les différentes opinions ſur chaque matière qu'il traitoit : ſa méthode étoit d'ajoûter enſuite ſes propres idées aux diſcuſſions Théologiques, & d'établir avec ſolidité ſon ſentiment. Il avoit une mémoire prodigieuſe, & ſçavoit ſi bien par cœur tous ſes Ouvrages, que quand on lui en citoit un paſſage, dans le même inſtant il ſe trouvoit en état d'achever & de pourſuivre juſqu'à la fin du Chapitre, ou du Livre. Cependant, le croiroit-on ? à peine ce ſçavant homme put-il être admis dans la Société : il fut d'abord refuſé ; il fit de nouvelles inſtances, juſqu'à demander même à y entrer parmi les Frères. Enfin on le reçut, & l'on étoit encore ſur le point de le renvoyer, lorſqu'un vieux Jéſuite dit : *attendons, il me ſemble que ce jeune homme conçoit ai-*

sement, & pense quelquefois fort bien. On ne faisoit alors qu'entrevoir ses talens supérieurs, qui n'étoient point encore développés.

XXIV.

Souvent après s'être fatigué à rechercher la vérité, on se fait un phantôme; & delà les conjectures que l'on substituë à la place du vrai, pour ne point paroître avoir perdu tout-à-fait son tems. D'autres chimères viennent à l'appui de ce phantôme; on le poursuit comme Junon poursuivoit le phantôme d'Énée.

1°. Il faut que toute conjecture soit vraisemblable.

2°. Qu'elle soit la plus simple qu'il est possible.

3°. S'abstenir d'en tirer des conséquences.

4°. On doit en parler seulement en doutant.

5°. Il ne faut point se croire engagé d'honneur à la défendre, ni faire difficulté de l'abandonner.

6°. Si on croit la devoir soutenir, qu'on se garde bien pour cela de recourir à de nouvelles suppositions.

XXV.

Le P. Pierre Fromage, Jésuite, a porté le premier l'Imprimerie dans la Syrie. Il y a composé beaucoup d'Ouvrages en Arabe, & principalement une Traduction en cette Langue de la Vie de Marie à la Coque, qu'il a fait imprimer à Antura, ville de l'Anti-Liban. Ce même Père a traduit aussi en Arabe les Œuvres de Rodriguez, &c.

XXVI.

M. Huet, dans son Traité de la foiblesse de l'esprit humain, établit trois sortes de certitudes : la première est infaillible, & vient de Dieu même, par miracle. La seconde fort sûre, vient de la foi. La troisième assés sûre, qui vient des sens, & de la vérité des choses que nous pouvons connoître, laquelle est commune à tous les hommes.

XXVII.

Un jeune homme qui tranchoit de l'esprit fort, & dont le P. de Tournemine avoit entrepris la conversion, ayant rendu visite au P. Oudin, voulut, après lui avoir fait les complimens

de ce ſçavant Jéſuite, entrer en diſpute ſur la Religion, comme il avoit coutume de faire avec le P. de Tournemine. Mais le P. Oudin qui ſçavoit combien il eſt dangereux de permettre à un incrédule de faire des objections ſur cette matière, lui répondit : Monſieur, j'ai toujours évité la controverſe ſur les points importans de la Religion ; c'eſt pourquoi trouvés bon que nous n'en parlions pas. Du moins, mon Père, répliqua le petit maître, en pirouettant ſur un pied, je ſuis bien aiſe de vous apprendre que je ſuis Athée. Alors le P. Oudin, en gardant un profond ſilence, l'examinoit avec étonnement & dédain. Qu'ai-je de ſi ſingulier, mon Père, s'écria le jeune homme, & que regardés-vous donc avec tant de curioſité ? *Je regarde, Monſieur*, dit le P. Oudin, *la bête qu'on appelle Athée, & que je n'avois jamais vûe.*

XXVIII.

Pour ſe faire au ſtyle de l'Ecriture Sainte, il faut commencer par lire les Livres des Rois. Comme les matières en ſont hiſtoriques, on voit combien les Ecrivains ſacrés ſont figurés & em-

phatiques. On remarque les futurs & les prétérits confondus, parce qu'en effet les Hébreux n'ont qu'un même terme dans leurs verbes pour signifier ces deux tems. C'est le sens & la suite du discours qui déterminent. Sans manquer au respect dû à la Vulgate, on peut entendre au prétérit ce qu'elle exprime par le futur, & au futur ce qu'elle rend au prétérit. Je m'imagine aussi qu'il faut être Poëte, pour bien entendre l'Ecriture Sainte (*) ; on en saisit difficilement le sens, l'expression & les beautés, si on n'a l'imagination poëtique.

XXIX.

On méprise beaucoup aujourd'hui les anciens Philosophes, parce qu'on ne les connoît pas, & qu'il est plus aisé de les mépriser, que de se mettre en état de les connoître. On étudioit autrefois, à présent on s'amuse.

XXX.

La curiosité se répand sur le passé & l'avenir. Les esprits peu solides cher-

(*) Ce sentiment est peut-être une des opinions singulières du P. Oudin.

chent à percer l'avenir, qu'ils veulent connoître contre l'ordre de la nature. Les Sçavans se tournent vers le passé. Il n'y a guères que les esprits superficiels qui bornent leur curiosité au présent.

XXXI.

Le P. Tarillon étoit fort bon Poëte; ses vers sont Virgiliens. Un jour il avoit invité Santeuil pour venir entendre à une rentrée de classes un Poëme Latin sur la conversation, *de Arte confabulandi.* Lorsque le P. Tarillon en vint au portrait de Santeuil, celui-ci rouloit des yeux menaçans dans sa tête, & s'agitoit sans cesse sur sa chaise : à la fin ne pouvant plus retenir sa colère, il s'écria tout à coup : *Tarillon est un insolent* ; & se vengea le lendemain par des vers qu'il composa contre ce Père :

Turba Tarillorum, turba faceta jocis.

Il est vrai que ce portrait étoit trop bien frappé, pour ne pas exciter la fureur poëtique de Santeuil.

Vestra quoque, ò magni, vestra est hic culpa, Poëtæ,
Ignoscenda quidem, sciret si ignoscere vulgus,
Indoctum vulgus. Grandi ergò carmina gestu
Neve omni recitate loco; ne intendite vocem
Fortiùs; ardenti ne volvite lumina vultu.
Huc illuc. Rerum insueti, expertesque furoris
Castalii, stant attoniti. Interdumque reperti,
Divini quibus ille oris sacer impetus, & vox,
Impexumque supercilium, & Parnassia verba,
Proh! numen Phœbi sanctum, Aoniasque sorores,
Certa parùm sani capitis malè signa putantur.
Usque adeò quandoque nocet nimiùm esse Poëtis!

XXXII.

Il seroit à souhaiter que nous eussions une Bibliothèque des Écrivains Ecclésiastiques, plus exacte & plus judicieuse que n'est celle que Dupin a donnée (4); mais un Ouvrage tel que devroit être celui-ci, se fera désirer encore pendant long-tems. Pour le bien exécuter, il faudroit avoir lû plus d'une

(4) L'Histoire des Auteurs Sacrés, par D. Remi Ceillier, est beaucoup meilleure que la Bibliothèque de Dupin.

fois

ſois les Auteurs dont on doit rendre compte, en avoir fait des analyſes fidèles, avoir examiné leur goût, leurs idées, leur ſyſtéme Théologique & Philoſophique, leur ſtyle, le génie des ſiècles où ils ont vécu, le génie particulier des gens à qui ils ont eu à faire; enfin, il faudroit qu'en compoſant, par exemple, l'Article de S. Auguſtin, on eût les idées qu'avoit ce Saint Docteur, lorſqu'il écrivoit ſes ouvrages. Vingt perſonnes aſſociées ne ramaſſeroient pas en vingt ans les matériaux. Ajoûtés à cela le tems & le travail qui ſeroit néceſſaire pour mettre les choſes dans un ordre propre à les faire bien concevoir, & pour les expoſer avec netteté & préciſion, ſans quoi tout ne ſeroit qu'un vrai cahos. J'avouë que les Critiques & les nouveaux Editeurs ont défriché bien du terrein; mais enfin il faut les lire, & pour l'ordinaire ils ne ſont rien moins que précis: ſouvent ils ne ſont pas exacts; les différens intérêts les ont jettés dans pluſieurs travers. Quelques Critiques Proteſtans ont rejetté des Ouvrages, que les Catholiques admettent comme étant des Pères, dont ils portent le nom, &c.

XXXIII.

En fait de Poëtes, comme de tout autre genre de littérature, il en est comme du vin; *vetus melius est*. Les Anciens ont l'avantage de l'expression & des sentimens: les Modernes ont peut-être quelque chose de plus fleuri pour les pensées; mais après tout, la lecture des Anciens me paroît même plus utile pour faire penser, que celle des Modernes. Qui a Térence, Virgile, Horace, Racine, Boileau; & si l'on veut des Latinistes modernes, Sannazar, Vida qui est après Virgile le plus grand Poëte que je connoisse, Sidronius & de la Ruë, a tout ce qui est nécessaire, & au-delà. Les trois premiers sont à lire jusqu'à ce qu'on les sçache par cœur: tout le bon goût y est renfermé. J'excepte les Odes d'Horace, que je tiens fort au dessous des autres Ouvrages du même Auteur.

XXXIV.

Le P. Hardouin se couchoit à dix heures du soir, & se levoit à trois heures du matin. Il alloit rarement à la récréation; mais lorsqu'il s'y trouvoit,

on l'écoutoit avec une ſorte d'enchantement. Le P. Porée y ayant beaucoup loué la belle Latinité de Térence, le P. Hardouin ſoutint au contraire que les Ouvrages de cet Auteur étoient pleins de ſolécifmes, & cita de mémoire, ſans être préparé, une infinité de paſſages, ſur leſquels il défia le P. Porée de juſtifier Térence : il en eût fait autant des autres bons Auteurs Latins, qu'il poſſédoit parfaitement. Un de ſes amis lui demandoit un jour ce qu'il penſoit des Pſeaumes du P. Lalleman : ha ! Monſieur, s'écria-t'il, vous avés raiſon de les appeller ainſi ; car en vérité ce ne ſont pas ceux de David. Ceux qui s'appliquent, diſoit-il, aux infiniment petits, ſont ordinairement des gens qui perdent volontiers de vûe l'infiniment grand. La ſupercherie du Cardinal Noris, qui le trompa par une fauſſe médaille ; la lecture de l'Hiſtoire naturelle de Pline, & les diſputes où il s'engagea dans les ſçavantes aſſemblées qui ſe tenoient chez M. le Duc d'Aumont, où ſe trouvoient Vaillant, Toinard, &c. le conduiſirent inſenſiblement au Pyrrhoniſme littéraire & à ſes paradoxes. Son

ſyſtême ſur la plûpart des Auteurs des beaux ſiècles de Rome, a paru très-ſingulier, pour ne rien dire de plus. La réflexion de M. Deſpreaux (5) à ce ſujet eſt très-juſte : *les Ecrivains du moyen âge, qui ont compoſé*, ſelon le P. Hardouin, *de ſi beaux Ouvrages dans des ſiècles barbares, étoient bien ſots, ou bien humbles, de cacher ainſi leurs noms, & d'emprunter ceux des Anciens pour ſe déguiſer.* M. Huet ajoûtoit à ce propos, qu'il étoit ſurpris de ce que ce bon Père ayant travaillé pendant quarante ans à détruire ſa propre réputation, n'avoit pû cependant en venir à bout. Le P. Hardouin a laiſſé 23 ou 24 gros *in*-4°. manuſcrits, qu'il avoit faits pour prouver la ſuppoſition de la plûpart des Auteurs anciens : M. de Ballonſeaux en a eu une partie ; les Jéſuites du Collège de Paris, & la Bibliothèque du Roi en poſſèdent beaucoup d'autres. Sur la fin de ſes jours, il n'avoit plus guère dans ſa chambre qu'une douzaine de Livres imprimés, parmi leſquels étoient ſes deux éditions de Pline. On a re-

(5) Le Père Hardouin aſſûra, quelque tems avant ſa mort, au Père de Cluny, qu'il n'avoit jamais lû les Ouvrages de ce Poëte.

marqué par rapport à la ſeconde, que les *Loca notabiliora* ſont les notes les moins bonnes. Il faut avouer que ſes connoiſſances étoient très-bornées dans la Phyſique & dans les Mathématiques. Il jugeoit de la nature ſur le rapport de Pline, & ſe moquoit de ceux qui croyent que le Soleil eſt une maſſe immenſe de feu, & qu'il eſt à une grande diſtance de la terre. Le P. Mahoudeau, ſon élève & ſon partiſan, avoit une ſcience plus profonde ſur la Chronologie, que le P. Hardouin, qui s'étant trompé dans ſes calculs, rectifia par la ſuite ſes erreurs à l'aide des lumières & des obſervations du P. Mahoudeau. Ce ſçavant diſciple qui devint aveugle dans ſa vieilleſſe, avoit fait, à l'exemple de ſon maître, de prodigieux Recueils, ſurtout quatorze volumes *in*-4°. ſur la Chronologie traitée & expliquée géométriquement.



ARTICLE III.

Des gens de Lettres avec lesquels le Père Oudin a été en relation.

LE mérite des amis du P. Oudin, le rang illustre que la plûpart d'entr'eux ont tenu dans la République des Lettres, l'estime qu'ils ont marquée en diverses occasions pour les productions de son esprit & les qualités de son cœur, sont les titres honorables que j'emploie ici en sa faveur, & les seuls éloges que je veux consacrer à sa mémoire.

M. l'Abbé Nicaise, fameux singuliérement par ses correspondances dans toutes les parties du monde littéraire, dont tant d'Auteurs ont loué le sçavoir & la politesse, ayant vû les premiers essais poëtiques du P. Oudin, ne tarda guère à lier amitié avec lui. Comme le talent particulier de cet Abbé étoit de connoître parfaitement tout ce qui avoit rapport à la littérature, il s'imagina que par le moyen de cette nouvelle liaison, il tireroit d'utiles secours

de la plume de son ami, qui en lui ouvrant au besoin les trésors du Parnasse, rendroit son commerce plus riche & plus brillant. En effet le P. Oudin lui fournissoit des vers sur différens sujets qu'il lui proposoit ; mais le Poëte sçut se dédommager dans les conversations du Littérateur, qui l'instruisoit de mille choses, aussi propres à former le goût qu'à orner l'esprit : ainsi de part & d'autre les avantages furent en quelque sorte égaux.

Santeuil recherchoit ardemment la connoissance de ceux qui cultivoient alors avec succès la poësie Latine : il ne put voir long-tems le P. Oudin sans l'estimer & l'aimer ; & quoiqu'il souffrît toujours avec peine qu'on portât le flambeau de la critique sur ses Ouvrages, notre jeune Poëte, le croiroit-on ? devint le Censeur & le Juge de la Muse orgueilleuse de Santeuil. En voici une preuve, qui mérite d'être rapportée. Santeuil consultant un jour son nouvel Aristarque sur un Poëme qui contenoit l'éloge de la ville de Dijon, le P. Oudin lui conseilla d'en retrancher quelques vers. *Mais, mon Père*, lui dit-il, *n'êtes-vous pas frappé de ces*

heureuses épithètes? Et d'ailleurs ces vers que vous voulés supprimer, sont très-beaux: qu'en ferai-je donc? L'Auteur ayant publié quelques jours après un petit fragment de cette pièce, arrêtoit les passans, en disant à chacun: *Monsieur, avês-vous lû mon Livre?* & ce Livre ne consistoit qu'en une feuille volante. Santeuil n'attendoit pas qu'on louât ses vers; il en étoit toujours le premier admirateur. Il répétoit souvent dans son enthousiasme: *je ne suis qu'un atôme, je ne suis rien; mais si je sçavois avoir fait un mauvais vers, j'irois tout à l'heure me pendre en Grève.* Cependant lorsqu'il vit les Poësies du P. Vannière: *ha!* s'écria-t'il, *nous avons trouvé notre maître.* M. le Goux, qui étoit aussi un excellent Poëte Latin, lui ayant fait voir quelques vers de sa façon, Santeuil les trouva si beaux, qu'il arracha le papier des mains de l'Auteur, & de dépit les foula aux pieds, en disant: *non, il n'appartient qu'à Santeuil d'en faire de pareils.* Quelques-uns de ses rivaux ont prétendu néanmoins que l'invention de ses Poësies n'étoit point riche, que l'ordre y manquoit, que le fonds en étoit sec, le style quelquefois rampant, qu'il y

avoit beaucoup de gallicismes, & surtout une enflure insupportable. Il avoit toujours sur sa table les Poësies de Virgile, de Vida & du P. Cossart ; je ne puis m'imaginer qu'avec un beau génie, des talens supérieurs, & de semblables modèles, ce Poëte soit effectivement tombé dans les défauts que ses Critiques jaloux lui ont imputés. Il mourut à Dijon le 5 d'Août 1697, à deux heures du matin : ce qui est de singulier, c'est que M. de la Monnoye s'étant amusé pendant la même nuit à faire l'Epitaphe de Santeuil, qu'il se proposoit de lui montrer le lendemain, reçut la nouvelle de cette mort deux heures après.

Pierre du May, vanté dans le *Menagiana* (1), & selon M. de la Monnoye, l'un des meilleurs Poëtes Latins du dernier siècle, se joignit aux Muses Dijonnoises qui pleurerent sur le tombeau de Santeuil. Ce triste évènement ayant procuré à M. du May la connoissance du P. Oudin, ils entrerent tous les deux, pour ainsi dire, en société poëtique & littéraire : on se faisoit de petits défis en vers ; de part & d'au-

(1) *Tom. 2. pag. 102. édit. de Paris 1715.*

tre on se communiquoit les Ouvrages ; & l'*Oracle universel* de M. de la Monnoye fut aussi bientôt celui du P. Oudin. Les amateurs des beaux vers Latins désirent ardemment l'édition des Poësies de M. du May conservées dans sa famille, & dont M. Bernard de Sassenay, Président à Mortier au Parlement de Dijon, est aujourd'hui possesseur.

Le P. Oudin étoit déja en commerce avec M. de la Monnoye, qui lui avoit appris les finesses de la Poësie Latine. L'étude des Langues, & surtout celle du Grec, la critique & la littérature furent cultivées à frais communs. Tandis que l'un recherchait l'origine du patois Bourguignon dans les restes de la Langue Celtique, l'autre s'exerçoit dans la Poësie Bourguignone ; cependant, si nous en croyons M. du May, les vers que nous a laissés M. de la Monnoye dans ce patois, temoignent qu'il n'en avoit qu'une légère connoissance : ses petits Poëmes Latins au contraire ont une tournure & des graces admirables. Il faisoit des vers avec une facilité étonnante ; mais son talent étoit borné aux petites pièces : le P. Oudin

avoit plus d'élévation dans le génie, & paroiſſoit plus propre à traiter de grands ſujets. M. de la Monnoye l'a bien reconnu lui-même, en lui donnant le titre d'excellent Poëte Latin (2) :

Vatem ſcilicet æmulum Maroni.

Je ſçais que ce laborieux & fin Critique, qui s'occupoit quelquefois trop férieuſement à découvrir de ſçavantes bagatelles, dont Burman l'a repris aſſés aigrement, en l'appellant *indefeſſus & mirandus nugarum indagator*, n'oſa jamais fatiguer le P. Oudin par l'étalage d'une érudition ſuperficielle : il ſeroit à ſouhaiter que les converſations & les Lettres de ces deux Sçavans (3) nous euſſent été conſervées, au lieu de quelques frivoles obſervations qui forment une partie du *Monetiana*; car c'eſt ainſi qu'on doit appeller les additions au *Menagiana* par M. de la Monnoye.

Dom Guillaume Aubrey, Bénédictin

(2) Voy. le *Menagiana*, Tom. 2. pag. 391, édit. de Paris 1715.

(3) M. l'Abbé Joly prépare une édition des Poëſies, Lettres & Opuſcules de M. de la Monnoye.

de la Congrégation de S. Maur, originaire de Bretagne, ayant conçu pendant son séjour à Dijon le dessein d'écrire l'Histoire de Bourgogne, trouva d'abord un facile accès dans la Bibliothèque de M. le Président Bouhier : ce sçavant Religieux, infatigable dans ses recherches, se procura d'ailleurs de grandes ressources par la connoissance qu'il fit de M. l'Abbé Papillon & du P. Oudin. Tous les gens de Lettres compatriotes favoriserent le noble projet de D. Aubrey, & lui fournirent des matériaux immenses, qu'il a laissés à la maison de S. Bénigne de Dijon, & dont les Bénédictins ont fait usage dans leur grande Histoire de Bourgogne : on en trouve aussi quelques morceaux dans les Mémoires pour servir à l'Histoire de France & de Bourgogne, publiés à Paris en 1729. *in*-4°. (4)

Le P. Oudin intimément lié avec D. Aubrey, fut très-long-tems chargé de l'entrepôt du commerce Epistolaire entre le P. le Tellier & ce Bénédictin ; mais dans la suite cette relation ayant été découverte, le Prieur de S. Bénigne

(4) Recueillis par D. des Salles, Bénédictin, & mis au jour par Jean de la Barre.

à qui elle déplaisoit, fit reléguer D. Aubrey à l'Abbaye de S. Martin d'Autun. Si l'éloge du P. le Tellier, inséré dans les Mémoires de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres, ne nous apprend rien de quelques autres de ses correspondances, c'est que par certaines considérations, feu M. le Duc d'Orleans, alors Régent du Royaume, l'ordonna ainsi. M. Gros de Boze, après s'en être expliqué au P. Oudin le 29 Août 1741, terminoit sa Lettre par les termes suivans : » Je vous avouë que » l'éloge du P. le Tellier me paroît, » comme à vous, trop succinct ; four- » nissés-moi donc, s'il vous plaît, mon » Révérend Père, les moyens de sup- » pléer en quelque sorte, par un cata- » logue exact de ses Ouvrages, à ce que » les circonstances du tems n'ont pas » permis d'exposer dans un assés grand » jour. «

Parmi ceux qui s'adonnoient à l'étude des Belles-Lettres à Dijon, M. l'Abbé Papillon se distingua par une critique judicieuse & une grande connoissance des Livres. Le P. Oudin recevoit de fréquentes visites de ce curieux littérateur, qui par le nombre

infini des objets qu'il embrassoit, fut souvent obligé d'avoir recours aux lumières des Sçavans. Les talens du P. Oudin ne purent également être ignorés de M. le Président Bouhier, qui après avoir connu la bonté de son cœur & la douceur de son caractère, s'en fit un ami, auquel il a toujours donné des témoignages essentiels de son estime, principalement dans les Ouvrages qu'il lui a adressés : telles sont ses conjectures sur le *Pervigilium Veneris* (5), & sa Dissertation sur le grand Pontificat des Romains, où il loue la science profonde du P. Oudin dans les matières d'Antiquité.

En 1713, M. Huet, Evêque d'Avranches, le recevoit dans ses doctes assemblées, & lui accordoit même fréquemment des entretiens particuliers : dans la suite le Prélat voulut y suppléer par un commerce Epistolaire, où le P. Oudin retrouva les mêmes douceurs & les mêmes avantages. Les Lettres que lui écrivoit M. d'Hallencour, Evêque de Verdun, sont pleines de marque de tendresse & de reconnoiss-

(5) Imprim. dans les Nouvelles littéraires de du Sauzet, Tom. xi. pag. 366.

ſance. M. l'Abbé Joly, entre les mains de qui elles ſont aujourd'hui (6), m'a ſouvent aſſûré que les monumens de cette correſpondance contenoient le double éloge de l'eſprit & du cœur du P. Oudin.

M. Léaulté, Tréſorier de la Cathédrale de Dijon, qui poſſède ſi éminemment les Langues ſçavantes, & dont les connoiſſances embraſſent tout à la fois l'Hiſtoire ſacrée & profane, ſe faiſoit un plaiſir de ſoumettre ſes Ouvrages aux lumières & à la critique du P. Oudin. Quand verrons-nous les excellens Commentaires de cet Abbé ſur la Bible, ſes Obſervations ſur pluſieurs Poëtes Grecs, ſa Réfutation du monde enchanté de Béker, &c.

Qu'on ouvre les porte-feuilles du P. Oudin, on y verra la haute idée qu'avoit de ſon érudition l'un de ſes plus intimes amis, le ſçavant M. Boivin; avec combien de reſpect & de confiance le conſultoit M. le Baron de la Baſtie, ſoit pour l'Hiſtoire ancienne, ou dans les matières de critique & de littérature ! On y trouvera des preuves

(6) Le P. Oudin lui en fit préſent pluſieurs années avant ſa mort.

de l'eſtime & de l'amitié qu'avoit pour lui M. le Cardinal Paſſionei : les ſentimens de quelques autres Sçavans étrangers ne lui ſont pas moins honorables ; c'eſt ce que m'ont appris les Lettres qu'il recevoit de Pierre Burman & de M. d'Orville, ainſi que celles du célèbre Anglois Jean Daviès.

Mais de quel poids ne doivent pas être ici les éloges de ſon illuſtre ami, M. l'Abbé d'Olivet, ſi digne lui-même de tous ceux que les véritables Sçavans ne ceſſent de lui donner ? » Avant, » dit-il, que de mettre au jour ma Pré- » face (des Entretiens de Cicéron ſur » la nature des Dieux) (7) je la com- » muniquai au P. Hardouin, au P. de » Tournemine & au P. Oudin, leſ- » quels par l'empire que leur donnent » ſur moi, & la ſupériorité des lumiè- » res, & l'amitié dont ils m'honorent, » étoient maîtres de ſupprimer ou de » changer tout ce qu'ils auroient vou- » lu. « Qu'il me ſoit permis de copier les propres termes dont s'eſt ſervi M. l'Abbé d'Olivet, en recevant les obſervations que le P. Oudin lui envoya pour être inſérées dans la magnifique

(7) Publiés à Paris en 1721. *in*-12.

édition

édition des Œuvres de Cicéron. Je n'ai pas osé traduire ce passage, de peur de chercher envain dans notre Langue quelqu'heureuse tournure, qui pût en conserver toute la force. *Ornabunt hunc delectum ea, quæ olim dictaverat Petavius, vir ultra humanam sortem eruditus, cùm dicendi artem apud Remos profiteretur anno* 1609. *Vindicatas ab indignâ oblivione chartas ad me transmisit Franciscus Odinus ejusdem sodalitii*. Homo verè Petavianus, *antiquis imbutus perindè studiis ac moribus, quem juvenis ut Magistrum colui, grandior habui devinctum arctissimâ necessitudine, & habebo semper.*

L'intime liaison dans laquelle a toujours vécu M. l'Abbé Sallier avec le P. Oudin, m'autorise encore à faire connoître les sentimens distingués qu'avoient mutuellement l'un pour l'autre ces deux Sçavans. On sçait que M. l'Abbé Sallier est aussi du nombre de ces hommes illustres, dont le nom seul fait l'éloge.

Le P. Oudin, trois semaines avant sa mort, me chargea de faire remettre quelques-uns de ses Ouvrages dans la riche Bibliothèque de M. Falconet, de l'Académie des Belles-Lettres. Je

me souviens qu'après avoir loué la douceur & l'affabilité de cet ancien ami, il finit son éloge, en me disant : *en quel genre de science & de littérature ce sçavant Académicien n'a-t'il pas acquis de vastes connoissances* (8) ?

L'estimable Auteur de la Description du Parnasse François, qui a si bien caractérisé nos meilleurs Poëtes & nos plus célèbres Artistes, accorda au P. Oudin, comme une sorte de tribut dû aux talens & au mérite de l'homme de Lettres poli & aimable, ces sentimens vifs, cette bienveillance & cet accueil favorable, que M. Titon du Tillet n'a jamais refusé à la science & à l'esprit.

Le R. P. Desmolets, grand Théologien, excellent Philologue, & de tous les gens de Lettres le plus officieux, n'interrompit son commerce d'amitié & de littérature avec le P. Oudin, que lorsque les infirmités ne lui permirent plus de pouvoir en goûter les douceurs.

Quoique je fasse mention dans le cours de cet Ouvrage de quelques au-

(8) *Voy.* le portrait qu'on fait de M. Falconet dans le Discours Préliminaire sur l'Encyclopédie, *pag.* 188. du Tom. 1. des Mêlanges de Littér. d'Hist. & de Philos. Berlin 1753. *in*-12.

tres amis du P. Oudin, je ne puis me dispenser de parler particulierement de M. l'Abbé Goujet & de M. l'Abbé Bonardi, qui lui ont toujours été sincérement attachés. M. l'Abbé Goujet est connu dans la République des Lettres, non-seulement comme Membre de plusieurs Académies du Royaume, mais encore par un grand nombre d'Ouvrages, qui ont toujours mérité l'approbation des Sçavans. Nous attendons avec impatience *le Grand Dictionnaire des Ecrivains Anonymes & Pseudonymes François* en tout genre de littérature, par M. l'Abbé Bonardi (9), qui après avoir composé une Bibliothèque des Auteurs de Provence, s'occupe depuis long-tems à faire d'immenses collections pour celle des Ecrivains de la Faculté de Théologie de Paris, Séculiers ou Réguliers, Anciens & Modernes, François & Etrangers, avec des jugemens sur leurs Ouvrages.

Mettons au nombre des gens de Lettres qui ont eu part à l'amitié du P. Oudin, M. Baudot, Auteur d'un petit Ouvrage fort rare sur Bibracte & sur quel-

(9) Cet Ouvrage formera au moins 2 ou 3 *in*-4°. d'impression.

ques anciens monumens trouvés à Dijon : M. d'Huissier d'Argencour, qui après s'être livré à l'étude de la Géographie & de l'Histoire de Bourgogne, s'adonna plus sérieusement encore à la Botanique ; il nous a laissé une description fort circonstanciée des plantes qui naissent dans cette Province, que je me propose de donner un jour au Public : M. du Tillot, curieux Philologue, à qui nous devons des Mémoires pour servir à l'Histoire de la Fête des Foux : M. l'Abbé le Blanc, qui a toujours cultivé avec beaucoup d'ardeur les Lettres & les Arts ; si sa Tragédie d'*Aben-Saïd* fait honneur à notre Théâtre, ses Lettres sur les Anglois & les François lui donnent aussi à juste titre une place parmi nos meilleurs Voyageurs Philosophes : M. l'Abbé Joly, à qui nous devons l'édition de la Bibliothèque des Ecrivains de Bourgogne, les éloges de quelques Auteurs François, de sçavantes Remarques sur le Dictionnaire de Bayle, un Recueil de quelques Poësies de M. de la Monnoye, les Mémoires littéraires de Bruys, & plusieurs autres Ouvrages, où il a sçu répandre les lumières de la Critique sur un grand fonds d'é-

rudition : M. Cocquard, connu par ſes talens pour la Poëſie, & par différentes pièces d'Hiſtoire & de Littérature.

Je paſſe ſous ſilence un grand nombre de ſçavans Jéſuites, tels que les PP. Hardouin, Daubenton, Vannière, Lempereur, Daniel, Jouvenci, Sanadon, de Tournemine, de Colonia, Folard, Baltus, la Guille, Souciet, Tarillon, Berruyer, Routhe, Brumoy, Porée, la Sante, Panel, Berthier, Patrouillet, Hennin, Courtois, &c. qui ont été en relation avec le P. Oudin, & qui le conſidéroient autant par rapport à l'étenduë de ſes connoiſſances & à ſa haute piété, qu'ils l'aimoient pour ſa candeur, ſa politeſſe & l'excellence de ſon caractère.

Je devrois peut-être ici, en parlant de ſes élèves, exprimer les ſentimens de leur vive reconnoiſſance ; mais ce détail me jetteroit dans une longue diſcuſſion : je me bornerai donc à quelques-uns qui ont fait trop d'honneur à leur maître, pour les oublier. Claude Michel (10), dont les Poëſies Grecques, Latines & Françoiſes ont mérité

(10) Voy. la Biblioth. des Auteurs de Bourg. & le *Menagiana*.

les suffrages de M. de la Monnoye, en a laissé entre les mains du P. Oudin un assés grand nombre ; on en prépare aujourd'hui à Paris une edition complette, où l'on fera sans doute entrer son beau Poëme intitulé : *Acanthis*. M. Bazin, qui sçavoit si bien le Grec & le Latin, les Langues Orientales & les Etrangères, excelloit encore dans la Critique : M. des Forêts s'est toujours appliqué à la parfaite intelligence des Commentaires de César, pour parvenir à celle de l'Histoire de Bresse & de Bourgogne ; il est dépositaire de plusieurs petits Poëmes Latins du P. Oudin, qui en avoit commencé un pour l'éducation du fils aîné de M. des Forêts, où le Poëte renfermoit tout ce qui a rapport au corps, à l'esprit & au cœur. Enfin M. Melot, de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, & Garde des Manuscrits de la Bibliothèque du Roi, homme d'une rare modestie, aussi distingué dans la République des Lettres, qu'aimable dans la Société, ayant appris que je voulois travailler à la Vie du P. Oudin, m'écrivoit ainsi le 6 Mai 1752.
» Quant à moi, je me contente d'ho-

» norer la mémoire de ce respectable » Sçavant dans le secret de mon cœur, » par mes sentimens, par le tendre » souvenir des bontés qu'il a euës pour » moi dans tous les tems, & par une » conduite qui réponde en quelque » sorte aux soins qu'il a bien voulu » prendre pour diriger mes premières » études, & m'élever dans les princi- » pes de la Religion & de l'honnête » homme. «

Au reste, il est peut-être encore quelques gens de Lettres amis du P. Oudin, qui ont échapé à ma connoissance, dont les relations auroient pû fournir d'autres traits honorables à sa mémoire; mais je n'ai pas crû devoir pousser plus loin mes recherches. L'abondance nuit quelquefois plus à un éloge, qu'elle ne sert à l'enrichir : c'est pourquoi je me garderai bien de compiler toutes les louanges que divers Journalistes ont données au P. Oudin, & à ses Ouvrages ; je remarquerai seulement que l'Autéur des Observations sur les écrits modernes, qui a presque toujours refusé des éloges à ceux-mêmes qui en étoient le plus dignes, en a comblé le P. Oudin chaque fois qu'il

a eu occasion de parler de ce sçavant Jésuite.

ARTICLE IV.

Conférences Académiques.

MON dessein n'est pas de vanter ici les avantages & les agrémens des Sociétés littéraires. Ce n'est, comme dit Tertullien (1), que parmi les sauvages & les barbares, qu'il ne s'est trouvé ni Portiques ni Académies. Dans la Grèce & à Rome, il se formoit des assemblées de Sçavans ; aujourd'hui toutes les nations policées cultivent les Sciences & les Belles-Lettres : il se fait à la Chine & dans l'Empire Ottoman des Conférences Académiques. Je ne parle point de ces sçavantes Sociétés établies sous la protection des Souverains ; je me borne au mérite de ces Assemblées particulières, où l'on voit des gens de Lettres plus réunis encore par les douceurs de l'amitié, que par la conformité des talens. Si les lumières

(1) *Lib. de Anim.*

de

de l'esprit y donnent droit, on n'y recherche pas moins les qualités du cœur: comme elles n'imposent point de devoirs, c'est par le goût & par l'émulation qu'elles se soutiennent. Tous les différens genres de littérature en font l'objet; cette variété y répand des charmes, & multiplie les connoissances. Telle fut à Paris cette illustre assemblée connuë sous le nom du *Cabinet*, qui commença chez M. le Président de Thou un an avant la mort de ce célèbre Historien, dont les conférences continuerent successivement sous Messieurs Dupuy, & furent transférées à la Bibliothèque du Roi (2).

M. Moreau, Avocat Général à la Chambre des Comptes de Bourgogne (3), se plaignoit autrefois que dans une ville aussi considérable que Dijon (4), où il se trouvoit tant de personnes d'es-

(2) On peut voir dans le Traité des Sirènes, par M. l'Abbé Nicaise, l'Histoire de cette Société littéraire.

(3) Voy. Bibl. des Aut. de Bourg.

(4) Qui, selon M. de Voltaire, a produit tant d'hommes de Lettres, & où le mérite de l'esprit semble être un des caractères des citoyens. Voy. le Discours prononcé à sa réception à l'Académie Françoise, *pag.* 4.

prit & de Sçavans, on n'eût point encore formé d'Académie. Il me semble, dit-il (5), que dans cette Capitale qui est honorée de deux Compagnies souveraines, un établissement de cette nature ne contribueroit pas peu à la rendre encore plus illustre & plus célèbre, & à soutenir avec plus d'éclat le rang qu'elle tient dans ce Royaume. Pourquoi n'ai-je pas l'agrément de voir dans ma patrie ce qu'il y a de gens plus distingués par leur naissance, leur mérite & leur sçavoir, lier entr'eux des Sociétés, qui sont le plus doux plaisir de ceux qui les composent, comme elles sont l'ornement des villes où elles sont établies? Il y a trois choses absolument nécessaires à un Sçavant: l'étude, la réflexion, & la société des gens de Lettres. Ce n'est point assés de s'entretenir avec les morts par la première, & avec nous-mémes par la seconde; il faut encore par la conversation s'entretenir avec ceux qui vivent. M. Moreau prouve ensuite l'utilité de l'étude des Belles-

(5) Voy. son Discours sur l'établissement d'une Académie des Belles-Lettres dans la ville de Dijon. (Dijon) Claude Michard. 1693. *in*-4°. de 22 *pp*.

Lettres & des Conférences Académiques. » Combien ceux qui embrassent
» la profession des armes, ne peuvent-
» ils pas employer d'heures & de jours
» à une étude qui n'a rien que d'agréa-
» ble & d'utile ? Quelles instructions
» plus nécessaires dans cette profession,
» que celles que l'on tire de l'Histoire,
» qui fait une des principales parties des
» Belles-Lettres, & qui est appellée l'é-
» tude des Rois, par le moyen de la-
» quelle on découvre ce que la morale
» a de plus beau, & ce que la politi-
» que a de plus fin ? Quant à ceux qui
» sont revétus des emplois de la jus-
» tice, qui doute que l'étude des Bel-
» les-Lettres ne soit de leur partage, &
» qu'elle ne les regarde même plus par-
» ticulièrement que les autres ? Par quel
» plus agréable moyen peuvent-ils se
» délasser de ce grand attachement qu'ils
» ont à leur devoir, & de cette applica-
» tion assiduë qu'ils donnent aux affai-
» res, que par le commerce charmant
» des Lettres, & par les conférences
» dont elles sont la matière ? N'avons-
» nous pas vû, & ne voyons-nous pas
» encore tous les jours les personnes les
» plus éminentes en dignité, les plus

„ attachées au service de l'Etat & du
„ Public, faire le plus bel ornement
„ de l'Académie dans la Capitale du
„ Royaume ? Na-t'on pas vû de nos
„ jours l'illustre Chef du premier de
„ tous les Parlemens (6), assembler
„ dans sa maison les plus habiles, pour
„ y traiter de tout ce que les sciences
„ & les Lettres ont de plus curieux &
„ de plus agréable ; & ménager, malgré
„ le nombre & le poids des affaires qu'il
„ soutenoit, le tems d'assister à ces con-
„ férences ? Pour ceux qui fréquentent
„ le Barreau, ils sont d'une profession
„ d'autant plus glorieuse que l'étenduë
„ n'en est point limitée, & qu'il semble
„ être de leur devoir de ne rien igno-
„ rer. « C'est à peu près ainsi que s'exprime M. de Voltaire dans le Discours de sa réception à l'Académie Françoise, en parlant de son prédécesseur, qui

(6) M. de Lamoignon. On sçait que feu M. le Chancelier, aussi profond Jurisconsulte, que sçavant Littérateur, se faisoit un plaisir de présider, & de se trouver exactement, autant que ses importantes occupations le lui permettoient, aux assemblées du Journal des Sçavans, qui se tenoient tous les quinze jours en son Hôtel.

faisoit ressouvenir la France, dit-il, de ces tems où les plus austères Magistrats, consommés comme lui dans l'étude des Loix, se délassoient des fatigues de leur état dans les travaux de la littérature. Que ceux qui méprisent ces travaux aimables; que ceux qui mettent je ne sçais quelle misérable grandeur à se renfermer dans le cercle étroit de leurs emplois, sont à plaindre! Ignorent-ils que Cicéron, après avoir rempli la première place du monde, plaidoit encore les causes des Citoyens, écrivoit sur la nature des Dieux, conféroit avec des Philosophes; qu'il alloit au Théâtre; qu'il daignoit cultiver l'amitié d'Ésopus & de Roscius, & laissoit aux petits esprits leur constante gravité, qui n'est que le masque de la médiocrité?

On nous apprend l'origine & les progrès des Académies, on nous donne les éloges de chaque Membre qui les composent, on nous fait connoître leurs Ouvrages: pourquoi a-t'on négligé jusqu'à présent l'Histoire de ces petits cantons de la République des Lettres, de ces Sociétés particulières, qui ont souvent cultivé avec tant d'ardeur & de suc-

cès les Sciences, les Arts & la Littérature?

M. l'Abbé Joly nous a conservé dans l'éloge qu'il a publié de M. l'Abbé Papillon (7), la mémoire d'une assemblée Académique, qui s'établit à Dijon vers 1693. Les noms des Sçavans associés qui la composoient, seront à jamais marqués avec honneur dans les fastes de la République des Lettres. MM. du May, Lantin, le Gouz, de la Monnoye, Baudot, Taisand, Quarré d'Aligny, Moreau, &c. ont illustré leur patrie par des monumens éternels d'esprit & d'érudition. Quelque jeune que fût alors M. l'Abbé Papillon, il y tint son rang avec honneur. Je me souviens d'une anecdote qu'il avoit apprise de M. Taisand, qui s'étoit trouvé quelquefois aux conférences de M. de Lamoignon, où il avoit vû Varillas. Un jour qu'on y admiroit le portrait de Louis XIV. peint par Mignard, M. de Lamoignon ayant demandé à Varillas qu'est-ce qu'il en pensoit, & s'il le trouvoit ressemblant au Roi, Varillas qui écrivoit pour lors l'Histoire de France, ré-

(7) En 1738. Dijon, *in-8°.* & réimprimé à la tête de la Biblioth. des Aut. de Bourgogne.

pondit froidement : *Certes, Messieurs, je ne l'ai jamais vû.*

Le P. Oudin se rappelloit toujours avec plaisir les doctes conférences du cabinet de M. Huet, où il eût plus d'une fois l'avantage d'être admis. Ce sçavant Prélat s'étoit fait une si douce habitude du travail, qu'on l'a vû quelquefois y passer dix-huit heures par jour : il prétendoit que les plaisirs du cabinet entretenoient sa santé ; mais la sobriété & le régime y ont encore plus contribué. Lorsqu'il se retira à la maison Professe des Jésuites de Paris pour se livrer tout entier à l'étude, il se fit un nouveau genre de vie : tous les jours levé à trois heures du matin, la prière, quelques lectures pieuses, la Messe, le dîner ; depuis le midi, un second sommeil d'environ trois heures, tout le reste du tems jusqu'à dix heures du soir employé à lire ou à écrire, excepté le Dimanche, le Mardi, & le Jeudi, qui étoient ses jours d'assemblées. Elles se tenoient depuis les cinq heures du soir jusqu'à huit : le Père Daniel y venoit fréquemment ; le Père Jobert, que M. Huet aimoit beaucoup, y étoit encore plus exact. Après la lecture des

Gazettes & des nouvelles Littéraires, le Prélat prenoit la parole, & traitoit quelque sujet de science ou d'érudition, qu'il coupoit volontiers par des écarts & des digressions agréables; mais auquel il revenoit toujours par cette tournure ordinaire : *Je disois donc*, &c. Quelque liberté qu'il donnât aux Sçavans de parler ou de lire à leur tour, il souffroit avec impatience qu'on l'interrompît, & surtout que l'on contredît & qu'on objectât. La séance finissoit par le bouillon rouge de M. de Lorme, qu'on lui apportoit à huit heures.

En 1728, M. le Président Bouhier, qui depuis long-tems étoit tourmenté de fréquentes attaques de goutte, voyant que ses incommodités redoubloient, & ne lui permettoient plus d'exercer les fonctions de sa Charge avec la même assiduité, se détermina à la résigner. Depuis quelques années il recevoit dans son cabinet un certain nombre d'amis choisis, avec lesquels il tenoit un jour de chaque semaine des conférences littéraires. Ce sçavant Magistrat, moins occupé des affaires du Palais, ranima par son propre exemple le zèle des Membres de sa petite Académie : M. le Ba-

ron de la Baſtie, M. Bazin, Conſeiller au Parlement de Dijon, M. des Forêt, le R. P. Hennin, Jéſuite, M. Leauté, aujourd'hui Tréſorier de la Cathédrale, & le P. Oudin, compoſoient cette aſſemblée, dont les Belles-Lettres étoient le principal objet. Souvent des Sçavans étrangers y ont aſſiſté; MM. Olben, Dorville, de Mazaugue, &c. On commençoit par les Nouvelles littéraires, on y jugeoit du mérite des Livres nouveaux que recevoit de toutes parts M. le Préſident Bouhier: enfin les Diſſertations, les remarques Critiques, & différentes pièces concernant les Sciences & l'érudition, rempliſſoient le tems de ces conférences, qui étoit ordinairement de trois heures. Le P. Oudin fut prépoſé pour examiner & critiquer les Ouvrages qui s'y liſoient; la douceur de ſon caractère & l'étenduë de ſes lumières lui avoient juſtement mérité cette confiance. Chacun s'y diſtingua ſuivant le genre de ſes connoiſſances; M. le Préſident Bouhier y prima preſque dans tous les genres. Les Sçavans ont reçu avec reconnoiſſance les productions de cette Société. M. de la Baſtie y ayant lû un Mémoire ſur

l'*Ascia*, le P. Oudin en prit occasion de travailler sur le même sujet ; & c'est à cette espèce de rivalité que nous devons la Dissertation sur la formule *sub Ascia* des tombeaux Celtiques. Un Sçavant de cette Compagnie, peu satisfait de la Traduction en vers François d'Anacréon & de Sapho par Gacon, avoit eu le dessein d'en donner une nouvelle, persuadé qu'on pouvoit mettre à juste titre sur le Livre de ce rimailleur, comme l'appelle Richelet (8), cette inscription : *Impertinence plénière*. Qu'on examine attentivement l'Ouvrage de Gacon, on verra qu'il se vante par tout de la manière du monde la plus ennuyeuse ; qu'il déchire Euphrosine (9) sans aucune raison ; qu'il ne rend presque jamais bien le sens de son Auteur, & qu'il débite ses fantaisies pour les aménités d'Anacréon ; qu'en affectant d'éviter certaines expressions du Poëte Grec, il en ôte les principales beautés ;

(8) Voy. son Diction. au mot *Houssiner*.

(9) Madame Dacier, Longepierre, de la Fosse & Regnier Des-Marais, qui ont aussi traduit Anacréon, ou quelques pièces de ce Poëte, n'y sont pas moins maltraités sous des noms déguisés.

que quoiqu'il y ait quelque facilité dans les vers de Gacon, ils sont souvent très-languissans ; qu'il défigure étrangement la belle Ode de Sapho à Athis ; qu'il fait entrer dans son Livre mille choses qui ne sont point du sujet ; enfin qu'il attribuë à Anacréon des Odes qui ne sont point de ce Poëte : telle est la critique sur laquelle ce Sçavant fondoit la nécessité d'une nouvelle Traduction de ces Odes.

Le nombre des associés de la petite Académie ayant diminué par l'absence & la mort de quelques sujets, M. le Président Bouhier y en admit de nouveaux : les places furent remplies en 1738, par M. l'Abbé Joly, M. Cocquard & moi. C'est de ces conversations si utiles pour nous & si agréables à M. Bouhier lui-même, que j'aurois pû former des *Buheriana* & des *Oudiniana* : c'est là surtout où je pris le goût des Belles-Lettres, où j'eus l'avantage de consulter souvent des Maîtres éclairés. C'est aussi de ce cabinet que sont sortis plusieurs Ouvrages qui ont déja vû le jour, ou qui doivent être bientôt publiés. Quelques morceaux de la Bibliothèque des Auteurs de Bourgogne y furent corri-

gés : le P. Oudin y soumettoit souvent divers articles de celle des Ecrivains de sa Compagnie. Les éloges de quelques Auteurs François y furent travaillés à frais communs (10) : une partie du quarante-troisième volume des Mémoires du P. Niceron, dont je m'étois proposé de donner une suite, y fut composée sur les Observations de cette Société. M. Cocquard y lut aussi plusieurs Dissertations qu'il compte publier incessamment ; enfin ces assemblées ne furent terminées que dix jours avant la mort de M. le Président Bouhier (11), qui malgré le déplorable état où l'avoit réduit la maladie, nous reçut encore la dernière fois avec cette gaieté, cette affabilité & cette affection dont il accueilloit singulièrement les Sçavans (12).

(10) Publiés par M. l'Abbé Joly, à Dijon ; Phil. Marteret, 1742. *in*-8°. L'Editeur y en a inséré sept de sa façon : j'en ai fourni deux : une partie des Articles des PP. Hardouin & Daniel est tirée de la Biblioth. des Ecrivains de la Société de Jes. par le P. Oudin : celui de Michel de Montagne est de M. le Président Bouhier.

(11) Arrivée le 7 Mars 1746.

(12) M. l'Abbé d'Olivet fait mention de cette

Ce commerce agréable fut long-tems interrompu, & nous ne cessions d'en regretter l'utilité & les douceurs, lorsque M. le Président de Ruffey, dont l'esprit, le goût & les talens sont connus, ouvrit le 19 Avril 1752, sa Bibliothèque à plusieurs gens de Lettres, parmi lesquels se retrouverent ceux qui avoient composé les assemblées Académiques de M. le Président Bouhier, convaincu qu'en suivant l'exemple de ce sçavant & respectable Magistrat, il augmenteroit en eux l'amour des Sciences & des Lettres, & qu'il travailleroit en même tems à l'honneur de sa patrie. Le succès répondit à ses espérances : en effet cette Société a produit un grand nombre d'Ouvrages sur différens sujets d'Histoire, de Physique & de Littérature, jusqu'au 10 du mois d'Août, qu'elle borna ses travaux Littéraires de cette année (13).

petite Académie, *pag.* 17. d'une Lett. adressée à M. le Présid. Bouhier, impr. à Paris en 1739. *in-12.* Voy. le *Commentar. de vitâ & scriptis Joan. Buherii*, à la tête des Dissertations sur Hérodote, *pag.* 22, 23 & 43.

(13) La Société Physique & Littéraire de Dijon, qui s'assemble tous les Mercredis, a recommencé ses séances le 19 Décembre 1752.

ARTICLE V.

Poësies du Père Oudin.

ON dit que le Père Vannière, en commençant ses études, faisoit des vers avec tant de peine, qu'un jour il pria le Père Joubert son Régent de l'en dispenser : par bonheur il n'obtint pas ce qu'il demandoit ; un travail assidu & constant en fit insensiblement l'un de nos plus grands Poëtes Latins. Les premiers essais du Père Oudin ne lui coûterent pas moins ; mais s'étant avisé d'apprendre par cœur les XII. Livres de l'Énéide, il sentit tout à coup son imagination s'échauffer, & ses talens se développerent : il m'a même avoué que depuis, les idées & les tournures poëtiques se présentoient souvent à son esprit malgré lui, & que la facilité de versifier l'avoit forcé en quelque sorte à devenir Poëte. On a prétendu que dans les premières années qu'il professa les Humanités, sa Poësie étoit plus agréable & plus coulante ; peut-être que dans la suite ayant voulu donner

plus de précision & de force à ses vers, ils en parurent moins naturels : d'ailleurs des lectures de toutes les sortes peuvent bien avoir altéré insensiblement cette fleur d'élocution toujours claire & élégante. Peu de personnes livrées à ce goût d'érudition variée, ont pû sauver leur style de l'inégalité & de la bigarrure. Cependant comme les trésors de la Langue Latine lui furent ouverts, & que les ornemens des meilleurs Poëtes de la belle Antiquité ne lui étoient point inconnus, si quelques Lecteurs de nos jours, peut-être assés étrangers dans le pays Latin, ont osé lui reprocher quelque obscurité dans sa versification, ne seroit-ce pas plutôt en eux défaut de connoissance, qu'en lui manque de clarté ? Car qu'il me soit permis de le dire, peu de gens aujourd'hui sçavent assés parfaitement la Langue des Romains, pour en sentir toutes les beautés & les finesses, surtout dans la Poësie héroïque, telles que sont l'Épopée & l'Ode. Quoi qu'il en soit, que l'on compare ses *Songes*, Poëme plein de feu & de génie, dont la versification est naturelle, harmonieuse, & pour ainsi dire, toute Virgilien-

ne ; qu'on les compare, dis-je, avec ses Sylves, & principalement avec sa pièce sur la Statuë équestre érigée à la Place Royale de Dijon : j'avouë qu'on y appercevra quelque différence de goût & de tournure poëtique.

Outre son Poëme sur le feu, (*Ignis*) & quelques autres petites pièces déja imprimées séparément, ou dans des Recueils, le Père Oudin a laissé beaucoup d'Odes, d'Hymnes, d'Épîtres, de Paraphrases, &c. dignes de voir le jour, & qui pourroient former un juste volume. Je ne dois pas oublier ici deux Traductions en vers assés importantes ; l'une de l'Iliade, & l'autre de la Batrachomyomachie d'Homère : Ouvrages destinés à servir de modèles à ses écoliers, où l'on retrouve toute la majesté & les graces du Poëte Grec. Le premier Livre de l'Iliade, traduit en vers Latins (1), paroît travaillé avec la scrupuleuse attention, qu'exige précisément M. le Président Bouhier dans ces sortes de pièces ; ce sçavant Magistrat dès sa plus tendre jeunesse avoit essayé lui-même de traduire en notre

(1) On n'en a recouvré que les 230 premiers vers.

Langue

Langue les plus beaux morceaux des anciens Poëtes Grecs & Latins, & de les rendre en nombre égal de vers, sans leur faire rien perdre ni de leur grace, ni de leur clarté. Ce qui l'engageoit principalement à s'y exercer, c'est qu'il a toujours crû que les vers ne peuvent être agréablement rendus que par d'autres vers, & que les meilleures traductions en prose comportent rarement les charmes dont la Poësie est susceptible. » Qu'on farde la prose de tels or» nemens qu'on voudra ; elle ne nous » donnera jamais qu'une image froide » & imparfaite du feu poëtique. « Ce n'est donc que dans l'heureux contour du vers qu'un Traducteur peut faire passer toute l'énergie & la fougue du Poëte qu'il imite. » Il faut avouer ce» pendant que l'entreprise est hardie; » & que ce n'est pas une petite affaire » que de trouver dans sa Langue des » tours & des expressions équivalentes » aux originaux, & de mettre son es» prit au dégré de chaleur du Poëte » même. « Cette difficulté s'est fait sentir à la plûpart de nos Poëtes traducteurs ; & c'est ce qui a rendu si fades & si ennuyeuses ces longues Paraphrases,

poëtiques, qu'on nous donne pour des traductions en vers. M. le Président Bouhier a tâché de prouver son sentiment par des exemples : quoique le Public ait favorablement reçu le IVe. Livre de l'Énéide, qu'il a traduit en vers François, il s'est contenté de lire à des amis sa Traduction du commencement de l'Iliade (1), où pour s'être trop scrupuleusement assujetti au sens, aux mots & au nombre des vers, il s'apperçut lui-même qu'il avoit quelquefois exprimé moins heureusement les beautés poëtiques de son original ; Mr de la Motte ayant d'abord voulu s'astraindre à cette méthode, en traduisant en vers le même Ouvrage, sentit bientôt l'impossibilité de réussir, s'il ne prenoit la liberté d'y faire quelques changemens légers. Cependant comme il étoit frappé des grandes beautés répanduës dans l'Iliade d'Homère, il ne put se résoudre à les perdre : il conçut le dessein de les rapprocher, & de les soutenir par d'autres ; il embrassa toute la matière, il la disposa avec réflexions : enfin il exécuta les VIII. derniers Livres

(1) Le premier Livre en 614 vers.

de son Iliade sur le nouveau plan qu'il s'étoit fait (3).

Le Père Oudin plus hardi & moins effrayé des obstacles, essaya de rendre fidèlement en vers Latins ce chef-d'œuvre de la Poësie Grecque. On peut juger du succès de son entreprise par ce morceau :

Iliacas dic, Musa, acies, iramque ferocis
Æacidæ, sævos Danais funesta labores,
Et luctus quæ mille tulit, multasque sub Orcum
Ingentes heroum animas demisit acerbo
Ante diem letho, crudeli & sorte peremtas
Dardaniâ prædam canibus projecit arenâ
Alitibusque : severa Jovis sic fata ferebant ;
Præcipiti postquam incessit discordia motu,
Et Regem magno Atriden distraxit Achille.
Quis Deus hinc illis injecit mente furorem ?
Mutuaque infestis jactantes jurgia verbis
Impulit hostili pariter contendere rixâ ?
Magnanimi Jovis, & Latonæ filius. Atram
Ille luem diro per Achaïca castra tumultu
Sparserat, & fato populos sternebat iniquo.

Le P. Oudin voulut donner plus de liberté à son génie en traduisant la Ba-

(3) Voy. ses Réflexions sur la Critique.

trachomyomachie qu'il avoit partagée en IV. Chants (4). Ce ne fut qu'une imitation, où ses propres idées trouverent place : il sentit alors combien la difficulté de copier servilement un Poëte étouffe le feu de l'imagination, écarte les agrémens, & met un Traducteur à la gène. C'est par ces petits essais poëtiques, proposés pour exemples à ses élèves, que le P. Oudin leur fraya les routes du Parnasse. Un illustre Prélat (5), qui a eu l'avantage d'écouter ses leçons, devint alors pour ainsi dire son rival. Il tenta de faire l'éloge de la Paix (6), & l'exécuta d'une manière digne du maître & du disciple : il prit de Virgile la justesse des

(4) Il n'en est resté dans ses porte-feuilles que le premier Chant, les trois autres ayant été perdus du vivant de l'Auteur, comme il l'a marqué de sa propre main.

(5) Bonaventure Bauyn, aujourd'hui Evêque d'Uzès. Voy. la Bibl. des Aut. de Bourg. les Mém. de Trévoux 1714. pag. 1850, & le Mercure de Sept. 1736. pag. 2133.

(6) *Pax, Carmen. Auctore Bonaventurâ Bauyn, Rhetorices Auditore, in Colleg. Divio-Godranio Soc. Jes. Divione, Anton. de Fay*, 1714. *in*-8°. de 27 *pag*. y compris l'Epît. Dédicat. à M. le Maréchal Duc de Villars.

pensées, la belle harmonie & la correction du vers. Que de force & d'agrément dans cette Peinture !

Pag. 15. *Præcipiti Condæus equo sublimis in hostes*
Fulminat, & longo fidens Turennius usu.
Sævi terror adhuc, tu Luxemburge, Britanni,
Proruis infensas acies. Quot prælia miscet
Vindocinus, victo tot collocat hoste Trophæa,
Egregioque novum capiti decus aggerat; illis
Proximus, haud famâ ille minor, bellique secundus
Laudibus, hostilis fati mora Gallicus Hector
Cernitur, & multo rutilat spectandus honore.
Cui mixtas hederis intexit laurus olivas,
Æternum famæ monimentum. Hos inter, aperto
Qualis ubi cœlo radiat sol altus, & astra
Luce minora premit, Lodoix sic arduus extat.
Observant omnes unum, vincique fatentur

Heroës : tanto laus est à Principe vinci.

. . . .

Pag. 20. *Seu fugiunt pugnantve, instat vi Gallus, & igneo*
Densa viam secat ense per agmina, quo suus illum,
Fulmineique rapit Ducis impetus. Acrior olim
Flamma per arentes stipulis non currit acervos,
Præcipiti glomerata Noto, mollemque sonanti
Peste semel populat segetem. Non æthere fulmen
Tam rapidum ruit, & sonitum praeunte ruinâ,
Nunc nemora & celso proceras vertice pinus,
Nunc validas fractis devolvit turribus urbes :
Horret humus vasto procul externata fragore ;
Horrificant trepidi mortalia corda pavores.
Talis erat Villarsiades, tam dira ferebat
Fata per hostiles celeri certamine terras.

Non illum scopulis impostæ horrentibus arces,
Aut centum ingentes super ara tonantia muros,
Flumina non plenis retinent undantia ripis :
Victor ubique levi simul omnia proterit ictu.

On conserve encore plusieurs Tragédies & Comédies Latines, que le P. Oudin composa pour les exercices de Collège. Si le Poëte n'y a pas toujours exactement observé les règles du Théâtre, du moins cette négligence est-elle rachetée par l'esprit & le sentiment.

ARTICLE VI.

Denys Petau & Claude Saumaise.

LE P. Oudin avoit eu dessein d'écrire en Latin la Vie de Denys Petau. L'Article qu'il en a donné dans les Mémoires du P. Niceron, est rempli d'une si belle érudition & d'un si grand nombre d'anecdotes curieuses, que cet essai nous fait regretter justement un Ouvra-

ge, où l'Auteur se proposoit d'insérer une partie de l'Histoire littéraire, & le caractère des plus sçavans hommes du XVII. siècle. Ses recherches l'avoient conduit naturellement à la connoissance du génie & du mérite de Saumaise, qui a été le plus vif, mais non pas le plus redoutable des adversaires du P. Petau. M. l'Abbé Papillon, que le projet de sa Bibliothèque des Auteurs de Bourgogne mettoit dans un mouvement perpétuel, ayant appris du Père Oudin une infinité de particularités sur la vie de Saumaise, s'imagina que ce sçavant Jésuite y travailloit lui-même, & l'assûra ainsi positivement au Père le Long, qui sur cette simple conjecture, annonça dans sa Bibliothèque Historique de la France l'édition des Vies du P. Petau & de Saumaise (1), en les attribuant au P. Oudin.

Il est vrai qu'il n'avoit jamais perdu

(1) Voy. les nº. 6105. & 17319. Ces deux Vies Latines n'ont jamais été composées ni imprimées, quoique le P. le Long en indique les éditions à Dijon, chez J. Ressayre, *in*-12. celle du P. Petau en 1716, & celle de Saumaise en 1717. Voy. l'Art. XXX. du Catalog. des Ouvrages imprimés du P. Oudin.

de vûe l'Antagoniste du P. Petau ; il auroit même travaillé à une Table générale des matières principales, & de celles que renferment par digression les Ouvrages de Saumaise, s'il n'eût mieux aimé déférer aux conseils de M. le Président Bouhier, qui pensoit qu'une pareille compilation n'étoit digne que de la plume de quelqu'infatigable Allemand. Il faut avouer cependant que cet *Index* auroit ouvert aux Critiques des sources abondantes, & leur auroit fait retrouver par un arrangement commode, des trésors qui sont confondus dans une mer vaste & profonde.

Le P. Oudin avoit bien compris l'avantage de cette récolte ; car quoiqu'il ne reconnût guère en Saumaise qu'un Grammairien très-éclairé, il étoit étonné de sa mémoire, qui lui offroit toujours une multitude de traits peu connus à la plûpart des Littérateurs. J'ai recueilli dans différentes conversations du P. Oudin mille anecdotes, qui auroient pû me servir à former le caractère de Saumaise, dont j'ai long-tems été moi-même tenté de donner une vie très-étenduë, avec des notes historiques & critiques.

Quelque rang distingué qu'il occupât dans la République des Lettres, il n'avoit étudié à fond, selon le P. Oudin, ni la Théologie, ni la Jurisprudence, ni l'Histoire naturelle, ni les Mathématiques : d'ailleurs ce n'est certainement pas dans l'Art oratoire, ni par le génie poëtique qu'il a brillé ; & toutefois il écrivoit dans tous les genres d'une manière hardie ; mais c'est un Auteur que l'on doit admirer, disoit le P. Oudin, lors même que la raison empêche de penser comme lui. On ne peut mieux comparer la plûpart de ses productions, sur quelque sujet qu'il ait traité, qu'à de grands répertoires, où tout est assés confusément ramassé ; presque toujours sans principes, sans ordre, & même sans goût, si l'on s'en rapporte à un Auteur moderne, qui en élevant à sa fantaisie un *Temple du goût*, en a fermé l'entrée à Saumaise. Il faut convenir néanmoins que les défauts qui déparent les écrits de ce Sçavant, furent ceux de presque tous les Critiques de son tems. L'érudition qui ne comportoit alors qu'une grande abondance de faits, de citations & de critiques grammaticales, sembloit exclure les

brillantes saillies de l'esprit, les traits fins & délicats, les choses de sentiment & de goût : aussi aucuns de ces agrémens ne se trouvent-ils dans le petit Livre de Saumaise *De Mannâ & Saccharo*, Ouvrage ennuyeux, & très-capable de guérir d'une maladie qu'avoit le bon-homme Sarrau, la *Salmasio-Latrie.* Lorsque celui-ci publia les Lettres de Grotius *Ad Gallos*, il s'avisa de dire dans sa Préface, que ce grand homme excelloit dans le genre polémique & dans la critique, & qu'aucun Auteur vivant n'avoit encore répandu dans ces sortes d'Ouvrages plus de force, plus de justesse & plus d'esprit : c'en fut assés pour échauffer la bile de Saumaise, & pour rompre avec Sarrau. Il poussa le ressentiment encore plus loin ; car après la mort de Grotius, il saisit l'occasion d'écrire avec aigreur & de se déchaîner contre un illustre rival, qu'il n'avoit osé attaquer ouvertement pendant sa vie. La veuve de Grotius s'en plaignit aussitôt avec amertume, & cria vengeance contre un ingrat. En effet on voit par les Lettres de ce sçavant Hollandois, que Saumaise l'avoit souvent consulté sur les citations Arabes dont il

chargeoit ses Livres, & qu'il le prioit d'examiner si elles étoient écrites correctement, & si les caractères en étoient bien formés (*) : preuve convaincante, selon le P. Oudin, que l'Arabe lui étoit peu familier, & qu'il n'employoit ces passages que pour faire parade d'érudition. Il est vrai pourtant que pendant son séjour à Dijon, Saumaise cultiva cette Langue dans un tems de convalescence (2), & qu'on trouve plusieurs Ouvrages qu'il a enrichis ou brodés de notes Arabes (3). Mais qui oseroit assûrer que ces lambeaux épars, ou ces petites observations marginales fussent un bon témoignage de la parfaite intelligence qu'il avoit de cette Langue ? M. l'Abbé Papillon, dont Saumaise étoit le héros, prétendoit aussi que le Cophte n'étoit point étran-

(*) Voy. la Vie de Grotius par M. de Burigny, *Tom. 2. pag. 297.*

(2) Voy. ses Lettr. pag. 35.

(3) Voy. la longue Préface qu'il mit en 1640, à la tête du *Tableau de Cébès*, traduit en Arabe par Jean Elichmann : (1640. *Lugdun. Batav.*) son Traité *de Homonymis Hyles-Jatrica* ; & surtout dans la Bibliothèque du Roi, un Dioscoride *in-8°.* avec des remarques Arabes de la main de Saumaise.

ger à ce Sçavant ; & que Peiresk lui avoit fait venir de l'Orient quelques Manuscrits en cette Langue, dont une partie est restée à Dijon chez M. Lantin, & l'autre se trouve dans la Bibliothèque du Roi parmi les Manuscrits de M. de la Marre (4).

Au reste personne ne doute que Saumaise, pendant ses guerres littéraires avec le P. Petau, n'eût qu'une très-légère teinture de l'Hébreu. Cependant l'étude des Langues lui ouvrit le sanctuaire des Sciences ; c'est par cette voie qu'il acquit tant de connoissances générales, & par conséquent la facilité d'écrire sur toutes sortes de sujets. Heinsius qui lui déféroit le premier rang parmi les Grammairiens, ne le jugeoit supérieur que dans l'art Etymologique : *In Lexicis regna.* On a reconnu, à la vérité, que ses amples collections ne contenoient guères que des discussions de mots, qu'il s'est plû trop souvent à mettre en œuvre. Si l'on en veut croire un parent de Saumaise, la rapidité avec laquelle il travailloit, & le nombre prodigieux de volumes qu'il

(4) Principalement un beau Manuscrit de Liturgies.

a mis au jour, n'ont rien de fort surprenant, puisque tant de productions n'étoient que des copies de ses trésors Philologiques, ou des fruits souvent assés mal digérés d'une mémoire heureuse, qu'il prenoit au mot indifféremment sur tout ce qu'elle lui offroit : on s'apperçoit aussi que les Livres qu'il a composés dans les douleurs de sa goute, sont plus décharnés, soit qu'alors sa mémoire le servît moins abondamment, soit qu'il se trouvât hors d'état de recourir à ses extraits. Combien de Philologues, dont la fertilité nous étonne, se rendent le travail aisé par l'usage de leurs immenses *Excerpta*, où ils puisent au besoin les recherches qu'ils étalent dans leurs Ouvrages plutôt par ostentation, qu'avec choix & discernement, & qu'ils placent si indiscrettement, qu'elles y prennent un air tout-à-fait étranger.

Je ne puis comprendre comment Saumaise, qui avoit embrassé tant d'objets dans la littérature, & qui *cherchoit noise* à tous les Sçavans, ne s'est jamais étudié à se faire un beau style ; ni pourquoi il négligeoit de relire & de corriger ce qu'il avoit une fois écrit. Milton

en lui reprochant ces deux défauts, l'a fait souvent rougir des barbarismes dont fourmillent ses Ouvrages : on prétend même que Saumaise fut si sensible à cette critique, qu'il en mourut de regret peu de tems après. Si on l'a repris sur sa mauvaise Latinité, principalement dans la conversation, il y étoit du moins admirable par la profusion & la variété des faits historiques dont il l'ornoit ; mais il lui falloit un sujet rare & intéressant à traiter, sinon il gardoit volontiers un profond silence. J'ai oui dire que quelque riche & brillante que fût sa mémoire, il craignoit de se trouver avec Blondel, à qui tout étoit présent, jusqu'aux passages entiers des Auteurs.

Autant Saumaise paroissoit doux & aimable dans le commerce de l'amitié, autant il étoit aigre & pétulant avec ses Critiques : on feroit un Dictionnaire complet des injures dont il a parsemé ses Ouvrages, & accablé ses adversaires. D'ailleurs l'air de vanité qu'il prenoit en écrivant, l'avoit rendu si insupportable, qu'il souleva contre lui tous les Sçavans, qui souffroient avec impatience que ce Critique usurpât ty-

ranniquement l'empire des Lettres. Ses conjectures qu'il donnoit hardiment pour des démonstrations, trouverent presque toujours des contradicteurs ; & je ne vois pas qu'on ait eu plus de respect pour ses sentimens, qu'il proposoit d'un ton de législateur, & dans lesquels il persistoit avec opiniâtreté, jusques sur les points les moins importans : c'est en vain qu'il a cherché à justifier son génie à cet égard, en attribuant ces reproches à la malice de ses ennemis (5).

Je finis ce portrait de Saumaise par quelques fragmens de Lettres manuscrites de Sçavans, dont le P. Oudin m'a fait part. Alexandre Morus peignoit ainsi son caractère (6) : » L'humeur » particulière de M. Saumaise alloit » toute à la gloire : c'étoit sa passion » prédominante. Jamais homme ne fut » plus sensible, ni aux moindres louan- » ges, ni aux moindres injures. On » pouvoit aisément gagner son esprit, » en le louant & en déprimant ses ému-

(5) Voy. la Préface de son *Commentarius de Hellenisticâ.*

(6) Lett. d'Alexand. Morus à Philibert de la Marre, Paris 12 Mars 1665.

» lateurs. Si quelqu'un lui avoit donné » quelque foible louange, ou quelque » titre inférieur à son mérite, comme » *Doctissimus*, & surtout *Clarissimus*, » qu'il n'aimoit point qu'on lui donnât, il s'emportoit, & faisoit éclater » son ressentiment sur le Livre avec autant d'excès, que si on lui eût dit » une injure directe & formelle : il ne » pouvoit non plus souffrir la contradiction en matière de Lettres. S'il » avoit corrigé un passage, il falloit » bien se garder de douter de la vérité » de sa correction, quelque raison qu'on » en pût avoir. Il ne louoit guère que » pour faire dépit à ses ennemis. . . . . . » Il ne manquoit jamais de faire tout » ce que Scaliger avoit fait par grandeur. «

Spanheim, en écrivant à l'Abbé Nicaise (7), reconnoissoit Saumaise pour le plus grand Critique de son tems. » Je » l'ai toujours regardé, dit-il, comme le » héros de notre siècle en érudition; non » comme celui qui a le mieux écrit, mais » qui sçavoit le plus. A l'âge où j'étois de » quinze à seize ans, il voulut me con-

(7) Voy. l'*Otium Hanoveranum*, Lettr. de Spanheim à l'Abbé Nicaise, 1697.

» fier l'édition des Epigrammes Grec-
» ques anecdotes qu'il avoit tirées d'un
» Manuscrit de la Bibliothèque d'Hei-
» delberg, & qu'il avoit déja promis de
» publier, mais qu'il ne croyoit plus de
» saison dans sa vieillesse. Un démêlé
» qui survint par sa faute entre feu mon
» père & lui, me priva de l'honneur que
» j'en aurois tiré à cet âge-là, & des se-
» cours qu'il m'y auroit donnés. «

De tous les Ouvrages de Saumaise, le P. Oudin paroissoit ne faire cas que de son Histoire Auguste, & du *Funus Hellenisticum*; mais celui qu'il estimoit le moins, étoit le Traité des années climactériques, dont Isaac la Peyrère avoit en quelque sorte fourni le dessein à Saumaise. Voici comment il s'en explique dans une Lettre à M. de la Marre (8) : » Je puis dire que je donnai
» l'ouverture & le sujet du Livre qu'il
» fit des *Années Climactériques*, sur une
» conversation qu'il eut avec M. de la
» Thuilerie pour lors Ambassadeur en
» Hollande, dans laquelle j'étois. Com-
» me on parloit de la maladie du Prince
» d'Orange, dont il mourut ensuite
» dans son année climactérique de 63

(8) Paris. . . . . Juin 1660.

» ans, M. Saumaise dit de si belles cho-
» ses sur ce sujet, que je le priai quelques
» jours après de la part de M. l'Am-
» bassadeur, de me donner par écrit ce
» qu'il avoit dit; ce qu'il fit avec beau-
» coup de bonté. Mais il grossit de-
» puis son Livre d'une infinité d'autres
» belles curiosités qu'il ne nous avoit
» pas dites. Il me fit l'honneur de m'en-
» voyer en France une copie de son
» Ouvrage; & il me souvient que je
» le remerciai au nom de mes *Préada-*
» *mites*, que je composois en ce tems-
» là, de ce qu'il avoit écrit en leur fa-
» veur dans la Préface de ses *Climacté-*
» *riques*: il répondit à cette galanterie
» avec plaisir & en badinant. Il me fai-
» soit espérer un Traité curieux, au-
» quel il me mandoit qu'il travailloit:
» *De origine & progressu Astrologiæ, deque*
» *variis ejus Auctoribus & sectis.* « La Pey-
rère avoit conservé un fragment d'une
Lettre de Saumaise (9), qui mérite de
trouver place ici (10). » M. Bourde-
» lot, qui est Abbé de Massay, m'en-
» voyoit des Lettres que M. de Sau-

(9) Dattée de Leyde 1 Mars 1649.

(10) Lettr. de la Peyrère à Philibert de la Marre.

» maiſe lui écrivoit, & je lui en en-
» voyois auſſi. M. l'Abbé m'en adreſſa
» une de S. Germain durant la guerre
» de Paris, dans laquelle M. Saumaiſe
» lui parle de la mort du Roi d'Angle-
» terre, qui arriva en ce tems-là « ; ces
» termes ſont remarquables : *Je ſerois bien aiſe auſſi d'apprendre de quelle façon votre Cour aura reçu & pris la Tragédie qui a été jouée ſur le Théâtre d'Angleterre. C'eſt une grande leçon pour les Rois, quoiqu'elle ſoit donnée par de méchans maîtres. Depuis l'origine des ſiècles, je ne crois pas qu'un Acte auſſi horrible & auſſi déteſtable ait jamais été fait. Ceux qui l'ont commis, doivent paſſer pour des monſtres d'hommes ; mais puiſque l'Europe commence à les produire*, væ Regibus, *dans les Royaumes deſquels tels prodiges ſe rencontrent.*

Paſſons à la ſingularité d'eſprit de Saumaïſe, dont l'Auteur des Préadamites fournit une preuve par écrit à M. de la Marre : » Ayant vû au ſortir de la
» preſſe les premières feuilles imprimées du Phaleg de M. Bochard, j'en
» donnai avis à M. Saumaiſe, & lui dis
» le deſſein du Livre, qui étoit de faire
» voir par quelles raiſons & par quelles
» étymologies toutes les nations du

» monde étoient dérivées des trois en-
» fans de Noé : sur quoi je lui obser-
» vai, que qui prouveroit à Bochard
» que le Déluge de Noé n'avoit pas
» été universel, lui rendroit un fort
» mauvais office. M. Saumaise me ré-
» pondit qu'il avoit démonstration pour
» cela, & dequoi prouver, comme
» deux & deux font quatre, que le
» Déluge de Noé n'avoit été qu'un Dé-
» luge particulier ; mais par malheur
» je ne l'ai pû voir depuis, pour le
» prier de me dire ses raisons, dont je
» me serois servi dans le Traité que j'ai
» fait de la même question dans mes
» Préadamites, & pour faire valoir ces
» raisons, je n'aurois pas omis un aussi
» grand nom que le sien. Mais, Mon-
» sieur, ce que je vous écris n'est que
» de vous à moi ; & pour vous faire con-
» noître le caractère de celui dont vous
» voulés écrire la vie, qui étoit un hom-
» me tout-à-fait extraordinaire, quoi-
» qu'en apparence il s'accommodât aux
» sentimens communs, & que ce qu'il
» sembloit être opiniâtre Calviniste,
» étoit plus par coutume, & pour avoir
» dequoi choquer le P. Petau, que par
» la croyance qu'il eût en une réfor-

„ mation, qu'il ne penſoit pas bien
„ faite. «

La Peyrère eſt entré plus intimément encore dans le ſecret de la Religion de Saumaiſe. Rapportons ici ſes propres termes (11) : „ Je vous dirai
„ ce que je ſçais de bien particulier de
„ lui, qui eſt qu'encore qu'il fit profeſ-
„ ſion extérieure de la ſecte de Calvin,
„ il croyoit néanmoins, & ſçavoit que
„ ſa réformation n'étoit pas bien faite,&
„ que Calvin avoit retranché beaucoup
„ de choſes par ignorance, qu'il auroit
„ laiſſées, s'il en avoit ſçu la véritable
„ inſtitution & le véritable uſage; ce
„ qu'il m'avoua, ſur ce qu'ayant lû ſon
„ Traité *De Tranſſubſtantiatione*, je lui
„ dis qu'il faiſoit le procès à nos réfor-
„ mateurs, (car j'étois en ce tems-là
„ de la même ſecte) en ce qu'il avoi
„ mis dans ce Traité, & de propos dé-
„ libéré, trente ſortes de prières & de
„ bénédictions que l'Egliſe primitive
„ faiſoit en conſacrant le pain de l'Eu-
„ chariſtie, & que Calvin par une li-
„ cence bien hardie avoit toutes re-
„ tranchées de l'inſtitution de ſa Cène,

(11) Lettr. Manuſcr. à Philibert de la Marre, du 2 Juillet 1660.

» prenant le pain & le rompant sans le
» bénir, contre l'institution même de
» notre Seigneur; qui prit le pain, qui
» le bénit ensuite, qui le rompit & dit:
» *Hoc est enim Corpus meum*, &c. Or tou-
» tes ces prières que l'Eglise primitive
» faisoit avant la fraction du pain, &
» que M. Saumaise avoit affecté de met-
» tre dans son Livre., n'étoient que
» pour faire voir l'ignorance & la mé-
» prise de Calvin. «

Si Saumaise a passé une partie de sa vie à verser des flots de bile sur les meilleurs Ouvrages, & à s'escrimer contre les Auteurs les plus célèbres; (car il est si acre, disoit Patin (12), qu'il n'est jamais bien, s'il ne mord quelqu'un) le P. Petau armoit aussi volontiers, & n'étoit pas fâché de faire la guerre à des rivaux dignes de lui. On ne lit plus, & je ne sçais comment on a jamais pû s'amuser à lire les satyres violentes qui ont fait perdre tant de tems à ces deux terribles adversaires: ce sont des monumens publics de la petitesse des grands hommes. Le mérite du P. Petau ne se bornoit pas à l'é-

(12) Voy. les nouv. Lettr. de Guy Patin, Tom. I. Lettr. XXXI.

rudition, qui n'a de prix que par l'usage qu'on en fait : si elle n'est dirigée par le jugement, par l'esprit & la délicatesse, elle paroît pédantesque & ridicule ; les graces lui sont nécessaires, parce qu'elle est fatiguante par elle-même. Les écrits du Père Petau sont pleins d'agrémens, lorsqu'il n'y a point répandu de fiel : on y sent l'homme d'esprit, l'homme de goût ; critique juste, science profonde, littérature choisie, & surtout le talent de bien écrire. En prose, c'est le style de Cicéron : en vers, c'est la tournure & la marche de ceux de Virgile. Son action de graces à Sainte Geneviève, sous le titre de *Soteria*, est, au jugement des connoisseurs, un chef-d'œuvre en son genre : ce n'est, dit le P. Oudin, que dans Virgile qu'on peut trouver des vers aussi Virgiliens. Ceux qui ont vû le Manuscrit d'une réponse qu'il fit au discours de Pierre Hardivilliers, Recteur de l'Université de Paris, contre le Parlement & les Jésuites, ont trouvé dans l'écrit du P. Petau la force & le pathétique mêlés aux fleurs de la belle éloquence. Cette espèce de Verrine qu'il composa dans des tems trop ora-

geux

geux pour qu'on osât la publier alors, eſt un chef-d'œuvre dans ſon genre.

Il avoit étudié l'Antiquité, mais par ordre ſyſtématique, & de la manière dont les grands maîtres font leurs lectures. Aucuns des bons Auteurs parmi les Anciens ne lui étoient inconnus : ayant eu l'avantage de les lire dans leurs Langues originales, ce fut par délicateſſe de goût qu'il les préféra aux Modernes.

La nature l'avoit doué d'une mémoire prodigieuſe : l'art vint encore à l'appui du talent ; & n'attribuons qu'à ſes précieux Recueils cette heureuſe facilité dans la compoſition de ſes Ouvrages, où l'on admire toujours la juſteſſe, la méthode & le ſtyle.

Dans les éditions qu'il a données de quelques anciens Auteurs, outre la pureté du texte rétablie, il y joignit de ſçavantes notes & des remarques judicieuſes ; c'eſt ce qu'il avoit eu deſſein de faire en 1611, ſur Ammien Marcellin : le projet ſe renouvella en 1615 ; mais d'autres vûes & d'autres ſoins en arrêterent l'exécution.

Le P. Petau excella ſurtout à percer l'obſcurité des tems les plus reculés. Il

établit des principes de Chronologie ; qui lui feront toujours honneur, parce qu'ils fixent les époques par un art moins difficile & d'une façon beaucoup plus sûre, qu'on ne l'avoit fait avant lui (13). Ses contemporains racontoient que quand il se proposa d'écrire sur la Chronologie, il prit un maître pour lui enseigner l'Astronomie ; mais qu'après quelques leçons, le maître se retira, s'imaginant que c'étoit par plaisanterie que ce sçavant disciple l'avoit demandé.

Son principal & son plus bel Ouvrage, ce sont sans contredit ses Dogmes Théologiques, que les Protestans ont eux-mêmes si fort estimés, qu'ils les firent réimprimer en Hollande. Mais le Père Oudin n'a jamais été content de la manière dont on s'en est acquitté dans le pays étranger ; & je sçais qu'à

(13) Les Libraires de Hollande avoient dessein de mettre en IV. volumes *in-fol.* son Ouvrage *de Doctrinâ temporum*, en y ajoutant des notes de Blondel, des Dissertations de M. Bauldry, & de quelques autres Sçavans ; l'*Uranologium*, les Lettres du Père Petau qui avoient rapport à cette matière, & d'autres pièces semblables. Voy. le Journ. de Trévoux, Avril 1702. *pag.* 179.

son dernier voyage de Paris, le P. Merlin (14) vouloit entreprendre avec lui une édition complette des Dogmes Théologiques : 1°. En changeant l'ordre & la disposition de ce grand Ouvrage. 2°. En y joignant plusieurs Traités qui n'ont pas encore paru, comme celui des Sacremens, & quelques additions, dont le Manuscrit se trouve à la suite d'un exemplaire des Dogmes Théologiques dans la Bibliothèque du Collège de Louis le Grand. On voit une esquisse de ce projet dans les Mémoires du P. Niceron (15) : le P. Merlin y auroit aussi fondu par forme de supplément un Traité qu'il avoit autrefois composé sur la Grace.

Il me reste à parler des relations qu'entretenoit le P. Petau avec les Sçavans. Si l'on considère le grand nombre d'Ouvrages qui sont sortis de sa plume, on ne sçait comment il a trou-

(14) Charles Merlin, Jésuite, né à Amiens le 8 Septembre 1678, mort à Paris le 22 Novembre 1747. Il a réfuté Bayle par plusieurs Dissertations répanduës dans les Journaux de Trévoux, & séparément dans une Apologie de S. Augustin imprimée à Paris en 1732. *in*-4°.

(15) Tom. XXXVII. Art. de Den. Petau.

vé du tems de reste pour répondre aux Lettres, surtout n'ayant jamais eu, selon le P. Oudin (16), ni Sécretaire, ni Lecteur. J'ai appris néanmoins qu'il avoit tiré pendant plusieurs années de grands secours de la main d'un copiste externe. Mais quel dommage, que le riche fonds de son commerce Epistolaire ait été brûlé, sous le prétexte assés frivole en cette occasion, que les Lettres des morts étoient des titres sacrés, dont on devoit ensévelir le secret dans l'abîme du silence & de l'oubli !

ARTICLE VII.

De la Formule Sub Asciâ.

LES plus petits Ouvrages des grands maîtres portent toujours un caractère distinctif. On reconnoît la plume du P. Oudin à l'érudition immense dont il embellit les sujets qu'il traite. Si les autorités qu'il emploie, ordinairement placées en notes sous le texte, décellent une lecture infinie, le choix qu'il en fait marque un discernement exquis.

(16) Mém. du P. Niceron, *ibid.* pag. 191.

Qu'on lise sa Dissertation critique sur l'*Ascia* sépulcrale des Anciens (1); on y verra un grand fond de génie dans l'arrangement de ses idées sur un point systématique d'Antiquité, beaucoup de cette finesse d'esprit si nécessaire à ceux qui osent hazarder de nouvelles opinions, & de cette critique judicieuse qui sert à discuter les faits, & à fixer le sens des Auteurs qu'on prend pour guides. Quelques Sçavans ont tâché de trouver le mot de l'énigme sur la Doloire, ou l'Erminette sépulcrale: le P. Oudin examine leurs divers sentimens, & perce jusques dans l'Antiquité la plus reculée pour établir le sien avec succès. Ce sujet qui rentre naturellement dans l'Histoire des Celtes, appartenoit en quelque sorte au P. Oudin; ses décou-

(1) Inférée dans le 2e. Tome du Recueil de divers écrits, &c. par M. l'Abbé le Beuf, qui prétend que ces mots *Sub Asciâ dedicavit*, signifient que tel, ou telle, pour marque qu'il agréoit l'emplacement de la sépulture en tel endroit, a frappé de quelques coups de l'outil qu'on lui a mis entre les mains, sur le tombeau: cette cérémonie ne seroit donc pas seulement une simple dédicace; mais encore une espèce d'investiture, ou de prise de possession. Voy. pag. 244. du 3e. Tom. de ce même Recueil.

vertes sur cette partie de notre ancienne Histoire ont enrichi & fondé son systême. Le terme d'*Ascia*, dans les Inscriptions sépulcrales, est, selon lui, purement Celtique, à la terminaison près qui est Latine. Cette idée est neuve; les Sçavans jugeront si elle est recevable. Je me promets, dit-il, qu'ils ne la rejetteront pas sans examen, & qu'ils m'accorderont que la première démarche d'un Critique qui travaille à rechercher les Antiquités d'un peuple, devroit être d'en étudier la Langue. Ce mot *Ascia*, composé de deux primitifs Celtiques, *As* & *Sci*, réunis sous la terminaison Latine, est la même chose que Divine protection; ainsi *Dedicare tumulum sub Asciâ*, c'est mettre un tombeau sous la protection de Dieu. Ne confondons point l'*Ascia* sépulcrale, avec l'*Ascia* employée dans les Auteurs Latins pour désigner un outil à façonner le bois. L'on ne profanoit pas impunément ce qui étoit mis *Sub Asciâ*, sous la sauve-garde de la Divinité: de tout tems elle trouva des hommes prêts à la venger. Quelqu'ingénieuse que soit cette explication, les Antiquaires ne l'ont pas généralement

adoptée (2) ; & le P. Lempereur, fondé ſur un paſſage de Lazius, crut avoir rencontré plus heureuſement le ſens de cette Formule, qui accompagne preſque toujours les Inſcriptions de nos tombeaux Gaulois. Je vais donner içi ſon Mémoire, où il a fait entrer quelques réflexions critiques ſur la Diſſertation du P. Oudin.

De la Formule Sub Aſciâ, *qui ſe trouve en pluſieurs Inſcriptions Antiques découvertes dans les Gaules.*

» De toutes les choſes obſcures que » préſentent les anciens monumens, il » n'y en a guères qui ait plus exercé » les Sçavans, ni peut-être plus infruc» tueuſement, que la Formule *Sub* » *Aſciâ*.

(2) D. Jacques Martin a combattu avec chaleur, dans ſon Livre de la Religion des Gaulois, le ſentiment du P. Oudin, qu'il croyoit déja mort. Il y a bien du mécompte dans les conjectures de ce ſçavant Bénédictin, qui a ſouvent abuſé de l'eſprit en voulant trop en montrer. Voy. auſſi un Ouvrage de Scipion Maffei, intitulé : *Galliæ Antiquitates quædam ſelectæ*, &c. *Paris*, *Carolus Oſmont*, 1733. *in-4°. Epiſt. XIa. pag.* 52.

» Je ne rapporterai point ici leurs » différentes opinions, ni les défauts » que j'y ai apperçus : cela me mene- » roit trop loin ; & d'ailleurs on con- » vient assez, qu'il n'en a paru encore » aucune qui satisfasse pleinement l'es- » prit. Ce qui fait la difficulté, c'est » que pour parvenir au vrai sens de » cette Formule, il faut rencontrer » quelque chose qui convienne à la vé- » ritable signification du mot *Ascia*, & » qui soit en même-tems particulière » aux peuples qui habitoient ancien- » nement les Gaules ; & c'est ce qu'on » n'a pas bien démêlé jusqu'à présent, » à moins qu'on ne recoure à des éty- » mologies Gauloises de ce terme *As-* » *cia*, comme l'a fait depuis peu un » fort sçavant homme de mes amis, je » veux dire le R. P. Oudin, qui m'a » communiqué sur cette matière une » Dissertation fort curieuse de sa façon.

» Mais on lui fera sans doute à ce » sujet plusieurs objections qui lui se- » ront difficiles à résoudre, sans comp- » ter l'incertitude de ces étymologies.

» Car 1°. si *Ascia* est un mot Gau- » lois, qui signifie *protection des Dieux*, » on lui demandera pourquoi dans une

Inscription

» Inscription Latine, on a mêlé un mot » barbare, contre l'usage ordinaire ?

» 2°. Il ne paroît pas vraisemblable » qu'on se soit servi d'un pareil terme : » en effet si on l'a employé comme une » espèce de sauve-garde contre ceux » qui auroient voulu violer ce monu- » ment, on a dû choisir un mot, qui » fût entendu de tout le monde ; & » pour cela on n'eût point usé d'une » autre Langue que de la Latine, qui » étoit la dominante dans les Gaules, » tant qu'elles ont été soumises aux » Romains.

» 3°. On n'auroit pas du moins choisi » un terme aussi équivoque que celui » d'*Ascia*, dont la signification Latine » étoit connuë du plus vil peuple.

» Je ne parlerai point de la figure » qui se voit sur la plûpart de ces mo- » numens, parce que ce sçavant Jésuite » ne convient pas qu'elle représente » aucun des instrumens, qu'on prétend » avoir eus le nom d'*Ascia* chez les Ro- » mains ; & que d'ailleurs il y a quel- » ques Inscriptions qui portent la for- » mule dont il s'agit sans cette figure, » & quelques autres, où cette figure se » trouve sans la formule.

» Cependant, comme elles se ren-
» contrent presque toujours ensemble,
» il faut convenir que si on pouvoit
» donner à cette formule une explica-
» tion, qui avec les qualités que j'ai
» déja marquées, eût encore un rap-
» port essentiel avec la figure, il n'y
» auroit rien à désirer de plus.

» L'explication que Lazius a propo-
» sée (3), semble renfermer tous ces
» avantages : *Quoniam*, dit-il, *Ascia*
» *instrumentum est fabrile, quo ligna do-*
» *lantur, quæcumque monumenta sub con-*
» *tignatione lignorum, ac tecto extiterunt,*
» *ut ab injuriâ pluviarum & nivis vindi-*
» *cata diutiùs durare possent, sub Asciâ*
» *nuncupata sunt.*

» Ce sentiment qui me paroît le plus
» vraisemblable, auroit peut-être aussi
» paru tel à tout le monde, si Lazius
» eût prouvé en même-tems, que les
» anciens habitans des Gaules étoient
» dans l'usage particulier de construi-
» re sous des auvens de planches les
» monumens qu'ils consacroient aux
» morts ; mais puisqu'il ne l'a pas fait,
» je vais l'entreprendre pour lui.

(3) *Comment. Reip. Roman. lib.* 3. *cap.* 18. *pag.* 432.

» On ne ſçauroit douter que les » mœurs des anciens Gaulois ne fuſ- » ſent pour la plûpart conformes à cel- » les de quelques-uns de ces peuples » qui habitoient l'Allemagne, deſquels » on convient qu'ils ſont deſcendus.

» Or je tire des Loix Saliques deux » paſſages (4), qui prouvent inconteſ- » tablement, que chez les peuples ſou- » mis à ces Loix, on couvroit ordinai- » rement les tombeaux d'une eſpèce » de toît, ſoit en arcade, ou autre- » ment; voici ces paſſages, dont les » termes, quoiqu'un peu différens, ſi- » gnifient à peu près la même choſe.

» *Si quis Ariſtatonem ſuper hominem* » *mortuum capulaverit, uno quoque* DC. » *denariorum culpabilis judicetur.*

» *Si quis Cheriſtaduna ſuper hominem* » *mortuum capulaverit, Malb. Mandoa-* » *do, aut ſilave, quod eſt ponticulas* (ou, » ſuivant d'autres, *ponticulus*) *ſuper ho-* » *minem mortuum dejecerit, de unâ quâ-* » *que*, &c.

» M. Eccard, dans ſes remarques » ſur ces Loix, a fort bien fait voir » que les mots, *Ariſtato*, & *Cheriſta-*

(4) Tit. XVII. §. 5. & Tit. LVII. §. 4.

» *duna*, (5) qui sont la même chose ; » marquoient une construction faite » avec du bois, qui servoit à garantir les tombeaux des injures du tems : » M. du Cange, en son Glossaire de la » basse Latinité, est du même sentiment à l'égard de ce qui est appellé » dans ces Loix *ponticulas*, ou *ponticulus*.

» On peut joindre à ces autorités » le passage d'un ancien Auteur, que » M. l'Abbé de Vertot, dans sa Dissertation sur les Loix Saliques (6), » cite comme tiré d'Eginard, & que » je n'ai cependant trouvé dans aucun » de ses Ouvrages. En voici les termes : » *Et sicut in Franciâ mos est, superposito ligneo culmine, linteis*, &c. *conteximus*. » Quel que soit cet Auteur, il prouve » bien nettement l'usage dont il s'agit.

» Cela supposé, faut-il être étonné » si les anciens Gaulois, attachés aux

(5) Selon M. Eccard, *Aristato* signifie *constitutum*, *statua*, & peut s'entendre d'une perche : *Cheristaduna*, une croix. *Christatuna*. *Mandoado*, est un homme mort. *Silave*, *umbraculum*, *tegmen*.

(6) Hist. de l'Acad. des Inscript. & Belles-Lettres. Tom. 2. pag. 648.

» coutumes des pays d'où ils tiroient » leur origine, avoient conservé celle-» ci ; & si dans les Inscriptions dont ils » ornoient les tombeaux de leurs pa-» rens & de leurs amis, ils aimoient à » se faire honneur de la dépense qu'ils » employoient pour les mettre à cou-» vert ? Voilà sans doute la source de la » formule si fréquente dans les Gaules, » *Et sub Asciâ dedicavit* : formule qu'on » trouve rarement sur les tombeaux » découverts ailleurs, & qui, quand » elle y est, marque vraisemblable-» ment que le monument a été érigé » par un Gaulois, ou à la mémoire de » quelque Gaulois.

» On sçait qu'*Ascia* est communé-» ment le nom de la Doloire, instru-» ment de Charpentier. Or comme » dans les Inscriptions, *Statua sub au-» ro* est une statuë dorée, on peut dire » de même que *tumulus sub Asciâ* est un » tombeau couvert de charpente. Sau-» maise dans ses Remarques sur l'His-» toire Auguste (7), justifie ma con-» jecture par plusieurs exemples, & je » ne pense pas que cela puisse être va-» lablement contredit.

(7) Pag. 323.

» Qu'on y joigne la figure de l'instrument qui se voit sur la plûpart de ces monumens ; il semble que cette circonstance lève tout ce qui peut rester de doutes.

» Si on objecte qu'il y a plusieurs de ces Inscriptions qui portent la figure de la Doloire sans la formule, ou la formule sans l'instrument,

» Il est aisé de répondre, que quoique ces deux objets réunis indiquassent mieux de quoi il étoit question, ils se faisoient néanmoins suffisamment entendre l'un sans l'autre, puisque l'instrument marquoit la qualité de l'ouvrage, & que les termes *sub Asciâ* ne permettoient pas d'en douter, surtout dans un tems où ces sortes d'Inscriptions étoient d'un usage journalier.

» Cette explication étant simple, naturelle, & fondée sur une coutume qui paroît certaine, je la croirois préférable à toutes les autres qui ont été proposées jusqu'à présent.

Quelques fragmens d'anciens tombeaux trouvés depuis peu aux environs de Dijon (8), pourroient servir à

(8) Le 10 Mars 1752, à la porte de Bourbon,

confirmer le systême du P. Lempereur. J'y ai vû une erminette en forme de marteau sur le bas d'une robe à la Gauloise ; ce qui marqueroit pareillement la construction d'un ouvrage en bois, c'est-à-dire, l'auvent qui couvroit le monument, ou peut-être la confection du monument même. Parmi ces restes d'antiquité on en a conservé un singulier (9), qui mérite l'attention des Sçavans. Une pierre qui fermoit le plus petit de ces tombeaux, représente en bas relief la figure d'un enfant de deux pieds sept pouces de haut, sur un pied de large, la tête nuë, les cheveux frisés, le col ceint d'une étoffe roulée, vétu d'une robe longue à la Gauloise, la main droite sur la poitrine, ayant pour attribut un chien à ses pieds du côté gauche, avec cette Inscription en tête sur la bordure du monument :

APERINI ADEBVG. III.

Il est certain que ce chiffre marque

en tirant du sable.

(9) Il est encastré dans le mur, en entrant à Montmusar, maison de plaisance de M. Fiot de la Marche, premier Président au Parlement de Bourgogne.

le nombre des années d'Aperinus, qui à l'âge de trois ans devoit avoir la grandeur mesurée précisément sur ce tombeau. Pour le mot ADEBUG, je me sers des principes du P. Oudin, sans m'écarter du sentiment du P. Lempereur. ADE, en Celtique, signifie *sacrum*, *juramentum*. BUG (10) n'est qu'un abri, un petit logement: *Aperini Adebug*, c'est donc *lieu sacré*, *édifice sépulcral d'Aperinus*, *mort à l'âge de trois ans*. D'un côté je suis la règle du P. Oudin ; j'explique l'Inscription de ce monument Gaulois par deux mots de la Langue Celtique, qui présentent

(10) *Burg*, *Burh*, *Burc*, *Berg*, *Beerg*, *Birg*, *Byrig*, *Burug* ; tous ces termes, Celtiques pour la plûpart, se rapportent à *oppidum*, *mansio*, *habitatio*, *turris*, *civitas*, *locus munitus*, *propugnaculum*, *munimen*. *Bugus* a été changé en *Burgus* ; delà Bourg, Bourgade, Bourgeois. *Bugia*, *Ædicula*, *Bouge*. Les Bressans appellent leurs Granges *Bugiæ*. En terme de Charpenterie, *Bouge* veut dire une pièce de bois qui a du bombement, & qui courbe en quelque endroit. *Burgh*, *latibulum*, *tegmen*, couvert. *Voy. l'Etymolog. Philolog.* de Mathias Martinius. Les Gaulois ont tiré de ce mot les différens noms de leurs habitations. Voy. le Gloss. de Spelman, *verb. Burgum*. *L'Etymolog. Trilingue* de J. Fungerus ; le Gloss. de du Cange, &c.

un ſens naturel : de l'autre j'y retrouve la preuve du ſentiment du P. Lempereur, qui admet des couvertures en bois pour conſerver ces tombeaux. Au reſte, il n'eſt pas ſurprenant que le monument d'Aperinus ne porte point la formule *ſub Aſciâ*; le mot *Ade*, *ſacrum*, exprime ſuffiſamment le reſpect dû à un lieu ſacré, à un tombeau toujours dédié *ſub Aſciâ*; ſous la protection Divine : d'ailleurs il eſt aſſés vraiſemblable que les autres figures dont on a trouvé les fragmens, étoient réunies au tombeau d'Aperinus, & ſurtout une femme qui porte ſur ſa robe l'erminette, & à laquelle je m'imagine qu'appartenoit cette autre Inſcription : CARA SONV....

Je ne ſçais ſi je me trompe ; mais il me ſemble qu'il y a lieu de croire que ce monument avoit été érigé pour une famille conſidérable, dont les os étoient conſervés en différens tombeaux joints les uns aux autres dans une même place. La formule *ſub Aſciâ*, ou la cérémonie de l'auvent y avoit été obſervée, puiſque l'erminette paroît ſur la robe de cette femme, peut-être mère d'Aperinus : il étoit ſans doute inutile de répéter la formule ſur chacun des tom-

beaux, qui ne faisoient qu'un seul édifice pour toute cette famille, ce que le mot Celtique *Adebug* pourroit encore signifier dans un autre sens. *Adel* veut dire noble, illustre; *Bug*, *mansio*: ainsi en retranchant une lettre (liberté que se permettoient volontiers les Celtes & les Gaulois) ce seroit : *demeure illustre, où reposent les os de la famille d'Aperinus*.

Un Sçavant que j'ai déja mis aux prises avec le P. Oudin (11), prétendoit, suivant les idées du P. de Montfaucon, que les différens sujets gravés sur les tombeaux étant des signes sacrés pour les rendre inviolables, la bêche, *Ascia*, dont on se servoit pour ouvrir la terre, ne l'étoit pas moins que la croix chez les Chrétiens : par conséquent *sub Asciâ dedicare*, c'étoit comme si nous disions, *sub cruce dedicare*. Il est vrai qu'on charge nos cimetières de ces croix, & qu'on en grave sur nos tombeaux en plusieurs endroits, de même que les Payens sculptoient la hache, la bêche & l'erminette sur leurs monumens, ou qu'ils en faisoient mention, ou qu'ils y en mettoient peut-

(11) M. l'Abbé de Veyle.

être de petites figures fabriquées en bois : mais pourquoi la représentation de la bêche, employée parmi les autres nations pour creuser leurs tombeaux, ne s'est-elle conservée que sur les tombeaux Celtiques ? Cette objection ne me semble pas facile à résoudre (12).

Quoi qu'il en soit, on découvrit il y a quelques années dans un village de Languedoc (13) une Inscription sépulcrale d'autant plus remarquable, qu'elle expose entre les deux Lettres D. M. une *Ascia*, dont le P. Oudin ne rapporte point la figure, & qui représente une petite pioche à deux bouts :



(12) Les nouvelles Observations de M. le Comte de Caylus sur l'*Ascia* sont très-curieuses. Voy. *pag.* 221. (planche xc.) de son *Recueil d'Antiquités Egyptiennes, Etrusques, Grecques & Romaines. Paris*, 1752. *in*-4°.

(13) Appellé *Barron*, à deux lieuës d'Usès, sur le chemin d'Alais, dans la maison du Prieur.

LVCRETI...
QVI VI.....
ANNOS XIIJI.
DIES XXX
FORTVNATA MA
TER DOLIENS
ET SIBI VIVA
POSVIT.

La forme de cette erminette paroît en déterminer l'usage pour creuser la terre, & non pas pour travailler le bois; mais je ne copie ici l'Inscription, que pour servir de preuve à ce que j'ai dit de celle d'Aperinus, où le chiffre Romain de III. indique vraisemblablement le nombre d'années qu'a vécu cet enfant.

ARTICLE VIII.

Bibracte.

Les Sçavans s'exercent volontiers à créer des systêmes historiques;

quelques paſſages obſcurs ou difficiles, toujours ſuſceptibles de ſens divers, ſont très-propres à favoriſer leurs conjectures, ou à ſoutenir leurs opinions. Nos Hiſtoriens ne conviennent pas unanimement que cette fameuſe Bibracte, dont il eſt parlé dans les Commentaires de Céſar, ſoit aujourd'hui la ville d'Autun (1). Pluſieurs Auteurs en ont changé la poſition à leur gré. Le P. Oudin penſoit avec Ortelius, Coquille, Adrien Valois, M. Moreau de Mautour, Dom Calmet, &c. qu'on ne devoit chercher les anciens monumens de Bibracte, que ſur la montagne de Beuvrai (2). Il ne rencontroit rien dans ſes

(1) La première fois que le P. Oudin vit cette grande & ancienne ville, tellement enſévelie ſous ſes propres ruines, que l'on diſpute encore ſur ſon nom & ſur ſa ſituation, il fit ces deux vers :

Fata manent urbes etiam ſua : magna Bibracte
Nunc jacet ignoto nec ſibi nota loco.

(2) Ce n'eſt qu'un déſert au rapport de Marlianus. M. de Veyle s'eſt toujours crû bien fondé à placer cette montagne dans le Nivernois, & rejettoit la poſition où la mettent les Cartes

Étimologies Celtiques, qui ſuppoſât quelqu'analogie entre Autun & Bibracte. Mais ce nom eſt pour le moins auſſi reconnoiſſable dans *Bevrect*, ou Beuvret, que *Lingones* dans Langres, *Mediomatrici* dans Mets, *Laudunum* dans Lâon, *Leiden* dans Lyon, *Augustodunum* dans Autun. Quant à l'origine du mot, il la croyoit Celtique (3), & trouvoit dans les deux termes qui le compoſent, la ſignification de *demeure illuſtre*, *éclatante*, *Bi*, *Bracht*; ce qui convient aſſés aux habitans, *Hidw*, *Ædui*, c'eſt-à-dire, les nobles; mais le Père Oudin avouoit que ce ſentiment avoit beſoin de preuves. Je ne ſçais s'il s'en fût tenu à celles qu'en donne Adrien Valois : cet Auteur, en diſtinguant Autun (qu'il avouë être la Capitale des Éduens) d'une autre ville que Céſar

de Jaillot & de de l'Iſle, qui la raprochent d'Autun.

(3) Le P. Lempereur dérive auſſi ce mot de la Langue Celtique, mais dans un ſens différent; Bibracte, qu'il prétend être Autun, étoit bâtie, dit-il, au bas d'une montagne ouverte par un grand chemin, *Mons Bifractus*, ou *Bibractus*, qui ſignifie encore en Allemand, fendu en deux, & qui le ſignifioit en Gaulois, d'où nous eſt venu *brèche*, & *ébrècher*.

appelle Bibracte, se persuade que celle-ci étoit située sur une montagne à quatre lieuës d'Autun, & que ce ne peut être que Beuvrai; il suppose qu'on a ignoré le nom que portoit la Capitale des Eduens, avant qu'elle prît celui d'*Augustodunum*, & il fonde la distinction des deux villes sur ce passage d'Eumenius (4) : *Bibracte quidem huc usque dicta est Julia, Polia, Florentia; sed Flavia est civitas Æduorum.*

L'Orateur adressant la parole à l'Empereur, lui avoit dit auparavant, qu'étant le maître absolu de toutes les villes & de toutes les nations, Autun par respect & par reconnoissance, venoit de quitter son nom pour prendre desormais celui de la famille de Constantin : car notre ville, ajoûte Eumenius, a porté jusqu'à présent différens noms, *Bibracte*, *Julia*, *Polia*, *Florentia*; (soit pour flatter ses Gouverneurs, soit pour remercier ses bienfaiteurs) mais elle va retenir pour toujours le nom de Flavie. Voilà sans doute le véritable sens du texte d'Eumenius, dont M. Valois n'a pas craint de s'écarter, en corrom-

(4) *Panegyr.* VII. *Constantino dictus Flaviensium nomine.*

pant le paſſage, pour donner quelque vraiſemblance à ſa gloſe. *Bibracte quidem in Æduis, & Pola Iſtriæ, & Florentia Tuſcorum, ab Julio Cæſare cognomen accepere, & Juliæ ſunt cognominatæ : at civitas primaria Auguſtodunum à Fl. Conſtantio & Fl. Conſtantino, reſtitutoribus ſuis, illuſtri nomine appellatur, & ejus incolæ Flavienſes* (5).

M. l'Abbé Germain, Théologal de l'Egliſe d'Autun, remarque dans l'Hiſtoire manuſcrite qu'il a laiſſée de cette ville, qu'Adrien Valois établit ſa diſtinction ſur la comparaiſon de Bibracte avec les villes de Pola en Iſtrie & de Florence en Toſcane ; mais qu'Eumenius n'a jamais penſé à ces deux villes : 1°. parce que le premier qui ſe ſoit ſervi du mot de *Florentia*, eſt le Prêtre Paulin dans la Vie de S. Ambroiſe, plus de 120 ans après Eumenius (6). Les An-

(5) Voy. la *Notit. Galliar.* Paris, 1675. *in-fol.* au mot *Auguſtodunum.*

(6) Ce n'étoit pas le ſentiment du P. Oudin, qui m'en parloit ainſi en 1738. Le Panégyrique où ſe trouve le paſſage dont il s'agit, fut prononcé l'an 311 de J.C. Ptolomée qui écrivoit vers l'an 139, fait mention de *Florentia* dans ſa Géographie, Liv. 3. C. 1. Frontin, qui viciens,

ciens, & surtout Pline, ne l'appellent jamais autrement que *Florentia* : du tems de Charlemagne, Didier Roi des Lombards nomme les Florentins *Populi Fluentini*. 2°. M. Valois altère le mot de *Polia*, pour en faire celui de *Pola*, qui ne se trouve en aucune édition avant 1675 (7). Chasseneuz qui a inséré ce Panégyrique dans sa Coutume de Bourgogne, s'est astraint à la fidélité du texte ancien, & tous les Historiens d'Autun l'ont suivi. Il est vrai que le P. de la Baune & Cellarius

voit sous Nerva, dit dans son Livre *De Coloniis* : *Colonia Florentina per tres viros assignata lege Juliâ centuriis Cæsarianis*. Dans le premier Livre des Annales de Tacite, on voit les Florentins, qui du tems de Tibère font une remontrance au Sénat : *Auditæ municipiorum & Coloniarum legationes, orantibus Florentinis*. M. Germain oppose aux deux premières objections du P. Oudin, Politien, qui dans ses Lettres (lib. 1. Epist. 2.) forme quelques doutes sur le texte de Ptolomée & de Frontin. D'ailleurs, du passage de Tacite, il ne s'ensuit pas qu'Eumenius ait eu en vûe la ville de Florence.

(7) Voy. le Panégyr. d'Eumenius sur les éditions de Livineius, Anvers, 1599, de Catanée, Paris 1600, & de Casaubon, Genève 1604.

(8), ſur la foi de M. Valois, ont ſuivi ſon interpolation, ſans doute faute d'avoir examiné la corruption du texte, & de s'être apperçus de cette fauſſe reſtitution.

Meſſieurs de Mautour & de Salins (9) diſtinguent Bibracte de la Capitale des Eduens, mais d'une manière toute différente : le premier, en faveur de Beuvrai ; l'autre, ſuivant Oronce Finé, Vigenère, Jean Paſſerat, Charles Étienne & Bouchin (10), en faveur de Beaune. Ces deux Écrivains en ſe réfutant mutuellement, établiſſent ſans le vouloir les prétentions de la ville d'Autun, qui eſt en même-tems & la Bibracte de Céſar, & la Capitale des Eduens. M. l'Abbé de Longuerüe, qui dans ſa Deſcription de la France qu'il publia malgré lui, a copié ſervilement M. Valois, ayant reconnu ſur les Obſervations de M. l'Abbé Germain que le texte d'Eumenius avoit été altéré,

(8) Dans les éditions qu'ils ont données des *Panegyrici veteres*.

(9) Hugues de Salins, Docteur en Médec. Voy. la Bibl. des Aut. de Bourg. par M. l'Abbé Papillon.

(10) Voy. le 4e. plaidoyé de Bouchin.

lui avoua qu'il n'auroit jamais soupçonné M. Valois de cette supercherie, & ne put retenir sa colère en voyant l'erreur dans laquelle on l'avoit jetté.

M. de Salins ayant été obligé de combattre quelques Auteurs modernes, pour attribuer à sa patrie l'honneur d'avoir été l'ancienne Bibracte, attaqua d'abord M. de Mandajors, Maire d'Alès (11), & successivement M. de Mautour & le P. Lempereur Jésuite. Le premier de ses trois adversaires semble prodiguer l'érudition en pure perte, pour former un systême qui révolta une infinité de Sçavans. Il suppose que la ville de Lyon fondée par Munatius Plancus, Lieutenant du Triumvir Marc-Antoine, étoit du tems de César la Capitale de l'État des Éduens, dont il renferme une partie dans le Gévaudan & le Vélai ; & c'est là qu'il porte le théâtre de la guerre des Suisses. A la faveur de ses conjectures, il y place

(11) Voy. les *Nouvelles découvertes sur l'État de l'Ancienne Gaule du tems de César*, par M. (Jean-Baptiste des Ours) de Mandajors. Paris, *1696. in-12.* & la Réfutation de ce livre, par M. de Salins, dans le Journ. des Sçav. *1697.* pag. 555. édit. d'Amsterd. *in-12.*

Bibracte & l'État des *Lingones*; pour les Ambarres, il les transporte dans le Dauphiné, quoiqu'il eût avoué qu'ils étoient dans la Bresse. Il est embarrassé sur la situation de la ville de Nevers, que César met sur la Loire : on voit bien que cette position traverse le cours de ses conjectures, & ne rentre pas facilement dans son systême. Litavicus & quelques autres Seigneurs Éduens partent de Gergovie, pour se rendre à Bibracte : César les fait passer par *Noviodunum ad Ligerim*, & c'est le chemin qui conduit à Bibracte. Il importe peu, ce me semble, que ce soit Autun, Beuvrai ou Beaune ; mais ils en devoient tenir un tout opposé pour aller de Clermont à Pébrac, assés près du Puy. Quelques assonances de mots ont séduit le Maire d'Alès, & lui ont fait bouleverser les faits Historiques contenus dans les Commentaires de César. Bibracte, c'est Pébrac; *Alexia* ou *Alesia*, Alès; les *Lingones* tirent leur nom de Langogne, ville des confins du Gévaudan & du Vivarais ; les *Ambarri*, d'Ambérieu en Dombes. Il place les Boïens dans le Bas-Forét, aux environs de la ville de Boën. Les Éduens sont les Agduens ;

d'Agde en Languedoc. Un ſyſtême auſſi éloigné de la vérité de l'Hiſtoire a néceſſairement exigé de M. de Mandajors beaucoup d'imagination & d'eſprit : il n'en falloit pas moins à M. de Rubis pour perſuader, comme il a voulu le faire, que Bibracte fût Bolduc.

La défaite du Maire d'Alès n'étoit pas entièrement complette pour M. de Salins : ſes prétentions furent affoiblies par les preuves qu'un nouvel adverſaire tiroit de la poſition même des lieux contre Beaune. M. Baudot (12) eſt le premier qui ait démontré, que cette ville eſt dans une ſituation plus orientale de ſix ou ſept lieuës, que n'étoit Bibracte. Une analyſe des Commentaires de Céſar, ſoutenuë par des réflexions judicieuſes, ſert de baſe à l'opinion de M. Baudot, qui adjuge à Autun l'honneur d'avoir été inconteſtablement l'ancienne Bibracte.

M. l'Abbé Germain a combattu dans un écrit qu'il intitule, *Problême Hiſtori-*

(12) François Baudot, dans ſes *Lettres ſur l'Ancienneté de la ville d'Autun, & ſur l'origine de celle de Dijon. Dijon*, J. Reſſayre, 1710. *in-12.*

que sur Bibracte, le sentiment du P. Oudin, c'est-à-dire, celui de M. de Mautour & de quelques autres, qui ne doutent pas que cette Capitale des Éduens ne soit Beuvrai. Il étoit frappé depuis long-tems de l'objection du P. Oudin sur la réticence du nom d'*Augustodunum* dans le Panégyrique d'Eumenius, & il avoit tâché d'y répondre. On ne peut nier, dit M. Germain, que cet Orateur étant ce que nous appellons aujourd'hui Maître des Requêtes, devoit être par conséquent un homme poli & de bon sens, qui ne pouvoit, sans blesser les règles de la bienséance, dire à l'Empereur : *jusqu'à présent notre ville a porté différens noms, tels que ceux de Julie, d'Auguste, par reconnoissance pour ses bienfaiteurs, qui ont eu avant vous la puissance souveraine ; elle va quitter aujourd'hui tous ces noms pour porter le vôtre.* Constantin n'auroit-il pas répondu sur le champ, qu'elle changeroit de même le nom de Flavie pour le premier qui lui succéderoit ? Il est donc plus naturel de faire dire à Eumenius : *Notre ville a porté les différens noms de ses bienfaiteurs & de ses protecteurs, qui ne gouvernoient point l'Empire ; mais désormais elle sera*

bien plus flattée & plus honorée d'avoir celui de son restaurateur, ou plutôt de son fondateur.

La montagne de Beuvrai est sous un aspect triste, & dans une position peu favorable pour la Capitale d'un grand pays. Lorsque M. Germain en eut fait la description à M. l'Abbé de Longuerуë, & qu'il l'eut assûré qu'on n'y avoit trouvé ni inscriptions, ni colomnes, ni marbres, qu'il n'y paroissoit même aucuns vestiges de grands chemins, tandis qu'à Autun il s'étoit rencontré dans un seul endroit trois inscriptions avec la légende *Dea Bibracti* ; ce sçavant Abbé lui dit que de tels monumens, s'ils n'étoient point suspects, devenoient des preuves péremptoires pour constater une vérité Géographique. Mais peut-être M. de Mautour prétendroit-il, que ces débris d'antiquités ont été apportés de Beuvrai à Autun ? Le Père Oudin prend un autre moyen de défense ; il soutient qu'on n'élevoit point dans les villes Gauloises de ces monumens magnifiques, restes du luxe Asiatique qu'on voyoit dans les seules villes Romaines ; & que dès-lors il n'est pas surprenant que la mon-

tagne de Beuvrai n'en fournisse aucuns (13). A l'égard des murs & des portes de l'ancienne cité, dont la place n'y est pas même marquée, Coquille (14) observe qu'avant la conquête de Jules-César, les Gaulois ne munissoient point leurs villes de murailles de pierres, mais avec de grands travaux de bois, plantés fort avant en terre, & entrelassés les uns avec les autres. L'enceinte d'*Avaricum*, c'est-à-dire, Bourges, n'étoit pas construite autrement, selon César

(13) On ne voit aujourd'hui sur cette montagne, qui est une langue de terre ovale, large de 50 toises de Paris sur trois fois autant de longueur, que quelques fossés revêtus de pierre : ce sont sans doute les vestiges des parcs de quelques Seigneurs Gaulois, qui y passoient ordinairement l'été ; (*Voy. les Comment. de César liv.* VI) ou les restes de quelques camps. On trouve aussi dans cet endroit, qui est impraticable en hiver, des murs ruinés, qu'on dit être les débris d'un ancien Couvent de Cordeliers. Coquille, dans l'Histoire du Nivernois, page 11, parle d'une foire qui se tient sur cette montagne le premier Mercredi du mois de Mai, *où l'on représente quelques sacrifices anciens, & où les Marchands font des vœux à la Déesse Maja & à Mercure son fils.*

(14) *Hist. du Nivern. pag. 6.*

(15) ; &

(15); & cependant ce fut une des principales & des plus fortes villes Gauloises.

Les connoissances qu'acquit M. Germain dans l'Architecture par le moyen de M. Thomassin, que M. le Duc d'Orleans, alors Régent du Royaume, avoit envoyé en Bourgogne pour dresser des Mémoires sur le projet du Canal qui devoit y joindre les deux mers, reveillerent son attention sur les antiquités d'Autun. M. Thomassin (16) avoit été élevé dans le génie par M. le

(15) *De Bello Gall. lib.* VII.

(16) Louis Thomassin, Ingénieur du Roi, né à Paris, & allié du célèbre Peintre Mignard. Ses principaux Ouvrages sont un *Traité des Fortifications*, dédié à M. le Duc d'Orleans, qui en marqua sa satisfaction à l'Auteur par une gratification de 6000 liv. De trois volumes, il n'y a que le premier qui ait paru *in*-4°. Il avoit inséré dans le troisième un Ouvrage curieux & singulier, qu'on attribue à M. de Vauban : *Manières pratiques de rendre les rivières navigables, soit par elles-mêmes, soit par les canaux :* plusieurs Mémoires imprimés sur le projet d'un Canal en Bourgogne *: une Lettre en forme de Dissertation sur la découverte de la colonne de Cussy, & autres sujets d'antiquités de Bourgog. Dijon*, 1725. *in*-8°. (Il y en a eu deux éditions.) *Dissertation sur les tombeaux de Quarré-les-Tom-*

Maréchal de Vauban, & l'avoit suivi pendant quinze années dans ses voyages en qualité de Dessinateur. Il paroît par ses Ouvrages qu'il étoit également versé dans l'Architecture civile & militaire. On retrouve dans ceux qu'il vouloit mettre au jour, des pièces entières de M. de Vauban; principalement *de l'attaque & de la défense des Places.* Ses amis voulant le dissuader de publier ces deux Traités, qui n'avoient été faits que pour M. le Duc de Bourgogne, de peur, disoient-ils, d'apprendre cet art aux ennemis, M. Thomassin leur répondit, que nos ennemis en sçavoient autant que nous à cet égard, & d'ailleurs que son dessein étoit d'instruire tout le monde. C'est sous ce grand Maître que M. Germain apprit les élémens de l'Architecture : ces deux Sçavans conçurent d'abord le projet d'une Carte du pays (17), & d'un plan de

bes : Histoire des Antiquités d'Autun : Observations sur les Carmesses de Flandres, &c.

(17) D. Bouquet & M. l'Abbé le Beuf ont mal placé dans leurs Cartes de l'Ancienne Gaule le mur de César près du Lac de Genève : il devoit être de l'autre côté, où l'on passe le Rhône au gué. Est-il naturel que César ayant fait

la ville d'Autun. M. Thomaſſin deſſinoit parfaitement, & avec une exactitude infinie. Ce plan repréſentoit Autun, tel qu'il étoit du tems de Conſtantin le Grand : la ville diviſée en VII. régions, marquées par les monumens connus & rapportés dans les Hiſtoires anciennes & modernes, & par ceux qu'on y voit encore aujourd'hui. Ils en trouverent près de ſoixante, tant dans l'enceinte, que hors de la ville, ſur leſquels M. Germain fit enſuite ſes Obſervations. Cette partie topographique n'eſt pas la moins importante de l'Hiſtoire d'Autun.

Charmés de cette première opération, ils parcoururent enſemble tous les lieux qui pouvoient leur offrir quel-

rompre le pont de Genève, pour empêcher les Suiſſes d'entrer dans ſa Province, eût élevé un mur de cinq pieds de long ſur les terres de ſes ennemis ? Le P. Bouquet eſt le ſeul qui ait déplacé le *Pagus Arebrignus.* Céſar (Comment. lib. VII.) parle des Eduens & de leurs Cliens. M. Thomaſſin en corrigeant quelques fauſſes poſitions de villages, avoit marqué par des points la marche qu'il croit que tinrent les Suiſſes, depuis qu'ils eurent traverſé la Saône juſqu'à l'endroit de leur défaite. Quelques Auteurs ont mis Dijon dans le territoire des Eduens.

ques curiosités. M. Thomassin étoit naturellement porté pour les desseins extraordinaires & magnifiques : il ne sçauroit se lasser, disoit M. Germain, d'admirer nos Antiquités ; & nous ne nous promenons jamais sans rencontrer quelques morceaux de marbres précieux, dont notre fonds paroît inépuisable (18), principalement de ceux d'Egypte & de Corinthe, qu'il pense avoir été transportés à Autun par l'Aroux, qui étoit autrefois une rivière navigable. Nous avons plus de trente ou quarante colonnes de quinze à seize pieds de hauteur sur deux de diamètre, qu'on n'a pû voiturer par terre : car M. Thomassin traite de fables les colonnes fusiles, & je crois qu'il a raison. Il m'a fait aussi remarquer les débris de plus de deux cens colonnes de très-beaux marbres, qui servent aujourd'hui de

(18) M. Varenne de Béost, correspondant de l'Académie Royale des Sciences, en a tiré des échantillons, pour enrichir cette partie de son cabinet, où il rassemble avec autant de soin que de goût les productions de la nature & les curiosités de l'art, en s'attachant principalement à faire dans les genres les moins connus des suites complettes. . .

bornes dans nos ruës, & que je n'avois jamais considérées.

Lorsque M. Thomassin apperçut la Pyramide de *Coüar*, ce nouveau spectacle d'antiquité lui fit naître le projet d'en fouiller le terrein : il étoit persuadé qu'on y devoit trouver un caveau, où seroient renfermés les os de quelque héros, & peut-être de *Cavar* même, ce Roi des Gaulois, dont Polybe fait mention. Ce monument que quelques-uns ont pris pour un Phare, est certainement très-ancien, puisqu'on y a trouvé l'urne des cendres de *Surus* qui vivoit du tems de César, & que le nom de ce Gaulois est écrit sur l'anse de cette urne, qui se conserve aujourd'hui à Dijon. En 1635, on fit creuser à dix pieds de profondeur le centre de la Pyramide : on a fait encore depuis de nouvelles fouilles sans succès ; il ne reste plus qu'à percer perpendiculairement sous la pointe élevée actuellement de quarante-cinq pieds, la base en ayant quarante, & la diagonale quarante-cinq à quarante-six.

Le Théâtre, l'Amphithéâtre & les bains furent examinés avec la même curiosité & les mêmes soins : on se pro-

posoit de les faire graver ; on n'auroit pas oublié les portiques si défigurés dans les desseins du P. de Montfaucon, qui a deshonoré son Ouvrage par l'inexactitude. M. Thomassin regardoit ces monumens comme les deux plus beaux morceaux d'Antiquité qui fussent en France. Les grands génies conçoivent facilement des idées neuves : en admirant ces restes merveilleux de l'Antiquité, M. Thomassin s'imagina que la plûpart étoient des monumens d'Architecture Grecque ; & M. Germain s'est toujours plû à les considérer sous le même point de vûe (19). Il est certain que depuis César & Auguste, les colonnes, les pilastres, &c. ont eu, suivant les proportions des différens ordres, divers modules ou demi-diamètres. Les colonnes de l'ordre Corinthien avoient vingt modules, celles de l'Ionique dix-huit, &c. sans que ja-

(19) Pline le Naturaliste (liv. 3. chap. 4.) distingue les villes Grecques des Latines : pour celles des Gaulois, elles datent de si loin, qu'on en ignore l'origine. L'industrie de ces peuples étoit admirable : *Genus summa solertia.* (*Cæs. Comment. lib.* VIII.) Ils ont allié la délicatesse des Grecs à la grandeur Romaine.

mais ces proportions ayent varié. On ne voit pas même que les Architectes modernes, restaurateurs du bon goût, Scamozzi, Serlio, Palladio, Vignoles & beaucoup d'autres, y ayent rien changé. Avant Vitruve & Frontin, les Grecs auteurs ou réformateurs de la belle Architecture, ne donnoient que dix-huit modules aux colonnes Corinthiennes, seize aux Ioniques, quatorze aux Doriques. M. Thomassin remarqua que les monumens trouvés à Autun (ou à Bibracte, selon M. Germain) comportoient les proportions de l'Architecture des Grecs. Ces morceaux antérieurs aux tems de César & d'Auguste, travaillés par les Gaulois, qui avoient des relations intimes avec les Grecs chez lesquels ils établirent des Colonies, & qui leur avoient communiqué leurs connoissances, leurs talens & leur goût; les marbres mêmes répandus dans la ville d'Autun, tirés des carrières de la Grèce & de celles d'Egypte, parurent à M. Germain une démonstration Géométrique de la vérité de son systême sur l'Architecture Grecque adoptée par les Celtes & par les Gaulois. C'est une erreur populaire, ajoûtoit-il, &

une opinion sans fondement, que de vouloir trouver dans nos Antiquités la manière des Romains (20) ennemis déclarés de nos compatriotes, & qui à la réserve de quelques chemins moins solides que ceux construits par les Gaulois, ne firent jamais rien du tems de la République en faveur & à l'usage d'une nation toujours rébelle, & toujours occupée à secouer le joug de leur tyrannie.

Ces raisons spécieuses ne convainquirent pas le P. Oudin : les Romains n'ont-ils pas pû se servir de l'Architecture Grecque, comme on a bâti quelquefois en France à la Romaine? L'emploi de cette Architecture étrangère ne prouvera donc rien, si on ne démontre évidemment qu'elle est de beaucoup antérieure à l'Architecture Romaine; que les Romains n'en ont jamais fait aucun usage; que Bibracte étoit une ville Gauloise; & que les

(20) Il prétendoit aussi que l'ancienne Cathédrale d'Autun bâtie en 1132, étoit dans le goût des Eglises Grecques, dont Beveregius a fait dessiner les plans dans ses Pandectes. Voy. les notes de ce sçavant Anglois sur l'onzième Canon du Concile de Nicée.

Gaulois employoient l'Architecture Grecque : systême plus facile à étayer par la voie des conjectures, que par l'autorité de l'Histoire.

Nos deux Antiquaires furent ensuite à la découverte dans le pays Éduen, l'un guidé par les Commentaires de César, l'autre le compas & le crayon à la main. La colonne de Cussy (21) les engagea à de pénibles recherches. Ils firent d'abord creuser de toutes parts ; & ils ne trouverent pour toute récompense de leurs travaux que quelques médailles, ou plutôt quelques monnoyes d'Antonin, un grand nombre de tombeaux & de corps morts munis chacun d'une petite médaille, signe emblématique du tribut dû à la barque de Caron. Ils présumerent que la colonne étoit un Trophée érigé dans l'endroit le plus propre qu'il y eût en France à donner une bataille, excepté ces belles plaines de S. Denys & les campagnes de Châlons sur Marne : d'où ils conclurent que ce magnifique obélisque marquoit précisément la place où César vanquit Orgétorix avec ses Suisses au nombre de trois cens mille,

(21) Village du Bailliage de Beaune.

Tout ſemble, il eſt vrai, favoriſer cette conjecture, & la diſtance d'Autun exprimée par Céſar, & la commodité du lieu.

M. Germain s'appliqua ſurtout à expliquer les figures de la colonne, qui repréſentent un Mélange Hiſtorique, ou, ſi l'on veut, un ſacrifice en partie Romain, & en partie Gaulois. On y reconnoît quelques Dieux tutélaires du pays. Si cette idée étoit venuë à M. de Mautour, il auroit écrit bien autrement ſur ces figures Antiques, qui ont toutes l'air triſte & occupé au double ſacrifice. Le chapiteau de la colonne qu'on découvrit par un heureux hazard (22), porte dans chacune de ſes quatre faces une Divinité, dont il y en a trois d'une entière & parfaite conſervation : on y voit des rapports intimes avec les Dieux des Germains mentionnés dans les Commentaires de Céſar (23), comme le Soleil, la Lune, Mars, &c.

Je ne ſuivrai point ici la marche de nos curieux ; peut-être qu'un jour le

(22) Il fut trouvé à une lieuë de Cuſſy ; il ſervoit de margelle à un puits.

(23) Liv. VI.

Public la verra dans les Mémoires de M. Germain : en attendant, je vais exposer une partie du plan de son Histoire d'Autun, qui a mérité l'approbation du P. Oudin, & y joindre quelques Observations qui serviront à donner une connoissance plus étenduë de cet excellent Ouvrage.

L'Auteur n'avoit d'abord traité quelques points de cette Histoire, que pour réfuter ceux qui étant entrés avant lui dans la même carrière, ont donné dans les rêveries d'Annius de Viterbe. Peu de tems après il entreprit une description d'Autun & de ses monumens jusqu'au siècle de Constantin le Grand, ou tout au plus, jusqu'à l'arrivée des Bourguignons. Insensiblement il s'engagea à la continuer jusqu'à nos jours, & à ranger sous un ordre Chronologique tout ce qui regarde l'Histoire Civile, Ecclésiastique & Littéraire de cette ville : on devoit la décorer de plusieurs planches, & faire graver les édifices, les temples, les écoles publiques ou ménianes, le théâtre, le cirque, l'amphithéâtre, les fontaines, les aquéducs & les bains, les poliandres ou sépulcres, les mausolées, les urnes,

les pyramides, les colomnes, les inscriptions, les marbres, les ſtatuës, les pierres gravées, les médailles, &c.

Dans un Diſcours Préliminaire M. Germain exerce ſa critique ſur les principaux Hiſtoriens d'Autun. Toujours en garde contre les modernes, il alloit aux premières ſources, comme étant les plus pures. Il aimoit à travailler d'après les Anciens, tels que Polybe, Tite-Live, Strabon, Ptolomée, Joſeph, Pline, Plutarque, Tacite, Ammien Marcellin, & ſurtout Céſar qu'il poſſédoit parfaitement. Eumenius lui a ſervi quelquefois de Commentaire pour expliquer ce que Céſar ne dit qu'à moitié.

Preſque tous ceux qui ont écrit dans le ſiècle précédent ſur l'Hiſtoire d'Autun, n'apprennent que très-peu de choſes. Ils ont tellement défiguré leurs Ouvrages par les nombreuſes citations du faux Béroſe, de Manéthon & de tant d'autres Hiſtoriens fabuleux, qu'ils ne méritent eux-mêmes aucune confiance. M. Germain en exceptoit cependant l'*Hiſtoire de l'Antique cité d'Autun* par Edme Thomas (24), dont on

(24) Chantre de l'Egliſe Cathédrale d'Autun.

n'a qu'un fragment d'imprimé (25) : si la méthode, la critique & le goût y manquent, elle est du moins fidèle & pleine de recherches curieuses. Quand j'eus fait voir à M. Germain les cinq Livres du manuscrit entier enrichi des sçavantes remarques de M. de Chevanes, il m'avoua que l'Ouvrage étoit curieux, & que la matière du dernier Livre l'avoit beaucoup intéressé (26). Il n'estimoit pas moins les judicieuses *Observations* de François Perrin (27) *sur l'établissement & la réédification d'Autun :* cet Auteur a expliqué sçavamment & avec sagacité les Inscriptions qu'il rapporte. Les *Antiquités de la Métropole des Gaules*, c'est-à-dire, Autun, ont été décrites en vers Latins par Étienne Ladone (28), avec des remarques souvent inutiles & des digressions insup-

Voy. la Bibl. des Aut. de Bourg.

(25) Le premier Livre & une partie du second. Le P. le Long l'attribuë mal-à-propos à Jean Aubery, Docteur en Médecine.

(26) *Les causes naturelles & les raisons de la singulière salubrité de la cité d'Autun, par sa situation, son air & ses vents.*

(27) Elles n'ont jamais été imprimées. Voy. la Bibliothèque des Auteurs de Bourgogne.

(28) Imprim. en 1640. *in*-8°.

portables. Jacques Léaulté, Médecin, dont l'écrit parut en 1650, par les soins d'Edme Thomas (29), mêla ridiculement parmi ses Observations sur les mêmes monumens des leçons de Botanique & d'Astronomie. Trois ans après, le P. Léonard Bertaud, Minime, célèbra aussi la mémoire de son illustre patrie ; mais il enveloppa l'Histoire dans des allégories perpétuelles, & y jetta une érudition & des louanges tout-à-fait déplacées (30). On ne doit consulter les *Mémoires de Jean Munier*, que pour les Comtes & les hommes Illustres d'Autun, l'Histoire Ancienne & les Monumens de cette ville n'ayant pas été l'objet de son travail.

M. l'Abbé Germain avoit lû deux Romans historiques, dont aucun Bibliographe n'a parlé ; le premier inti-

(29) *De Antiquis Bibracte, seu Augustoduni Monimentis. Lugdun. Guill. Barbier, in-4°. livre rare.* L'Auteur cite *pag.* 30 & 31, deux de ses Traités qui ont été perdus : *De Reformatione Gregorianâ : de Motibus octava Sphera.*

(30) *La très-Ancienne & très-Auguste ville d'Autun, couronnée de joye, d'honneur & de félicité, par la promotion de M. Louis Dony d'Atichy*, &c. *Châlon-sur-Saône, Phil. Tan*, 1653. *in-4°.*

tulé, *le Trophée de la Justice élevé sur le Polyandre des Nobles* (31) : Ouvrage singulier, où l'on fait mention en différens plaidoyés de Justinien & de S. Augustin, dès le tems de Divitiacus & de César. Le second que M. Germain attribuë à Nicolas Nault (32), Auteur de l'*Ancienne Bibracte*, porte pour titre : *la mort d'Ambiorixène vengée par celle de Jules-César assassiné par Brutus* (33). On donne un air de merveilleux à la découverte du Manuscrit de ce Roman, en voulant insinuer qu'après le débordement du Tibre en 1687, l'Ouvrage fut trouvé parmi les ruines de Rome dans un coffre de fer. Ce fragment d'Histoire décèle, suivant l'Auteur, un secret inconnu à toute l'Antiquité touchant la mort de César, & met au jour par la description de la prise & de la ruine de l'ancienne Bibracte, le courage indomptable des Gaulois. Dumnorix prétendu frère d'Ambiorixène paroît au siège d'Alexie, quoiqu'il fût mort

(31) Composé par le Sr. N. J. D. L. *Lyon*, *Charles Machevet*, 1667. *in*-12.

(32) Qui avoit promis des éclaircissemens dans un second volume.

(33) *Lyon*, *Jean Moulin*, 1688. *in*-12.

cinq ou six ans auparavant. Vercingintorix qui venoit de se rendre à César, assiste au siège imaginaire de Bibracte, où l'on fait périr ce Chef des Gaulois, dont César triompha à Rome quelques années après.

Claude Saulnier qui n'embrasse que l'état Ecclésiastique d'Autun, s'en acquitte assés mal (34). Il n'est utile que pour la connoissance des Auteurs auxquels il renvoie, ce qui suppose cependant du travail & de l'étude.

Le P. Oudin toujours favorable aux gens de Lettres, fit part à M. Germain des *Mémoires* manuscrits *pour servir à l'Histoire des Gaules* par le P. Lempereur (35), avec les notes du P. Bernard Tribolet. L'Auteur de la Bibliothèque Historique de la France (36) nous apprend que le P. Oudin avoit

(34) Dans son *Autun Chrétien.* 1686. *in*-4°.

(35) Jacques Lempereur, Jésuite, né à Epernai en Champagne le 17 Févr. 1656, mort à Pont-à-Mousson le 14 Févr. 1724. Il a traité quelques points de cette Histoire séparément dans les Journaux de Trévoux, (Ann. 1704, Juill. & Octob.) & dans le Recueil de ses Dissertations imprim. en 1706. *in*-12.

(36) Pag. 941. Colon. 1. du supplément au 4e. Liv. de l'Hist. Civil. de France, n°. 15054.

continué

continué cette Histoire des Anciens Éduens, & qu'il y mettoit la dernière main. Il faut ranger cette anecdote au nombre des fautes dont fourmille l'Ouvrage du P. le Long. Les Mémoires du P. Lempereur, tirés en partie des Commentaires de César, portent sur des conjectures assés heureuses : quoique peu exact, il a rangé ses idées dans un ordre naturel ; mais il revient trop souvent sur ses pas, & faute d'avoir des principes d'Architecture, il n'a fait qu'un assés mauvais usage des monumens qu'il avoit sous ses yeux. A l'égard des Apostilles du P. Triboler, elles ne méritent presqu'aucune attention.

D'ailleurs M. Germain a observé, que les partisans de l'Autun-Bibracte se sont entiérement éloignés du sens d'Eumenius, qui compare Bibracte avec elle-même, & non pas avec d'autres villes. Cette réflexion a échapé à M. Danville (37), à qui les Mémoires de Dom Maur Jourdain, Prieur de l'Ab-

(37) Voy. sa Differt. sur Bibracte, *pag.* 267, de ses éclaircissem. Géograph. Paris, 1741. *in*-12.

baye de S. Martin d'Autun, n'ont pas été inutiles.

Après avoir discuté le caractère & le mérite des plus importans Historiens d'Autun, M. Germain recherche l'origine des Gaulois, leurs mœurs, leurs coutumes & leurs Loix, la police, le gouvernement, le langage & la Religion de ces anciens Peuples. De la division des Gaules en plusieurs Provinces, il passe aux États & aux Républiques de la Gaule Celtique.

Le Père Pezron suivant toujours servilement la Chronologie des Septante, pour remplir le vuide de 1500 ans qu'il donne au monde de plus que ne porte le texte Hébreu, promène les Gaulois sous différens noms dans l'Orient, avant que de leur faire occuper l'un & l'autre bord du Rhin. Les Grecs ne les avoient connus que depuis cette fameuse Ambassade qu'ils firent à Alexandre, lorsqu'il entra à Babylone; Diodore de Sicile convient (38) que ce fut la première fois qu'on eût entendu parler d'eux.

M. Germain, à l'exemple de Polybe, ayant pris le dessein de donner

(38) Liv. XVI.

un Essai préliminaire qui servît d'introduction à l'Histoire des Éduens, se mit encore en état de juger par lui-même des Auteurs qui ont traité des Celtes & des Gaulois. Il puisa dans l'énorme Commentaire du P. Lescalopier sur la nature des Dieux par Cicéron, quelques lumières concernant Chindonax & les Druides. Il parcourut la Celtopédie de Picard, terre stérile, où l'on ne trouve que des ronces & des épines. Wolfang Lazius (39), plus utile pour le moyen âge que pour l'Antiquité, d'ailleurs Critique sans goût, adopte la plûpart des Fables d'Annius de Viterbe & de le Maire : il est étonnant qu'il se trouve des Sçavans qui débitent sérieusement de tels contes ; & que Bergier si versé dans la belle Antiquité, ait entrepris la justification de ces imposteurs, dont la fourberie étoit en évidence de son tems. Enfin on ne peut compter sur les origines de Lazius, qui n'a d'autre mérite que d'être un Auteur laborieux. Personne n'a plus curieusement recherché les principes de la Philosophie Celtique, qu'Ulric Obrecht. M. Germain

(39) *De Gentium aliquot Migrationibus.*

avoit comparé le Livre d'Élie Schedius sur les Dieux des Germains, avec les écrits de Dom Jacques Martin sur la Religion des Gaulois. Cés deux Auteurs ont traité la même matière différemment ; mais ils n'ont point été à la source, & n'ont pas compris que les Druides étoient de vrais Magiciens. Non-seulement ces Prêtres faisoient profession de la magie Théurgique ; mais encore de la Goëtique qui étoit malfaisante & sanguinaire : voilà la base de toute leur doctrine ; on le prouveroit aisément par un beau passage de Pline qui ne laisse aucun lieu d'en douter, & par un autre à peu près semblable tiré de Plutarque. Ces superstitions magiques supposoient nécessairement la distinction des deux principes ; & c'est l'opinion la plus ancienne qui ait été agitée depuis l'introduction de l'Idolâtrie : sans cette hypothèse, on ne fait que deviner & conjecturer sur la Religion des Prêtres Gaulois, grands hableurs, & gens fort superficiels. Simon Pelloutier, Auteur profond & méthodique, a démontré les inconséquences conjecturales de D. Jacques Martin, qui s'est plû à bâtir

des systêmes hardis, & à chercher quelquefois le paradoxe (40). M. Pelloutier s'élève aussi (41) contre quelques idées particulières de M. Gibert (42), qui à la vérité ne paroît pas toujours assés maître de son sujet, & qui se laisse trop aisément distraire par des minuties. Je passe sous silence un grand nombre d'autres jugemens critiques sur les Auteurs & les Ouvrages dont M. Germain vouloit faire usage (43) ; mais je

(40) Voy. l'Hist. des Celtes. M. Pelloutier avoit déja attaqué ce Bénédictin dans la Bibliot. Germanique, Tom. 37. pag. 140. Il doit amplement le réfuter dans le second vol. de son Hist. des Celtes.

(41) Voy. l'Hist. des Celtes, Tom. 1. ch. 9.

(42) Dans ses Mémoires des Gaules.

(43) Philibert de la Marre, dans la Préface de la Vie des Guijons, promet une Dissertation fort étenduë, pour prouver contre l'opinion de plusieurs Auteurs, que la Bibracte de César est Autun : *Ubere Commentario contra multorum sententiam demonstrabimus.* Selon les Compilateurs anonymes des *Tablettes Histor. Topogr. & Phys. de Bourgogne, pour l'année* 1753. on a prétendu que les ruines de Montcenis, petite ville de l'Autunois, étoient les restes de l'ancienne Bibracte. Cette nouvelle & singulière prétention, qui n'est fondée sur aucune autorité historique, est une des moin-

ne puis me taire sur l'estime singulière qu'il faisoit de l'Histoire critique de l'établissement de la Monarchie Françoise dans les Gaules, par M. l'Abbé du Bos (44).

ARTICLE IX.

Mémoire sur la Vie & les Ouvrages de M. l'Abbé Germain, Licentié en Théologie de la Faculté de Paris (*).

PIERRE BENIGNE GERMAIN, fils de Fiacre Germain, Conseiller

dres fautes dont on ait à purger ces Tablettes, qu'on doit regarder comme un fort mauvais Almanach, malgré les éloges que quelques gens ont donné à ce Livret, sans l'avoir peut-être jamais daigné lire. Au reste l'Ouvrage ayant été annoncé par un *Prospectus* copié sur le plan de la Description de Bourgogne que je publiai en 1747, j'ai crû devoir avertir authentiquement que je n'y ai aucune part.

(44) Paris, 1734. *in*-4°. 3 vol. M. de Montesquieu, dans son Esprit des Loix, attaque vigoureusement le systême de cet Auteur.

(*) L'estime qu'a toujours marqué le P. Oudin pour le mérite personnel & les talens de M. Germain, m'autorise à insérer ici quelques évè-

au Préſidial d'Autun, & de Marie Éléonore Roux, nâquit en cette ville le 12 Novembre 1689 (1). Au ſortir de ſon cours de Philoſophie, ſes parens l'envoyerent à Paris étudier en Sorbonne: il ſe diſtingua dans les Actes qu'il y ſoutint, & les Journaliſtes parlerent avantageuſement de ſes Thèſés (2). De retour dans ſa patrie, il fut pourvû d'un Canonicat, & quelque tems après nommé à la Théologale de l'Egliſe d'Autun. Son érudition, ſa vivacité & ſon goût pour la Critique lui ſuſciterent des envieux, & même de dangereux ennemis, qui traverſerent ſa vie par des contradictions continuelles, & par un grand nombre de procès qu'il eut à ſuivre contre eux. Ses Obſervations ſur le Bréviaire d'Autun, compoſé par ordre de M. de Monclay, avoient quelque choſe de ſi

nemens de la vie de ce ſçavant Abbé, & ſurtout à faire connoître les différens objets de ſes travaux littéraires.

(1) Il diſoit quelquefois en badinant : je ſuis né le lendemain de la S. Martin, jour auquel les Procureurs taillent leurs plumes, avant que de rentrer au Palais.

(2) En 1718 parurent celles de ſa Licence, qui ſont ſçavantes : je doute qu'on les ſoutint aujourd'hui impunément en Sorbonne.

fort & de si aigre, que le Prélat le menaça de s'en plaindre à M. le Cardinal de Fleury. Le Théologal voulant prévenir le coup, écrivit le premier au Ministre, qui y répondit par une Lettre de cachet, portant les ordres de sa rélégation à Sepsfonds, où il partagea son tems pendant sept ou huit mois (3) entre la prière & l'étude. En rentrant dans sa patrie, M. Germain prit le parti de cultiver les Belles-Lettres plus tranquillement, & d'éviter les tracasseries. Il amusa sa solitude par un commerce suivi avec les Sçavans de la Bourgogne : M. le Président Bouhier, M. l'Abbé Papillon, le R. P. Oudin, M. l'Abbé le Beuf, M. le Tort, M. Bocquillot, &c. Il avoit connu particuliérement à Autun M. l'Abbé Boidot, M. Thomassin, le R. P. Janvier, Chanoine Régulier de l'Abbaye de S. Symphorien de cette ville, qui travailloit à une Histoire de Chartres sa patrie, & qui fit imprimer pendant son séjour à Autun un petit Poëme François sous le titre de la *Conversation* (4), où il sem-

(3) Il s'y rendit le 11 Septembre 1730.

(4) *La conversation, ou l'Art de converser, Poëme. Autun, Ant. Lambert*, 1742. *in*-8°.

ble

ble qu'il ait voulu imiter celui du P. Tarillon (5), *de Arte confabulandi* (6). Les connoiſſeurs ont trouvé dans cette traduction libre des endroits bien touchés, des portraits heureux, & d'aſſés bons vers (7).

Les opinions de M. Germain avoient toujours été mêlées de quelque ſingu-

L'Auteur l'a dédié à M. de Pardieu, Lieutenant Général de Chartres : il y a joint l'éloge du Thé, autre imitation de la 3e. Elégie de M. Huet. J'ai vû de M. Janvier une fort belle Ode, qui remporta le prix de l'Académie de Caën, il y a qnelques années.

(5) François Tarillon, né le 23 Juin *1666*, entra dans la Compagnie de Jeſus le 17 Septembre 1685. En *1699*, il paſſa aux Miſſions étrangères : il mourut en 1733, à Nicſia en Grèce.

(6) Cette pièce imprimée à Paris en *1693*. *in*-12. eſt auſſi dans le Recueil des Poëmes Didaſcaliques publié en 1749, par M. l'Abbé d'Olivet. Voy. le Tom. 1. pag. 141-15*6*.

(7) Le P. Janvier, parent de M. Nicole, eſt un homme de mérite & d'un caractère très-aimable : ſes Supérieurs ne s'étoient point trompés, en le choiſiſſant pour inſpirer à la jeuneſſe de leur maiſon de Nanterre le goût, la politeſſe, & les ſentimens d'honneur & de piété qu'il reſpire ; on ſeroit porté à croire qu'il s'eſt peint lui-même en plus d'un endroit de ſon Poëme.

larité : il eſt impoſſible, diſoit-il, que de nouvelles conjectures ſoient du goût de tous les Sçavans ; il faut être réſervé lorſqu'on en propoſe, & cependant ſe mettre au-deſſus de la critique des gens difficiles. Mais dans la ſuite ſes malheurs l'avoient ramené aux ſentimens ordinaires ; il ſacrifia ſa liberté de penſer & la hardieſſe de ſa plume aux douceurs de la paix. Les occupations littéraires ne doivent être conſidérées que comme des amuſemens ; il y a de la fauſſe gloire à les traiter ſérieuſement, quand elles tendent à nous ôter le repos.

La fin de ſa vie fut un tiſſu d'infirmités, qui l'empêcherent vraiſemblablement de mettre la dernière main à ſon Hiſtoire d'Autun : une apoplexie foudroyante que les Médecins ont attribuée à une révolution d'humeur rhumatiſmale, l'enleva le 14 Novembre 1751. On trouve dans ſes Ouvrages un portrait fidèle de ſon caractère & de ſes talens : beaucoup de franchiſe, de la gayeté, un goût décidé pour le neuf, une façon hardie, des raiſonnemens ſolides, une connoiſſance aſſés vaſte des Langues, une érudition va-

riée, mais une critique vive, & quelquefois trop perſonnelle. Il devoit ſans doute une partie de ſon mérite aux ſoins du célèbre Abbé de Longueruë, dont il fut l'élève pendant quelques années : c'eſt ce que m'apprend une Lettre curieuſe qu'il écrivit à ce ſujet au R. P. Oudin en 1739, & qu'on verra ſans doute avec plaiſir à la fin de cet article. On ne ſera peut-être pas fâché de trouver encore ici l'Hiſtoire de ſes Ouvrages, dont les Manuſcrits ſont conſervés entre les mains de M. ſon frère, Théologal du Chapitre de Beaune.

Le premier objet des études de M. Germain fut l'Ouvrage de Melchior Canus, *de locis Theologicis*, dont il vouloit donner une nouvelle édition : voici ce qu'il en écrivoit à M. Papillon en 1722. » Je me propoſe de faire l'Hiſ-
» toire des opinions Théologiques
» qu'expoſe cet Auteur, d'en marquer
» l'origine, le progrès & la décaden-
» ce : je découvrirai le foible des Ul-
» tramontains, en leur oppoſant nos
» Libertés. Que ne pourroit-on pas dire
» ſur la critique répanduë dans le corps
» de l'Ouvrage, entr'autres dans l'on-
» zième livre ? Lorſque la diſcuſſion de

» quelques points Théologiques m'en-
» gagera dans de grands détails, je les
» réduirai en dissertations particuliè-
» res, que je renvoyerai à la fin du Li-
» vre, sinon je ne jetterai que de
» courtes notes au bas des pages. L'Ou-
» vrage sera précédé d'une Préface sur
» la Théologie en général : celles de
» Casaubon sur Polybe, & de M. de
» Thou à la tête de son Histoire, sont
» deux beaux modèles. Canus a imité
» Cicéron & Quintilien ; j'ai remarqué
» plus de cinquante passages de ces Au-
» teurs qu'il applique à son sujet : je
» n'oublierai pas de les cotter à la mar-
» ge ; & comme il suit la méthode de S.
» Thomas & des anciens Scholastiques,
» je mettrai au commencement de cha-
» que Livre les indices nécessaires pour
» le lire commodément. Je compte
» même rapporter les larcins qu'il a
» faits dans les Œuvres d'Érasme, qu'il
» décrie si fort : c'est principalement
» les Préfaces de ce grand homme sur
» les Auteurs traduits du Grec, qui me
» fournissent les preuves du Plagiat de
» Canus. Je joindrai à cette édition
» une vie de ce sçavant Dominicain,
» tirée de ses Ouvrages, de la Biblio-

» thèque de Nicolas Antonio, &c. J'é-
» carterai tout ce qui regarde les affai-
» res du tems : ayant en vûe de facili-
» ter le travail de nos Bacheliers de Li-
» cence, je mettrai à la fin un Cata-
» logue des principaux sujets qui font
» la matière des Thèses qu'on soutient
» dans cette course ; j'en marquerai les
» difficultés, & j'indiquerai les sources
» dans lesquelles on pourroit les éclair-
» cir. Je conférerai toutes les éditions
» de ce Recueil de Canus ; je ferai
» voir ce qu'on a retranché dans quel-
» ques-unes, & je choisirai parmi les
» additions des autres ce qui peut en-
» richir la mienne. « Faute de Livres & de secours, M. Germaïn abandonna ce projet, sur lequel il a laissé cependant plusieurs Mémoires curieux, chargés d'érudition, mais peut-être écrits avec trop de liberté.

Une autre Lettre de M. Germain à M. l'Abbé Papillon (8), porte ces termes. » Je me suis autrefois sérieusement
» adonné à l'intelligence du vrai sens
» du Canon d'Orange, au sujet de la
» double crismation : il m'a semblé
» que nos Scholastiques & quelques

(8) Du 10 Février 1723.

» autres Théologiens l'expliquoient
» fort mal. Pour en sçavoir le fond, il
» m'a fallu lire les écrits du P. Sirmond
» & de Petrus Aurelius : enfin j'ai ache-
» vé ma Dissertation. «

Traité Historique de l'état de S. Lazare après sa Résurrection, & des Reliques que l'on expose sous son nom en différens endroits, à l'occasion de la visite qui en fut faite sous le maître Autel de l'Eglise d'Autun, au mois de Juin 1727. M. Germain en discutant l'authenticité des Reliques de ce Saint, fit une première sortie contre le Bréviaire d'Autun. Il examine les prétentions des Eglises qui possèdent ces Reliques, Cypre, Constantinople, Marseille ; & même la Relique que conserve l'Eglise d'Avalon, à laquelle il donnoit la préférence sur celles qui sont à Autun, la tradition en étant plus ancienne. Sa critique tombe fortement sur la légende dorée, & n'épargne pas les tapisseries & les ornemens qu'on lui opposoit comme des titres. Dans la seconde partie de sa Dissertation, l'Auteur établit le culte dont il convient d'honorer le Saint Patron de son Eglise ; & recherche s'il a été Evêque, comme le porte le nouveau

Martyrologe Romain, & Martyr, comme l'assûre celui d'Autun en particulier. L'unique but de M. Germain étoit donc de régler le culte extérieur que le nouveau Bréviaire attribuoit à S. Lazare ; il vouloit qu'on s'en tînt à ce qui en est rapporté dans l'Evangile, commenté par les Pères, & que ce Bréviaire ne reçût point ce qu'il appelloit les fables des Provençaux, en supposant toujours que les Reliques de S. Lazare venoient de l'Orient (9). Le 15 Février 1730, il adressa à M. l'Evêque d'Autun une critique du Bréviaire de son Diocèse. Cet Ouvrage est plein de remarques singulières, & d'une érudition très-recherchée. Il méritoit d'être mis au jour ; cependant il ne valut à l'Auteur que des corrections mortifiantes & son exil à Sepsfonds. M. Germain ajoûta par la suite un petit supplé-

(9) M. le Beuf a fait imprimer une Lettre dans le Mercure de Décembre 1727. vol. 1 pag. 2578. sur la découverte faite au mois de Juin de la même année, à Autun, du corps de St. Lazare. M. le Tort en a adressé une pareillement à M. le Beuf, au sujet de la Relique de St. Lazare, qui est dans l'Eglise Collégiale Notre-Dame St. Lazare d'Avalon. Voy. le Merc. d'Avril 1741. pag. 679.

ment à sa critique, sous le titre de *Remarques à faire au sujet des Collectes, qu'il seroit à propos de changer dans un nouveau Bréviaire.* Elles sont assés curieuses, & aussi sçavantes que ses premières observations; mais on y voudroit moins de chaleur & de personnalités.

L'affaire du Bréviaire fit pendant long-tems une espèce de schisme dans l'Eglise d'Autun : on en ferma toutes les Archives au Théologal, qui sur l'avis & les observations de deux sçavans Ecclésiastiques, s'étoit élevé d'une part, contre d'anciennes traditions & des légendes fabuleuses, & de l'autre, protestoit contre la suppression de certains usages & de certains offices fondés. Sa Critique portoit sur plusieurs points de Chronologie & d'Histoire, sur des passages altérés ou douteux, sur les fausses Décrétales, sur le mauvais choix des Homélies des Pères, sur le style pompeux & plein de barbarismes, &c. sur la poësie même des Hymnes, composées par un Père D. Claude, Prieur de Percy. M. Germain avoit demandé que ses Mémoires fussent examinés par l'assemblée des Rits, & par le Syndic de la Faculté de Théologie : on ne jugea

point ses raisons ; on condamna seulement les termes & les traits injurieux de sa critique, & l'Auteur fut blâmé.

Il composa dans son exil une Dissertation Latine à peu près dans le goût de l'Orateur de Cicéron, sur les principes de la bonne Critique, & sur le choix des Ouvrages qu'on doit imiter. C'est un dialogue écrit en Latin, dans la forme du Traité de M. Huet de *Interpretatione.* M. Germain en faisant son Apologie, y attaque de nouveau ses adversaires. Il a choisi le P. Sirmond pour tenir le bureau, Henri Valois & M. Bignon pour interlocuteurs. Il avoit été tenté d'y faire aussi parler M. de Launoy. » J'avois » d'abord pensé, me disoit-il un jour, à » Daillé. Comme on n'a pas trouvé à » redire que M. Huet eût associé Ca- » saubon avec le P. Fronton du Duc, » aurois-je eu tort de me servir de cet » habile Protestant, à qui je pouvois fai- » re dire, ce me semble, d'assés bonnes » choses ? Je veux y ajoûter un second » Livre *de claris Censoribus* : ensuite le » P. Petau viendra expliquer à son tour » les règles de la bonne Théologie » dans un autre dialogue. «

En 1733, il a travaillé à un Mémoire

pour la préséance de l'Évêque d'Autun sur les autres Comprovinciaux en quelques assemblées qu'ils se trouvent (dans le ressort de leur Province) Ecclésiastiques ou politiques. On peut voir à ce sujet un excellent Mémoire dans la nouvelle édition du Traité de l'Abus, par Charles Fevret, où ce droit est fortement combattu.

M. Germain a fondu dans son Histoire d'Autun les Mémoires de M. Thomassin, dont les beaux desseins en devoient faire le principal ornement. Il avoit fait des recherches infinies sur la partie Ecclésiastique. J'ai vû parmi ses pièces justificatives une Bulle d'Innocent XI. par rapport à l'époque de la construction de l'Église d'Autun en 1132.

Lettre de M. Germain au R. P. Oudin.

Je vais vous satisfaire, mon R. P. & d'autant plus volontiers, que j'aime toujours à me rappeller la mémoire du sçavant Abbé de Longueruë, dont j'ai eu l'avantage d'être le disciple. Quoique votre ami, M. le Présider Bouhier, l'ait vû autrefois fort assidûment, je

puis dire que j'ai été dans un commerce encore plus intime avec cet Abbé. S'il m'avoit pris envie de recueillir ce que je lui ai oui dire, j'en aurois pu faire un bon *Ana*. M. l'Abbé Guyon en avoit retenu comme moi dans ses porte-feuilles diverses particularités ; mais fort secrettement : car M. de Longueruë auroit rompu avec lui, s'il s'en étoit apperçu. Il étoit devenu un peu fâcheux à cause des incommodités, suites nécessaires de la vieillesse : d'ailleurs prompt & impatient, on voyoit bien qu'il n'avoit pas autant étudié la Morale que l'Histoire, la Chronologie, la Géographie, &c. En sortant du Collège, l'Abbé de Longueruë fréquenta les écoles de la Sorbonne ; mais la Théologie scholastique n'étant pas de son goût, il y renonça pour se livrer entiérement à l'étude des Langues, qu'il sçavoit toutes à l'âge de 20 ans, si on en excepte la Langue Arabe, qui seule l'occupa autant de tems que toutes les autres ensemble. Il racontoit avec complaisance à ce sujet un trait assés singulier, qui n'a point été remarqué, que je sçache. Lorsque les Protestans de France eurent associé à leur travail le fameux

Richard Simon, pour traduire la Bible de manière que tous les différens partis pussent y trouver leur compte, la partie de la Genèse tomba au Ministre Claude. Un jour qu'en bonne compagnie, chez Madame la Maréchale de Lorge, ce Ministre lisoit quelques versets de sa nouvelle traduction, le jeune Abbé, qui n'avoit alors que 18 ans, & qui étoit beau & bienfait, arrêta M. Claude, & dit que l'original portoit toute autre chose : celui-ci fit d'abord peu d'attention aux remarques d'une personne dont il ne s'étoit pas formé une idée avantageuse, & continua sa lecture. Un moment après il fut une seconde fois interrompu par M. de Longueruë, qui cita l'Hébreu, & fit voir par les textes parallèles que le sens n'avoit point été saisi. Les Dames, pour la plûpart Huguenotes, qui étoient présentes, écouterent le jeune homme avec plaisir ; crurent qu'il avoit raison, quoiqu'il parlât de choses qu'elles ne comprenoient pas, & l'exhorterent cependant à marquer plus d'égards pour un homme de la réputation de M. Claude. La partie ayant été remise à une autrefois, l'Abbé ne parut pas plus traitable : le

résultat de cette dispute fut que la version ne seroit plus continuée, & la Bible n'a pas été traduite (1). L'Abbé de Longueruë fut pourvû de bonne heure de l'Abbaye de S. Jean du Jard, près de Melun, & fut Prêtre à vingt-quatre ans. Il entra pour lors au Séminaire de S. Magloire, où il a passé 14 ou 15 ans à étudier au moins dix heures par jour: il ne sortoit jamais que pour acheter des Livres. Il y commença de former sa Bibliothèque (2), à laquelle on peut dire qu'il ne manquoit rien de ce qui regarde les matières Ecclésiastiques, & surtout l'Histoire: il la vendit au mois de Juin 1714, à M. l'Abbé Beraud (3), pour une pension viagère de 1500 livres, que les héritiers de celui-ci ont continué de payer à M. de Longueruë, qui s'en étoit réservé la jouissance pendant sa vie.

M. l'Abbé de Longueruë convenoit

(1) On peut voir l'Histoire de cet accord dans les Instructions de M. Bossuet, contre le Nouveau Testament de Trévoux.

(2) Elle a été venduë publiquement au mois de Mai 1735.

(3) Armand-Bernard Béraud, Docteur en Théologie de la maison & société de Navarre,

lui-même qu'il n'avoit jamais rien oublié de ce qu'il avoit lû. Eh! que n'avoit-il point lû? Il fut élevé par le Miniſtre Alix, qui ſe retira en Angleterre après la révocation de l'Edit de Nantes (4). L'étude favorite de ce ſçavant Abbé étoit celle de la critique Eccléſiaſtique: il étoit admirable pour conférer les textes d'un même Auteur, & en tirer des conſéquences très-juſtes. Il faiſoit grand cas du Miniſtre Aubertin, non pour le dogme, mais pour le jugement que cet Auteur porte des Ouvrages des Pères, avant que de ſe ſervir de leurs paſſages. Au reſte quand M. l'Abbé de Longueruë a voulu ſe mêler d'écrire ſur quelques matières d'Antiquité, il y a fort mal réuſſi. Il communiquoit ſes lumières avec la dernière facilité indifféremment à toutes ſortes de perſonnes: on croit qu'il a eu bonne part à l'Ouvrage du P. Germon contre le P. Mabillon; à ce que le P. de Montfaucon a écrit contre M. de

(4) Il avoit un Ouvrage manuſcrit de Pierre Allix, dont le P. Niceron n'a point fait mention: *Petri Allix Annotationes in tranſlationem Arabicam Pentateuchi, & notas Interpretis in ſelecta ejuſdem tranſlationis loca. in-fol.*

Tillemont dans ses Remarques sur S. Athanase, &c. Il estimoit surtout les Dogmes du P. Petau, qu'il regardoit avec raison comme le plus grand Théologien qui paroîtra jamais. Il n'étoit pas prévenu en faveur de S. Augustin. Il prétendoit que MM. de Port-Royal étoient les ennemis de la véritable science, & qu'ils en détournoient avec leurs questions Métaphysiques.

Sçavés-vous pour quelle raison M. le Procureur Général l'obligea d'insérer plusieurs cartons dans sa Géographie Historique de la France ? C'est qu'il n'étoit pas ce qu'on appelle Parlementaire ; je veux dire, qu'il ne croyoit pas que le Parlement fût le souverain siège de Justice, il donnoit la préférence au Conseil du Roi : voilà ce qu'on me dit pour lors ; peut-être aura-t'il peu ménagé les termes, car il étoit fort vif.

J'ai fréquenté l'Abbé de Longuerüe pendant 4 ou 5 ans, & je lui rendois visite au moins trois fois par semaine. Il y avoit toujours chez lui des personnes de toutes sortes de créances ; mais il ne souffroit pas qu'on y fît la controverse. Ses *Ana* sont plus dans ma tète, que je n'en ai sur le papier : ce sont prin-

cipalement des remarques ſur les textes des Auteurs ſacrés ou profanes comparés les uns avec les autres. J'ai fait uſage des uns dans mes Recueils de Licence, ſur leſquels je ne jette plus les yeux; & pour les Auteurs profanes, je me les rappelle lorſque l'occaſion s'en préſente. Par exemple, ces jours paſſés un écolier m'ayant apporté un Programme, où il étoit parlé de Quinte-Curce, j'ouvris cet Auteur au commencement du cinquième Livre, & je demandai au jeune homme, accompagné d'un Précepteur aſſés inſtruit, comment il expliqueroit l'endroit où Alexandre, en quittant Arbelles pour aller en Médie, laiſſa l'Arabie ſur la gauche: *Ad ſiniſtram aperit ſe Arabia (odorum) fertilitate nobilis Regio.* Les Scholiaſtes n'ont touché en aucune manière à cette difficulté. Les trois Arabies connuës devoient être ſur la droite de l'armée d'Alexandre: que veut dire d'ailleurs dans Quinte-Curce, qui écrit purement, cette *fertilitas odorum*? On paſſeroit à notre Eumenius de s'expliquer auſſi mal. Selon l'Abbé de Longueruë, c'eſt une faute de copiſte. Il vouloit qu'on lût *Arabia Oreorum*, & le paſſage devient

vient très-intelligible. Pline place les Arabes Oréens, *Orei*, au bas des montagnes de la Méfopotamie. Au refte j'ai parcouru autant que je l'ai fouhaité les VI. volumes *in-folio* des Manufcrits de cet Abbé, dont M. Chauvelin a fait l'acquifition. M. Boidot les avoit pouffés jufqu'à 1000 livres; mais M. le Garde des Sceaux avoit donné ordre de les retenir pour fa Bibliothèque, à quelque prix que ce fût (5). Les deux premiers contiennent les Lettres au P. Pagi; ce font des Differtations fur toutes fortes de fujets Eccléfiaftiques. J'en ai copié quelques-unes : celle fur les Suburbicaires eft une fois plus longue, mais bien moins travaillée que ce qu'il

(5) Je trouve pag. 183, du Catalogue de la Bibliothèque de M. l'Abbé de Longueruë, imprimé à Paris, Jacques Barois, 1735. *in-12. Recueil des Lettres des Papes Innocent VI. Urbain V. Grégoire XI. & autres Papes, qui ont tenu le S. Siège à Avignon, avec des remarques de l'Abbé de Longueruë, 2 vol. in fol.* It. *Lettres écrites au P. Antoine Pagi touchant la critique des Annales du Cardin. Baronius, avec plufieurs Differtations qui regardent l'Hiftoire, par M. l'Abbé de Longueruë.* VI. *vol. in fol.* Ces deux articles (2410. 2411.) Manufcrits furent vendus 140 livres.

a fait sur le Canon de l'Ancien Testament, parce que ce n'est qu'un supplément à ce qu'en a écrit Blondel, *pag.* 911 de sa Primauté du Pape, qui est un excellent Livre, & rempli de la plus haute & de la plus belle érudition. M. l'Abbé de Longueruë estimoit infiniment la science & la sincérité de cet Auteur : une preuve de la bonne foi de M. Blondel, c'est qu'il ne cite jamais aucun passage tronqué, comme font les Scholastiques. M. l'Abbé de Longueruë me l'a souvent vérifié *ad aperturam libri*, en examinant vingt passages de suite. Son seul éclaircissement sur la Papesse Jeanne peut servir de preuve que ce n'étoit pas un homme de parti : on ne trouve pas moins de bonne foi dans son Traité des Sibylles. Je ne suis certainement pas Huguenot ; mais je ne sçaurois me lasser de l'admirer. J'avois aussi transcrit les Dissertations de M. de Longueruë sur S. Grégoire de Nazianze, sur les caractères Samaritains, &c. Il y a dans les derniers tomes des extraits d'Auteurs Arabes. Le Père Pagi ordonna en mourant, qu'on remît les originaux de ces Lettres à M. l'Abbé de Longueruë, qui les fit brûler, avant

que l'Abbé Béraud en eût fait tirer des copies. Je ſuis, mon R. P. &c.

AUTUN, le 1er. Février 1739.

ARTICLE X.

Les Ambrons.

L'ÉTUDE de l'ancien langage Celtique avoit engagé le P. Oudin à en rechercher l'origine, les caractères & les mots. Les racines de cette Langue lui ont donné l'étymologie de la plûpart de nos termes François; & en rapprochant les dérivés de leurs primitifs, il s'eſt mis en état de démontrer la filiation immédiate de chaque mot. La Breſſe, d'où ce ſçavant Jéſuite tire les Ambrons, peuples Gaulois qui y ont demeuré long-tems, eſt un pays coupé d'étangs, de marais, de prairies, & couvert partout d'oziers, que les Breſſans nomment *Ameraux* (1). La

(1) *Ameri*, en Breſſan, oziers. *Amar*, lien, d'où eſt venu le mot d'amarer. Voy. le Dict. on. Bas-Breton du P. Grég. de Roſtrenen, Capucin. *Amentum, vinculum*. Voy. Meurſius, *Animadv.*

contrée des Ameraux n'auroit-elle pas donné le nom d'*Ambrons* à ses habitans, comme cette Province d'Italie, appellée *Populonia*, à cause de la grande quantité de peupliers qu'elle produit, & Heidelberg, qui prend son nom d'un petit fruit (2) très-commun aux environs de cette ville? C'est ainsi qu'en s'ouvrant des routes à travers les épines étymologiques, le P. Oudin a fait d'heureuses rencontres dans des genres différens qu'il n'avoit pas eus d'abord en vûe, & qu'il s'est souvent dédommagé de ses travaux par d'importantes découvertes : telle fut celle des Ambrons, dont il a écrit l'Histoire. L'essai qui en parut en 1741 dans le quatrième volume du Recueil de pièces d'Histoire & de Littérature (3), donne une idée avantageuse de l'Ou-

Miscell. lib. IV. *cap.* 15. *Ambioriz. Aimery. Vig.* Cluvier dit que les Ambrons ont été ainsi appellés, de ce qu'ils demeuroient sur les rivages de la rivière *Amma*, que d'autres nomment *Emme* : d'*Amma*, on a fait *Amnis*.

(2) *Haidel*, *Myrtilli*, meurtes, ou plutôt *vitis Idæa*. Delà *Haidelberga*, *Myrtillorum mons*.

(3) Publié par M. l'Abbé Granet. Paris, *in*-12. Voy. pag. 1-38.

vrage entier, dont il me remit le Manuſcrit trois ans avant ſa mort. Cependant le P. Oudin, pour jetter quelques agrémens dans ce premier Mémoire, y prit occaſion de traiter pluſieurs points curieux de l'Hiſtoire Romaine, & de peindre de célèbres Généraux d'armée; mais le Diſcours Préliminaire de ſon Ouvrage expoſera beaucoup mieux que je ne pourrois faire moi-même le plan & les idées de l'Auteur.

» Si le peuple dont j'entreprens d'écrire ici l'Hiſtoire, eſt peu connu, » même des Sçavans, ce n'eſt pas qu'il » ne mérite de l'être autant pour le » moins que la plûpart des anciens habitans de la Gaule. Preſqu'auſſitôt » que les Celtes commencerent à ſe » diſtinguer des autres nations de l'Univers, les Ambrons ſe ſignalerent » dans la Celtique. Énée n'avoit pas » encore tranſporté ſes Troyens en Italie, (ſi jamais ils y aborderent) que » déja une peuplade d'Ambrons y avoit » pénétré & fondé une ville qui ſubſiſte, & dont le nom n'eſt pas tellement changé depuis trente ſiècles, » qu'on n'y reconnoiſſe ſans peine le

» caractère de son origine (4). Bello-
» vese (5) qui s'est rendu mémorable
» pour avoir conduit au-delà des Alpes
» un nombreux essain des Gaulois, &
» pour avoir établi une nouvelle Gaule
» dans le sein même de l'Italie, n'est
» pas le premier qui ait fait redouter
» la valeur Celtique; long-tems aupa-
» ravant les Ambrons lui en avoient
» montré le chemin & frayé la route.

» Ce n'est pas là l'unique monument
» qui nous reste de ce peuple; on en

(4) Les Gaulois conduits par Bellovese s'étant établis dans le pays des Insubres, y bâtirent *Milan*, & l'appellerent *Mediolanum*, parce que, selon Tite-Live, une ville du pays des Eduens portoit ce nom. C'étoit encore celui de plusieurs villes des Gaules, situées à peu près au milieu des terres que possédoient les peuples qui les bâtirent, & c'est ce que signifioit en Celtique *Meiland*, dont fut formé *Mediolanum*. Il y avoit un *Mediolanum* dans le Berry, qui s'appelle encore aujourd'hui *Château-Meillan*. La Capitale de la Xaintonge étoit nommée *Mediolanum Santonum*; & Casaubon croyoit que c'étoit d'elle que les Gaulois avoient emprunté le nom de Milan. La principale ville des Aulerques étoit *Mediolanum Aulercorum*. Voy. le Journal Helvétique, Juillet 1747. pag. 87.

(5) Bellovese, Capitaine Gaulois; son nom en de *Weisen*, *ducere*.

» trouve encore dans la contrée où il
» se fixa autrefois : l'Histoire Ancienne
» nous en a même conservé plusieurs ;
» mais j'avoue que pour les découvrir,
» il faut les étudier, & qu'ils peuvent
» aisément échaper à qui ne les cher-
» che pas.

» C'est une destinée commune à tous
» les peuples qui ont composé la na-
» tion Celtique, d'avoir fait une infi-
» nité d'actions mémorables, dont il
» ne reste cependant aucun souvenir,
» & de n'être vûs aujourd'hui que par
» les endroits qui les honorent peut-
» être le moins. Quoique le caractère
» de leur esprit les portât autant à dres-
» ser des monumens à la vertu qu'à la
» pratiquer, contens de mériter des
» louanges, ils laisserent à leurs enne-
» mis la gloire de leur rendre justice ;
» mais les Ecrivains Latins, moins équi-
» tables qu'il ne convenoit à la généro-
» sité Romaine, n'ont jamais donné de
» leurs ennemis qu'une idée désavanta-
» geuse, & les Gaulois furent toujours
» les plus redoutables qu'ils eussent à
» combattre. Si les Historiens Grecs,
» plus désintèressés que les Romains,
» ont parlé de nos Ancêtres avec moins

» de chaleur, il semble qu'ils ne l'ayent
» fait que par occasion, & ce qu'ils en
» ont écrit est peu lû. Les Antiquaires
» des derniers tems, plus vivement
» frappés de l'éclat que l'Histoire a ré-
» pandu sur les héros de la Grèce & de
» Rome, ont à peine daigné jetter la
» vûe sur les Celtes, qu'ils ont pris
» pour des Barbares, indignes de leurs
» sçavantes occupations : ainsi mille
» beaux traits capables d'illustrer cet-
» te nation & d'ennoblir notre ancien-
» ne Histoire, restent couverts d'obs-
» curité, & sont presque tombés dans
» un entier oubli.

» César a contribué plus qu'aucun
» autre à la débrouiller. On ne peut
» disconvenir que ses Commentaires de
» la guerre des Gaules ne soient un des
» plus beaux Ouvrages que nous ait
» transmis l'Antiquité; mais après tout
» César n'entre guère que dans le dé-
» tail de ses propres actions; il ne fait
» mention des peuples Gaulois que par
» rapport à lui-même : les Villes & les
» Républiques avec lesquelles il n'eut
» rien à démêler, n'ont aucune place
» dans ses Mémoires; on y chercheroit
» envain un récit exact & suivi de ce
» qui

» qui s'est passé dans le pays avant qu'il y » entrât. Or près d'un demi-siècle avant » l'arrivée de César dans les Gaules, un » revers de fortune avoit changé, & l'é- » tat des affaires, & le nom même des » Ambrons : ils n'étoient connus alors » que sous celui des Sébusiens.

» On ne doit donc pas être surpris, » qu'une nation aussi considérable » n'ait point figuré du tems de César, » & que le nom des Ambrons ne se » trouve pas dans ses Commentaires, » quoiqu'il eût vû & traversé leur pays » plus d'une fois.

» Faire revivre, pour ainsi dire, un » peuple presqu'inconnu jusqu'à pré- » sent ; dissiper les ténèbres où étoit » ensévelie une partie de l'Histoire an- » cienne ; donner un nouveau lustre » aux grands spectacles & aux beaux » exemples qu'ont fournis à l'Univers » ceux dont nous sommes descendus, » n'est pas l'unique but que je me pro- » pose dans cet Ouvrage : on y verra » un assés grand nombre d'endroits fort » obscurs, que j'ai rendus, ce me sem- » ble, plus clairs & plus intelligibles, » qu'ils ne le paroissent dans les Livres » des Critiques modernes, quelques

» peines qu'ils ayent prises pour les ex-
» pliquer. Le système que je me suis
» fait sur les Ambrons, ou, si l'on veut,
» que le hazard m'a présenté, jette un
» grand jour sur tout ce qui regarde l'o-
» rigine, la fortune & le sort de cette
» nation.

» Cependant le nom que je donne à
» mon Ouvrage, ne doit pas le faire
» prendre pour un tissu d'avantures fa-
» buleuses, ou pour l'effet d'un pur feu
» d'imagination. Je l'appelle système,
» parce que ce n'est qu'une suite de
» plusieurs faits qui ont rapport au peu-
» ple que je veux faire connoître. Ces
» faits épars en divers endroits des Au-
» teurs anciens, je les ai ramassés, je
» les ai liés, & j'ai tâché d'en faire un
» corps : au reste les Histoires ne se
» composent pas autrement. Je ne pré-
» tens pas avoir vû tous les Livres : qui
» pourroit s'en flatter ? Dans ceux qui
» m'ont manqué, peut-être y a-t'il des
» choses qui concernent mon sujet. Il
» a pû aussi m'en échaper quelques-unes
» dans ceux que j'ai lûs. C'est ce qui
» m'a déterminé à ne donner aux diffé-
» rens Mémoires qui forment mon Ou-
» vrage, que le titre d'Essai.

» Je ne dois pas dissimuler que mon
» systême sur cette portion de notre
» Histoire est nouveau, quoique les
» pièces qui le composent ne soient
» rien moins que neuves. Afin d'y faire
» entrer le Lecteur plus aisément, je
» crois devoir lui exposer la suite des
» réflexions qui m'y ont conduit. On
» les verra ici dans le même ordre que je
» les ai faites ; & c'est à quoi je destine
» ma première Dissertation, qui levera
» par avance les difficultés les plus spé-
» cieuses que le préjugé pourroit faire
» naître dans le cours de la lecture.

» Si la matière que j'embrasse ne pa-
» roît pas aussi intéressante que beau-
» coup d'autres points historiques, on
» y verra du moins le caractère de la
» vérité : elle est partout respectable,
» & l'on n'en doit proposer aucune,
» même en fait d'Histoire, sans la mu-
» nir de tous les témoignages nécessai-
» res pour la faire recevoir. Un Ou-
» vrage tel que celui-ci, ne marche pas
» sans une nombreuse suite de passages
» Grecs & Latins ; l'Historien le plus
» exact a-t'il droit d'exiger d'en être
» crû sur sa parole ? Il a donc fallu pro-
» duire mes Auteurs. Au reste je cite-

» rai exactement ; mais lorsque les au-
» torités seront un peu longues, je les
» détacherai du texte, de peur de le
» charger & de l'embarrasser. Rien de
» plus fatiguant pour le Lecteur qu'une
» foule de passages, qui interrompent
» le cours de la narration, & font per-
» dre le fil de l'Histoire. «

Le premier objet des recherches critiques du P. Oudin tombe sur le nom, l'ancienneté & la demeure des Ambrons. Quelques Auteurs d'une grande réputation, tels que Freinshemius, Vossius (6), Bernard Aldrette (7), le Compilateur des gloses attribuées à S. Isidore, &c. se sont imaginés que les Ambrons n'ont jamais fait un peuple particulier ; mais que ce nom *Ambro* marquoit seulement une mauvaise qualité en quelqu'homme que ce fût, & que l'on appelloit en Latin *Ambrones*, les gens sans conduite & sans honneur, prodigues ou débauchés, de quelque nation qu'ils fussent. Selon Freinshemius, qui fait parler Tite-Live, ce fut un nom de guerre que se donnerent les

(6) Gerard-Jean Vossius. V. *Etymolog. Latin. verbo, Ambro.*

(7) *Orig. della Ling. Castellana.*

plus audacieux & les plus féroces de ces Barbares, que vainquit Marius. Le P. Oudin réfute sçavamment & avec force tous les Auteurs, qui ne reconnoissent point les Ambrons pour un peuple Gaulois, & qui attachent à ce nom des idées odieuses. D'ailleurs de ce que ce terme est passé en injure, il ne s'ensuit pas qu'il ait eu d'abord cette signification, & qu'il n'ait jamais été le nom d'une nation fort illustre. Le mot d'*Ambro* pris dans le sens de brigand, n'a été connu que depuis l'irruption des Saxons en Angleterre, c'est-à-dire, l'an 449. On sçait que le premier qui s'en servit fut Gildas (8) surnommé le Sage, qui déplore amérement les maux que les Saxons firent à son pays : or la naissance de cet Historien est marquée à l'an 520. Peut-être opposera-t'on au P. Oudin l'autorité de Festus, Auteur beaucoup plus ancien que Gildas : mais de quel poids peut être ici le témoignage de Festus? On sçait que les lambeaux qui nous restent de ce Grammairien, ont passé par les mains de Paul Diacre plus récent de deux siècles que Gildas ; & que

(8) *De Excid. Britan.*

ce Lombard, Critique peu judicieux, également hardi & ignorant, en retranchant de l'Ouvrage de Festus beaucoup de choses qu'il croyoit inutiles, y en ajoûta aussi plusieurs autres, selon lui, nécessaires, & qui sentoient assés le mauvais goût de son siècle; ensorte que dans le Livre de Festus, on ne peut discerner ce qui est de l'Auteur, de ce que l'Interpolateur y a inséré (9). Ce n'est que dans les Écrivains originaires de la Grande-Bretagne, qu'on trouve le mot d'*Ambro* pris en mauvaise part. Adhelme (10), Gaufride, Saint Boniface (11) ont suivi Gildas : d'ailleurs les faiseurs de Glossaires, qui n'ont eu que la peine de copier les Livres de ces Auteurs, méritent-ils quelques égards ? Au reste on ne peut douter que ce terme, ainsi que beaucoup d'autres, n'ayent passé de l'ancien langage Anglois dans la basse Latinité. Freinshemius l'a dit, mais sans preuve : le

(9) Surtout jusqu'à la Lettr. M. Voy. *And. Dacerii Præfat. in Festum : Angel. Politian. Miscellan.* c. 73.

(10) *Aldhelmus*, ou *Aldelinus, de Laud. Virginit.* c. v. Tom. 13. *Bibl. Patr. pag.* 33.

(11) *Bonifac. Epistol.* 1. *Tom.* 13. *Bibl. Patr.*

P. Oudin la tire d'un fait historique (12). Lorsque les Saxons furent appellés dans la Grande-Bretagne pour défendre le Royaume contre les Pictes & les Ecossois, il étoit juste qu'ils fussent défrayés ; mais la prodigieuse consommation de bierre (13) qu'ils buvoient communément dans un large vaisseau appellé *Amber* (14), incommoda tellement leurs hôtes fatigués d'entendre sans cesse demander l'*Ambre*, qu'on leur donna ce surnom injurieux, qui a désigné dans la suite les qualités vicieuses que les habitans de la Grande-Bretagne vouloient reprocher aux Saxons.

Enfin quels hommes étoient-ce donc que les Ambrons ? Plutarque nous apprend que ce fut la partie la plus belliqueuse & la plus redoutable d'une multitude immense de Celtes réunis pour passer en Italie, & pour aller at-

(12) *Vid. Polyd. Vergil. Histor. Angl. Lib* 3. *pag.* 55.

(13) Voy. *Sebast. Munster. Cosmogr. Lib.* 3. *pag.* 720. édit. Latin.

(14) *Amber.* Voy. *Stephan. Skinner, Etymolog. Ang. classe* VIII. It. *Henr. Spelman, Glossar. verbo : Ambra* & *Ambrum.* Du Cange, *Gloss. Latin. verbo : Ambra. Ambra cerevisia.*

taquer les Romains jusques dans la Capitale de leur Empire. Le reste de cette troupe formidable étoit composé de trois peuples séparés & indépendans ; les Teutons, les Cimbres & les Tigurins. Il est donc très-naturel de penser que les Ambrons en faisoient une quatrième partie, distinguée des trois autres.

M. l'Abbé de Veyle, qui préparoit depuis long-tems une Histoire de Bresse, ayant appris que le P. Oudin travailloit à celle des Ambrons, lui écrivit un jour en ces termes. » Ce ne sera » pas sans peine que vous ferés entrer « vos Ambrons dans le Bugey ; les » Boïens-Gessates que j'y place, & les » Séquanois qui conquirent ensuite » leur pays, pourroient bien les en » chasser ; & les renvoyer, soit à Am- » brun où quelques-uns les fixent, » soit dans l'Helvétie, pour y établir » l'un de ses quatre anciens cantons. « Je suis sûr, lui répondit le P. Oudin, que nous ne nous battrons pas. Mes Ambrons ne se rencontreront jamais avec vos Boïens-Gessates : quand vous voudrés faire entrer ceux-ci dans le pays, mes Ambrons n'y seront déja

plus ; ils en seront sortis plus de quarante-cinq ans auparavant. Pour ce qui est de ceux qui ont essayé de les renvoyer à Ambrun, ou dans l'Helvétie, tels que sont Cluvier, notre P. Monet & Riccioli, quand je les ai trouvés en mon chemin, je les ai attaqués, & je crois les avoir désarmés, & mis hors d'état de me nuire. Au reste mon dessein n'est pas de suivre l'Histoire d'Ambronai : j'avois, à la vérité, commencé d'écrire quelque chose sur l'établissement de cette Abbaye, qui n'est que du commencement du IXe. siècle ; mais je m'en tiens à mes Ambrons.

M. l'Abbé de Veyle n'avoit connu ces peuples que par occasion, & seulement pour les avoir apperçus en passant dans le Bugey. Voici comment il s'en explique dans une Lettre à M. l'Abbé Papillon (15) : » Je louë le » dessein du P. Oudin, & ce morceau » d'antiquité sortant de ses mains, ne » peut qu'être bien reçu. Mais, bon » Dieu! où prendre des matériaux pour » former l'Histoire d'un peuple dont » parlent si peu les Anciens, & dont » les Modernes ne disent presque rien?

(15) Du 14 Septembre 1722.

» il faudra que la révélation s'en mêle.
» Je ne suis pas assés sçavant pour penser autrement, & je serois tout-à-fait
» curieux de voir de quelle manière
» cet Ouvrage s'exécutera. Du tems
» de Marius, qui n'a pas beaucoup précédé celui de César, les Boïens-Gessates n'étoient plus les maîtres du
» Bugey : il en avoit été dégarni par
» les fréquentes & nombreuses armées
» qui étoient passées en Italie, & qui
» avoient eu le malheur d'y être presque toujours entièrement défaites.
» Les Séquanois, leurs voisins, s'emparerent de leur pays, dont il paroît
» par les Commentaires de César qu'ils
» étoient maîtres depuis long-tems. Il
» se trouveroit donc précisément que
» les Ambrons & les Boïens-Gessates
» occupoient une même contrée dans
» le même tems ; ce qui laisseroit bien
» peu de terrein à ces derniers peuples.
» Mais pour revenir aux Ambrons défaits par Marius avant son cinquième
» Consulat, je ne sçaurois m'empêcher
» de croire que ce soit le peuple d'un
» des quatre cantons Suisses, que les
» Cimbres & les Teutons amenerent
» avec eux en passant par leurs terres,

» puiſque nous y voyons auſſi des Ti-
» gurins, qui ſont ceux de Zurich. Il
» y avoit encore en ce tems-là des Am-
» brons dans la Ligurie : ce n'eſt pas
» d'eux apparemment que le P. Oudin
» veut parler ; on croit que ces der-
» niers ne s'appelloient *Ambrons*, que
» par une eſpèce de raillerie, & qu'*Am-*
» *brones* & *Nebulones*, c'étoit la même
» choſe. Quoi qu'il en ſoit, j'admirerai
» la fécondité du génie de l'Auteur,
» s'il remplit bien ſon deſſein, & s'il
» nous donne un Ouvrage de quelqu'é-
» tenduë ſur ces peuples preſqu'in-
» connus. «

Peu de tems après, M. de Veyle eut la ſatisfaction de lire quelques fragmens de l'Ouvrage ſur les Ambrons : le P. Oudin, en les lui envoyant, ayant marqué de ſon côté quelqu'envie de voir le deſſein de l'Hiſtoire de Breſſe, il reçut de M. Veyle la Lettre ſuivante.

MON REVEREND PERE,

Avant que de vous entretenir de mon projet Hiſtorique ſur la Breſſe, permettés que je vous faſſe part de quelques morceaux d'antiquité, qui peu-

vent vous intéresser particuliérement. Les petits Marmousets, que j'ai vûs à Ambronai, m'ont laissé dans une grande incertitude. C'est d'abord une figure en habit long, *vestis stolata* : on ne sçait s'il faut la rapporter au Christianisme ou au Paganisme. Elle est assise sur un esclave qui plie sous le faix, & dont l'expression marque assés la pesanteur de la charge qu'il porte. Il y avoit une troisième figure qu'on a enlevée, qui eût servi d'attribut, & qui auroit peut-être déterminé à en juger plus sûrement. Les médailles rares qu'on trouve dans ce pays, sont portées aux Jésuites de Lyon, ou venduës à d'autres Curieux. J'ai vû des Inscriptions qui n'avoient pas encore paru, & où il y a certainement à gagner pour l'Histoire. Il s'en est présenté une entr'autres dans le Mâconnois, d'un Soldat Candidat de la Légion, &c. Ce terme de *Candidat*, au sujet d'un Soldat, me semble singulier : au reste c'est la seule qu'on ait déterrée en cette Province. On m'a montré aussi à Beaujeu un magnifique sacrifice sur un marbre de cinq pieds & demi de longueur : on y voit vingt-sept figures, & beaucoup

de choses propres à exercer les Sçavans. J'ai corrigé au moins les deux tiers des Inscriptions rapportées par Guichenon. J'ai pris les dimensions d'un reste de Tétrastile, qui est à Isarnore. J'ai examiné un Taurobole à Champagne, plusieurs beaux restes d'antiquités, un bain, &c. mais ni statuës, ni lampes lacrimatoires. Si ma santé se rétablit, & qu'elle me permette d'aller à Paris, je donnerai les *Antiquités Gauloises & Romaines des pays de Bresse, Bugey & Gex*, comme un préliminaire; ce sera pour pressentir le goût du Public, en attendant l'Histoire entière. Il y a du neuf dans cet Ouvrage, où j'explique & je corrige souvent les Auteurs anciens, aussi bien que les modernes.

Je compte faire agréer à M. le Duc mon Ouvrage, ou plutôt mon entreprise, en lui présentant un Placet historique, afin que les démarches que je ferai dans la suite, marquées du sceau de son autorité, ne trouvent aucune contradiction dans la Province. Mes Dissertations sont achevées, ainsi qu'une bonne partie de l'Histoire ancienne de Bresse, qui s'étendra jusqu'aux Sou-

verains particuliers qu'elle a eus ; ce ſera la première partie. La ſeconde ſe termine à l'échange du Marquiſat de Saluces : on y verra l'Hiſtoire de la maiſon de Villars & de Thoire, tout ce qui regarde celle de Coligny, mêlée avec les Marquis de Beaugé ; trois ou quatre Maiſons qui ont partagé la ſouveraineté de Breſſe, dont elles firent d'abord une Tétrarchie, & enſuite une Monarchie par l'union de la maiſon de Villars jointe à celle de Thoire, ou plutôt fonduë dans celle-ci. La troiſième partie comprendra le reſte de l'Hiſtoire, c'eſt-à-dire, les compilations ſur les fiefs, ſur les familles, ſur les hommes illuſtres, dont je veux encore parler dans le corps de mon Hiſtoire, au ſujet des Princes, lorſqu'il s'offrira quelques particularités remarquables qui pourront relever le récit de leurs actions. Guichenon me fournira mes Mémoires, auxquels j'ajoûterai ce que j'ai déja recueilli, & ce que je trouverai dans la ſuite ; outre la critique & les corrections qu'il me faudra apporter de tems à autre, en faiſant uſage de quelques parties de ſon Hiſtoire. J'ai parcouru pendant trois mois

le pays qui fait le théâtre de mes recherches, & j'ai dressé sur les lieux les Mémoires nécessaires pour en composer une carte. J'ai observé tout ce que la nature y produit d'utile & de curieux ; eaux, mines, pierres, poissons, plantes, oiseaux, &c. J'ai ramassé & dessiné tous les anciens monumens qu'on y a pû découvrir ; Inscriptions, Temples, Autels, Tauroboles, Aquéducs, Bains, morceaux d'Architecture. Je m'occupe actuellement à mettre en ordre mes Inscriptions, & à les expliquer ; vous en verrés de singulières, qui enrichiront les fastes, la Mythologie, la Diplomatique : il y a aussi quelque chose de rare en Architecture. On reconnoîtra aisément qu'il en avoit beaucoup échapé à Guichenon, & que celles citées dans son Histoire sont presque toutes défectueuses. Si je sçavois, mon R. P. mourir de la maladie que j'ai, je mettrois bientôt mon Ouvrage, qui est déja fort avancé (16),

(16) M. le Duc d'Estrées lui ayant offert un appartement dans son Hôtel, il s'étoit proposé d'aller achever cette Histoire à Paris, qui est la source du secours & du bon goût ; mais son application & ses travaux littéraires lui desséche-

en état de paroître, dussai-je abréger ma vie de quelques jours ; il est trop intéressant, à ce qu'il me semble, pour qu'il doive périr avec moi. Je suis, &c.

Mâcon, 7 Juin 1722.

ARTICLE XI.

Glossaire Celtique.

IL seroit à souhaiter qu'une société de gens de Lettres entreprît un Dictionnaire Polyglotte, où les différens mots de chaque Langue fussent rangés sous des racines primitives distribuées par ordre

rent la poitrine & lui coûterent la vie. Claude de Veyle, né à Pont-de-Velle le 5 Janvier 1672, mort à Mâcon le 9 Mars 1723, a fait des Mémoires critiques, sous le titre de : *Réflexions sur la Lettre du P. André, Carme, contre la découverte d'Antre en Franche-Comté.* Les Manuscrits de ses Ouvrages passerent entre les mains de M. Claude Bernard, Lieutenant Particulier au Bailliage de Mâcon, qui a laissé lui-même de précieux matériaux sur l'Histoire de cette ville. M. Bernard s'étoit appliqué surtout à la connoissance des médailles, dont il avoit une belle collection : on en a imprimé l'Indice à Mâcon, chez J. de Saint, 1750. *in* 8°.

ordre alphabétique. Le plan & l'ordre de cet Ouvrage immense occupent depuis quelque tems un sçavant Magistrat (1), qui seroit lui même en état de l'exécuter, si les devoirs de sa Charge ne l'engageoient à des études plus importantes : après avoir traité des principes de l'Art Étymologique, & de ce qui regarde les diverses figures des lettres de l'Alphabet, il a composé un Mémoire sur la manière de faire le grand Archéologue, où l'on trouve des idées neuves, des recherches curieuses & un systême très-ingénieux.

Le P. Oudin, en se bornant aux origines de la Langue Celtique, a fait entrer néanmoins dans son Glossaire (2) des trésors d'érudition : quelques Étymologies l'ont souvent même conduit à discuter des points d'antiquité ; telle est sa Dissertation sur l'*Astia*, & ses fragmens sur les Matelats (3). J'ai ap-

(1) M. de Brosses, Président à Mortier au Parlement de Dijon, Associé correspondant, Honoraire de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres.

(2) Il me fit présent trois ans avant sa mort de son Manuscrit original.

(3) A la tête des Œuvres de M. l'Abbé Ge-

pris de l'Auteur, que le Manuſcrit de ce dernier Ouvrage avoit été brûlé en partie pendant le cours de l'impreſſion : c'eſt par un ſemblable évènement qu'on perdit autrefois quelques feuilles de l'Origène du ſçavant Évêque d'Avranches.

Quoique Céſar dans ſes Commentaires eût corrompu & défiguré la plûpart des noms propres, pour les accommoder à ſa Langue, cependant on y en retrouve encore les racines Celtiques. Vigenère donne dans un étrange paradoxe, lorſqu'il prétend que la Langue Gauloiſe, du tems de Céſar, fut la Provençale, ou la Catelane. Il eſt vrai que notre Langue a commencé à ſe polir dans la Provence, où le *Roman* prit ſon origine ; mais il ne faut pas confondre le Celtique avec le Roman, qui n'étoit qu'un mélange groſſier de pluſieurs idiomes, dont un Latin corrompu faiſoit le fonds. A la première irruption des Gaulois, l'an 160 de Rome, la Langue Romaine n'étoit pas même encore formée.

Pour donner une idée du Gloſſaire

doyn, Paris, 1745. *in*-12. & réimprim. dans la nouv. édition du Diction. Étymol. de Menage.

Celtique du P. Oudin, il suffit d'en copier ici quelques articles. Je ne pense pas, dit-il, que les Celtes ayent jamais eu dans leur Langue un mot d'origine Celtique pour signifier *Vin*, cette liqueur leur ayant été inconnuë. Diodore de Sicile dit expressément, qu'au lieu de vin ils usoient d'un breuvage violent, nommé *Zythum*, qui les enyvroit. Tite-Live (4), en parlant des Gaulois qui passerent en Italie, remarque *eam gentem vini novâ tum voluptate captam, Alpes transisse*. Ceux qui leur firent connoître le vin, leur en apprirent aussi le nom ; il n'est donc pas surprenant, qu'on trouve dans leur Langue le terme *Guin*, qui n'est que le mot Latin un peu déguisé. Les Grecs ayant fourni de vin l'Italie, les Latins en retinrent le nom οἶνος ; & comme ils entendoient souvent prononcer οἶνον par ceux qui demandoient du vin, ou qui en présentoient, ils dirent *vinum*, & non pas *vinus*. Au reste le vin de Bourgogne est originairement Grec ; le plant en fut apporté par les Fondateurs de Marseille, qui en donnant aux Bourguignons cette précieuse liqueur,

(4) Lib. v. c. 33.

leur en apprirent le nom. On voit dans l'Histoire de Pline (5), que les Gaules ne produisoient point de vin. Je conçois pourquoi l'on a dit *Wiin*: ce terme prononcé de cette manière, *oüiin*, vient sans doute d'οἶνος; les deux *ii* sont là pour exprimer la prononciation marquée dans le mot Grec par l'accent circonflexe.

Vellonaudunum (6), ou *Vellaudunum*, comme l'écrit toujours Vigenère: car dans le fond c'est la même chose. *Dunum* ne fait point de difficulté; il signifie *collis*, *oppidum in colle*, ou simplement *oppidum*. Deux Sçavans, Dom Toussaint Duplessis, Bénédictin, & M. l'Abbé le Beuf, se sont exercés sur ce mot Celtique (7). *Au*, ou *Aug*, veut dire *pré*. *Aven*, ou *Aun*, car nos Ancêtres étoient grands mangeurs de voyelles, c'est *prairie*, & quelquefois

(5) Lib. XIV. c. 22. & Lib. XXII. c. 25.

(6) MM. le Tors, Maillard & l'Abbé le Beuf ont eu divers sentimens sur la position de cette ancienne ville. Voy. le Catalog. de leurs écrits dans la Biblioth. des Aut. de Bourg.

(7) Le Recueil de leurs Dissertations critiques est imprimé à Paris, chez J. B. de l'Espine, 1736. *in*-12.

marécageux : delà le nom de *Aulnes*, ou *Aunes*, dont Virgile dit (8) :

Fluminibus salices, crassisque paludibus Alni
Nascuntur.

Ce mot Latin vient de la Langue des Celtes : *vell*, *vallis irrigua & fertilis.* Ainsi *Vellaunodunum* est une ville située dans une plaine fertile & arrosée, *in planitie pratensi.*, ou *in colle imminente regioni irrigua & pratensi.* On voit dans Pline (9), que les Anciens habitans du Valentinois se nommoient *Segovellauni*; voilà le même mot, mais avec la différence de la syllabe *seg* ou *sego* : ce mot *seg* doit être entendu par *grandeur*, *abondance*, étenduë. Deslors on peut dire que le terme *segvellaven*, qui signifie, *latè fusa vallis irrigua pratensis*, marque la nature du pays aux environs de Valence, telle que les Voyageurs la décrivent.

Les *Lepontii* occupoient un grand & vaste terrein. Cluvier l'a remarqué (10) : *in tanto terrarum spatio*. Leur nom

(8) Georg. 2. 110.
(9) Lib. 1. c. 4.
(10) Ital. Antiq. Lib. 1. cap. 14. pag. 100. lin. 11.

le porte aussi : *Lée*, signifie en Celtique, étenduë, & *Bont* ou *Pont*, *habitans*. *Lepontii* sont donc *latè habitantes*. Strabon a exprimé le *Lée* Celtique : car il les appelle ληποντιυς.

ARTICLE XII.

Vie de M. le Président Bouhier, par le P. Oudin.

LORSQUE la République des Lettres perdit M. le Président Bouhier, l'un des plus sçavans hommes de ce siècle, le P. Oudin s'acquitta de ce qu'il devoit à la mémoire d'un ami qu'il avoit cultivé pendant près de quarante ans, en faisant l'éloge de ce grand Magistrat. On s'étoit proposé de traduire cette pièce en François, & de la publier à la tête d'un Recueil de plusieurs Lettres de Sçavans, dont M. Bouhier avoit préparé lui-même l'édition; mais au premier essai, on s'apperçut que les beautés de ce Discours Latin passeroient difficilement dans notre Langue, & que ce travestissement lui feroit trop perdre de ses avantages : ce-

pendant nous attendons avec impatience que les monumens du commerce épistolaire de M. le Président Bouhier soient mis au jour. On n'a pas moins d'empressement & de curiosité pour d'autres Ouvrages qu'il a composés par forme d'amusement dans ses momens de loisir ; telle est sa petite Histoire des Sçavans, qui ont été sujets à la goutte, ses découvertes sur d'anciens monumens, ses remarques critiques, ses anecdotes littéraires, &c.

J'ai toujours admiré dans les productions de M. le Président Bouhier cet esprit analytique qui préside à la distribution des faits, qui lie les raisonnemens, qui arrange toutes les parties, & qui donne aux Ouvrages un ordre systématique. Cependant il semble qu'il ait craint quelquefois de communiquer ses sçavantes recherches à un siècle, dont le goût s'est malheureusement trop décidé en faveur de la Satyre & des Romans. Il a du moins osé s'en plaindre, & condamner hautement les études & les lectures futiles. » Je connois, dit-il (1), le dédain de

(1) Voy. l'Avertissement qui est à la tête de ses Dissertations sur Hérodote, *pag.* IV. & la.

» la plûpart de nos prétendus beaux
» esprits pour tout ce qui sent l'érudi-
» tion tant soit peu recherchée. Ren-
» fermés dans le cercle de quelques pe-
» tites connoissances superficielles, ils
» ne peuvent souffrir qu'on mette en
» honneur celles qui sont au-dessus
» de leur portée. Bien différens de
» ces génies du premier ordre, les Sca-
» ligers, les Petaux, les Saumaises, les
» Huets & plusieurs autres qui ont fait
» tant d'honneur à la France par leur
» sçavoir éminent, ils deshonorent no-
» tre nation, non-seulement en l'i-
» nondant d'écrits frivoles, mais de
» plus en faisant tous leurs efforts pour
» décrier les sciences, auxquelles ils ne
» sçauroient atteindre.

» D'ailleurs tout ce qui ne se rap-
» porte pas à leur goût, leur paroît
» indigne d'occuper de bons esprits.
» Un Poëte voudroit qu'on ne louât
» que la Poësie. Un Physicien ne fait
» cas que de l'Histoire naturelle, &
» ainsi du reste. En quoi ils me parois-
» sent aussi ridicules, qu'un homme
» qui voudroit assujettir les autres à ne

Préface de sa traduction en vers François du Poëme de Pétrone, &c. *pag.* xxx.

» manger

» manger que des mets qui lui plai-
» roient, ou à n'embrasser d'autre pro-
» fession, que celle qu'il auroit choisie
» pour la sienne.

» La disposition des génies des hom-
» mes est presqu'aussi différente, que
» celle de leurs visages. Ainsi l'un est
» porté par son inclination à une cho-
» se, & l'autre à une autre. On peut
» même dire que ce contraste & cette
» variété ne font pas un moins bel
» effet dans la littérature, que la di-
» versité des fleurs dans un magnifique
» parterre. Il en est des genres d'étude
» dans la République des Lettres, com-
» me des arts dans la société civile.
» Tous sont utiles, quoique les uns
» le soient moins que les autres. Il est
» donc du bien général, que chacun
» tire de ses talens tout le fruit qu'il
» en peut recueillir, & qu'il veuille
» bien en enrichir le trésor public.

Le portrait de M. le Président Bouhier, tel que l'a donné le P. Oudin, ne caractérise pas seulement le profond Jurisconsulte & l'homme de Lettres; il représente encore la vie privée, & pour ainsi dire, le fond du cœur de son illustre ami. Je passe sous silence

les traits remarquables ſur ſa grandeur d'ame, ſur ſa modeſtie, & ſur ſa patience éprouvée par une longue ſuite d'infirmités, pour m'arrêter aux ſentimens de Religion qu'il fit paroître, ſurtout dans les derniers momens de ſa vie. Victime des douleurs de la goutte, il conſerva toujours cette heureuſe tranquillité, vrai partage du Philoſophe & du Chrétien. Peu de jours même avant ſa mort, il profita d'un inſtant de repos pour jetter le premier quelques fleurs ſur ſon tombeau :

Qui triſtem coluit Themidem, miteſque Camœnas,
Conditur hoc Janus marmore Boherius.

Enfin dans une entrevûe qu'il eut avec le P. Oudin, qui venoit recevoir les derniers adieux de ſon ami : Hélas! mon Père, s'écria-t'il, vous me voyés dans un cruel état, quoiqu'on m'aſſûre qu'il n'y ait aucun danger. On vous le cache donc, Monſieur, répondit le P. Oudin : pour moi, dont la ſincérité vous eſt connuë, & qui connois pareillement toute la force de votre eſprit, je dois vous dire qu'il eſt tems

de vous détacher de ce monde, & de ne plus ſonger qu'à Dieu ; cette penſée même eſt faite pour adoucir les maux que vous ſouffrés. C'eſt une conſolation, répliqua M. le Préſident Bouhier, & une marque ſenſible d'amitié que vous me donnés, mon Révérend Père ; j'ai toujours eu en vos ſages conſeils une entière confiance : que faut-il que je faſſe ? Me voilà prêt. Il faut, Monſieur, continua le P. Oudin, appeller votre Directeur, & recevoir le Viatique. Et bien, mon Père, je ne veux d'autre Confeſſeur que vous-même, dit M. Bouhier ; vous me connoiſſés, & perſonne n'eſt plus capable que vous de ſuppléer à ce qui pourroit m'échaper : recevés l'aveu de mes péchés, mêlés vos prières aux miennes, ouvrés-moi le chemin du Ciel, obtenés-moi les graces de Dieu, & recueillés mes derniers ſoupirs. Le P. Oudin s'acquitta de cette ſainte & triſte fonction, & prépara le malade à recevoir les Sacremens avec ces ſentimens de piété & cette conſtance héroïque, qui donnerent un ſpectacle ſi édifiant à ſa famille affligée.

On trouve à la ſuite de la Vie de M.

le Président Bouhier une notice de ses Ouvrages, dans laquelle on n'auroit pas dû oublier la Lettre de ce Sçavant, au sujet d'une médaille (unique) de Constantin, où l'on voit pour type la figure payenne du Soleil dont la tête est couronnée de rayons, & qui tient un globe dans sa main ; à l'un des côtés de la figure du Soleil est une étoile, & à l'autre une croix marquée parfaitement : on y lit pour légende ces mots tout payens : *Soli invicto comiti*, avec ces deux lettres P. T. au bas de l'exergue (2). M. le Président Bouhier présume que cette médaille a été frapée dans le tems que Constantin étoit encore peu décidé sur sa Religion ; & suivant cette conjecture, le signe de la croix, avec le symbole payen, exprimoit l'irrésolution de ce Prince. M. Cocquard, Avocat au Parlement de Bourgogne, exposa un sentiment différent sur cette matière dans une Dissertation qu'il communiqua à M. Bouhier lui-même (3), & prétendit au

(2) Voy. le Mercure de France, Mars 1738. *pag.* 415.

(3) Voy. le Mercure de Juillet 1738. *pag.* 1501. & suiv.

contraire que la médaille avoit été frapée, lorsque Constantin étoit encore enséveli dans les ténèbres du paganisme, la figure de la croix s'étant trouvée plus d'une fois alliée à des figures payennes.

Le P. Oudin ayant été chargé de faire l'Inscription du monument qu'on a élevé à la mémoire de M. le Président Bouhier, y renferma en peu de mots les qualités qui ont toujours rendu ce Magistrat si cher à sa famille, à ses amis, à sa patrie & aux gens de Lettres.

Hic jacet
Joannes Bouhier,
Ex Academia Gallicæ XL. viris,
In supremâ Divionensi Curiâ Præses infulatus;
Vetustâ oriundus gente,
Amplissimis honoribus in senatu Burgundico,
Laboribus pro civium salute susceptis,
Literariis laudibus
Insignitâ.
Domesticis Majorum ornamentis
Splendorem adjunxit novum & suum.
Doctrinas legendo perlustravit omnes,
Scribendo singulas illustravit,
Maximè Jurisprudentiam.

Mirabantur, amabant in eo
Cives peræquè ac exteri
Commodam urbanitatem,
Constantiam omnis officii,
Promptam ac beneficam voluntatem,
Specimen
Æqui judicis, boni patris-familias, civis probi.
Natus anno MDC. LXXIII. *die* XVI. *Martii*,
Obiit die XVII. *Martii* M DCC. XLVI.
Claud. Maria Bouhier, conjux carissima,
Hoc doloris & amoris Monumentum
P. C.

ARTICLE XIII.

Bibliothèque des Ecrivains de la Compagnie de Jesus.

PIERRE RIBADÉNEIRA (1), Jésuite Espagnol, est le premier qui ait fait connoître les Ecrivains de son Ordre, & publié une notice de leurs Ouvrages. Ce Catalogue (2) est

(1) Né le 18 Septembre 1540, mort le premier Octobre 1611..

(2) Il y en a trois éditions. La première à Anvers en 1608. *in*-8°. La seconde à Lyon en 1609. On y trouve quelques Auteurs François, que n'avoit pas connus Ribadéneira. La troisiè-

d'autant plus eſtimable, que l'Auteur avoit vû particuliérement preſque tous ceux dont il fait mention, & qu'il avoit lû la plûpart de leurs Livres. On y remarque la vérité dans les faits, la ſimplicité dans la narration, & parmi un aſſés grand nombre d'éloges, quelques critiques deſintéreſſées. Ribadéneira porte l'exactitude juſqu'à indiquer les Ouvrages manuſcrits, & c'eſt une partie qu'on ne ſçauroit trop craindre de négliger dans les répertoires bibliographiques : ſon attention dans le détail des plus petites pièces n'eſt pas moins louable ; ſouvent, comme il l'obſerve lui-même, une brochure acquiert plus de réputation à ſon Auteur, qu'un volume conſidérable. Les Recueils Bibliographiques ſont deſtinés ſurtout à nous conſerver la mémoire de ces écrits rares, de ces feuilles précieuſes, qu'au défaut des originaux on y retrouve avec plaiſir en fragmens ou par extraits.

Cette Bibliothèque préſente d'abord

me encore à Anvers en 1613, ſur les Mémoires du P. Jules Nigroni, qui y ſuppléa les articles de pluſieurs Jéſuites Italiens, & par les ſoins du P. André Schott.

ſous l'ordre alphabétique les noms de baptême de chaque Ecrivain : l'*Index* des noms propres, une ample table des matières, & une liſte des Provinces de la Société, avec les Collèges & les maiſons qui en dépendent, complètent cette collection, que termine une centurie de Jéſuites morts pour la foi.

Philippe Alégambe (3) qui la continua depuis 1618 juſqu'en 1643 (4), y répara un défaut de négligence impardonnable, en donnant le lieu, l'année & le format des éditions : il diſtribua l'Ouvrage, à la vérité, dans le même arrangement ſyſtématique qu'avoit obſervé ſon prédéceſſeur ; mais il l'enrichit de différens catalogues des Ecrivains de la Société, ſoit anonymes, ou pſeudonymes, & de 277 Jéſuites martyrs. Quelques années après, les PP. Alégambe & Jean Nadaſi travaillerent de concert à célébrer la vie & la mort de ces héros Chrétiens (5).

(3) Né à Bruxelles le 22 Janvier 1592, & mort à Rome le 6 Septembre 1652.

(4) C'eſt Bollandus, à qui l'Auteur avoit envoyé ſon Manuſcrit, qui en procura l'édition à Anvers en 1643. *in-fol.*

(5) *Mortes illuſtres & Geſta eorum de Societate*

Un ſçavant & infatigable compilateur, le P. Labbe, fit imprimer en 1659 un Tableau des Jéſuites illuſtres dans la République des Lettres ſuivant l'ordre chronologique de leur mort (6) ; Ouvrage ſec, & qui ne peut avoir d'utilité que par rapport aux dattes. En 1662 il mit encore au jour une Bibliographie des Ouvrages que les Sçavans de la Société avoient publiés en France, dans le courant de 1661, & au commencement de 1662 (7) ; gazette littéraire, exécutée ſur le modèle de la Bibliographie périodique que le P. Louis Jacob, Carme, enfantoit tous les ans à Paris.

Enfin le P. Sotwel (8) donna en 1676 à Rome une édition beaucoup plus fournie de la Bibliothèque des

Jeſu, qui in odium fidei, ab hæreticis, vel aliis, occiſi ſunt. Romæ, 1657. *in-fol.* Nadaſi a publié ſéparément beaucoup de Livres ſur le même ſujet.

(6) *Doctorum virorum in Societ. Jeſ. ab anno* 1640 *ad* 1658 *mortuorum Pinacotheca chronologica.* A la ſuite de ſa *Biblioth. chronolog. SS. Patrum, Theolog. Scriptorumque Eccleſ.* &c. Paris, Guill. Benard, *in*-24.

(7) Paris, 1662. *in*-4°.

(8) Nathaël. Il vivoit encore en 1685.

Ecrivains de sa Compagnie (9). On lui communiqua quantité de corrections, d'additions & de matériaux, entr'autres les recherches du P. Alégambe, qui avoit employé neuf années d'un travail assidu à la composition de nouveaux articles. Avec tant de secours Sotwel ne sçut point embellir l'Ouvrage: on le trouva plus décharné, quoiqu'il se fût astraint à rendre compte des pièces les moins importantes, & à copier les éloges funèbres des Ecrivains Jésuites; il parut moins fidèle pour n'avoir pas indiqué les Livres de controverse cités par Alégambe, crainte de fomenter les disputes, & pour n'avoir point aussi rapporté les Ouvrages mis à l'Index, ainsi que les passages des hérétiques & des Auteurs suspects, qui avoient exposé autrefois son prédécesseur à la critique: les augmentations furent reçûes assés peu favorablement; on regretta les retranchemens, tant il y a de variété & de caprice dans les senti-

(9) *Biblioth. Scriptorum Societ. Jes. &c. Opus recognitum & productum ad annum 1675. Romæ, Jacobus Antonius de Lazzaris Varesius. in-fol.* de 982 pp.

mens & dans le goût. Baillet (10) & Bayle (11) ont jugé du mérite des Bibliothécaires dont je viens de parler : je ne copierai pas ici les éloges qu'ils leur ont donnés, je me contenterai de dire qu'il est peut-être en ce genre peu d'Ouvrages mieux exécutés, écrits avec plus d'ordre, de circonspection, d'exactitude & de critique que celui d'Alégambe surtout ; mais j'avertis en même-tems que les jugemens de Bayle, toujours précipités & parsemés de satyre à cet égard comme à beaucoup d'autres, ne doivent être lûs qu'avec le correctif des sçavantes remarques de M. l'Abbé Joly.

Prosper Mandosio nous apprend dans sa Bibliothèque Romaine (12) que le P. Philippe Bonanni (13) avoit été choisi pour continuer l'Ouvrage de Sotwel depuis 1675. En effet les Jésuites annoncerent eux-mêmes sur la fin de 1701 (14), que le P. Bonanni,

(10) Critiques Histor. n°. CXII.

(11) Diction. Critiq. Article *Alégambe*.

(12) Imprimée à Rome en 1692.

(13) Né à Rome le 7 Janvier 1638, & mort dans la même ville le 30 Mars 1725.

(14) Voy. les Mém. de Trévoux, Nov. &

qui étoit alors Bibliothécaire du Collège Romain, préparoit une nouvelle édition de la Bibliothèque de leurs Ecrivains. On s'étoit imaginé qu'ayant arrangé avec tant d'art & si méthodiquement les coquilles & les médailles, il mettroit en ordre avec autant de sagacité & de succès les Auteurs & les Livres; mais fixé par goût à l'Histoire naturelle, il n'échapa de sa plume que quelques Mémoires informes, où l'on reconnut combien son génie & ses talens convenoient peu à l'Histoire littéraire, ensorte qu'en comptant presque pour rien son entreprise, on n'en doit pas regretter beaucoup l'exécution. D'ailleurs s'il eût été distrait de ses études favorites, la Physique & l'Histoire numismatique y auroient trop perdu.

On avoit toujours espéré que le P. Bonanni rempliroit ce projet; & ce ne fut qu'à sa mort qu'on lui substitua le P. de Tournemine (15), qui s'étoit d'abord proposé de travailler à mesure

Déc. 1701. pag. 360. On y trouve un éloge fort circonstancié de la Vie & des Ouvrages de ce sçavant Jésuite.

(15) Joseph-René, né à Rennes le 26 Avril 1661, & mort à Paris le 16 Mai 1739.

qu'on imprimeroit. Comme il avoit l'imagination fort vive, il prit feu aisément dans une circonstance aussi honorable : il demanda aussitôt avec instance des Mémoires de chaque Province (16), il fit même compulser les Archives des Collèges de Rome ; mais toujours partagé par différentes occupations, il lui fut impossible de remplir ses engagemens : la direction des consciences, ses conférences sur la Religion, ses réponses aux Sçavans qui le consultoient, quelques Ouvrages que l'occasion faisoit naître, quelques démêlés littéraires, l'emporterent toujours loin de son objet. On avoit essayé de le fixer en lui confiant la garde des Livres de la maison Professe, parmi lesquels il fondit dans la suite la Bibliothèque de Louis-Marcel de Coëtlogon, son oncle, Évêque de Tournai ; mais cet emploi, en multipliant ses devoirs & ses soins, ne fut pour lui qu'un nouveau sujet de distraction. Le Père Kervillars (17) & le

(16) En 1726 il ne lui manquoit que ceux du Portugal.

(17) Jean-Marin, né à Vannes le 13 Mai 1668.

Père Hongnant (18) ayant repris successivement des mains du P. de Tournemine les Mémoires qui lui avoient été remis, ne s'en servirent guère plus utilement pour le Public : on se plaignoit hautement que le travail languissoit, & qu'ils ne produisoient rien, lorsqu'enfin le P. Hongnant témoigna que cette sorte d'érudition n'étoit point de son goût, & même qu'il la trouvoit tout-à-fait opposée à son genre d'étude. On retira de leurs mains quelques Mémoires assés étendus, mais sans dattes & dénués de faits, pour les faire passer en celles du P. Oudin, qui s'appliqua surtout à donner à cette collection une nouvelle forme & un nouveau mérite.

En 1731 (19) le R. P. François Rets, Général de la Société, convaincu de la capacité, du discernement & du zèle du P. Oudin, s'intéressa vivement au progrès & à la perfection de

(18) Claude-René, né à Paris le 14 Nov. 1671.

(19) C'est au commencement de cette année que le P. Oudin en fut chargé : il comptoit la faire paroître pour l'année séculaire de la Société, c'est-à-dire, en 1740.

l'Ouvrage. Le plan de cette Bibliothèque fut lû au mois de Juin dans l'assemblée des Assistans, à laquelle étoit présent le Général ; on approuva les vûes de l'Auteur, & l'on conçut deslors de grandes espérances, que son assiduité n'a point rendu vaines : en effet il se fixa presqu'uniquement jusqu'aux derniers momens de sa vie à cette pénible occupation. Outre les quatre premières Lettres qu'il avoit achevées (20), il s'est encore trouvé dans ses porte-feuilles 700 articles sur le reste de l'Ouvrage, parmi lesquels sont les Écrivains les plus considérables, & les morceaux les plus curieux & les plus chargés.

Le projet du Père Oudin est d'une grande étenduë, & distribué avec beaucoup d'art & de goût. Le nom propre de chaque Écrivain suivant l'ordre alphabétique précède toujours le surnom : la patrie, la naissance, l'entrée dans la Société, les études, le tems des derniers vœux, les différens emplois, les voyages, le caractère, le genre de vie & de mort ; toutes ces circonstances n'ont jamais formé de détails secs & rebutans : il a sçu ga-

(20) Excepté deux seuls Auteurs.

rantir son Histoire de cette ennuyeuse uniformité, à laquelle engagent presque nécessairement une même marche dans les faits, un même tour dans la phrase, en variant ses articles par des anecdotes intéressantes & jamais étrangères au sujet. Sa prudence est remarquable dans les jugemens personnels : s'il n'accorde l'éloge qu'aux Sçavans du mérite le plus distingué, aussi n'a-t'il jamais osé blâmer que dans le cas où son silence l'auroit peut-être commis lui-même personnellement.

Delà le P. Oudin passe à la suite chronologique des Ouvrages, divisée par *numero*. Le titre exactement rapporté, & traduit en Latin lorsque le Livre est écrit en une autre Langue ; le lieu & le tems de l'impression, la forme des volumes & les diverses éditions. Quand le sujet a exigé une attention particulière, non-seulement il le développe, il en apprend aussi l'occasion & l'origine ; il en fait l'analyse, il en relève le mérite & les défauts. S'il se trouve engagé dans le détail historique des critiques & des réponses, il raconte avec sincérité, peint avec feu, juge avec liberté, écrit d'un style soutenu

soutenu & élégant. Ce qui m'a toujours étonné, c'est que dans les bornes étroites de chaque article il ne lui soit échapé aucun des faits importans, ni des principales circonstances. Les extraits des Ouvrages manuscrits, ses recherches sur les Auteurs inconnus ou déguisés, ne sont pas la moindre partie de ce trésor bibliographique, où il fait entrer les Écrivains mêmes qui sont sortis de la Société, en n'indiquant néanmoins les productions de leur plume que pendant le tems qu'ils y ont vécu.

Cependant on reconnut à Rome, dans la révision des trois premières Lettres qui y furent envoyées, ou que les mémoires avoient quelquefois manqué au P. Oudin, comme il s'en est plaint souvent, ou même qu'il avoit travaillé sur des instructions qui n'étoient pas toujours exactes. C'est pour prévenir ces inconvéniens qu'on vient de proposer à son successeur (21) d'al-

(21) Le P. Jean-Louis Courtois, né à Charle-Ville, dans le Diocèse de Rheims, le 6 Janvier 1712, a remporté en 1752 le prix de l'Académie Françoise, dont le sujet étoit : *l'Amour des Lettres inspire l'Amour de la vertu.* On

ler à Rome ouvrir lui-même les archives de la Société, y recueillir des observations, parcourir les Bibliothèques, & consulter les Ouvrages des Auteurs Jésuites, dont le P. Oudin auroit souvent parlé plus au long & plus justement, s'il avoit eu cet avantage, auquel on voit qu'il a suppléé par une lecture prodigieuse & par des recherches immenses. Enfin le génie, le goût, l'érudition & les soins du sçavant continuateur nous répondent aujourd'hui du succès de cette vaste entreprise.

ARTICLE XIV.

Ouvrages imprimés du Père Oudin.

CE Catalogue doit être regardé comme un tableau de la vie laborieuse du P. Oudin. La variété des sujets donnera une juste idée de son érudition, & mes remarques pourront ser-

peut voir dans le Recueil des Poëmes Didascaliques, Tom 2. pag. 272-296, un essai de ses talens poëtiques : *Aqua Picata*, l'eau de goudron.

vir à faire connoître plus particuliérement son génie, son goût, ses études & sa manière d'écrire. Si j'épargne ici au Lecteur le désagrément de revoir une seconde fois la notice des éditions que j'ai déja citées, je tâcherai du moins de ne point m'exposer aux reproches de défaut d'exactitude dans l'Histoire chronologique & critique que je vais donner des Ouvrages imprimés de l'Auteur.

I. *Somnia.* Avec quelle satisfaction, dit M. l'Abbé Goujet (1), ne lira-t'on pas tant qu'il restera du goût dans le monde, ce beau Poëme que le P. Oudin composa à l'âge de 22 ans? On y sent le premier feu d'une belle imagination : cet essai de sa jeunesse

Levibus quæ prima juventus
Edidit indulgens studiis, &c.

comporte des beautés dignes de la plume du plus grand Poëte. Ce petit Ouvrage a été imprimé à Dijon, Jean Ressayre, 1697. *in*-8°. & l'année suivante (à Langres, *in*-12. Claude Per-

(1) Dans sa Biblioth. Franç. *Tom.* VII. *pag.* 273.

ſonne) avec une Élégie intitulée : *Amor dux Pacis ; in pacificas nuptias Ludovici Ducis Burgundiæ & Mariæ Adelaïdis Sabaudæ. It.* dans le 1er. *Tom.* des *Poëm. Didaſcal. pag.* 1-23. M. de la Monnoye, après avoir lû les *Songes*, adreſſa à l'Auteur ce diſtique :

Pierius non hæc ſomnus tibi carmina fecit :
In bifido potiùs ſunt vigilata jugo.

La même année le P. Oudin ayant perdu ſon ami, l'illuſtre Santeuil, il exprima ſes regrets en vers Latins. V. *Funus Santolianum*, *pag.* 56. *édit.* de 1698. *Dijon*, *Claude Michard*, *in*-4°.

II. *Franciſco à Lotharingiâ Ode*, *pro felici reditu. Muſſiponti*, 1701. *in*-4°.

III. *Natalitia*, *Elegia*, imprimée auſſi à Pont-à-Mouſſon la même année, *in*-4°. ſous le nom de *Nicol. Ant. Breton Rhet. Muſſi-Pont.* & adreſſée au même Prince.

IV. *Strena*, *Elegia*, *eid. Principi*, ſous le nom d'Étien. Foiſſey. Pont-à-Mouſſon, 1702. *in*-4°.

V. *S. Lotharingiæ Principi recens nato Plauſus Collegii Muſſi-Pontani*, *Idyllium*, 1702. *in*-4°. *It.* dans le *Tom.* III. des

Poëm. Didascal. pag. 251-256.

VI. *Genethliacon*, &c. 1703. *in*-4°. Poëme sur la naissance du même Prince.

VII. *Synopsis Theologica Thesibus digesta, pro actu publico, in Colleg. & Univers. Mussi-Pont. Societ. Jes. die 9 Nov.* 1703. *Mussi-Ponti, Franciscus Maret. in*-4°. de 96 pp. Cet Ouvrage est divisé en trois parties : *Deus in se ; Deus in Christo ; Deus in creaturâ.*

VIII. *S. Francisco Xaverio Hymni novem & officium. Divione, J. Ressayre*, 1705. *in*-12. L'année suivante M. Baudot (François) Maître des Comptes & Maire de la ville de Dijon, publia une traduction de ces Hymnes en vers François dans un Livre intitulé : *La dévotion à S. François Xavier, Dijon, Ressayre, in*-12. Elles se trouvent dans les Opuscules des PP. François Mauparty & Jean Nicolas du Poncet, sur le culte de S. François Xavier, *Paris, Mariette*, 1717. *in*-12.

IX. *Bibliotheca Illustriss. viri Petri Fevreti Senatoris, in Sacrâ Regiâ Divionensi æde Cancellarii & Canonici, ejus Testamento publicata in Collegio Divio-Godranio Societ. Jes. Carmen ; Divione, J. Res-*

ſayre, 1707. *in*-4°, de 10 pp. & au devant du Catalogue de cette Bibliothèque, avec d'autres poëſies, & une Préface dont le P. Oudin eſt auſſi Auteur, *Dijon*, 1708. *in*-4°. *It.* dans le 3e. *Tom.* des *Poëm. Didaſcal.*

X. *Conjectures ſur quelques endroits de Salvien & de S. Céſaire*; dans les Mémoires de Trévoux, 1710. *Sept. Art.* 134. *pag.* 641-648. On propoſe, dit l'Auteur, ces conjectures, parce qu'elles paroiſſent aſſés plauſibles; mais on ne les donne que pour des conjectures.

XI. *Ludovici Ducis Borbonii, Principis Condæi, Gubernatoris Burgundiæ, laudatio funebris, dicta pridie Nonas Julias, anno* 1710. *in Collegio Divio-Godran. Societ. Jeſ. Divione, J. Reſſayre*, 1710. *in*-12. de 76 pp. Le P. Roger, Jéſuite, en prononça une très-belle ſur le même ſujet, qui fut imprimée auſſi la même année.

XII. *Precatio ad Deum, pro Regis* (Ludovici XIV.) *incolumitate. Silva. Vovebat* VII. *Cal. Mart. Fr. Oudin S. J. Divione, J. Reſſayre*, 1712. *in*-4°. de 6 pp.

XIII. *Cantate*, 1713. *Dijon*, *in*-4°.

XIV. Extrait des Lettres en forme

de Dissertation sur l'ancienneté de la ville d'Autun, & sur l'origine de celle de Dijon. *Voy.* les Mém. de Trévoux, 1712. *Avril*, *Art.* LIII. *pag.* 680. Le P. Oudin y fait un éloge de M. Baudot Auteur de ces Lettres.

XV. *De Pace, oratio habita in Colleg. Divio-God. S. J. die* 13 *Maii*, 1714. *cùm pax promulgaretur. Divione, J. Ressayre*, 1714. *in*-12. de 88 pp. sans l'Épît. Dédic. à M. Louis-Hector Duc de Villars, qui en contient 8. On en peut voir un extrait dans les Mém. de Trévoux, 1714. *Octob. pag.* 1848.

XVI. *Réflexions sur la sixième Satyre* (2) *du premier Livre d'Horace, & sur trois passages, l'un d'Ovide, l'autre d'Ausone, le troisième de Corneille Sévère, qu'on rétablit ou qu'on explique, adressées à M. le Prés. Bouhier*. Dans les Mém. de Trévoux, 1714. *Mars*, *Art.* 36. *pag.* 485. *It.* Dans le Journ. des Sçavans, 1715. *Mai*, *pag.* 579. édit. d'Holl. *in*-12.

Un Critique qui se cacha sous le nom de M. Ravion des Varennes (3),

(2) On a mis la Xe. Satyre pour la VIe.

(3) Le P. Michel Chaillou, Chan. Régul. de Sainte Geneviève, Prieur de l'Abbaye de Chatrice, proche Sainte Ménéhoud, mort à Paris

proposa quelques difficultés sur le passage d'Ausone où il est parlé du *Cupidon crucifié*. Cet écrit ayant été envoyé aux Journalistes, ils n'en firent aucune mention, par oubli, ou autrement. L'Auteur croyant peut-être ses difficultés victorieuses, & peu content du silence des Jésuites, publia sa critique dans le Recueil de Pièces fugitives de M. l'Abbé Archimbaud (4). Enfin les Journalistes de Trévoux insérerent en 1717 dans leurs Mémoires du mois de Juillet, *Art.* 85. *pag.* 1181, les difficultés de M. Ravion, qui commença la dispute par l'éloge du P. Oudin. Le sçavant Jésuite, dit-il, déploie sur l'endroit d'Ausone une érudition également profonde & modeste, ne rejettant point avec un air décisif les pensées que d'autres pourroient avoir & proposer en concurrence. Des manières si accessibles me mettent à couvert du soupçon de témérité, comme si j'osois me mesurer contre un Critique de cette trempe. Je ne dois donc pas crain-

en 1743. *Voy. Tom.* VI. de la Biblioth. Franç. de M. l'Abbé Goujet, *pag.* 314. de la seconde édition.

(4) *Tom.* 2. *Art.* II. *pag.* 68.

dre

dre de hazarder une conjecture, qui me paroît simple & naturelle. La politesse du Critique ne laissa pas cependant au P. Oudin la liberté de se taire sur les difficultés proposées; il y répondit dans le même Journal, *Art.* 86. *pag.* 1189. » Je souhaite, dit-il en finissant, que M. Ravion des Varennes » soit content de mes réponses: en tout » cas, je serois très-fâché qu'il fût mé- » content de mes manières. « M. l'Abbé Souchai, dans sa belle édition d'Ausonne, a rejetté les sentimens du P. Oudin, qui étoit sur le point de les défendre encore contre ce nouveau Critique, si un homme de Lettres de ses amis ne l'en avoit détourné.

Fabricius a parlé dans sa *Bibl. Latin.* des Réflexions sur la VIe. Sat. d'Horace; mais il paroît que c'est sans les avoir vûes, ainsi que font souvent la plûpart des Compilateurs & des Bibliographes.

XVII. *Illustrissimo Burgundici Senatûs Principi Joanni Berbisio, Apollo Venusianus, Idyllium. Divione, J. Ressayre,* 1715 & 1739. *in-4°. It.* dans le *Rec. des Poëm. Didascal. Tom.* 3.

XVIII. *Mémoire concernant les Traités*

Théologiques du Cardinal Augustin Oregius, où l'on examine si le P. Petau en a tiré ses Dogmes. Mém. de Trévoux, 1718. *Juillet, Art.* IX. *pag.* 109-133. & Journ. des Sçavans 1719. *Mars, pag.* 303. *édit. d'Amsterd. Janssons à Waësberge, in*-12. On trouve un extrait de cette pièce à la *pag.* 491. des *Act. Leips. an.* 1718, où les Journalistes disent en passant, qu'ils ont appris que le P. Oudin travailloit alors à une vie Latine du Père Petau.

Pour donner une idée plus précise du dessein de l'Auteur, je rapporterai ce qu'il en dit lui-même dans un de ses Ouvrages (5). Le P. Edmond Martenne, Bénédictin de la Congrégation de S. Maur, raconte *pag.* 147 de son Voyage littéraire (6), » Qu'étant à la » Bibliothèque des PP. Minimes de » Dijon, celui qui la faisoit voir lui » montra quelques Traités de Théo» logie positive (il falloit dire Scho» lastique) par le Cardinal *Augustinus*

(5) *Voy. l'Art.* du P. Petau, *pag.* 181. du 37e. vol. des Mém. du P. Niceron.

(6) Part. 1. du prem. Tom. imprimé à Paris en 1717. *in*-4°. Le P. Martenne est mort le 20 Juin 1739, âgé de 85 ans.

» *Oregius*, duquel il prétendoit que le
» P. Petau a tiré ses Dogmes Théolo-
» giques, dans lesquels il a mis tout au
» long les passages des Pères, des Con-
» ciles & des Auteurs Ecclésiastiques,
» que ce Cardinal s'étoit contenté d'in-
» diquer dans les marges de son Ou-
» vrage. «

Cette anecdote est d'autant plus hazardée, que le Bibliothécaire même protesta en 1718, au P. Oudin, que jamais il n'avoit comparé les deux Ouvrages, & qu'il n'en avoit parlé que comme on fait ordinairement en conversation, où l'on dit bien des choses qu'on ne voudroit pas écrire; encore moins rendre publiques. Mais l'aveu du Bibliothécaire ne parut pas suffisant au P. Oudin pour la justification du plagiat supposé : il entreprit donc de publier dans un Mémoire particulier l'Apologie du P. Petau, où il ajoûte à la solidité des preuves mille traits curieux, qu'il fait servir au double éloge du Sçavant qu'il défend, & du Cardinal Oregio.

XIX. *Silva Distichorum Moralium, pleraque liberalis & Christianæ institutionis Præcepta continens. Joannes-Baptista Sil-*

vius sibi dictata edidit. Apud Forum Segusian. Typis Brannovic. 1719. *in*-8°. de 34 *pag.* sans les notes. Cette édition & la seconde de 1720. *in*-8°. pp. 50. sont de *Dijon. It.* dans le 3e. Tom. des *Poëm. Didascal. pag.* 313-346.

L'Éditeur de ce Recueil étoit un jeune homme de Bugey, qui mérita par sa piété, par la pénétration de son esprit & son ardeur pour l'étude, l'estime du P. Oudin. C'est aussi à M. des Forêts que ces préceptes, contenus en 300 distiques, sont adressés :

Silvius hæc servet, recto si more probari,
Si suus, & semper Silvius esse cupit.

Le disciple répondit par ces deux vers :

Silvius ista sibi servabit tradita : soli
Quamquam non servat Silvius ista sibi.

M. des Forêts s'étant jetté dans la lecture de l'Écriture Sainte & des Pères, avoit entrepris de publier une nouvelle édition des Œuvres de S. Jean Chrysologue, à laquelle devoit présider le P. Oudin ; mais quelques affai-

res de famille l'ayant rappellé dans sa patrie, il s'appliqua dans la suite plus sérieusément à l'Histoire de son pays. J'ai lû avec beaucoup de plaisir deux de ses Dissertations, pleines de recherches & de bonne critique. Dans l'une, il fait voir quels étoient les Séquanois à l'arrivée de César dans les Gaules; depuis quand & par quel moyen ils avoient acquis la supériorité sur les Éduens; combien de tems ils en ont joui; par qui & pourquoi la Province Séquanoise a été appellée *Maxima*; quels étoient les péages qui se percevoient sur la Saône; d'où vient que les Sébusiens ne furent pas si maltraités par les Suisses, que les autres; enfin quelles étoient les véritables bornes des Séquanois? Une castramétation Romaine, dont on prétend reconnoître les vestiges dans la plaine d'Ambronay (7), fait le sujet de la seconde Dissertation, où l'Auteur jette de grandes lumières sur plusieurs endroits des Commentaires de César, & réfute en passant quelques Auteurs justement soupçonnés de les avoir mal entendus.

Le P. Oudin qui n'avoit d'abord

(7) Ou Ambournay.

joint que quelques courtes notes aux distiques Moraux, y en ajoûta beaucoup d'autres dans la seconde édition, après en avoir cependant rejetté un grand nombre de peur de faire un volume : elles sont ou grammaticales, ou morales, ou historiques, mais toujours sçavantes & curieuses ; en même tems qu'elles éclaircissent le texte, elles l'embellissent. Je ne puis me résoudre à passer ici sous silence un trait de modestie de l'Auteur ; exemple rare, surtout parmi les Poëtes : le P. Oudin finit, en avertissant qu'il auroit peut-être dû supprimer le distique 231[e]. pour déférer au sentiment d'un sçavant Critique (M. le Président Bouhier) qui en avoit trouvé le sens obscur.

XX. *Hymni novi ad publicum Æduensis Ecclesiæ usum comparati. Prima editio, ex judicio lectorum ab Autore diligenter recognoscenda. (Dijon, Arnauld-Jean-Baptiste Augé)* 1720. *in*-12. Ces Hymnes, imprimées presque toutes au *fol. recto*, l'autre étant en blanc, sont divisées en III. parties : *Quotidiani* XIV. *Feriales* XXXVIII. *Solemnes* XXVII. Plusieurs ont été insérées avec des chan-

gemens dans divers Bréviaires (8). M. Rabyot de Corlon, Procureur du Roi au Bailliage d'Autun, a traduit en vers François les Hymnes du P. Oudin (9); mais les vers du Traducteur n'ont ni l'élévation, ni la facilité de ceux de l'original.

XXI. *Mémoire instructif sur le Bref de N. S. P. le Pape Benoît XIII. qui commence par ces mots :* Demissas preces. *Dijon, J. Ressayre*, 1725. *in*-4°. Le Pape donna un second Bref en datte du 2 Octobre 1733, pour servir d'explication au premier. En voici les termes essentiels : *Mentem Prædecessorum nostrorum compertam habentes, nolumus aut per nostras, aut per ipsorum laudes Thomisticæ scholæ delatas, quas iterato nostro judicio comprobamus & confirmamus, quidquam esse detractum cæteris Catholicis scholis, diversa ab eâdem in explicandâ Divinæ gratiæ efficaciâ sentientibus (quarum etiam*

(8) Le P. Oudin en a donné à M. l'Abbé Joly un exemplaire corrigé & augmenté de quelques nouvelles Hymnes, en le priant de les faire imprimer, lorsqu'il en trouveroit l'occasion.

(9) *Voy.* la Biblioth. de Bourg. 2e. *partie*, *pag.* 185.

erga hanc sanctam sedem præclara sunt merita) quominùs sententias eâ de re tueri pergant, quas hactenus palàm & liberè ubique, etiam in hujus almæ urbis luce, docuerunt & propugnarunt.

XXII. *Ludovici Magni Equus Triumphalis Æneus Divione dedicatus* (10). *Silva Heroïca. Divione, J. Ressayre*, 1725. *in*-8°. de 31 *pag.* avec la traduction en vers François, par le P. Laurent-Régin. Cellier, Jésuite (11). Ces vers Latins sont aussi dans les *Poëm. Didascal. Tom.* 3. *pag.* 271-283.

M. de la Monnoye, après avoir lû la pièce du P. Oudin, lui envoya le distique suivant :

Æris opus magno ponit Burgundia Regi :
Aurea tu ponis carmina. Majus utrum ?

XXIII. *Mémoire sur quelques proposi-*

(10) La Statuë équestre fut érigée dans la Place Royale de Dijon sur la fin du mois d'Avril 1725.

(11) Né à Metz le 26 Août 1687. Il entra dans la Société le 7 Sept. 1704, fit la profession solennelle des IV. Vœux le 2. Fév. 1723. Il professa la Rhétorique pour l'éloquence au Collège de Dijon, fut Préfet des Classes à Auxerre, & mourut le premier Janvier 1746.

tions dictées par un Professeur de Philosophie (le P. le Moyne) *dans le Collège de la Compagnie de Jesus à Auxerre, pour servir de réponse à l'Ordonnance & Instruction pastorale de M. l'Evêque d'Auxerre, en datte du* 18 *Septembre* 1725. Paris, 1726. *in*-4°. *Mayence* (*Lyon*) & à *Besançon*, 1727. *in*-4°. L'Auteur a prétendu qu'on avoit imprimé quelques endroits autrement qu'ils n'étoient dans l'original.

XXIV. *Bernardi Monetæ, eximii Poëtæ & Critici, Epicedium. Divione, Ant. de Fay*, 1729. *in-fol.* & *in*-4°. Cet éloge funèbre adressé à M. Lucotte, Seign. du Tillot, Gentilhomme ordinaire de feu S. A. S. M. le Duc de Berry, fut mis en vers François le 21 Déc. 1728, par M. Richard de Ruffey, Présid. à la Chambre des Comptes de Bourg. & imprimé la même année avec l'original, *ibid. in*-8°. *It.* au devant des *Noëls Bourg.* de M. de la Monnoye, (*Dijon, Sirot*) 1738. *in*-12. L'*Epicedium* se trouve aussi dans le 3e. *Tom.* des *Poëm. Didasc. pag.* 284.

XXV. *Dissertation critique sur le* Culex *de Virgile.* Dans la *continuation des Mémoires de littérat. & d'Hist. Tom.* VII.

part. II. *pag.* 295-312. Ce Poëme qu'on doit regarder, ſelon le P. Oudin, comme un Ouvrage ſuppoſé, ne peut avoir pour Auteur que quelque barbare ſans goût & ſans génie, qui ne ſçavoit ni penſer ni parler. On ne ſe plaindra pas aſſûrement que l'eſprit, l'érudition & la critique manquent dans cette Diſſertation, qui eſt terminée par des Hendécaſſyllabes, où le P. Oudin exprime ſon mépris pour le faux moucheron.

XXVI. Réponſe à quelques Obſervations de M. l'Abbé des Fontaines ſur la Diſſertation précédente. *Voy.* les Additions du *Tom.* IXe. de la *Biblioth. Franç.* de M. l'Abbé Goujet, pp. 26. & ſuiv.

XXVII. *Hymni tres SS. Martyribus Speuſippo & Sociis.* Ces Hymnes ſont inſérées dans le Bréviaire de Langres imprimé à *Dijon*, *Ant. de Fay*, 1731. *in*-8°. *Hymni tres SS. Tergeminis. Item, tres S. Mammeti Martyri, Vediocani ad Axonam ruris patrono. Ibid. in*-12. Le Poëte les compoſa pour une Paroiſſe de Champagne, & à l'uſage des Chantres.

XXVIII. *Publii Syri & aliorum Vete-*

rum Sententiæ, *adjunctis brevibus notis. Divione*, *A. J. B. Augé*, 1734. *in*-8°. S. Jérôme obſerve dans une de ſes Lettres, qu'on faiſoit apprendre autrefois aux enfans ces maximes. C'eſt auſſi l'objet du P. Oudin, qui y a ajoûté quelques notes grammaticales, avec des penſées d'Horace, de Sénèque, d'Eraſme, &c. Une ancienne édition de ces Sentences, imprimée à Dijon chez J. Maignien (12), a peut-être donné au P. Oudin l'idée de celle-ci.

XXIX. *Sereniſſimi Principis Ludovici-Henrici Ducis Borbonii filio, Principi Condæo, Genethliacon. Divione*, *A. J. B. Augé*, 1736. *in*-4°. de 9 *pag. Item Divione*, *P. Marteret*, 1737. *in*-8°. avec une Traduction en vers François, par M. l'Abbé Joly, qui l'a renfermée dans le même nombre de pages que porte l'original. Le Poëme Latin ſe trouve *pag.* 289. des *Poëm. Didaſc.*

XXX. Je ne ferai qu'un ſeul article des différentes vies d'Auteurs Jéſuites, que le P. Oudin a données dans les Mémoires du P. Niceron.

(12) *D. Laberii*, *P. Syri & aliorum Veterum Sententiæ*, *Iambicis verſibus ſingulis comprehenſæ ordine Alphabetico. in*-8°.

Mém. ſur la vie & les Ouvrages du P. *Antoine Vieyra*. Tom. XXXIV. *pag.* 270-295. En 1669, le P. Vieyra fut appellé à Rome par ſon Général. L'ordre en fut donné à la conſidération de la Reine *Chriſtine* de Suède, toujours curieuſe de voir & d'entendre les hommes extraordinaires. Elle entendit *Vieyra*; elle l'invita aux conférences ſçavantes qui ſe faiſoient dans ſon Palais; elle le goûta de telle ſorte, qu'elle réſolut de le fixer à Rome, & de ſe l'attacher à titre de Confeſſeur.

Melchior Inchofer. Tom. XXXVe. *pag.* 322-346.

Denys Petau. Tom. XXXVIIe. Il y a une érudition infinie dans ce Mémoire qui porte 153 *pag.* On ſeroit aſſés tenté après l'avoir lû, de croire que le P. Oudin avoit eu deſſein, comme l'ont dit les Journaliſtes de Leipſik, de faire une vie Latine du P. Petau : j'ai déja remarqué que le P. le Long l'avoit crû imprimée; cependant l'Auteur déclare qu'il n'a jamais commencé de l'écrire, & que les Recueils qu'il avoit faits, ont ſervi à compoſer l'Art. que le P. Niceron a employé.

Fronton du Duc, en Latin *Ducæus*,

Tom. XXXVIIIe. *pag.* 103-138. Cette vie eſt curieuſe & bien faite. On y trouve une anecdote ſingulière : c'eſt que ce Père eſt Auteur d'une Tragédie en vers François, intitulée : l'*Hiſtoire Tragique de la Pucelle de Dom Remy, autrement d'Orleans*, imprimée à *Nancy*, *veuve de Jean Janſon*, 1581. *in*-4°. Cette pièce ayant été repréſentée le 7 Septembre 1580, devant Charles III, Duc de Lorraine, ce Prince en fut ſi content, qu'il fit donner une ſomme aſſés conſidérable au Poëte, afin qu'il s'achetât une robe neuve ; à la vérité l'Auteur en avoit une alors, qui ſentoit un peu trop la pauvreté Evangélique. Le nouveau Compilateur des *Tablettes Dramatiques* auroit parlé bien autrement qu'il n'a fait de cette Tragédie, s'il avoit connu la ſource où je viens de puiſer.

Jules-Clément Scotti. Tom. XXXIXe. *pag.* 56-85.

Jacques de Billy. Tom. XL. *pag.* 232-244.

Jean Garnier. Tom. XL. *pag.* 166-184.

La manière dont le P. Oudin a travaillé dans ce genre de littérature,

n'auroit pas dû tromper M. l'Abbé d'Artigny, qui lui attribuë (*) un article du P. Théophile Raynaud, qu'on reconnoît facilement pour être de la façon du P. Niceron. Les Articles qu'a faits le P. Oudin, sont plus étoffés & plus intéressans, par les anecdotes qu'il a tirées des Mémoires Manuscrits, des Livres rares, & des Ouvrages mêmes des Auteurs dont il écrivoit la vie.

XXXI. *De vitâ & scriptis Petri-Danielis Huetii Commentarius, è Gallico Josephi Oliveti* : au devant du Livre de M. Huet, *de Imbecillitate mentis humanæ*, *Amsterd. du Sauzet*, 1738. *in*-12. Cet éloge en François se trouve à la tête de l'*Huetiana*, & du Traité Philosophique de la foiblesse de l'Esprit Humain, *Amst.* 1723, & *Londres* 1741. *in*-12.

XXXII. J'ai déja parlé de la Dissertation critique sur l'*Ascia* sépulcrale des Anciens, & de l'explication des Inscriptions *Minervæ Arnalyæ & Mercurio Mocco*, publiées en 1738, dans le *Recueil de divers écrits*, &c. par M. l'Abbé le Beuf, *pag.* 281.

(*) Dans ses Nouv. Mém. d'Hist. de Critiq. &c. Tom. IV. pag. 291. Note a.

XXXIII. *Præmia studiosæ litterarum Juventuti in Collegio Divio-Godrano ab Illustriss. Burgundici Senatûs Principe Joanne Berbiseio constituta, Carmen. Dijon, Arn. J. Bapt. Augé*, 1739. *in*-4°. de 13 *pag. Item. pag.* 294-303. du 3e. *Tom.* des *Poëm. Didasc.*

XXXIV. *De Theologiâ Græcanicâ Commentarius, ex Gallico Jos. Oliveti.* Cette Traduction est à la *pag.* 631-651. du 3e. *Tom.* de la belle édition des Œuvres de Cicéron publiée par M. l'Abbé d'Olivet, *Paris, Jean-Baptiste Coignard*, 1740. *in*-4°. *It.* Genève, 1743. *in*-4°. IX. *vol.*

XXXV. M. l'Abbé d'Olivet a fait entrer dans son édit. des Œuvres de Cicéron un grand nombre d'Observations du Père Oudin, toutes sous le nom d'un anonyme. Elles sont souvent rapportées, sans qu'elles ayent été néanmoins toujours adoptées, dans la dernière édition des Remarques sur Cicéron, par M. le Président Bouhier, *Paris, Gandouin*, 1746. *in*-12.

XXXVI. *Epistola Beati Pauli Apostoli ad Romanos, explicata. Parisiis, Marcus Bordelet*, 1743. *in*-12. de 272. *pag.* sans l'*Epît. Dédicat.* à M. de Berbisey,

premier Président du Parlement de Bourgogne, & l'Argument. Le P. Oudin ne s'est pas proposé de jetter dans ses notes sur cette Epître des opinions Théologiques; il s'y est plus attaché, ce me semble, à lever les difficultés grammaticales, pour éclaircir le texte, & expliquer les figures & les façons de parler Hébraïques ou Grecques qui pouvoient faire quelquefois un sens obscur: car S. Paul hébraïsoit souvent, quoiqu'il écrivît en Grec. Si le P. Oudin n'a pas copié les Interprètes, il les a du moins exactement consultés, & surtout les Anciens. Il s'est servi du texte Grec, sans rejetter la version Latine, qu'il explique dans de certains endroits.

XXXVII. *De Virgiliano Culice Disceptatio recognita.* Dans les *Miscellanea observationes criticæ novæ in Auctores veteres & recentiores. Amst.* 1743. *in*-8°. *Tom.* IV. *pag.* 307. *It.* dans les *Poëm. Didasc. pag.* 347-355. du 3ᵉ. *Tom.* En traduisant en Latin ma Dissertation, dit l'Auteur, pour l'envoyer en Hollande à M. Burman qui me l'avoit demandée, j'ai fortifié de quelques nouvelles Réflexions le sentiment où j'ai toujours été,

été, que Virgile fit son Poëme du Moucheron avant ses Bucoliques.

XXXVIII. *Varia.* Ce sont des Remarques critiques. *Voy.* le même Recueil des *Miscell. Observat.* Tom. v. 1744. pag. 403.

XXXIX. *Illustriss. Burgundici Senatûs Principi, Joan. Berbiseio, Magistratum abdicanti*, Otium sapientis, *Ode. Divione, P. Desaint*, 1745. *in*-4°. de 8 *pag. It.* dans les *Poëm. Didasc. Tom.* 3. *pag.* 306-312. Deux Jésuites ont traduit cette pièce en vers François sous ce titre : *Le Repos du Sage* ; le Père François le Moine, alors Professeur de Philosophie à Dijon ; & le Père Jean-Nicolas Verambel (16).

XL. *Etymologies Celtiques.* Dans les Œuvres posthumes de *Nicolas Gédoyn*, 1745. *in*-12. & dans la nouvelle édition du *Diction. Etymolog. de Ménage.*

XLI. *Commentarius de vitâ & Scriptis Joan. Buherii, in Senatu Burgundico Præsidis infulati*, &c. *Ad ejus nepotem Marcum-Ant. Burbonniden.* L'Auteur semble dans le commencement de cet

(16) Ces deux Traductions furent imprimées la même année à Dijon, celle du P. le Moine *in*-4°. de 7 *pag.* & l'autre *in*-8°. de 8 *pag.*

éloge, s'être proposé pour modèle la Préface des Offices de Cicéron. Le *Commentarius*, avec quelques autres pièces qui en sont partie, sont imprimés au devant des *Recherches & Dissertations sur Hérodote*, Ouvrage posthume de M. le Président Bouhier, *Dijon*, *Pierre Desaint*, 1746. *in*-4°.

XLII. *Ignis, Carmen.* Dans le premier *Tom.* des *Poëm. Didasc. pag.* 252-271. Ce Poëme qui est dédié à M. le Président Bouhier, fut composé en 1709. Il y a plusieurs autres petites pièces en vers de l'Auteur, insérées dans le même Recueil.

XLIII. *Annotationes in Marci Hyeronimi Vidæ lib.* III. *Poëticorum. Ibid. Tom.* 2. *pag.* 311-451. Ces Observations comportent une connoissance fort étenduë de l'Art Poëtique, & des Réflexions critiques très-judicieuses.

XLIV. *Animadversiones opportunæ ad quosdam Poëmatum locos. Ibid. Tom.* 2. *pag.* 550.

XLV. Il vient de paroître un *Extrait de plusieurs Lettres du P. Oudin à M. l'Abbé le Clerc*, dans les *Nouveaux Mémoires de critique & de littérature*, par M. l'Abbé d'Artigny, *Tom.* V. *pag.* 395. M. le

Président de Bourbonne est possesseur d'un porte-feuille de celles que le P. Oudin a écrites à M. de la Monnoye, à M. le Président Bouhier, & à quelques autres Sçavans. M. l'Évêque de Verdun, M. l'Abbé d'Olivet, M. l'Abbé Joly, les Jésuites du Collège de Dijon, M. Boillot Curé de Chaussin, M. Papillon Me. des Comptes, &c. en conservent un grand nombre, dont il seroit à souhaiter qu'on publiât le Recueil, où je ferois entrer avec plaisir celles qu'il m'a adressées.

ARTICLE XV.

Ouvrages Manuscrits du Père Oudin.

LES Ouvrages manuscrits n'ayant pas une datte fixe comme les imprimés, j'ai crû que je devois suivre ici l'ordre des matières, cette nouvelle distribution faisant d'ailleurs une variété, qui peut diminuer quelque chose de l'ennui nécessairement attaché à la lecture des Tables bibliographiques.

Ecriture Sainte.

Ad sacrarum litterarum interpretationem, Præfatio. L'Auteur fit ce Discours Préliminaire en commençant ses leçons Théologiques.

In Psalmos. Ce Commentaire sur les Pseaumes ne va que jusqu'au CXVIII. exclusivement.

In Matthæum, Commentaire achevé en 1731.

Le P. Oudin a laissé quelques feuilles détachées sur les 3 ou 4 premiers chapitres de l'Évangile de S. Jean.

Schola Paulina, Commentaire sur toutes les Épîtres de S. Paul. Voici de quelle manière l'Auteur s'en expliquoit avec un de ses amis en 1737. » Je n'espère pas avoir jamais le loisir de revoir & de corriger ce que j'ai fait sur » l'Écriture Sainte. Je vous avouë cependant que je me sens une sorte de » tendresse & de prédilection pour mes » notes sur l'Épître aux Romains : en » les retouchant un peu, il me semble » que je n'y laisserois pas beaucoup de » difficultés ; je dis de celles que l'industrie humaine peut faire disparoître. Les Dogmes auront toujours leur

» obscurité ; les Mystères seront toujours Mystères. Je ne concevrai jamais le *quomodò* de la Sainte Trinité, de l'Incarnation, de l'Eucharistie ; mais je comprens parfaitement que ces Mystères ne sont pas ceux que S. Paul veut expliquer. Le grand Mystère chez lui, c'est la vocation des Gentils ; l'établissement de l'Église ; l'abolition de la Loi ancienne ; un peuple de Dieu non circoncis ; l'accord des promesses faites à Abraham avec l'adoption d'une race étrangère, &c. Si tout cela ne nous paroît pas mystère, c'est que nous y sommes accoutumés : mais il n'en étoit pas ainsi du tems de S. Paul ; & parce que cela ne nous paroît pas mystère, nous en cherchons d'autres que nous mettons à la place de ceux dont il parle. Delà tant d'opinions singulières ou dangereuses, fondées sur quelques passages mal entendus de ses Épîtres, & surtout de celle aux Romains. «

Conciles.

Historia Dogmatica Conciliorum. in-4°, form. min. de 402 *pag*, Cette Histoire,

qui est écrite avec une élégante préci-
sion, donne une idée de tous les Conciles, qui se sont tenus depuis la naissance de l'Église jusqu'au cinquième Concile de Latran, en 1512. On y traite, à l'occasion des Conciles, un grand nombre de questions Dogmatiques & Ecclésiastiques, où l'Auteur fait paroître une érudition fort étenduë, & une grande justesse de critique. L'Ouvrage fut achevé en 1723.

Disquisitiones Theologicæ.

Disquisitio 1ª. *De Auctoritate Concilii Tridentini.*

Disquisitio 2ª. *De Auctoritate Concilii Tridentini in Galliâ.*

Disquisitio 3ª. *An capitibus de doctrinâ & canonibus insit eadem & par Auctoritas.*

Disquisitio 4ª. *De interpretatione Concilii Tridentini.*

Disquisitio 5ª. *Quid Auctoritatis conferat libro, vel doctrinæ cuipiam, approbatio Ecclesiæ*

Cet Ouvrage qui porte 152 pag. *in*-4°. est encore plus travaillé que le premier.

Disquisitio de Hæresibus primi sæculi.

An communis opinio, quæ B. Virginem noxæ originalis lege eximit, probari possit ex cap. 121. (122. édit. Benedict.) *lib.* IV. *Div. August. adversùs Julianum.*

SS. Pères.

Lectionum Chrysologicarum Tomus IIus. *ann.* 1723 & 1724. Ce second Tome a été copié par M. des Forêts. Il contient des corrections critiques & des notes sur les Sermons de Saint Pierre Chrysologue. Il commence au Sermon LXVIIe. & finit au CIe. Le premier Tome n'a pas été mis au net; toutes les remarques en sont sur des feuilles détachées, & consistent la plûpart en des variantes & des restitutions de textes, avec le jugement de l'Auteur sur la leçon qu'il croit la meilleure.

Liturgie.

Breviarium in usum Ecclesiæ Virdunensis. Le Manuscrit du Bréviaire de Verdun, en 3 vol. *in-fol.* suivant le partage que le P. Oudin a fait du Propre du tems en 3 parties, se trouve à la Bibliothèque du Roi, no. DCCLX. A.

Le premier volume comprend la portion de l'année Ecclésiastique qui com-

mence au Samedi avant le premier Dimanche de l'Avent, & qui finit à Pâques.

Le ſecond renferme tout l'intervalle, qui eſt entre Pâques & le treizième Dimanche après la Pentecôte.

Le troiſième contient le reſte de l'année Eccléſiaſtique.

A la tête de chaque volume eſt le Calendrier de l'Égliſe de Verdun, où l'Auteur a eu ſoin de marquer par une datte préciſe, ou approchant, l'année de la mort des Saints qui y ſont rapportés, enſuite les Rubriques générales; l'ordinaire de l'Office Divin, & tout le Pſeautier diviſé en ſept parties, pour les ſept jours de la ſemaine.

Le Manuſcrit n'offrant qu'un eſpace vuide aux endroits où les Hymnes auroient dû être placées, le P. Oudin comptoit ſans doute y inſérer celles qu'il avoit compoſées pour l'Égliſe d'Autun. Cette conjecture eſt d'autant plus vraiſemblable, qu'on ſçait que l'Ouvrage avoit d'abord été entrepris pour M. d'Hallencour, Évêque d'Autun, qui ayant été transféré au ſiège de Verdun, engagea le P. Oudin à changer la deſtination & le titre de ſon Ou-

wrage.

vrage : il n'a donc fait que le ſeul Bréviaire de Verdun.

On trouve encore à la Bibliothèque du Roi des feuilles volantes imprimées ou manuſcrites, ſur chacune deſquelles on lit une Hymne Latine ; mais ces Hymnes paroiſſent nouvelles, & toutes différentes de celles dont l'Auteur a fait imprimer un Recueil. Il y en a pour les Féries, pour le tems Paſcal ; celles de l'Office de la Conception, de celui de S. Joſeph, de S. Mammès, & deux ou trois autres pour S. Fronton, Apôtre de Périgueux (1), dont M. l'Abbé Châtelain n'a rien dit dans ſon Martyrologe univerſel.

J'expoſerai ici le jugement que le P. Oudin portoit de ſon propre Ouvrage en écrivant à un de ſes amis (2) : » Vous » avés raiſon de croire que je ne me » laiſſerai pas ſitôt engager à compiler » un Bréviaire. Quelle occupation ! je » ne conçois pas comment j'ai eu le cou- » rage d'aller juſqu'au bout ; mais enfin

(1) Demandé par extraordinaire par quelques Evêques.

(2) M. l'Abbé Boillot, du 28 Décembre 1730.

» il eſt fait, & depuis aſſés long-tems.
» Par bonheur il n'eſt pas imprimé, &
» il ne le ſera jamais, ſi l'on veut s'en
» rapporter à mon avis. Pourquoi m'ex-
» poſer au reproche que me feroit ma
» conſcience, d'avoir racourci l'Office
» Divin ? ſans compter, que changer
» l'Office (3), c'eſt s'expoſer à cauſer
» du trouble dans l'Égliſe. Quand au-
» ra-t'on des Livres de Chœur ? Et ſi
» on en avoit, quelle peine pour ac-
» coutumer le peuple à de nouvelles
» Antiennes, & à des Pſeaumes qu'il
» n'a jamais entendus ! Voilà déja que
» tout eſt en rumeur dans le Diocèſe
» d'Autun à l'occaſion du nouveau
» Bréviaire. S. Auguſtin l'a bien dit :
» *utilitate juvat, novitate conturbat.* J'ai
» demandé que mon Ouvrage fût exa-
» miné : un homme d'eſprit qui tra-
» vaille au Bréviaire de Chartres, m'a
» communiqué ſes obſervations ſur le
» mien. Il a deſapprouvé les endroits
» où j'ai ſuivi une méthode différente
» de la ſienne. Cela eſt naturel, & je
» m'y attendois bien ; de mon côté,

(3) Les changemens ſont remarquables dans les Leçons, les Prières, les Hymnes, &c.

» je puis lui rendre la pareille, & ne
» pas approuver ses idées particulières
» dans un projet de Bréviaire qu'il a
» fait imprimer. Mais en quoi je suis
» de son avis, c'est qu'il trouve mon
» Bréviaire trop court; cependant M.
» l'Évêque de Verdun, M. l'Abbé Pa-
» pillon & d'autres Sçavans préten-
» dent qu'il est assés long. «

Histoire Ancienne.

Les recherches concernant les Ambrons dont l'Auteur m'a donné le Manuscrit, pour en faire usage dans mes Mémoires historiques sur la Bourgogne & la Bresse, sont par feuilles détachées, sans suite, & où j'ai trouvé, en voulant les rassembler, des lacunes considérables. Cependant avec quelque connoissance de l'antiquité il ne seroit pas impossible d'y suppléer, & d'en faire un volume *in*-12. Il me paroît que l'Histoire de ce peuple, qui n'avoit pas encore été bien connu, jetteroit de grandes lumières sur celle des Celtes.

Grammaire.

Le Gloſſaire Celtique du P. Oudin, diſtribué en petits cahiers & en feuilles volantes, contient les étymologies de pluſieurs mots de notre Langue, & l'explication d'une infinité d'autres, qu'il avoit recueillis dans le cours de ſes lectures, & qu'il rapporte à leur origine. Un grand nombre d'Auteurs lui ſervent de garans ſur ſes conjectures: il y éclaircit par occaſion quelques points d'antiquité. Enfin ce Dictionnaire qui pourroit fournir un gros *in*-8°. n'eſt pas moins inſtructif que curieux, par les recherches étymologiques & les traits d'Hiſtoire qui le compoſent. M. Bullet, premier Profeſſeur Royal & Doyen de la Faculté de Théologie de l'Univerſité de Beſançon, prépare un grand Ouvrage en 3 volumes *in-fol.* ſur la Langue Celtique, qui ſera ſans doute plus approfondi & plus utile que tout ce qu'on avoit publié juſqu'à préſent dans ce genre.

Eloquence.

J'ai eu entre mes mains quelques-uns de ſes Diſcours oratoires, conſer-

vés aujourd'hui au Collège des Jésuites de Dijon, qui pour la plûpart ont été prononcés en public. Tels sont :

Lotharingia inter bella pacata Gratulatio.

Dedicatio Bibliotheca Fevretiana.

Poëtica oratori necessaria.

Mathematices cum Philosophiâ societas.

On pourroit les comparer à ces belles Oraisons des PP. Strada, Petau, Vavasseur, & de tant d'autres sçavans Jésuites, qui nous ont laissé dans ces sortes de pièces des modèles & des chef-d'œuvres d'éloquence.

Je ne dois pas oublier ici plusieurs autres discours, dont quelques-uns moins considérables semblent n'être que de courtes Dissertations sur les Auteurs qu'il expliquoit à ses écoliers : comme,

Prolusio satyrica ad explicationem Persii.

Prolusio ad explicationem Juvenalis.

Dialogues.

Parmi les Dialogues qui nous restent du Père Oudin, il s'en trouve deux mêlés de prose & de vers. Les interlocuteurs s'exerçant tour à tour sur un même sujet, chacun d'eux fournit une

pièce de vers sur la partie du sujet qui lui est échuë en partage.

Pleias poëtica in honorem S. Xaverii. Ce premier Dialogue présente particuliérement quelques traits signalés de la vie de S. Xavier. L'autre qui a pour titre : *Hyas poëtica Christo patienti*, rappelle les différentes scènes de la passion de J. C. Tout le monde sçait ce que c'étoit que la Pléiade Françoise du tems de Ronsard ; le mot *Hyade*, relatif, comme celui de Pléiade, au nombre des interlocuteurs, désigne encore un sujet consacré à la douleur & aux larmes.

Les autres Dialogues purement en prose sont imités de Platon, jusqu'au tour même & à la manière Socratique, qui par des interrogations courtes & imprévûes *sert à faire accoucher les esprits*, comme le disoit Socrate lui-même (4). Dans celui que le P. Oudin a

(4) Socrate s'appelloit *accoucheur d'esprits* ; en raillant sur le métier de sa mère, qui étoit sage-femme. Platon nomme *Dialogues d'accouchement*, ceux où Socrate, en joüant le principal rôle, exerce les esprits de manière qu'il leur fait produire toutes les vérités qu'ils sont capables de trouver eux-mêmes, quand ils sont

intitulé, *Jon. alter*, il demande à l'égard des Poëtes, quel rang ils méritent de tenir dans la République? *Quem locum obtinere debeant in Republicâ Poëtæ?*

2e. Dialogue : *An Lucanus videatur satis Poëta?*

3e. Dialogue, sur l'origine des Étrennes & du mot *Strenæ.*

Le 4e. porte pour titre : *Vivès, seu de causis corruptarum artium.*

Le sçavant Espagnol de ce nom a lui-même traité amplement cette importante matière.

Au reste tous ces Dialogues paroissent égaler l'élégance, & quelquefois la finesse de ceux d'Érasme, Auteur à qui le P. Oudin croyoit devoir beaucoup à ce double égard.

Poësie.

M. l'Abbé d'Olivet déposa il y a quelques années à la Bibliothèque du Roi un Recueil broché des Poësies du P. Oudin sur différens sujets, au nombre de plus de 150 (5). Les pro-

bien aidés. *Voy.* Dacier sur la doctrine de Platon.

(5) Elles se trouvent aussi à la Bibliothèque

fanes roulent la plûpart sur divers évènemens, qui ont échauffé la verve du Poëte dans le tems qu'il professoit la Rhétorique. D'ailleurs cette collection comporte toutes les sortes de vers, & presque toutes les espèces de Poëmes lyriques, ou autres petits Poëmes connus dans le bel âge de la Poësie Latine : on voit dans tous ces Ouvrages un beau génie, une grande connoissance & un goût exquis de la Latinité, enfin un choix admirable d'expressions toujours brillantes, & d'un tour très-poëtique.

Pièces Dramatiques.

On sçait qu'il est d'usage dans les Collèges d'exciter l'émulation, de développer les talens, & de perfectionner les dispositions naturelles des écoliers par des représentations publiques de différentes pièces de Théâtre. Ces sortes d'exercices forment le goût, cultivent la mémoire, donnent les graces de la déclamation, & cet air de décence & de noblesse qui fait un si bon effet dans le maintien. Le P. Oudin, sur-

des RR. PP. Jésuites de Dijon, avec plusieurs autres pièces originales du même Auteur.

tout pendant qu'il a professé la Rhétorique, engagé à travailler dans le genre dramatique, soit Tragédies ou Comédies, sçut toujours prendre parfaitement le ton & le style propre de ces deux Poëmes. J'ai remarqué que par un mêlange alternatif d'iambes & de spondées, il a donné aux vers de ses Tragédies cette belle harmonie qu'on ne trouve guère que dans les Tragiques Grecs. D'ailleurs dans ses pièces dramatiques, rien de plus pur, rien de plus élégant que l'élocution.

I. *Marcellus, Puer, Martyr.* Tragédie en v. Actes, dont l'Auteur a pris le sujet dans un vieux Martyrologe. *Apud Distasion in Sequanis, Marcellus puer, cùm venerari simulacrum Dianæ nollet, in Theatro feris objectus, brevi martyrio consummatus est.* M. l'Abbé d'Olivet, dépositaire du Manuscrit de ce dernier Ouvrage poëtique du P. Oudin, l'a remis à la Bibliothèque du Roi.

Le Préteur Alduas, Apostat & père de Marcellus, prépare une fête à Diane; il annonce à son fils qu'il doit conduire la pompe sacrée à l'Amphithéâtre, où tout ce qui restoit de Chrétiens dans la ville devoit être exposé aux bê-

tes, pour punir leur désobéissance aux ordres de l'Empereur. Marcellus ne connoît point encore les Chrétiens : on lui en fait le portrait ; & parce qu'il ne trouve en eux d'autre crime que leur désobéissance, il parle en leur faveur. Un moment après se présente Florien son ami, fils de Gallion & Chrétien, qui lui explique les principaux dogmes de sa Religion. Sur le champ Marcellus épris d'un saint zèle brise l'arc & les flèches qu'il avoit à la main, & qu'il devoit porter pendant la pompe de la fête que son père préparoit. Il demande le Baptême ; mais il apprend qu'étant fils d'un Apostat, sa mère fidèle à la foi Chrétienne l'avoit elle-même baptisé secrettement avant que de mourir. Marcellus & Florien professent hautement le Christianisme en présence d'Oreste, Consul, qui les fait conduire en prison. Florien est bientôt mis en liberté sur la réponse d'un Prêtre de Diane, lequel étant gagné par l'argent de Gallion, père de Florien, interprète au gré du père la volonté de la Déesse à l'égard du fils.

Cependant Alduas reconnoît son crime, renonce à son apostasie en présen-

te du Consul,& demande le martyre en la compagnie de son fils : on le lui refuse, & il est mis en prison. Le Consul voudroit conserver Marcellus; il emploie les discours, les promesses & les caresses pour l'engager à renoncer au Christianisme. Marcellus résiste à tout, demande le martyre qui lui est d'abord refusé; mais enfin le Consul desespérant de le voir changer, l'envoie à l'Amphithéâtre, où il est dévoré par les bêtes.

Au reste toute la pièce qui est conduite avec beaucoup d'art, rappelle les sentimens des premiers Chrétiens dans la persécution : on y reconnoît aussi la piété du Poëte, son goût & sa facilité pour les vers Latins.

II. *Alonsus, sive puer in parentem pius; Idyllium dramaticum.* Le sujet en est tiré de l'Histoire d'Espagne, par Jean Mariana, liv. XVI. chap. 21. La représentation de ce Drame fut suivie d'un Dialogue intitulé : *Poëtarum Apologia.* Quatre interlocuteurs y vantent le mérite des principaux genres de Poësie. Cette action est terminée par une fable : *omnibus probari difficile : Fabula.*

Comédies.

I. *Aleator*. Le Joueur. L'Auteur n'a peut-être pas mis ce caractère sur la scène avec moins d'avantage & de succès, que nos Poëtes comiques François.

II. *Divitiacus*, (le Dijonnois) *Fabula comica*. Cette Comédie en un Acte, précédée d'un Prologue, fut représentée en 1717. Les deux fils de *Divitiacus* y fournissent deux exemples contraires. Le Poëte fait voir, d'un côté, combien l'éducation jointe à l'étude concourt à la probité & aux bonnes mœurs ; de l'autre, combien est nuisible aux jeunes gens l'indulgence des parens qui favorisent leur paresse.

III. *Morosus, Fabula comica*. Comédie en un Acte, avec un Prologue, composée en 1710. L'Auteur a ajoûté une Idylle à la xe. scène : *Applausus paci reduci*. Antiphon qui n'a plus d'enfans, se choisit un héritier dans la personne d'Oronte son neveu ; mais celui-ci par son humeur difficile & contrariante déplaît bientôt à son oncle. Antiphon prend en amitié Pamphile, parent d'un de ses amis, jeune homme poli &

complaiſant, auquel il donne tout ſon bien.

IV. *Frivolaria*, *Ludus comicus*. Le titre de cette pièce, en un Acte de XXI. ſcènes, étoit pareillement celui d'une Comédie de Plaute qui eſt perduë. Le P. Oudin attaque ici la légéreté de certaines gens, qui ne s'amuſent qu'à des lectures agréables & ſuperficielles, qui préférent aux occupations ſérieuſes & néceſſaires des études frivoles & inutiles. Le perſonnage d'un certain Antiquaire que le Poëte introduit dans cette Comédie, eſt tiré de la Diſſertation de G. Guillet contre Jacob Spon.

V. *Cirapa*, *Lingonus*; *Actio ſcenica*. Drame en un Acte de XIV. ſcènes. L'Auteur avoit une affection particulière pour celui-ci, & lui donnoit la préférence ſur ſes autres pièces. Les perſonnages au nombre de cinq ſont *Cirapa*, *Holdus* & *Gabor* ſes deux fils, *Sorias* ſon Intendant, *Brennorix*; c'eſt le nom Celtique que le Poëte donne au Diable, qui jouë ici un principal rôle. La ſcène eſt à Langres, dans le veſtibule de la maiſon de *Cirapa*. Un trait hiſtorique en a fourni le ſujet,

An. 1355. *Ser Oldo Rapaci, ex Italiâ Longobardus, trapeziticam factitabat apud Lingonas, cùm illi Calendis Maii natus est filius paulùm inverso patris cognomine appellatus Cirapa. Hic vicennis patrem amisit, atque ut malè parta malè dilabuntur, brevi vestiendo, ludendo, obsonando, atque omni luxu, nisi quod uxori nunquam injurius fuisse dicitur, opimam hereditatem prodegit.* Le nœud de la pièce roule sur une tradition populaire, qui porte que *Cirapa* desespéré d'avoir perdu son argent au jeu, avoit fait pacte avec le Diable de se donner à lui, & même de lui livrer ses deux fils, pourvû que par son moyen ils vécussent pendant quarante ans dans l'opulence & dans les plaisirs. Le Diable vient sommer *Cirapa* de sa parole. Cependant *Gabor*, son second fils, jeune homme plein de piété, avoit obtenu de Dieu par ses prières le pardon de ce crime. Le Père & Holdus se convertissent. Le dénouement consiste dans le tour que les deux fils de *Cirapa* font ensuite au Diable. L'aîné promet de lui livrer aussi *Gabor*, s'il veut attendre jusqu'à ce que le reste de la chandelle qui brûloit fût consumé. Le Diable y consent. *Gabor*

souffle, éteint la chandelle, & le Diable se trouve trompé (6). Quelques Scholies historiques ou grammaticales expliquent différens endroits de la pièce, dont il se trouve une copie manuscrite à la Bibliothèque du Roi.

Critique.

Dissertation sur les différentes acceptions du mot Paragraphus. L'Auteur y recherche principalement la signification de ce mot chez les Jurisconsultes.

Histoire littéraire.

Bibliotheca Scriptorum Societatis Jesu. L'Ouvrage le plus considérable qui ait occupé le P. Oudin, c'est sans contredit l'Histoire littéraire de sa Société (7), dont il pensoit à publier une bonne partie dans notre Langue, mais en donnant plus d'étenduë à ces vies,

(6) Guill. Gazet a fait imprimer plusieurs fois une Histoire de la Sainte chandelle conservée dans la ville d'Arras. Le fonds & les circonstances de cet évènement miraculeux sont assez conformes à la chandelle miraculeuse de Langres.

(7) Il en a laissé 1928 articles achevés, sans les fragmens & les matériaux de plusieurs autres.

liberté absolument interdite à l'Auteur par les réviseurs de Rome dans sa Bibliothèque. M. le Cardinal Passionei voulant seconder une si grande & si belle entreprise, avoit chargé M. l'Abbé la Feuille, son Sécretaire, de faire des recherches sur les Sçavans de cette Compagnie; mais le Manuscrit en fut malheureusement confié à un homme de Lettres Provençal, qui ne l'ayant jamais remis au P. Oudin, peut être justement soupçonné d'en avoir profité lui-même. Je ne nommerai point ici tous les Sçavans qui ont fourni des secours à l'Auteur; j'ai déja traité assés amplement l'histoire de cette Bibliothèque. J'ajoûterai seulement, que le P. Oudin avoit dessein d'offrir son Livre au P. Général des Jésuites par une Épître Dédicatoire dans le goût de celles des Anciens, qui étoient en forme de Préfaces historiques, où l'on parloit ordinairement de l'occasion & du sujet de l'Ouvrage: c'est ce qu'on voit dans Oppien, Cicéron, Lucrèce, Ovide par rapport à ses Fastes, &c.

ARTICLE

ARTICLE XVI.

Ouvrages auxquels le P. Oudin a eu part.

OUVRAGES IMPRIMÉS.

ON ne peut voir ſans étonnement le nombre infini de volumes qui ſont ſortis de la plume de Saumaiſe, de Grotius, du P. Petau, & de tant d'autres Sçavans. Comment ayant donné tant de tems à la lecture, ont-ils ſçu ſe ménager celui d'écrire ? C'eſt ce qui m'a toujours fait admirer M. le Préſident Bouhier, qui tout occupé qu'il étoit des devoirs d'une charge importante, trouvoit non-ſeulement le tems de lire & de produire d'excellens Ouvrages, mais ſe déroboit encore des momens de loiſir pour faire part de ſes lumières aux gens de Lettres qui le conſultoient. Lorſque je lui ai quelquefois témoigné ma ſurpriſe à cet égard, il me renvoyoit au Traité de Sénèque de la Briéveté de la vie. Pourquoi les hommes, me diſoit-il, ſe plaignent-ils de ce qu'ils vivent trop

peu ? Notre vie eſt aſſés longue ; mais une diſſipation continuelle ou des occupations frivoles l'abrègent. Eſt-ce vivre en effet que d'employer ſon tems à des bagatelles ? L'homme de Lettres diſtingué par des talens ſupérieurs & par une grande délicateſſe de goût, qui pourra dire, *Amici, diem non perdidi*, qui donnera conſtamment tous les jours quelques heures à un travail ſérieux & utile, aura trouvé le ſecret qu'ont eu les Sçavans, dont nous admirons la fécondité & la prodigieuſe érudition. Tel a été le P. Oudin, qui pour concourir au progrès des ſciences, a ſouvent interrompu ſes études, en tirant de l'oubli des Ouvrages inconnus, ou en prêtant des ſecours aux Ecrivains qui cherchoient à prendre rang dans la République des Lettres : j'en vais fournir la preuve dans le détail des Livres auxquels il a eu part.

Editions.

J'ai déja remarqué que les Lettres ſur Autun & Dijon dont M. Baudot eſt Auteur, avoient paru par les ſoins du P. Oudin : quelque curieux que fût ce petit Recueil hiſtorique, il ne

faut pas dissimuler ici que l'Ouvrage avoit besoin d'être retouché, surtout par rapport au style. M. Baudot ayant traduit en François la vie de Peiresk par Gassendi, la confia aussi au P. Oudin pour la faire imprimer ; mais le sçavant Critique ayant examiné cette traduction, jugea qu'il étoit plus à propos de la supprimer.

La belle édition de la Pharsale de Lucain, publiée par François Oudendorp (1), a été enrichie de quelques notes manuscrites de M. Guyet, que le P. Oudin trouva sur un exemplaire de ce Poëme, (édition de Grotius) dans la Bibliothèque de la Maison Professe des Jésuites de Paris. On sçait que M. l'Abbé Ménage qui fut héritier des Livres de M. Guyet, les légua en 1692 à cette Maison, avec sa Bibliothèque dont ils faisoient partie. M. Guyet étoit un Critique hardi, dont les conjectures, quoique très-hazardées, sont cependant recherchées des Sçavans. La Traduction de Stace par l'Abbé de Maroles seroit encore dans l'oubli, comme la plûpart de ses Ouvrages,

(1) *Lugd. Batav. Samuel Luchtmans*, 1728. *in*-4°.

sans les remarques de M. Guyet ; que le traducteur a placées au bas du texte. Le P. Oudin ajoûta aux notes copiées sur les marges de l'exemplaire dont je viens de parler, quelques-unes de ses propres Observations ; si l'éditeur n'en a pas fait mention, c'est sans doute de peur de blesser la modestie du sçavant Scholiaste. Au reste M. Oudendorp a grand soin d'avertir qu'il n'adopte pas toutes les corrections & les remarques de M. Guyet, qui lui semblent quelquefois téméraires, & fort opposées au sens propre du Poëte.

De Secretariis ad Christoph. Justellum observatio. Cette Dissertation de Saumaise, dont le Manuscrit a été tiré de la Bibliothèque de Jacques-Auguste de Chevanes par M. l'Abbé Quillot qui en avoit dressé le catalogue, ayant été remise entre les mains du P. Oudin, il la fit insérer dans le 2e. volume du *Supplément aux Antiquités Romaines*, par M. de Sallengre, pag. 657.

Le P. des Molets, en publiant dans sa *Continuation des Mémoires de Littérature & d'Histoire* (2), une Dissertation

(2) *Tom.* x. *Part.* II. *pag.* 247.

de M. Peiresk sur un ancien Trépied déterré vers la côte maritime de Provence en 1629, fit honneur de la découverte de cette Dissertation au P. Oudin; je vais transcrire ses propres termes. » La trop vaste érudition de » M. de Peiresk faisoit qu'il ne finissoit aucun Ouvrage, & qu'il n'étoit » jamais content de ce qu'il avoit écrit » sur les matières qui se présentoient: » aussi n'a-t'il jamais rien fait imprimer; mais l'estime que faisoient les » Sçavans de ses productions, en multiplioit les copies. C'est ce qui est » arrivé à la Dissertation que je donne » aujourd'hui, dont je suis redevable » au R. P. Oudin, connu dans la République des Lettres par son éloquence & son profond sçavoir; car il » me marque qu'il en a trouvé plusieurs copies manuscrites dans la seule ville de Dijon. « Le P. Oudin avoit encore tiré cette pièce du cabinet de M. l'Abbé Quillot.

Il avoit envoyé en Hollande les quatrains de Pibrac traduits en distiques Latins, par Paul du May: on ne sçait pourquoi ces vers auxquels on auroit pû joindre une autre version Latine en-

distiques, par Jacques Guijon, n'ont pas encore paru.

Epîtres Dédicatoires.

Le P. Étienne Thiroux, Jésuite (3), ayant publié en 1727 (4) des éclaircissemens sur les Pseaumes & les Cantiques du Bréviaire Romain, le P. Oudin composa l'Epître Dédicat. adressée à M. Bouhier (Jean) désigné alors premier Évêque de Dijon. Les louanges dûes à cet illustre Prélat y sont exprimées avec esprit & délicatesse. Au reste, ce n'est pas sans raison que le Commentateur a été soupçonné d'avoir profité d'un Ouvrage du P. Lescalopier (5), dont le Manuscrit est au Collège des Jésuites de Dijon. Dans le Mercure de Mars 1737 (6), on trouve, concernant la vie & les Ouvrages de l'Auteur des Scholies sur les Pseaumes, une Lettre où l'on attribuë mal-à-propos l'Epître Dédicat. de ce Livre à un autre Jésuite du même nom

(3) *Voy.* le *Suppl.* de *Moreri*, 1749.
(4) *Lyon*, *Marcel Duplain*, *in-8°*.
(5) Pierre Lescalopier, mort à Dijon le 6 Août 1673.
(6) *Pag.* 499-507.

(7). Le P. Étienne Thiroux ayant entrepris de donner au Public un autre Commentaire du P. Lescalopier sur les Actes des Apôtres, le P. Oudin se chargea de veiller à cette édition, dont il n'y a eu que les cinq ou six premières feuilles d'imprimées (8).

L'Epître Dédicat. adressée à M. le Président Bouhier à la tête du *Corpus Juris Canonici* de Jean-Pierre Gibert (9), est de la façon du P. Oudin, qui donne au Mécène de justes éloges, principalement sur la manière obligeante avec laquelle il recevoit les Sçavans dans sa magnifique Bibliothèque.

C'est aussi le P. Oudin qui a fait l'Epître Dédicatoire à M. le Cardinal Tencin, au nom de l'Imprimeur Henri du Sauzet, à la tête du Commentaire du P. Hardouin sur le Nouveau Testament (10). Les Censeurs ayant fait au

(7) Gabriel Thiroux, né à Autun le 25 Avril 1667, mort à Dijon le 11 Juin 1737. Il est lui-même l'Auteur de cette Lettre.

(8) *A Dijon, chez Ant. de Fay, in-8°.*

(9) Imprimé à Genève en 1735, & à Lyon en 1737, en 3 *vol. in-fol.*

(10) *Amsterdam*, 1741. *in-fol.*

P. Hardouin plusieurs Observations critiques, il y répondit en une nuit par une multitude de passages de plus de cinquante Auteurs. Les objections & les réponses furent communiquées au P. Oudin, qui crut que, quelque juste que fût la défense, il étoit dangereux de la mettre au jour, parce qu'on ne pouvoit le faire sans y joindre les objections, dont les petits esprits ne voient pas toujours le foible.

Revision d'Ouvrages.

Une partie de l'Histoire littéraire de la ville de Lyon, par le P. de Colonia, a passé avant l'impression sous les yeux du P. Oudin, qui y fit des remarques que l'Auteur, malgré sa répugnance à profiter des lumières & de la critique de ses Censeurs, n'a pas fait difficulté d'employer.

Divers Mémoires communiqués.

Il me reste à parler des gens de Lettres à qui le P. Oudin a fait part de ses recherches. M. Lantin qui nous a donné un supplément au Glossaire du Roman de la Rose, dans la remarque sur le mot *Pesme*, dit qu'il la doit au R. P.

R. P. Oudin, l'un des plus ſçavans Jéſuites de ſon ſiècle en tout genre de littérature (11). M. l'Abbé Bonardi l'a ſouvent remercié des Anonymes & Pſeudonymes dont il lui a découvert les véritables noms. M. l'Abbé d'Olivet n'a pas laiſſé ignorer, lorſque l'occaſion s'en eſt préſentée, ce qu'il devoit au P. Oudin, par rapport aux ſçavantes notes de l'édition des Œuvres de Cicéron dédiée à M. le Dauphin. » Pourquoi, dit-il, me ſoumettre à la » dure loi qu'il m'avoit impoſée, de ne » le point nommer ? On lui doit pluſieurs remarques ſignées *Anonymus*, » qui font la richeſſe de mon édition « (12). M. l'Abbé Goujet, qui dans ſon dernier ſupplément de Moreri a fait uſage de pluſieurs articles fournis en Latin par le P. Oudin, où il ne ſe trouvoit à la vérité que des titres d'Ouvrages, & les faits principaux avec leurs dattes, en a marqué publiquement ſa reconnoiſſance en ces termes :

(11) *Voy. pag.* 260 de ce Livre, imprimé à *Dijon* en 1737. *in*-12.

(12) *Voy.* les *Entretiens de Cicéron ſur la Nature des Dieux*, liv. 2. *pag.* 95. *note* VI. *édit.* de 1732.

„ Nous avons ſoin d'indiquer les ſour-
„ ces où nous avons puiſé, & de citer
„ les Mémoires manuſcrits que divers
„ Sçavans & quelques amateurs de la
„ littérature ont eu la bonté de nous
„ communiquer. Nous ne nommerons
„ ici que le P. Oudin, Jéſuite très-ha-
„ bile, qui nous en a fourni un grand
„ nombre que nous nous ſommes fait
„ un devoir d'employer : ce ſont des
„ richeſſes qui ont avantageuſement
„ ſuppléé à notre indigence "(13).

M. l'Abbé Joly, en donnant ſes ſçavantes Remarques ſur le Dictionnaire critique de Bayle, fit autentiquement un pareil aveu. C'eſt par un effet de ma franchiſe, dit-il, & pour m'acquitter en quelque ſorte envers le P. Oudin de ce que je lui dois, que je publie l'obligation que je lui ai de m'avoir communiqué avec l'amitié la plus généreuſe divers articles d'Ecrivains Jéſuites (14). C'eſt auſſi ſur les Mémoires du P. Oudin que le même Auteur avoit compoſé ceux des PP. Daniel & Hardouin, inſérés dans ſes éloges de quelques Auteurs François, qui

(13) *Voy. la Préface de ce ſupplément.*
(14) *Voy. la Préface pag.* LI.

parurent en 1742. Il faut observer cependant que quelques recherches qu'eût fait le P. Oudin, M. l'Abbé Joly y a ajoûté des jugemens & des observations, qui rendent ces deux vies beaucoup plus intéressantes. Il ne suffit pas d'être exact dans les faits littéraires; il faut varier ces détails ordinairement secs par d'agréables épisodes. Combien d'évènemens & d'anecdotes auroit-on pû renfermer dans une vie complète du P. Hardouin! Quel fonds de littérature n'eût pas fourni l'Histoire seule de son prétendu Plagiat! Il est honteux, disoit-il, de se mêler d'écrire, lorsqu'on n'a rien à dire de nouveau. Il est vrai que les idées neuves & singulières qu'il a risquées dans quelques-uns de ses écrits, témoignent assés que c'est sur ce principe qu'il a travaillé. Cependant on lui a reproché de n'avoir pas toujours été lui-même original. Ses Observations sur l'Histoire naturelle de Pline sont un trésor d'érudition; mais on l'accusa d'avoir profité des corrections & des remarques de Saumaise, du P. Petau, du P. Sirmond, de M. Petit, de Guillaume Pellissier Évêque de Montpellier,

&c. Un Critique Allemand (15) lui a même imputé un Plagiat furtif, au sujet d'un Manuscrit du P. Cossart qui avoit travaillé pendant plusieurs années sur Pline. Peut-on s'imaginer que la vaste érudition du P. Hardouin ne lui ait pas encore suffi, & qu'un Sçavant tel que lui eût osé copier servilement tant d'Auteurs, sans daigner leur en faire honneur? Il semble que son sçavoir profond auroît dû lui servir d'apologie : aussi trouvera-t'on peut-être plus de jalousie & d'animosité dans ses accusateurs, & moins de fondement dans les imputations du Plagiat, quand on voudra consulter les Journaux de Trévoux, & ceux de ses Ouvrages où il tâche de se justifier.

Ouvrages Manuscrits.

J'ai vû quelques Lettres de Dom Guillaume Geron, Bénédictin, qui travaille à la Bibliothèque des Écrivains de Berry (16), dans lesquelles il rendoit graces au P. Oudin de l'avoir

(15) *Struvius, Introduct. in notitiam rei litterariæ, pag.* 210. *Edit. Jenæ*, 1715. *in-8°.*

(16) Vers la fin de 1749, l'Auteur étoit sur le point d'aller à Paris, pour la faire imprimer.

aidé de ses lumières, & de lui avoir fait part de ses recherches, non-seulement pour cet Ouvrage, mais encore pour la Bibliothèque des Auteurs de Touraine. Il n'a pas offert moins obligeamment à M. Schœpflin (17) des Mémoires concernant quelques Sçavans pour l'Histoire d'Alsace, dont le 1er. volume vient de paroître (18).

J'ai moi-même reçu plus d'une fois des secours utiles du P. Oudin, & surtout par rapport à l'Ouvrage important que je prépare depuis quelques années (19). Je conserve précisément ses réflexions critiques à ce sujet, ainsi que les Manuscrits sur l'Histoire de Bourgogne qu'il m'a fait la grace de me communiquer.

(17) Jean-Daniel Schœpflin, Conf. & Historiographe du Roi, Professf. d'Hist. & d'Eloquence à Strasbourg, Associé de l'Acad. Roy. des Inscript. de la Société Roy. d'Angleterre, & des Académ. de Péterſbourg & de Cortone.

(18) *Alsatia illustrata, Celtica, Romana, Francica,* &c. *Colmariæ, Typogr. Regiâ, sumptibus Jean. Friderici Schœpflin.* 1751. *in-fol.*

(19) Description Historique, &c. de la Généralité de Bourgogne.

Vie Manuſcrite de Saumaiſe, par M. de la Mare (20).

Le commerce littéraire qu'entretenoit M. de la Mare avec les Sçavans de l'Europe, l'ayant inſtruit de pluſieurs particularités, il entreprit de compoſer la vie de quelques hommes illuſtres dans la République des Lettres. On a vû avec plaiſir celles qu'il a publiées de Guillaume Philandrier & de Hubert Languet. A l'égard de celle de Gènebrard, ſur laquelle M. d'Hérouval ſe chargea de faire des recherches, M. de la Mare n'oſa la mettre au jour, par rapport à certains ſujets qui y étoient traités avec beaucoup de liberté, tels que l'élection des Prélats, le Concordat & la Ligue. Si on en regrette quelques autres manuſcrites in-

(20) Philibert de la Mare, Conſ. au Parlement de Dijon, avoit commencé de recueillir par ordre de dattes ſes Lettres Latines, ſous le titre de *Centuria prima Epiſtolarum.* Cette premiére Centurie qu'il n'a pas même achevée, n'en contenoit que 68. Il a laiſſé auſſi un porte-feuille de Lettres de Sçavans, qui auroit pû former un gros *in*-4°. J'en ai vû quelques-unes à la Bibliothèque du Roi.

diquées dans la Bibliothèque des Auteurs de Bourgogne, c'eſt particuliérement l'éloge de Léonard Bruni d'Arezzo, appellé communément l'Arétin, qui devoit paroître à la tête d'une édition de ſes Œuvres, à laquelle M. de la Mare avoit travaillé pendant plus de trente-quatre ans; mais cette perte eſt en quelque ſorte réparée par un excellent Mémoire que M. l'Abbé Goujet vient d'envoyer à l'Académie de Rouen (21), où il parle fort au long de la vie & des Ouvrages de cet Auteur Italien.

Claude Clément donna en 1656, avec le premier Livre des Épîtres de Saumaiſe, un Eſſai ſur la vie de ce grand homme; Eſſai aſſés ſuperficiel, & où l'Auteur s'eſt ſouvent éloigné de la vérité des faits. Cependant en liſant l'Oraiſon funèbre de Saumaiſe prononcée dans l'Académie de Leyde par Adolphe Vorſtius, & imprimée en 1654. Clément auroit pû éviter les erreurs hiſtoriques dans leſquelles il eſt tombé. Je ne parle point de Martin Hankius, de Barthèlemi Moriſot, & d'une infinité

(21) Cette Académie va mettre inceſſamment ſous preſſe le premier volume de ſes Mémoires.

d'autres Biographes qui ont loué Saumaiſe, pour me borner à la Vie qu'en a laiſſé M. de la Mare. Au reſte on ne ſçait pourquoi cet Ouvrage ſi publiquement annoncé & ſi long-tems attendu, a été attribué à M. de Chevanes, ſi ce n'eſt qu'on l'a peut-être confondu avec l'éloge même de M. de la Mare, que faiſoit eſpérer ce ſçavant & généreux ami (22).

Ce ne fut qu'en 1660, que M. de la Mare prit le deſſein d'écrire cette vie, ſous le titre de *Claudii Salmaſii Eruditorum principis vita.* Lorſqu'il en fit part aux gens de Lettres avec leſquels il étoit en liaiſon, non-ſeulement l'entrepriſe fut approuvée; les Sçavans concoururent même avec ardeur à la perfection de l'Ouvrage : j'ai lû plus de quatre-vingt Lettres que l'Auteur reçut à ce ſujet, où il y a une grande abondance de faits curieux. Colomiés eſt le premier qui l'annonça en 1664, dans la *Gaule Orientale.* Baſnage, pluſieurs années après (23), ſe plaignit de

(22) *Voy.* la Vie de Guill. Philandrier, *pag.* 36.

(23) *Voy.* l'Hiſt. des Ouvrag. des Sçavans, *Nov.* 1690. *pag.* 117.

ce que la vie de Saumaise ne paroissoit point : cette lenteur, dit-il, excite les murmures de la République des Lettres ; murmures que le fils de l'Auteur pardonnera à une impatience honorable à la mémoire de son père (24). Cependant en 1680 le Manuscrit en avoit été déja communiqué au Docte Ezéchiel Spanheim, qui étoit pour lors à Paris en qualité de Résident de l'Électeur de Brandebourg (25). Cinq ans après, Ménage écrivit à M. de la Mare, que Grævius s'offroit à faire imprimer cette vie en Hollande, persuadé qu'on ne permettroit pas que l'édition s'en fît en France, où l'on venoit de publier la révocation de l'Édit de Nantes. Il semble aussi que l'Auteur craignoit qu'un pareil éloge ne blessât la plûpart des Sçavans jaloux de la gloire de Saumaise, & qu'il n'excitât la fureur de ses ennemis. C'est ainsi du moins qu'Alexandre Morus s'en expliquoit à M. de la Mare, en l'assûrant que les louanges dont sans doute Saumaise étoit di-

(24) Philibert de la Mare, mort le 16 Mai 1687.

(25) *Voy.* la Biblioth. des Aut. de Bourgog. *Art.* Philib. de la Mare.

gne, ne feroient pas néanmoins du goût de tous les gens de Lettres, & qu'elles pourroient encore lui attirer de nouveaux traits de fatyre, furtout tant qu'il refteroit des perfonnes intéreffées à la mémoire de ceux avec lefquels il avoit eu des démêlés.

L'Ouvrage divifé en VII. livres ne contient pas feulement une vie très-curieufe de Saumaife, & une Hiftoire détaillée de fes productions : on y trouve auffi des anecdotes concernant les Sçavans les plus diftingués de ce tems-là. M. Lantin qui étoit en relation avec M. Huet, lui ayant appris qu'on en préparoit l'édition, on convint que l'Auteur communiqueroit fon Manufcrit à cet illuftre Prélat, pour y faire des corrections & des additions ; M. de la Monnoye en fournit encore de nouvelles, qui mériterent l'approbation de M. Huet.

La Vie de Saumaife, avec les obfervations de ces deux habiles Critiques, fut confiée à M. le Préfident Bouhier, pour la mettre en état de paroître. L'Ouvrage prit une nouvelle forme, & de fept livres fut réduit à cinq : en devenant plus court, il devint meil-

leur. Le ſtyle diffus de l'Auteur, & les anecdotes épiſodiques ne pouvoient manquer d'en rendre la lecture un peu faſtidieuſe ; mais pour en ôter ce défaut, il auroit peut-être fallu refondre tout l'Ouvrage. Cependant M. le Préſident Bouhier jugea qu'il ſuffiroit de le rectifier par des notes. En 1745, ayant relu ſon Manuſcrit, il invita le P. Oudin à l'examiner & à le retoucher. Quelques corrections dans le ſtyle, & de nouvelles remarques ſur le fonds de l'Ouvrage y produiſirent des changemens conſidérables ; mais les réflexions que le P. Oudin avoit miſes par écrit exigeant un travail auquel M. le Préſident Bouhier ne pouvoit alors ſe livrer, les infirmités de ce grand Magiſtrat l'empêcherent par la ſuite de procurer cette édition, qu'il devoit enrichir d'un grand nombre de Lettres de Saumaiſe à Peiresk & à d'autres Sçavans, avec les réponſes.

Je ne dois pas diſſimuler ici que M. le Préſident Bouhier m'avoit fait l'honneur de m'engager à traduire en François la Vie de Saumaiſe, qu'il ſe propoſoit de faire imprimer en même tems en Hollande. Quoique cet engagement

n'ait pas eu lieu, je n'ai point encore renoncé à ce projet, que je tâcherai d'exécuter incessamment.

ARTICLE XVII.

Plagiat Furtif. Ouvrages du Père Oudin perdus.

THOMAS CRENIUS a découvert dans une Dissertation en forme de Lettre, les odieuses manœuvres de quelques pyrates de la République des Lettres, qui avoient échapé à Thomasius, à Almelowen, & à d'autres Historiens du Plagiat littéraire. M. l'Abbé le Clerc a laissé un Traité sur le même sujet (1), où l'on pourroit ajoûter un exemple insigne de Plagiat, & restituer authentiquement au P. Oudin un larcin dont sa modestie ne lui a jamais permis de se plaindre qu'à M. le Président Bouhier & à moi. En 1739, Louis-Antoine Muratori ayant publié

(1) Le Manuscrit s'en trouve à la Biblioth. du Séminaire de S. Sulpice de Lyon. *Voy.* les Mémoires de M. l'Abbé d'Artigny, *Tom.* v. *pag.* 421.

à Milan son nouveau Trésor d'anciennes Inscriptions, y inséra sous le nom d'un curieux Littérateur qui avoit beaucoup étudié les médailles & les anciens monumens, un Mémoire sur quelques Dieux inconnus (2), dont le véritable Auteur est le P. Oudin. Ses recherches tirées de la Langue & des antiquités Celtiques présentent d'abord une explication du mot *Arnalya*, titre donné à Minerve dans une Inscription trouvée entre Dijon & Langres (3). M. l'Abbé Nicaise qui y a travaillé le premier, fondé sur des étymologies Grecques, croit (4) que *Minerva Arnalya* est une Déité champêtre, faisant quelque bien aux agneaux. Selon le P. Oudin, c'est Minerve *la Conseillère*, en dérivant *Arnalya* du Celtique *Arn*, honneur, *Ly*, Sénat.

(2) *Voy. Tom. 1. pag. 50. Josephi Bimardi à Monte Seleuci* (de la Bastie) *Diatriba de Diis quibusdam ignotis.*

(3) A Villey, petit village au-dessus d'Issurtille.

(4) Dans un Mémoire, dont on peut voir une copie dans la Bibl. de M. le Présid. Bouhier, qui appartient aujourd'hui à M. le Présid. de Bourbonne.

Le second article a pour sujet *Mercurius Moccus* : l'Inscription qui fait connoître ce Dieu, se voit encore à Langres sur une pierre enchassée dans les murailles de la ville, à l'Orient, assés près de la Cathédrale. M. l'Abbé le Beuf a fait imprimer quelques-unes des Réflexions du P. Oudin sur la Minerve Arnalyenne & le Mercure Moc. (5).

Le IXe. article du *Novus Thesaurus*, a pour titre de *Andartâ*, & fait une suite du Mémoire du P. Oudin sur les Dieux inconnus.

C'est pour prévenir ces Plagiats si fréquens parmi les Sçavans, qu'on a pris quelquefois la précaution de déclarer publiquement l'enlèvement furtif de certains Ouvrages considérables, dont on avoit vû les Manuscrits originaux, & que des mains infidèles avoient fait disparoître. Telle est la curieuse Histoire d'Egypte par le P. Claude Sicart, que les Journalistes de Trévoux viennent de réclamer (6). On en a le

(5) *Voy. pag.* 274-280. du *Tom.* 1. de son Recueil de divers Ecrits, &c. Paris, 1738. *in*-12.

(6) Journ. de Trévoux, Sept. 1752. Art.

plan, disent-ils, dans le ve. volume des *Nouveaux Mémoires des Missionnaires de la Compagnie de Jesus dans le Levant* : on y remarque que le P. Sicart promettoit la description & l'estampe de la *colonne de Pompée*, ainsi que de tous les autres monumens de l'Egypte. Ce plan a été mis en œuvre, l'Histoire a été composée, on l'a vûe & lûe à Paris en Manuscrit ; mais par quel incident, quel malheur, ou quelle mauvaise volonté un Ouvrage si intéressant a-t'il été détruit ? C'est ce qu'on n'a jamais pû deviner, ni vérifier.

Quelques écrits du P. Oudin ayant eu le même sort, j'use de la même précaution, pour dérober aux Plagiaires l'honneur qu'ils pourroient s'attribuer eux-mêmes en les donnant sous leur nom. En quelles mains sont tombées, & quand paroîtront deux pièces qu'il envoya autrefois au P. de Tournemine & à M. Masson ? On trouve dans l'Histoire critique de la République des Lettres un grand nombre de Dissertations sur quelques endroits détachés

106. Voy. sur le P. Sicart, le dernier supplément de Moreri.

d'Horace, où l'on réfute M. Dacier, le Docteur Bentley, le P. Tarteron, &c. Trois principaux Athlètes se distinguerent dans ce combat littéraire ; M. de Rosel-Baumon, Conseiller d'Ambassade de S. M. Prussienne, M. Coste & un Anonyme qui a écrit en Latin. Le P. Oudin s'étoit mis aussi sur les rangs, & avoit adressé à M. Masson une *Lettre contenant des remarques de littérature, & une Dissertation sur un passage de l'Art Poëtique d'Horace, expliqué & défendu contre Mess. Dacier & Bentley.* Ce Mémoire a été supprimé, ou perdu, de même que le suivant intitulé : *Projet d'une Histoire critique du goût littéraire des Anciens, & particuliérement des Romains.*

Je me souviens d'avoir vû parmi les papiers du P. Oudin un Roman Moral, qu'il composa dans des momens de loisir : cet Ouvrage plein d'excellens préceptes, me parut d'une heureuse invention, conduit ingénieusement, écrit avec beaucoup de politesse & d'agrément.

On doit regretter surtout la perte de sa *Dissertation sur l'usage des baguettes dans les processions.* L'Auteur y faisoit voir que

que les Bénédictins de S. Benigne de Dijon qui en portoient autrefois, n'y étoient fondés par aucun droit ; mais que ces Moines ayant été premiérement établis dans la maison du Prieuré de Larrey, hors de la ville, ne se servoient originairement de ces baguettes, que comme de petits bâtons de campagne pour s'aider à marcher, & à détourner les embarras du chemin, lorsqu'ils venoient aux processions.

Quelques autres Traités particuliers du P. Oudin sur les Gaulois & sur la Langue Celtique, devoient avoir place dans les Mémoires d'Histoire & de littérature du P. des Molets ; on ne sçait par quel hazard un Sçavant qui s'étoit chargé de ce soin, en a perdu les originaux.

J'ai appris du P. Oudin, qu'étant un jour à la campagne, la conversation tomba sur la barbe, & particuliérement sur les différentes manières de la porter. On lui proposa de traiter ce sujet, & il accepta le défi : sa Dissertation que j'ai lûe autrefois, a été envoyée à un de ses amis, pour être insérée dans les Mémoires de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres.

Fabricius, dans sa Bibliographie an-

cienne (7), donne un dénombrement des Auteurs qui ont travaillé sur cette matière : les riches moissons que le P. Oudin pouvoit y faire, ne l'avoient pas empêché de puiser dans des sources détournées, voulant toujours joindre à l'érudition les agrémens de la critique.

Les Romains, selon la remarque de Pline, d'après Varron, furent pendant plus de 450 ans dans l'usage de porter la barbe ; mais Publius Licinius ayant amené de la Sicile des Barbiers à Rome, la barbe passa de mode, & même du tems de Scipion l'Africain les jeunes gens se faisoient déja raser. Il paroît que les Romains l'ont encore laissé croître par la suite dans des cas particuliers : par exemple, Manlius ayant été constitué prisonnier sur l'ordre du Dictateur, la plûpart pour marquer leur tristesse, cesserent de couper leurs cheveux & leur barbe (8). Dans la Table jointe à l'édition de Tite-Live, *Amst.* 1710, on lit au mot *Barba*, que tous les Gaulois portoient la barbe longue : *Barba omnibus Gallis promissa* (9). Il est

(7) *Cap.* XVIII. *Art.* 6.

(8) *Voy.* Tite-Live, Décad. 1. liv. 6.

(9) On renvoie au Ve. liv. chap. 41.

d'abord certain que le fait est faux ; mais il est encore plus faux que Tite-Live le dise : pour s'en convaincre, on n'a qu'à lire ses propres paroles, que le Compilateur n'a pas entenduës, quoiqu'elles soient très-claires. *M. Papirius unus ex his* (il parle des Sénateurs Romains qui étoient assis dans le vestibule de leurs maisons, lorsque les Gaulois y entrerent) *dicitur Gallo barbam suam, ut tùm omnibus promissa erat, permulcenti, scipione eburneo in caput incusso iram movisse.* Papirius frappa de son bâton le Gaulois qui lui passoit la main sur la barbe. La réflexion de l'Historien nous apprend que les Romains la portoient longue ; & il avoit raison de faire cette remarque, parce que du tems de Tite-Live ils étoient tous rasés, Sénateurs & autres.

Les grands hommes & les Philosophes de l'Antiquité avoient coutume de porter une grande barbe, comme s'ils y avoient trouvé quelque chose de majestueux & de vénérable. L'Écriture Sainte observe, que le grand Prêtre Aaron paroissoit respectable par sa longue barbe. Socrate, le plus sage des hommes, selon la voix de l'oracle &

du peuple, est appellé par un Poëte Latin, *Magister Barbatus* (10). Les Huns au contraire balafroient le visage de leurs fils dès qu'ils étoient nés, de peur qu'il ne leur vint de la barbe (11). Claudien attribuë la même coutume à d'autres peuples. Quelques-uns ne se sont pas contentés de porter la barbe longue ; ils s'étoient encore avisés de la teindre de diverses couleurs. Saumaise en a parlé dans son Traité *de Comâ*, de même que T. Rango & Jean-Baptiste Thiers dans l'Histoire des Perruques. Cette singularité n'a pas été oubliée dans l'écrit du P. Oudin, qui d'ailleurs avoit recueilli avec soin dans l'Histoire Ecclésiastique tout ce qui pouvoit venir directement à son sujet.

Le P. Oudin a réclamé ouvertement

(10) Perse. Sat. IV. vers. 1. & non pas Juvenal; comme le dit Hadrianus Junius, dans son *Comment. de Comâ. pag.* 466. édit. de Rot. 1708. *in*-8°. On auroit dû remarquer & corriger cette faute dans le Trésor. critique, *Tom.* IV. *pag.* 498.

(11) Les Huns appellés *Leucalites*, peut-être parce qu'ils se servoient d'une pierre tranchante pour cette opération, qui leur rendoit le visage blanc.

(12) une Dissertation qu'il avoit écrite en François sur le véritable inventeur de la circulation du sang. On sçait que cette découverte a été attribuée à Guillaume Harvée; d'autres en font honneur à Fra-Paolo, si l'on s'en rapporte à Fra-Fulgentio, l'Auteur de sa vie. Le P. Oudin prétend que c'est le P. Fabri qui l'a trouvée : en effet ce Jésuite déclare lui-même dans le Recueil de ses nouvelles découvertes littéraires (13), que quoiqu'il ne s'en soit jamais vanté, il en est néanmoins l'Auteur original; & que depuis près de 50 ans (c'est-à-dire, vers l'an 1646) il a débité, enseigné, dicté le dogme de la circulation du sang. Les complimens que le célèbre Philosophe-Médecin de Florence, M. Redi, lui fit à cette occasion, nous marquent que c'étoit là un fait public, & qui fut bientôt connu en Italie. Les Auteurs du Dictionnaire de Trévoux ont observé (au mot

(12) Dans sa Biblioth. des Ecrivains Jésuites, à l'Art. du P. Honoré Fabri.

(13) C'est l'un de ses XI. vol. Manusf. *in*-4°. qu'il a laissés à la Biblioth. des Jésuites de Lyon. On peut voir à ce sujet l'*Histoire littér. de Lyon*, par le P. *Dominique de Colonia*, *pag*. 738.

circulation) que le P. Fabri l'avoit enseignée avant qu'Harvée en eût rien écrit. Quoi qu'il en soit, le P. Oudin n'a jamais pû retirer sa curieuse Dissertation des mains d'un ami à qui il l'avoit prêtée.

C'est envain qu'on a tâché de recouvrer deux de ses Tragédies Latines, *Jodocus* & *Flocellus*, qu'on se souvient encore aujourd'hui d'avoir vû représenter au Collège des Jésuites de Dijon. La dernière, dont le sujet étoit assés semblable à celui de Polieucte, y parut pour la troisième fois en 1714.

Je ne rendrai point compte ici de plusieurs remarques critiques, qu'il adressoit il y a quelques années à M. d'Orville. On croit qu'elles furent portées à Namur; mais on ignore entre les mains de qui elles sont tombées.

Enfin peu de tems avant sa mort il supprima lui-même quelques-uns de ses écrits, entr'autres une réponse à Dom Jacques Martin, qui l'avoit attaqué dans sa Religion des Gaulois; & de nouveaux éclaircissemens pour lever les difficultés, que M. Ravion de Varenne lui avoit opposées sur des restitutions

& des corrections de passages d'Horace, d'Ovide, d'Ausone, &c.

ARTICLE XVIII.

Projets d'Ouvrages.

LE seul moyen de se rendre la lecture utile, seroit de sçavoir y trouver un intérêt particulier & toujours nouveau. Lorsqu'on ne lit que pour se délasser & pour passer agréablement quelques heures, on le fait souvent sans attention & sans fruit; mais si dans le cours de ses études on s'est formé le plan de plusieurs Ouvrages, alors mille objets réveillent le goût, excitent la curiosité, fixent l'esprit: il se présente à chaque page de ces traits remarquables relatifs aux différens sujets qu'on s'est choisis, & qui entrent naturellement dans la multiplicité de nos projets; c'est par le secours de cette petite magie, que les Sçavans tirent tant de profit de leurs lectures. Les esprits superficiels, les Lecteurs ordinaires glissent rapidement sur les endroits essentiels; ils n'ont en vûe que le plai-

ſir de lire, tout-à-fait ſéparé de l'utilité qu'ils pourroient y joindre.

Le P. Oudin connoiſſoit trop bien le prix du tems, pour l'employer à des lectures frivoles. La réputation de l'Auteur, & le mérite reconnu de l'Ouvrage l'ont toujours décidé. Mais au choix des bons Livres il faut encore ajoûter la manière de s'en ſervir avantageuſement. Des lectures vagues & ſans ordre ne laiſſent rien dans l'eſprit, amuſent peu, & font perdre un tems conſidérable. C'eſt par les voies d'une critique judicieuſe, que le P. Oudin étudioit le caractère & le goût des Auteurs dans leurs écrits : méthode qu'il a ſuivie ſurtout dans la lecture des Ouvrages de Cicéron, qui fut toujours ſon Auteur favori. Il n'étoit pas ſeulement frappé de la beauté de ſes pièces d'éloquence & de ſes Livres philoſophiques ; malgré l'opinion commune, il reconnut dans le premier des Orateurs les talens du Poëte, & trouva ſouvent dans ſa proſe même des étincelles du feu poëtique. Cette idée devoit faire le ſujet d'une *Diſſertation ſur le Poëtiſme de Cicéron* : il admiroit l'étenduë & la fécondité de ſon génie, la beauté de ſon

son imagination, la noblesse & la force de ses expressions. Enfin il auroit vengé son héros de l'injuste mépris que certains Critiques ont marqué pour les fragmens poëtiques qui nous en restent, & nous auroit découvert des beautés dans la plûpart de ses vers ; mais c'est principalement des Ouvrages en prose de Cicéron, que le P. Oudin tiroit les preuves de son Poëtisme. Tels sont, si parmi nos Auteurs François on veut chercher un pareil exemple, les expressions & le style du P. Mallebranche, qui tout ennemi qu'il étoit de la poësie, fut sans le sçavoir véritablement Poëte. On en pourroit dire autant des Discours d'appareil, & même des Lettres & des écrits historiques de Balzac, qui paroissent embellis par des tours harmonieux & poëtiques, mais où il semble avoir évité avec une scrupuleuse attention la rencontre de ces vers pompeux & sonores, qui se glissent fréquemment dans la prose de nos meilleurs Écrivains ; prétendu défaut qui, pour le dire en passant, ne la gâte pas toujours autant qu'on le croit communément. En effet j'ai remarqué que quand nos grands

Poëtes ont essayé d'écrire en prose, ils y emploient une sorte d'harmonie qui enchante, des images, des graces & un éclat qui ornent admirablement leurs écrits, & qu'une oreille délicate préfère volontiers aux nombreuses périodes des Orateurs. Je pourrois alléguer un grand nombre d'exemples à ce sujet, & prouver le mérite des Ouvrages en prose de quelques-uns de nos Poëtes François, par l'agrément qu'y jettent les tournures poëtiques, & même des vers bien frappés, dont les inversions & la mesure ne font point l'effet ridicule que quelques-uns croyent y appercevoir. Pour revenir à Cicéron, ne doutons pas qu'il n'eût bien senti lui-même les charmes de l'expression poëtique & de la cadence du vers, puisque malgré son talent supérieur dans l'éloquence, il avoit voulu monter sur le Parnasse, & y disputer le prix de la poësie.

L'art de l'Orateur n'est pas moins nécessaire au Poëte; aussi voit-on que Virgile s'est plû à parer ses poësies des ornemens de l'éloquence. Le P. Oudin a toujours regardé l'Énéide comme un chef-d'œuvre, & l'Auteur de ce Poëme

comme un génie admirable, qui n'a point encore été surpassé, & qui n'aura peut-être jamais d'égal. Il y trouvoit, outre cet enthousiasme divin qui fait le vrai caractère du Poëte, un grand fonds d'érudition & une science fort étenduë dans l'Histoire naturelle, quoique la plûpart de ses observations Physiques semblent peu conformes aux découvertes de nos Philosophes modernes, qui percent & développent avec tant de succès les mystères de la nature.

Cependant la critique du P. Oudin n'a pas toujours épargné l'Auteur de l'Énéide; il s'étoit mis en état de juger de ses Poëmes, en les brodant de remarques & de corrections, qui devoient servir à une nouvelle édition du vaste Commentaire de Servius (1). Je lui ai entendu dire plus d'une fois que les Bucoliques n'étoient que de foibles essais, & pour ainsi dire, les thèmes de Virgile. On ne peut nier que ce Poëte ne soit entré avec un goût supérieur dans le caractère propre de la Langue Romaine; il s'est glissé néanmoins dans

(1) J'en ai vû quelques cahiers au Collège des Jésuites de Dijon.

quelques-unes de ses phrases, selon le P. Oudin, des Gallicismes. Servius qui y avoit pris garde avant lui, en donne la raison; c'est que Virgile étoit Gaulois d'origine. Quoi qu'il en soit, la découverte de ces tournures Celtiques a jetté le nouvel Observateur dans de sçavantes discussions, ornées d'une littérature très-variée.

Si les Comédies de Plaute ont fait à Rome les délices du Théâtre, la lecture de ces pièces n'a pas moins agréablement occupé nos Critiques, qui y ont trouvé comme Cicéron, une plaisanterie élégante & ingénieuse, & en même tems une source abondante des beautés de la Langue Latine. Le P. Oudin s'étoit proposé d'enrichir cet Auteur de ses notes, quoiqu'il n'ait poussé son travail que jusqu'à cinq pièces de Plaute (2). Ses porte-feuilles contiennent d'ailleurs quelques autres remarques dispersées sur différens endroits de Térence, de Tibulle & de Properce.

C'est avec raison qu'on a fait rougir Scioppius des obscénités dont il a parsemé son Commentaire sur le *Pervigi-*

(2) *Curculio, Captivi, Mostellaria, Miles Gloriosus, Epidicus.*

lium Veneris; mais qu'a-t'on à reprocher au P. Sanadon, à M. le Président Bouhier & à tant d'autres Sçavans, qui dans l'examen critique de ce Chant poëtique, n'ont cherché qu'à éclaircir quelques points d'antiquité, ou quelques difficultés grammaticales ? Le P. Oudin avoit commencé un Ouvrage en Latin, intitulé : *De Pervigiliis Veneris*, où il vouloit donner en forme de dialogues l'Histoire des fêtes de Venus tirée des Fastes d'Ovide & d'autres anciens calendriers ; mais naturellement timide & retenu sur l'usage des conjectures spécieuses qui s'offroient à son esprit, d'ailleurs justement scrupuleux sur le sujet de cette entreprise, il l'abandonna totalement. Toutefois quelques-unes de ses recherches sur cet Hymne ancien firent naître un second dessein, & devoient se retrouver dans un Traité historique & didactique sur l'Hymne. Il avoit lû tous les Hymnographes Grecs & Latins, & n'ignoroit pas le sort de ce Poëme chez les autres nations. Non-seulement il auroit apprécié dans ses réflexions critiques les beautés & les défauts de ces petits Ouvrages, soit anciens ou modernes ; il

auroit même porté des jugemens sur tous ceux qui se sont exercés dans ce genre de Poësie, ou qui en ont parlé (3).

L'Hymne, selon l'ingénieuse pensée de S. Augustin, doit jetter dans l'Office l'éclat dont brille la fleur dans un jardin (4). Il faut y éviter par conséquent ces naïvetés, ces fables grossières, ce merveilleux ridicule dont fourmillent nos anciennes Légendes. C'est pour en purger ces chants sacrés, & surtout pour y corriger les fautes contre la Langue & la Grammaire, qu'on avoit choisi, comme nous l'apprend le P. Théophile Raynaud (5), trois Jésuites aussi distingués par l'étenduë de

(3) M l'Abbé le Beuf, qui a publié (dans le Merc. de France, Août 1726. pag. 1734.) une Lettre sur cette matière, dit *qu'on a de Muret plusieurs Hymnes de différens mêtres.* Le P. Oudin n'eût pas manqué de lui faire observer, que les Hymnes de Muret sont au nombre de XXXVIII. toutes d'un même mêtre, c'est-à-dire, la strophe composée de trois Asclépiades & d'un Gliconique, à l'exception de la dernière, qui est en petits Iambiques.

(4) *Flos in horto, Hymnus in officio. In Ps. 72.*

(5) Dans ses *Minutalia sacra*, *Punct.* 2. Voy. le Tom. XI. de ses Œuv. pag. 12. col. 1.

leurs lumières, que par la pureté de leur ſtyle, Famien Strada, Tarquin Gallucius & Jérôme Petruccius. Il faut avouer que cette correction étoit néceſſaire ; mais du moins aujourd'hui l'Egliſe n'adopte-t'elle plus ces chants Divins, qu'avec les précautions les plus ſages & l'examen le plus ſévère.

L'Hymne eſt un petit chant, qui contient les louanges de Dieu : tel a toujours été ſon objet. Athénée dit (6) que l'Hymne ancien eſt un Poëme à l'honneur des Dieux. Philon reconnoît (7) que les Pſeaumes ſont une eſpèce d'Hymne ; mais les Pſeaumes expriment plus généralement les louanges Divines, & l'Hymne eſt un chant qui n'en renferme que de particulières : tantôt elle prend pour ſujet la puiſſance de Dieu, tantôt c'eſt ſa bonté, d'autrefois la gloire d'un Saint dont on célèbre la Fête. Etant faite pour être chantée dans nos Temples, & aux jours de pompe, on doit y employer des peintures magnifiques, des idées nobles & un ſtyle orné. A l'égard des règles & des différentes eſpèces de nos Hymnes

(6) Lib. VIII.

(7) *De Mundo, cap.* IX.

d'Église, il suffit de consulter l'*Héortologie* (8) du P. Charles Guyet, Jésuite, où l'ordre, la netteté & l'élocution ne laissent rien à désirer : peut-être l'Auteur auroit-il dû, moins occupé des petits détails, s'étendre davantage sur l'origine de ce Poëme, y joindre des jugemens critiques, & épuiser les points essentiels de sa matière. Le P. Oudin s'étoit proposé, comme on le voit par le projet & les fragmens qu'il a laissés, de remplir cet objet, en poussant plus avant ses recherches dans l'Antiquité, sans négliger ce que l'Histoire Ecclésiastique & la Liturgie moderne auroient pû lui fournir.

Le Poëme Didascalique lui ouvrit une nouvelle carrière ; & c'est sur ses idées qu'un sçavant Académicien a publié depuis peu un Recueil de pièces dans ce genre (9). Le P. Oudin ren-

(8) *Heortologia, sive de Festis propriis locorum & Ecclesiarum. Lut. Par. Cramoisy*, 1657. *in-fol.* Ce Livre est dédié au Clergé de France. Charles Guyet, né à Tours en 1601, mort au Collège des Jésuites de cette ville le 30 Mars 1664.

(9) M. l'Abbé d'Olivet a pris soin de l'édition des *Poëmata Didascalica, nunc primùm vel*

doit compte dans une Préface historique des motifs qui l'avoient porté à traiter cette matière, & attribuoit aux difficultés mêmes de cette espèce de Poësie, le peu de connoissance qu'on en a : il passoit ensuite à l'Antiquité, l'utilité & la nature de ce Poëme ; il examinoit même si ç'en étoit véritablement un : delà il venoit aux qualités & aux règles, au style & au caractère qui lui est propre. Suivant sa méthode ordinaire, il jugeoit des principaux Poëtes Didascaliques.

Il préparoit aussi l'édition d'un Recueil complet des Poëtes Latins qui ont mis quelques pensées morales en vers, & comptoit y joindre une Dissertation sur ces sortes de préceptes proposés & réduits en forme de distiques.

Si les Mémoires pour servir à l'Histoire des hommes illustres dans la République des Lettres n'avoient pas été interrompus peu de tems après la mort

edita, vel collecta. Paris. Pet. Ægid. le Mercier, 1749. *in-12. 3 vol.* Si le P. Oudin ne s'en est pas déclaré ouvertement l'Éditeur, c'est pour ne point blesser quelques-uns de ses confrères, Auteurs de Poëmes qu'il ne jugeoit pas à propos d'insérer dans ce Recueil.

de l'Auteur, le P. Oudin les auroit encore enrichis de trois nouveaux articles. Une vie du P. Poussines y devoit bientôt paroître. D'ailleurs celle du P. Sirmond, dont on est redevable à l'Éditeur (10) des Œuvres de ce sçavant Jésuite (11), n'étant qu'un court éloge dénué d'une infinité de faits & d'anecdotes, que le P. Oudin avoit recueillis & commencé de mettre en œuvre, il n'auroit pas tardé à nous en faire voir un article fort étendu.

On sçait que le P. Théophile Raynaud ayant passé quelques mois dans un petit Collège, où manquoit une Bibliothèque aussi nombreuse que l'exigeoient ses projets, se mit à écrire sa vie, dont les Jésuites de Lyon possèdent aujourd'hui l'original ; mais un Sçavant qui fait sa propre histoire, se trouve quelquefois intéressé à manquer de fidélité & d'exactitude. Le P. Oudin qui a eu la curiosité, le loisir & la patience de tirer des Ouvrages de cet

(10) Le P. Jacques de la Baune : Henri Valois & Colomiès ont aussi travaillé à la vie du Père Sirmond.

(11) Voy. l'Abrégé de cette vie dans les Mémoires du P. Niceron, Tom. XVIIe.

Auteur les particularités qui pouvoient servir à le faire connoître, vouloit suppléer à ce que l'amour propre ou quelques autres motifs n'avoient pas permis alors au P. Raynaud de nous apprendre lui-même. La matière ne pouvoit manquer d'être abondante & agréable : le P. Théophile Raynaud, avec une mémoire & une lecture prodigieuse, avoit embrassé tous les genres ; mais on reconnut à sa façon d'écrire, qu'il avoit trop négligé les Auteurs de la belle Latinité : imitateur de différens styles, il n'a pû plaire par cette variété, & lorsqu'il a voulu s'en faire un propre, c'est celui de Tacite qu'il a rencontré. Cependant son érudition & une sorte de singularité dans les sujets qu'il a choisis, ainsi que dans la manière de les traiter, feront toujours rechercher ses Ouvrages. Quoique le P. Raynaud parût dans le commerce ordinaire l'homme le plus doux, il étoit vif & redoutable la plume à la main. Le Livre qu'il a publié contre les Dominicains (12) sous le nom de *Petrus à Valle clausâ*, le témoigne assés : il s'y dé-

(12) *De Immunitate Authorum Cyriacorum à censurâ.*

chaîne contre les horribles blaſphémateurs (c'eſt ainſi qu'il les nomme) qui ont oſé mettre la Vierge parmi les ſignes du Zodiaque. Au reſte le P. Oudin n'a jamais approuvé la méthode dont ſe ſervit le défenſeur des Dominicains pour y répondre. Jean Caſalas réimprima le texte de l'écrit du P. Raynaud, en y oppoſant des traits de ſatyre beaucoup plus piquans, ſans s'appercevoir combien il eſt dangereux de reproduire ſous les yeux du Public les fauſſes imputations & les qualifications injurieuſes dont on ſe plaint. Il eſt même des Livres pernicieux qu'il ſeroit à ſouhaiter qu'on eût dérobés à notre connoiſſance ; cependant S. Auguſtin, en combattant Pélage & Julien, n'a pas craint de conſerver les erreurs de ces Hérétiques, dont le texte entier ne ſe trouve plus que dans ſes Œuvres. C'eſt auſſi l'inconvénient où eſt tombé S. Cyrille, en réfutant Julien l'Apoſtat ; & c'eſt ce que font tous les jours des Critiques imprudens, en voulant ruiner les ſyſtêmes abſurdes de nos Philoſophes impies.

De tous les Sçavans de Port-Royal, M. Nicole étoit peut-être celui qui ſçut

le mieux écrire en Latin ; cependant le P. Oudin, pendant un tems de maladie, s'étant amusé à lire la Traduction des Lettres Provinciales par le faux Guillaume Wendrok, y apperçut une grande quantité de sollécismes, & delà prit occasion de traiter de la propriété de quelques mots, & d'expliquer plusieurs règles de la Grammaire Latine. Le P. Vavasseur avoit déja découvert dans le *Delectus Epigrammatum* de M. Nicole des barbarismes, des termes inusités, & des expressions dont les Auteurs de la belle Latinité ne s'étoient jamais servis ; mais M. Huet (13), sans vouloir sans doute infirmer la critique du Jésuite, remarque en portant son jugement sur les Ouvrages poëtiques de ce Père, qu'il est tombé lui-même dans un plus grand défaut, en affoiblissant souvent ses pensées pour s'attacher trop à la pureté du Latin, ou plutôt aux minuties grammaticales.

Le P. Oudin avoit souvent cherché l'occasion de réfuter les fausses anecdotes touchant le P. Melchior Inchofer,

(13) *Pag.* 63 de son *Commentarius de Rebus ad eum pertinentibus.*

rapportées dans la Relation de M. Bourgeois, Docteur de Sorbonne, & député en 1645 & 1646, pour défendre à Rome le Livre de la fréquente Communion. Il m'a confié autrefois un petit écrit apologétique, où il répondoit à six chefs principaux de cette Relation.

1°. Inchofer, si l'on en croit M. Bourgeois, a été lui-même Janséniste, défenseur de ce parti, & grand admirateur du Livre de la fréquente Communion, dont il a loué publiquement l'Auteur.

2°. Interrogé pourquoi dans l'importante affaire de ce Livre, il n'a point été appellé pour le censurer, il répondit que par-tout où la Société vouloit triompher, il étoit exclus des jugemens.

3°. En 1645 il obtint du Pape une Réformation de XXXV. articles concernant les Jésuites, dont le principal étoit de perpétuer le Généralat jusqu'à la mort.

4°. Le Pape ayant voulu que cet écrit fût communiqué aux Jésuites à Rome, pour l'élection d'un Général, ces Pères firent un statut, qui portoit

que le Général indiqueroit à la neuvième année une assemblée générale, où il se déposeroit de sa place, & qu'il en seroit privé, à moins qu'on n'ordonnât qu'il fût continué.

5°. Inchofer ayant été condamné à la mort par le Général & les assistans des Jésuites, il fut enlevé la nuit, & conduit assés loin par des chevaux tout prêts au-delà du Tibre; mais ayant été ramené par ordre du Pape, on le vit le lendemain matin au Collège des Allemans, dont il étoit Recteur.

6°. On ne sçait pas bien les causes de sa disgrace dans la Société; mais on doit l'attribuer en partie au Livre de la *Monarchie des Solipses*, dont il est Auteur.

Réfutation.

1°. Il faut d'autres témoins de son Jansénisme que les Jansénistes mêmes; mais qu'on lise ses écrits: je suis persuadé qu'on n'y en trouvera pas un mot, & que les Jansénistes ne voudroient certainement pas adopter ses sentimens; comme, par exemple, ce qu'il écrit à Leo Allatius: *Papa est majoris authoritatis quàm Paulus, & aqua-*

lis ei quam Petrus habuit (14). Pour se convaincre qu'il n'a jamais été admirateur d'Antoine Arnauld & de son Livre, il n'y a qu'à lire une longue & sçavante Lettre qu'il adresse à Leo Allatius, & l'on verra de quelle manière il y traite M. Arnauld, & comment il a parlé de ses sentimens.

2°. S'il n'a point été appellé à la cause Jansénienne, que M. Bourgeois apprenne qu'Inchofer étoit malade dans ce tems-là, & qu'il fut ensuite entiérement occupé à l'impression de son Histoire de Hongrie.

3°. Tout le monde sçait que par les règles du Fondateur S. Ignace, la place du Général, chez les Jésuites, est perpétuelle : il n'est donc pas même vraisemblable que par ordre d'Innocent X. & sur les représentations d'Inchofer, on ait voulu introduire une innovation dans la Société.

4°. D'ailleurs jamais dans aucun Chapitre il n'a été question de tel Décret chez les Jésuites.

5°. L'enlèvement nocturne du P.

(14) Le terme d'*authoritas* ne signifie ici que puissance, jurisdiction, & non pas le degré de foi dû au témoignage de S. Paul.

Inchofer,

Inchofer n'eſt évidemment qu'une pure fable. Quoi, M. Bourgeois voudroit que l'on crût que le Général Vincent Carafa, homme né d'une famille noble, d'une vertu exemplaire, & cinq Aſſiſtans, gens recommandables par leur ſcience & leur Religion, fuſſent des hommes perdus, des aſſaſſins! Pour atteſter un fait ſi grave, du moins M. Bourgeois auroit-il dû produire quelques témoins de cet attentat prétendu.

6°. Quant à la *Monarchie des Solipſes*, le véritable Auteur de cette ſatyre eſt Jules-Clément Scotti; le P. Oudin l'a prouvé dans les Mémoires du P. Niceron; Art. Inchofer & Scotti.

M. Bourgeois donne priſe à la critique en bien d'autres endroits de cette petite pièce, comme lorſqu'il dit (*pag.* 20.) que Roderic Arriaga a diſputé dans les Congrégations *de Auxiliis*, tandis qu'Arriaga avoit à peine alors dix ans: comme encore lorſqu'il prétend qu'Inchofer a donné deux volumes *in-folio* des Annales Eccléſiaſtiques du Royaume de Hongrie; & cependant il n'en a jamais achevé qu'un ſeul. L'Auteur de la Relation ajoûte, qu'il tient d'un Jéſuite même une partie des faits

qu'il y rapporte; mais cela eſt impoſſible, parce que ce Père, quel qu'il ſoit, lui auroit appris qu'on appelle Congrégation chez les Jéſuites, ce que M. Bourgeois nomme aſſemblée, & que ce dernier mot, ſoit dit en paſſant, eſt véritablement en uſage chez les PP. de l'Oratoire.

M. le Préſident Bouhier, toujours occupé de ce qui pouvoit contribuer à faire fleurir les Lettres, ayant eu deſſein de publier une nouvelle édition des Épîtres de Philelphe, avoit engagé le P. Oudin à fournir des notes ſur cet Ouvrage, qui étoit devenu très-rare dans la Librairie (15). On devoit l'imprimer en Allemagne, où il ſemble que la Langue Latine ſe ſoutienne aujourd'hui plus honorablement qu'ailleurs; mais un évènement imprévû en fit perdre l'idée. Le P. Oudin conçut auſſitôt un nouveau plan, dont il fut encore diſtrait par l'entrepriſe de la Bibliothèque des Ecrivains de ſa Société. C'étoit un Traité des ſyſtêmes Théologiques, qu'il vouloit écrire en Latin, & que M. l'Abbé *** s'étoit offert de

(15) La nouvelle édition de Florence l'a rendu plus commun.

traduire en François. Mettons aussi parmi les projets du P. Oudin une Traduction en vers Latins du Paradis perdu de Milton : on a vû quelques essais de ce Poëme, où le Traducteur n'avoit point affoibli les grandes beautés de l'original.

Il semble qu'une des plus curieuses & des plus utiles compilations qui nous manquent, est une Bibliographie générale, c'est-à-dire, un catalogue complet des Livres tant imprimés que manuscrits, en quelque Langue que ce soit. Une société de Sçavans qui réuniroient leurs travaux pour un pareil projet, ne tenteroit pas certainement envain le succès de ce coup-d'œil de l'Encyclopédie. On pourroit y ajoûter les titres des Ouvrages que quelques Auteurs ont promis, & n'ont jamais publiés, & même y indiquer les sujets importans qui n'ont point encore été traités. Une suite néceſſaire de cet indice seroit encore une notice des Livres que nous n'avons plus. Pancirole, Chaſſeneuz, François Patritius & Michel Neander ont bien parlé des Bibliothèques qui ont été détruites : Bartholin, après avoir eu le malheur de

perdre ses Livres & ses papiers par un incendie, composa un Traité *de Bibliotheca incendio*; Maderus s'est occupé à conserver la mémoire des écrits & des Bibliothèques qui ont existé avant le Déluge. Je ne sçais si nous devons regretter les recherches de M. de la Monnoye sur les Livres proscrits & condamnés au feu; mais un catalogue raisonné de tant d'excellens Livres qui ont péri par la main des Protestans, soit en les brulant, ou par d'autres moyens de suppression, eût été un Ouvrage digne de la plume du P. Oudin, qui en avoit formé le plan.

Un autre dessein qui paroissoit l'amuser & l'intéresser davantage, étoit d'exposer au jour les petitesses des grands hommes, qu'eux-mêmes ou leurs panégyristes ont toujours eu soin de couvrir des plus épaisses ténèbres. Le P. Oudin non content de porter ses vûes & son attention sur les Sçavans, avoit cherché les foiblesses de l'humanité jusqu'au fonds du cœur des Héros & des plus grands Princes. L'Histoire ancienne & moderne, ainsi que les fastes de la République des Lettres, en fournissent mille exemples qu'il ci-

toit, furtout en converfation, avec un plaifir fingulier.

ARTICLE XIX.

Extraits & Fragmens de Lettres.

J'AUROIS pû donner ici une fuite confidérable des Lettres du P. Oudin, & y joindre les réponfes de quelques Sçavans dont il a bien voulu me faire part, fi cette collection affés ample pour fournir un volume entier, ne m'eût trop éloigné du plan que je me fuis propofé dans ces Mémoires : d'ailleurs, non-feulement la variété des fujets que comportent ces Lettres, n'auroit plus formé de liaifon avec les articles précédens ; mais j'aurois dû même pour des raifons effentielles en fupprimer une grande partie. C'eft ce qui me détermine aujourd'hui à n'en publier que de courts extraits ou des fragmens,qui ayent rapport furtout aux faits littéraires & aux Sçavans dont j'ai parlé dans le cours de cet Ouvrage. Il eft prefqu'impoffible de lire fans ennui un Recueil de Lettres quelles qu'elles

soient, dont on n'aura pas eu soin de retrancher le détail des affaires particulières, le badinage & les négligences que l'amitié permet, les complimens que l'usage autorise, & d'autres digressions, quelquefois à la vérité intéressantes pour celui à qui on écrit, mais ordinairement fort indifférentes pour tout autre (*). Il faut en cela, comme dans tous les genres susceptibles de diversité, respecter le Public, qui malgré les précautions qu'exige le choix de ce qui se trouve de meilleur dans un commerce Epistolaire, n'a pas toujours agréé les fragmens qu'on lui en a présentés.

❁

L'Ouvrage de M. l'Abbé Papillon n'est pas une Gazette littéraire, qui annonce *facta atque infecta*, mais une Hif-

(*) Si on avoit ôté, par exemple, des Lettres de Madame de Sévigné les fastidieux complimens qu'elle ne cesse de faire à sa fille ; si on n'avoit pas voulu scrupuleusement conserver dans celles du fameux Rousseau quelques détails de ses affaires domestiques, & d'autres minuties qui impatientent le Lecteur, s'aviseroit-on aujourd'hui de faire aux éditeurs un crime de ces lacunes ?

toire durable, qui ne doit se charger que des faits auxquels le Public curieux prend part. . . . .

Connoissés-vous un Père *Carles*, Jésuite de Dijon, qui, selon Nicolas Pasquier (1), soutient qu'il falloit ôter de la prière que N. S. Jesus-Christ laissa à son Église : *Ta volonté soit faite en la Terre comme au Ciel* ? Je ne doute pas que ce qui est imputé au Jésuite Carles, ne soit un mal-entendu ; comme ce que le vieux Pasquier, père de Nicolas, met sur le compte de Maldonat touchant l'existence de Dieu, & ce que Nicolas lui-même rapporte encore au sujet de Suarez, *qui tenoit*, prétend-il, *que la Vierge Marie étoit née en péché originel*. . .

Vous traités Guenebaud (2), comme je traite Leon Trippault, sieur de *Bardis* (3), qui certainement ne sça-

(1) Dans ses Lettres, *pag.* 928.

(2) Jean Guenebauld, Médecin de Dijon, qui a donné l'Histoire d'un beau monument trouvé aux environs de cette ville, sous le titre de *Réveil de Chyndonax, Prince des Vacies, Druydes Celtiques*, &c. *Dijon*, *Claude Guyot*, 1621. *in*-4°. *Voy. la Biblioth. des Auteurs de Bourg. part.* 1. *pag.* 273.

(3) L'Ouvrage de cet Auteur est intitulé : *Celt' Hellénisme, ou étymologie des mots Fran-*

voit pas bien la Langue des *Bardes*. Il ne distingue point le Celtique du François moderne. A l'entendre, on croiroit que les Celtes avoient dans leur Langue tous les mots que l'on voit dans son Livre. C'est encore une erreur que d'aller chercher dans le Grec l'origine de plusieurs termes, qui ne viennent que du Latin: il est vrai que les Latins les ont tirés du Grec. . . . .

J'ai beaucoup oui parler du P. Berthet : étant à Lyon où il régentoit les Mathématiques, le jour que le Provincial fit la visite des classes, ce Professeur, au lieu d'expliquer la leçon, entonna du haut de sa chaire un motet dont il avoit composé la musique, battit lui-même la mesure, & le fit exécuter par ses écoliers, donnant pour raison de cette singularité que la Musique est une partie des Mathématiques. Il étoit attaché au Cardinal de Bouillon, qui disoit que pourvû qu'il

çois tirés du Grec : plus, preuves en général de la descente de notre Langue. La première édit. de ce Livre est de 1577, à Orleans. *Voy. Biblioth. de la Croix du Maine, pag.* 288. J'en ai une in-8°. imprimée dans la même ville par Eloy Gibier, en 1581.

eût

eût avec lui le P. Berthet ou ſon chien, il étoit sûr de ne jamais s'ennuyer. Vous avés peut-être oui parler de la *Devinereſſe* (4) ; elle faiſoit grand bruit du tems que j'étois écolier, & je me ſouviens de l'avoir vûe ſouvent ſur les écrans : le P. Berthet étant à Paris à la ſuite du Cardinal, s'aviſa d'aller la conſulter. Le feu Roi en fut averti, & comme ce Prince entroit beaucoup dans le détail de notre Gouvernement, il ne voulut pas que le P. Berthet reſtât parmi nous. . . . .

L'Epitaphe de Sarraſin eſt sûrement de Ménage (5). *Idemque versâ ſcriberet feliciter* : c'eſt ainſi que j'en ai lû le 4e. vers dans ſes Poéſies ; par conſéquent nos deux amis ſe ſont trompés, l'un, en imprimant *versâ*, l'autre, en corri-

(4) C'eſt-à-dire, *la Voiſin*, qui eſt déſignée dans une Comédie de Thomas Corneille & de Vizé ſous le nom de *Madame Jobin*. Cette piéce qui parut en 1679, ſous le titre de *Devinereſſe*, eut un ſuccès extraordinaire : on y développe les tours d'adreſſe, dont les prétenduës Devinereſſes ſe ſervoient alors pour tromper & épouvanter bien des gens à Paris.

(5) Elle ſe trouve pag. 86. de ſes Poëſ. édit. d'Amſterd. 1663.

geant *versu*. Cependant ils n'ont pas gâté le sens. *Oratio prorsa, oratio vorsa,* sont des Archaïsmes, qui dans la suite ont été adoucis. Vossius le dit dans son *Etymologicon* (6), & dans sa Grammaire Latine (7). Enfin l'Auteur avoit écrit *vorsâ*; mais on peut remarquer, ce me semble, que l'expression seroit plus juste, s'il avoit mis:

Oratione qui solutâ commodè,
Idemque vinctâ scriberet feliciter.

Il y a rapport & opposition entre *solutâ* & *vinctâ*: il y en a de même entre *oratio prorsa* & *oratio vorsa*. Entre *oratio soluta* & *vorsa* il y en a; mais elle paroît moins. Quant à l'attribution de l'Epitaphe à M. Pellisson, j'avertirai M. l'Abbé d'Olivet, afin que s'il fait une nouvelle édition de l'Histoire de l'Académie Françoise (8), il rende à Ménage ce qui appartient à Ménage. Il ne faut pas, comme vous le dites assés

(6) Voy. les mots *prosa* & *versus.*
(7) *Tom.* 1. *pag.* 779. & *Tom.* 2. *pag.* 324.
(8) Cette note critique a eu son effet dans la seconde édit. & l'Epitaphe a été rendue à son véritable Auteur.

plaisamment, déménager les Epitaphes; cela est contre les bonnes mœurs, & défendu par les douze tables. . . .

J'achève l'article de Maffée, que j'ai voulu ne pas négliger, parce que c'est notre meilleur Latiniste. . . . .

Le Père Oudin.

❧

Saumaise qui a jetté des notes sur une infinité d'Ouvrages en quelque genre que ce soit, n'a fait aussi que de très-légères remarques sur un grand nombre d'Auteurs. . . . . Je ne dissimule pas le tort qu'a eu le P. Petau d'accabler d'injures son adversaire; cependant Saumaise avoit commencé dans ses notes sur Tertullien (9) : il est vrai qu'il cessa le premier de clabauder; & le P. Petau auroit bien fait de laisser tomber le trait lancé contre son S. Epiphane. . . . .

Le prétendu Théologien auquel Saumaise répond, & qu'il traite si mal, sans jamais le nommer (10), est Da-

(9) *Pag.* 446.

(10) Dans sa *Confutatio notarum Larvati cujusdam Theologi in excerpta Dissertat. de Trapezitis*, &c.

niel Heinsius : Sarrau le dit dans sa Lettre 29, écrite à Gronovius. J'avoue que Saumaise, dans cette satyre (11), semble douter si l'Ouvrage qu'il critique n'est point de *Cyprianus Regnerus Oosterga*, ou de *Boxhornius.* Que pensés-vous des froides & ridicules allusions qu'il fait sur les noms de ces deux Auteurs ? Il appelle l'un *Cypri asinus*, pour faire jouer ce mot avec *Cyprianus* : il désigne l'autre par une épithète Grecque, qui rend la signification du nom vulgaire *Boxhorns*, c'est-à-dire, *corne de bouc.* Mais enfin Saumaise touche constamment sur Daniel Heinsius, & le démasque bien ouvertement, en reprochant à l'Auteur auquel il répond, d'avoir varié dans les deux éditions de son *Aristarchus Sacer*, au sujet de Casaubon (12) : à ce trait, on ne peut méconnoître le *Docteur Monosyllabe*, comme l'appelle quelque part Sarrau. Puisque nous en sommes sur Saumaise, sçavés-vous une anecdote que le fameux Isaac la Peyrère apprit autrefois à Philibert de la Marre (13) ? En voici

(11) *Pag.* 5.

(12) *Voy. pag.* 14.

(13) Par une Lettre (manuscrite) du 9 Septembre 1661.

les propres termes : » M. de Saumaise » m'a dit qu'étant écolier chez feu M. » son père à Dijon, on heurta à la por- » te de sa chambre, & que l'ayant ou- » verte, il vit un homme de très-bon- » ne mine, habillé en bourgeois, qui » lui présenta un papier plié qu'il prit » & lut. C'étoit son nom *Salmasius*, & » l'anagramme au bas, *Musas alis*. Il re- » garda cet homme, qui l'envisageoit » aussi avec attention sans lui dire un » seul mot, & qui tirant tout-à-coup » la porte sur lui, enferma M. de Sau- » maise sous clef à double ressort, si » bien que celui-ci fut contraint d'ap- » peller son valet pour lui ouvrir la » porte ; & s'étant ensuite informé de » cet homme, il se trouva que qui que » ce fût de la maison ne l'avoit vû en- » trer, ni sortir, & qu'on ne connoiss- » soit personne à la ville qui ressem- » blât à celui que M. de Saumaise dé- » peignoit. «

❧

On m'a fait lire l'Ouvrage manuscrit de votre jeune Auteur, sur les enseignes & les vignettes emblématiques

des Imprimeurs : M. de la Monnoye m'a dit autrefois qu'un de ses amis avoit travaillé sur la même matière. J'aurois voulu qu'en parlant de l'édition des Oraisons du Jésuite Pierre-Jean Perpinian, à Douai, 1608. *in*-16. l'observateur s'en fût tenu au sujet typographique. L'enseigne du Libraire, Jean Bogard, est un cœur aîlé, qui semble voler vers un Livre ouvert, avec ces mots : *cor rectum inquirit scientiam.* Cela me fait souvenir d'un Imprimeur, (Gilles Corrozet) qui avoit dans la sienne quelque chose d'analogue à son nom : une main portant un cœur, au milieu duquel est une rose. Voyés les *Variæ Lectiones* de Victorius, imprimées à Lyon, *apud Joannem Temporalem*, 1554. *in*-4°. La vignette qui est au frontispice, fait aussi allusion au nom de l'Imprimeur : c'est le Tems armé de sa faux, qui a un pied sur le globe de la terre. On lit autour du cartouche :

Et fugit intereà, fugit irreparabile tempus.

Au reste je ne puis approuver l'explication que votre Historien des enseignes Typographiques donne de cel-

le de Robert Étienne. On y voit un olivier, dont plusieurs branches coupées, qu'il semble qu'on ait voulu rejoindre au corps de l'arbre, se détachent & tombent, avec cette maxime sur un rouleau : *noli altùm sapere.* Le mot de l'énigme porte-t'il en effet sur la distinction des versets de la Bible par Robert Étienne? Puisqu'on vous a donné l'édition des exercices spirituels de S. Ignace (14) citée dans les recherches de votre Auteur, vous auriés dû voir vous-même, si parmi les figures grotesques qui s'y trouvent, on y a représenté, comme il le dit, le péché véniel sous la figure d'un cochon de lait, & le péché mortel sous celle d'une bête affreuse. . . . .

C'est dans un Livre de Jean Duret (15), que Philibert Bugnion a mis la Traduction Latine du distique Grec d'*Antesignanus.*

Utile quisquis aves, has perlege sedulò chartas,
In quibus invenias admista jucunda suavi.

Vous aviés remarqué autrefois, si je

(14) *Antuerpiæ, Michaël Knobbaert*, 1676. *in*-8°.

(15) *Commentaire & Adnotations sur l'Edit*

ne me trompe, dans l'Ouvrage de Duret, le passage que vous me demandés; le voici (16). Un nommé Lonvart, le 23 Mai de l'an 1393, fut condamné à être traîné de la Cour du Palais jusques à un échaffaut dressé du côté de la pierre de marbre, & là avoir le poing coupé, puis la tête, & *enfin pendu*, parce qu'il avoit baillé un coup de couteau à Me. Robert Danquegin, Commissaire député pour son procès, & encore que du coup la mort ne s'ensuivît. . . . .

M. de la Monnoye vous auroit certainement découvert l'ancien Auteur de ces quatre vers :

Celui qui met son cœur en Dieu,
Il a son cœur, & si a Dieu :
Et qui le met en aultre lieu,
Il perd son cœur, & si perd Dieu.

Vous ferés tel usage que vous voudrés de mes remarques ; mais si vous êtes en commerce de Lettres avec le

& Ordonnance du Roi, pour le bien & autorité de Justice, & des Officiers de S. M. &c *Lyon, Benoît Rigaud*, 1573. *in*-8°.

(16) Feuill. 9. *verso*.

Père Niceron, avertissés-le de se rendre un peu plus attentif, & de travailler moins précipitamment. Le Public ne lui sçauroit pas mauvais gré de faire attendre ses tomes un peu plus long-tems ; il compenseroit le délai par l'exactitude : ne seroit-il pas plus avantageux pour lui d'être applaudi au bout de six mois, que d'être sifflé au bout de trois ? L'article qu'il a donné du Père Raynaud fourmille de fautes grossières : il est vrai que l'erreur en ces sortes de choses ne fait pas grand mal. Mais enfin il devroit du moins s'instruire en parcourant les Préfaces, & marquer un peu plus de respect pour la vérité. Il auroit trouvé dans les Œuvres mêmes de ce Jésuite une infinité d'avantures, qui fourniroient matière à une vie aussi longue qu'est celle de Saumaise par M. de la Marre. Je conviens que l'on ne doit pas exiger du P. Niceron qu'il ait vû les Mémoires anecdotes du P. Raynaud ; mais peut-on l'excuser de ne s'être pas informé de ce qui concerne les personnes dont il a dû parler ? Par exemple, dans le catalogue des Ouvrages du P. Théophile Raynaud, sur le *Judicium de libro Clementis*

Scoti : cet Ouvrage, dit-il, *tend à réfuter un écrit que le même Camerarius avoit composé sous le nom de Clement Scot.* Il confond deux Auteurs : *Guillelmus Camerarius* étoit Écossois ; le P. Raynaud le nomme pour cela *Scotus* : il avoit été Jésuite dans notre Province de Champagne ; lorsqu'il quitta, il étoit au Collège de Châlons-sur-Marne. Le P. Raynaud fit contre lui, *Non causa, ut causa. Clemens Scotus* n'est pas un masque ; c'est le nom d'un autre Jésuite, Apostat, comme l'appelle le P. Raynaud, parce qu'étant Profès, il avoit quitté l'Ordre, & s'étoit retiré à Venise, où il s'étoit mis sous la protection de la Seigneurie. Il étoit Italien, de Plaisance, & de l'illustre maison des *Scotti* : à la tête de ses Livres il est nommé *Julius Clemens Placentinus, ex illustrissimâ Scotorum familiâ.*

Le Cardinal Palavicin, qui réfuta ce *Clemens Scotus* dans ses *Vindicationes Societatis Jesu* (17), en parle ainsi : *Fuit inter nos Julius Scotus, vitâ innocens, ingenio mediocris, studio non indiligens.* . . .

Vous me ferés grand plaisir de m'envoyer une copie de ce qu'a écrit Fortunio Liceti sur notre Chyndonax. Cela

(17) *Romæ*, 1649. *in*-4°. *Voy.* le *chap.* 22.

pourroit entrer dans la Dissertation que M. le Président Bouhier a déja ébauchée pour montrer que cette inscription n'a point été supposée, comme quelques Sçavans l'ont voulu donner à entendre.

Le P. Oudin.

❧

Le P. Marcel Leblanc, Jésuite, avoit cultivé son esprit par l'étude des Belles-Lettres, des Mathématiques & de la Théologie. *Sa Révolution de Siam* est, ce me semble, bien écrite, & ne peut venir que d'un homme d'esprit. Avés-vous oui dire que nos Supérieurs firent retrancher de cet Ouvrage un endroit, qui auroit pû donner quelques idées peu avantageuses de Messieurs des Missions étrangères. Je ne prétens pas que le P. Leblanc fût excellent Mathématicien. Quant à la Théologie, il y avoit réussi, non pas tout-à-fait comme un Suarez, ni un Maldonat. Il fut choisi pour apprendre la Langue de la Cour, comme il le dit lui-même dans sa Lettre à ses sœurs (18), d'où j'ai tiré

(18) On voit dans son Histoire pourquoi il fut obligé de s'appliquer à l'étude de cette Langue, *Tom. 1. pag. 35.*

qu'il avoit été à l'école de *Sancra* environ quatre mois. Il ne faut pas confondre ce Père avec un autre Jésuite du même nom, Thomas Leblanc, Champenois, natif de Vitry, Auteur d'un vaste Commentaire sur les Pseaumes, & de plusieurs autres Ouvrages ; j'ai vû aussi de lui un autre Commentaire manuscrit en x. volumes sur les Oraisons de Cicéron. . . . . . .

La formule, *Sta viator*, ne pouvant avoir lieu dans une Eglise, j'en ai employé une autre qui est plus longue : quant à la phrase, *Hîc jacet*, c'est une impertinence ; le corps n'est pas l'homme. . . . .

M. Thomassin fait bien de quitter les canaux & les ponts pour se mettre à l'illustration des Antiquités Celtiques ; mais je serois d'avis que, sans épouser aucun systême, il traitât sa matière en Historien : dès qu'une fois on a un systême, on ne veut plus voir que ce qui le favorise. . . . .

Je trouve dans la Bibliothèque du P. Echard : *Franciscus Chauchemer, Gallus*, &c. *quindecim annorum adolescens, anno* 1655 *Ordini nomen dedit. Mors ei non improvisa, licet subita, acce-*

dit die sextâ Januarii in ipsis Epiphaniæ solenniis, horâ circiter undecimâ matutinâ, anno 1613. Comment, s'il vous plaît, entendés-vous ces mots : *die sextâ Januarii in ipsis Epiphaniæ solenniis*? Le P. Echard a-t'il voulu apprendre à ses Lecteurs que la féte de l'Epiphanie tombe le 6 de Janvier ; ou est-ce à dire que celui dont il parle mourut à l'Office ? Dans le premier cas, la remarque seroit curieuse ; dans le second, l'expression seroit peu intelligible.

Le P. Oudin.

❦

Rompre avec quelqu'un, ou rompre la paille ; ce proverbe est rapporté dans la Chronique de Bèze (19), où l'Évêque Brunon dit à un Villageois qui avoit fait un coup hardi pour le service des Moines : *Securus esto ; nam qui te lædet, mecum quoque dividet illud...*

On y voit qu'Halinard, Abbé de S. Bénigne, fit piller par ses Moines le Monastère de Bèze, dont les effets furent transportés à Dijon. L'Abbé Ul-

(19) V. *Tom.* 1. du Spicileg. de D. Luc d'Acheri, *pag.* 538.

ger qui étoit prisonnier à S. Bénigne, se sauva, & à son tour chassa de Bèze les Moines d'Halinard. . . . . . .

Le Pape Paschal, l'an 1108, permit aux Moines de Bèze de célébrer la fête de S. Pierre & S. Paul comme celle de Noël, & par conséquent de dire trois Messes ce jour-là (20). . . . . Vous trouverés la signification du mot Bourguignon, *Pautenei*, dans le titre suivant : *Carta Milonis, cognomento* Pautenerii ; & dans le texte : *Milo, Tilecastri miles, dictus agnomine* Gyrovagus (21). M. de la Monnoye, dans son Glossaire Bourguignon, donne l'étymologie de ce mot, en citant les origines Italiennes de Ménage, & en prodiguant à ce sujet une érudition très-recherchée.

Je ne puis changer de sentiment sur l'usage des baguettes que portent aux processions les Bénédictins de S. Bénigne de Dijon. Je l'ai toujours regardé comme un abus ; & pour le prouver, je ne pense pas qu'on puisse d'abord alléguer rien de meilleur que les Obser-

(20) *Ibid. pag.* 638.
(21) *Ibid. pag.* 669.

vations du R. P. Martène (22) : *Ratio propter quam baculos accipiebant, hac erat, quia nudis pedibus hâc in processione incedebant, quo casu semper baculos deferebant.* Ces bâtons étoient donnés aux Moines, afin qu'ils s'en servissent pour détourner les pierres, les épines, & tout autre obstacle. Le P. Martène ajoûte : *Baculos deferunt etiam nunc Divionenses nostri ad processionem, sed nudis pedibus non procedunt ; ab hâc etiam lege olim dispensari permittebant consuetudines S. Dionysii in Franciâ.* La même chose est répétée plus bas (23). Consultés aussi un certain Auteur Pseudonyme (le Sr. de Moleon) dans ses Voyages liturgiques, & vous verrés qu'il est parfaitement d'accord en cela avec D. Martène. Ce Père me fournit encore un autre passage dans son Traité de l'Ancienne discipline de l'Eglise sur la célébration des Offices Divins (24), où l'usage des baguettes est interdit aux Moines dans le Chœur, *exceptis debilibus.* Le reste de

(22) *De Antiq. Monach. Ritib. Lib.* 3. c. 19. n. 14.

(23) *Lib.* v. c. 16. n. 30.

(24) *Lugd. Anisson & Posuel*, 1706. *in*-4°. *Voy.* le *chap.* 3. *pag.* 25.

cette citation porte entr'autres choses, que Chrodegand, dans la règle qu'il fit pour les Chanoines de Metz (25), ne voulut point accorder cet usage, *nisi infirmitate cogente.* Je vous prie de voir à ce propos le Canon 33 du Concile de Mayence en 813 : *Non equitando, nec pretiosis vestibus induti* (26), *sed discalceati, cinere & cilicio induti, nisi infirmitas impedierit.* Les Moines n'ont jamais porté ces petits bâtons dans les processions, ou hors de l'Eglise, que lorsqu'ils alloient nuds pieds : les anciennes coutumes de l'Abbaye de Fleuri sur Loire y sont conformes (27). On y voit pareillement, qu'à cause de la difficulté des processions ; & de la grande foiblesse où les mortifications & l'abstinence jettoient les Moines, il leur étoit permis, lorsqu'ils le vouloient, d'être assis aux Vêpres, à Complies, &c. Les Décrets de Lanfranc portent la même règle & les mêmes

(25) *Cap.* 26. *Voy.* aussi *Concil. Aquis-Gran.* 816.

(26) *Voy.* les Lettres de Sidonius Apollin. Lib. v. Epist. 7. avec la remarque de Savaron sur ces mots : *Castinorati ad Latanias.*

(27) *Voy. Biblioth. Floriacens*, *pag.* 404.

motifs

motifs (28). Pendant les Rogations, les Moines descendant du Dortoir, *nudis pedibus*, pour aller à l'Église, & delà à la procession : *In egressu Monasterii sint famuli camerarii habentes ibi baculos præparatos, quos tribuant fratribus ad se sustentandos.* Quand ils sont arrivés à l'Église où ils vont en procession : *Intrantes Fratres reddant baculos prædictis famulis ; ab eisdem iterùm recepturi exeuntes* (29). S'il se faisoit quelques processions où les Moines n'allassent point nuds pieds, ils marchoient sans baguettes (30).

Le P. Oudin.

(28) *B. Lanfranci Decreta pro Ordine S. Benedicti. Sect. v. pag. 268. col. 2.*

(29) *Ibid. pag. 269. col. 2.*

(30) En 1731 les Bénédictins de Dijon cesserent pour la première fois de porter leurs baguettes à la procession générale qui se fait en cette ville le jour de la fête de S. Simon & S. Jude, conformément aux Lettres-Patentes accordées par le Roi, ensuite d'un expédient entre ces Moines & Mess. de la Cathédrale. Au reste on trouve l'usage des baguettes autorisé par la règle de S. Pacôme. Je rapporterai seulement ici la remarque de D. Hugues Ménard sur un passage d'un Ouvrage de S. Benoît.

❋

Un de mes amis m'assura il y a quelques jours, mon R. P. qu'il avoit assisté à une Messe haute célébrée par les Pères Jésuites de la Maison Professe de *Giesu*; & que par un statut de la Congrégation des Rites, ils étoient obligés de chanter des grandes Messes, &c. Je lui citai l'article de votre Règle qui vous décharge de toutes ces cérémonies; mais il m'opposa toujours le statut & son exécution: je vous prie, mon R. P. de m'éclaircir ce point de discipline.

M. l'Abbé Papillon.

Il est vrai, Monsieur, que les Dimanches & les Fêtes considérables on chante une Messe haute, à Diacre & sous-Diacre, dans l'Eglise de notre

(*) *S. Orsiesius dat Monachis* caligas, pellem & virgam. *Bacillo utebantur ad imitationem Veteris Testamenti, ut notat Cassianus lib. 1. de habitu Monachi, cap.* 8. Et baculus, quem gestat ad imitationem horum, qui professionis ejus profiguravere lineas in Veteri Testamento. [* *Concordia Regularum, Auctore S. Benedicto*, &c. avec les notes de Dom Menard, *Paris*, *Jérôme Drouard*, 1638. *in*-4°. *Voy. le chap.* LXXXI. *pag.* 896.]

Maiſon Profeſſe à Rome. On en fait autant dans tous nos Collèges d'Allemagne : on prêche pendant la Meſſe, & avant le ſermon il y a publication de tout ce qui ſe lit au Prône des Paroiſſes ; dans ce pays-là les Paroiſſes ſont pour les Baptêmes, les Mariages, le Viatique, l'onction des malades & les enterremens. Les Curés ne ſe donnent pas la peine de chanter la Meſſe ou les Vêpres, de publier les bans, les monitoires, de prêcher, ou de faire le Catéchiſme ; ils nous renvoient ces fonctions comme à leurs Vicaires : c'eſt ce que j'ai vû à Trèves ; & dans quelques autres villes où j'ai été, l'on m'a aſſûré que la pratique étoit uniforme : auſſi les Jéſuites Allemands chantent la Grand'-Meſſe, font Diacre ou ſous-Diacre à tour de rôle ; ils y ſont faits.

Voici de quelle manière S. Ignace s'explique ſur cet article dans ſes Conſtitutions (31) : *Quoniam occupationes, quæ ad animarum auxilium aſſumuntur, magni momenti ſint, ac noſtri inſtituti propria & valdè frequentes. . . . . non utentur noſtri choro ad horas canonicas, vel Miſſas, & alia Officia decantanda : quan-*

(31) *Part.* VI. *cap.* 3. §. 4.

dòquidem illis, quos ad ea audienda devotio moverit, abundè suppetet, ubi sibi ipsis satisfaciant. Per nostros autem ea tractari convenit, quæ nostræ vocationis ad Dei gloriam magis sunt propria. Dans sa Déclaration (ce sont des espèces de gloses de la même main & d'égale autorité) il permet de chanter Vêpres avant le Sermon, si cela peut contribuer à ce que le Sermon soit plus utile ; & encore au même endroit, de faire l'Office des Ténèbres : *Officium, quod tenebrarum dici solet, cum suis caremoniis in hebdomadâ sanctâ fieri posset.* Dans le Collège Romain, on chante les Matines & la Grand'Messe la nuit de Noël. Pendant l'Octave du S. Sacrement, le Général fait une procession publique, à laquelle assistent tous les Jésuites de Rome, les Prêtres en étole & en chasuble, les autres en surplis. Quelques Congrégations ont autorisé le Général à permettre le chant pour certaines fêtes, & en certaines circonstances ; mais il ne peut prescrire la Psalmodie quotidienne. La Congrégation des Rites ne peut aussi nous rien prescrire en cette matière, parce qu'elle ne peut aller contre les Bulles de Paul III. de

Jules III. & de Gregoire XIII. qui nous ôtent le chœur & le chant. J'ai vû un Manuſcrit Latin d'un ancien Jéſuite François, qui avoit vécu avec S. Ignace; c'eſt une eſpèce d'*Ana*, où il y a des faits anecdotes (32). J'y ai lû que S. Ignace diſoit : quand les Mendians, les Moines & les autres Religieux ont abandonné les fonctions laborieuſes de leurs Inſtituts, le travail des mains, la Prédication, les Miſſions, on ne s'eſt pas apperçu qu'ils étoient inutiles & onéreux au Public, parce qu'on les a vûs chanter au Chœur à l'ordinaire. Je ne veux pas que la Compagnie ait cette reſſource contre le mépris du Public, s'il lui arrive de quitter la route que je lui trace : je veux qu'on ne puiſſe ſe diſpenſer de la détruire, comme abſolument inutile, & hors d'état de chanter même un *Gloria Patri*. . . . .

Les *Meditationes Fortuitæ* du P. Hardouin que j'ai lûes, forment un gros Manuſcrit *in*-4°. qui eſt à la Maiſon

(32) Ce ſont des particularités que ce Jéſuite avoit entendu dire à S. Ignace. Le P. Oudin, en citant quelquefois ce Recueil qui ſe trouve à la Bibliothèque des Jéſuites de Dijon, lui donnoit le titre d'*Ignatiana*.

Professe des Jésuites de Paris. C'est dans ce volume que l'Auteur a jetté les pensées & les remarques qui n'avoient pas trouvé place dans ses Ouvrages. Il s'est servi du titre de *Pensées fortuites*, à l'exemple de Tollius, qui a fait un Livre sous celui de *Fortuita*; mais à la vérité d'un goût fort différent. On trouve dans les *Meditationes Fortuitæ* du P. Hardouin bien des choses qui tiennent de la singularité de son génie, & qui tendent presque toujours au paradoxe. . . . . Il y avoit autrefois un commerce de louanges établi dans la République des Lettres. N'est-ce pas chez vous que j'ai vû dans un volume de ces petits éloges alternativement donnés & rendus dans les Ouvrages de plusieurs Sçavans ? Par bonheur cette mode ridicule est passée ; mais il me semble que nos Auteurs modernes y substituent des personnalités si vives, qu'il y a lieu aujourd'hui de regretter en quelque sorte les politesses mutuelles qu'on se faisoit sur le Parnasse dans le siècle précédent. Au reste, je ne puis me déterminer à sacrifier un mois de mon loisir pour enrichir l'Ouvrage de M. D****, malgré l'offre obligeante

qu'il me fait de m'y citer honorablement. Vous sçavés que je n'ai pas une grande idée de ses talens, & qu'on estime fort peu les Livres qu'il publie : ainsi ce sera beaucoup m'obliger que de l'engager à passer mon nom sous silence. Si je faisois un jour quelques recherches pour son Histoire, je n'exigerois de lui d'autre reconnoissance, sinon qu'il me fît la grace de ne jamais parler de moi dans ses écrits.

Le P. Oudin.



J'ai relû très-attentivement le passage d'Horace, qui vous paroît offrir tant de sens différens : enfin à force de l'examiner je me suis rétracté, & je condamne moi-même l'explication que j'en donnois. La meilleure à mon gré est celle d'Acron, qui prend le mot de *communia* pour *nova* : car quoiqu'elle paroisse d'abord un peu forcée, si on fait attention à ce qui suit, & au *Publica materies privati juris erit*, il semble que le Poëte ait eu intention de se servir de *publica* & *communia* dans une signification opposée, & par conséquent dans le sens des Jurisconsultes.

Je n'ai garde, comme vous pensés bien, de croire mon sentiment d'un assés grand poids pour lever le partage entre notre sçavant Magistrat & M. de la Monnoye, ni même que je fortifie beaucoup le parti dont je suis : ce que j'en fais, n'est simplement que pour m'acquitter de ce que je vous ai promis.

M. L*** *au P. Oudin.*

L'Abbé de Villars, dont le nom de famille étoit Monfaucon, Auteur du *Comte de Gabalis*, étoit non pas frère, mais cousin-germain du P. de Monfaucon : cet Abbé fut assassiné par un de ses parens au commencement de 1674, ou sur la fin de 1673. Le P. de Monfaucon n'a pû me marquer plus précisément cette époque. . . . .

Le vers, *Vivere qui renuit sapiens, vult ille Mori-sot*, est apparemment d'un Jésuite. Je me souviens de l'avoir vû à la fin d'un des XX. vol. *in-fol.* des Œuvres du P. Théophile Raynaud, qui le rapporte à l'occasion des Auteurs déguisés sous des noms qui ne leur conviennent point : à propos de quoi, si ce Père avoit

avoit sçû tant soit peu de Grec, il lui auroit été aisé de turlupiner le bon Morisot, qui n'en sçachant point, & voulant toutefois prendre un nom Grec qui signifiât l'*ami de la vérité*, au lieu d'*Aletophilus*, s'est nommé *Aliuophilus*, dont la signification donne une idée toute contraire (33). . . . .

Les Remarques de l'Abbé Faydit sur les vers d'Horace & de Virgile sont un pur Roman. Il cherchoit dans les Ouvrages de ces deux Poëtes tout ce qui pouvoit convenir à des personnes illustres par leur naissance ou par leur mérite personnel, & quelquefois par les deux ensemble; après quoi, pour faire quadrer ses explications, il imaginoit des Histoires telles que bon lui sembloit, prenant d'ordinaire garde néanmoins que les hommes ou les femmes qu'il mettoit en jeu, ne fussent plus en vie, afin de n'être point exposé aux démentis qu'il auroit pû s'attirer de leur part. A l'égard du *Menagiana*, il pouvoit, s'il étoit du nombre des Collecteurs, demander parmi eux la place qui lui appartenoit, & qu'apparem-

(33) *Voy.* le Menagiana, *Tom.* 3. *pag.* 39. *édit.* de *Paris*, 1715.

ment on ne lui auroit pas refusée : pour moi, je lui ai soigneusement conservé les articles où je l'ai trouvé employé, & ne me suis pas obligé à rien de plus...

J'ai dit que M. le Bon étoit l'Auteur de l'excellent Livre intitulé : *La Logique*, ou l'*Art de Penser* ; & je l'ai dit sur la foi de Richelet qui cite ce Livre en divers endroits de son Dictionnaire, tantôt sous le titre de Logique de M. le Bon, tantôt sous celui de Logique de Port-Royal (34). A son exemple, Baillet (35) cite plus d'une fois M. le Bon dans ses Discours sur l'Art de penser : il est vrai que le même Baillet, dans sa liste des Auteurs déguisés (36), dit que par le Sr. Bon, il faut entendre Antoine Arnauld & Pierre Nicole conjointement ; d'où il s'ensuivroit que le Bon, comme il dit (37), ne seroit qu'un nom en l'air. Ces variétés produisent de la confusion, & font cause qu'on ne sçait à quoi s'en tenir. Mais

(34) *Voy.* les mots *Dialectique*, *Logique*, *Sophisme*, &c.

(35) *Tom.* 1. de ses *Jugemens des Sçavans.*

(36) *Pag.* [illegible]6.

(37) *Chap.* VI. *part.* 3. de ses *Auteurs déguisés*, *pag.* 292.

que le Bon soit un nom vrai ou faux, je suis comme persuadé que Racine, dans le tems qu'il étoit brouillé avec MM. de Port-Royal, affecta par rapport à eux, & pour les mortifier, de donner dans sa Comédie des *Plaideurs* le nom de *Bon* à un Sergent (38).

L'Épitaphe que vous me cités de Philelphe, est très-mal conçûe :

Itala Cecropiæ Pallas conjuncta Minervæ
Et stetit, & cecidit morte, Philelphe, tuâ.

On comprend bien que l'érudition tant Latine que Grecque, tombe par la mort de Philelphe ; mais que cette double érudition se maintienne par sa mort même, voilà ce qu'on ne comprend pas. Il falloit dire :

Attica, te vivo, Pallas conjuncta Latinæ
Quæ steterat, cecidit morte, Philelphe, tuâ.

Moyennant quoi le sens auroit été bon. Je n'ai jamais eu l'entrée dans la Bibliothèque de M. de la Marre le grand-père, qui, à vrai dire, n'étoit rien moins que communicatif : vous ne devés donc

(38) *Acte* II. *Scèn.* 4.

pas être étonné que je n'aye pas vû le Catalogue qu'il avoit des Manufcrits du Grand-Duc. Je fuis furpris d'en avoir vû un ici de la main du P. de Monfaucon, où les Poëfies Grecques de Philelphe ne font pas rapportées : elles confiftoient en 3 Livres qui contenoient 2400 vers, lefquels n'ont jamais été imprimés. L'Auteur dit les avoir envoyés le 27 Juillet 1465 au Cardinal Beffarion, de la critique duquel ils avoient fans doute grand befoin : le titre de ces Poëfies étoit comme qui diroit *Récréation*, *Divertiffement*. . . . . .

Les Vigiles de Charles VIII. peuvent fervir à ceux qui voudront faire une recherche particulière de l'Hiftoire de ce Roi : l'Ouvrage d'ailleurs eft froid & ennuyeux à la mort.

M. de la Monnoye.

❦

Vos Réflexions fur *Croacus* & fur *Rodilardus* font juftes. On pourroit néanmoins, ce me femble, excufer l'un & l'autre : *Croacus*, en fuppofant que telle eft véritablement la voix des grenouilles, & que Calentius qui les avoit écou-

tées avec plus d'attention, avoit reconnu qu'elles disoient *Croa*, & non pas *Coa*. *Coacus* auroit fait songer aux Coaques d'Hippocrate. La nécessité a pû aussi bien donner à Calentius le droit d'abréger la première syllabe de *Rodilardus*, qu'à Perse d'allonger la première de *Polydamas*. . . . .

Jean-Édouard du Monin étoit d'un petit lieu de la Franche-Comté, nommé *Gy*. Il alla fort jeune à Paris, où il fut tué à l'âge de 26 ans. Il avoit déja fait imprimer 5 ou 6 volumes de ses Poësies, les unes Latines, les autres Françoises, également ridicules par le jargon monstrueux qu'il y avoit affecté. La nature lui avoit donné une merveilleuse facilité pour apprendre les Arts & les Sciences; mais non pas le discernement nécessaire pour se former le goût. Enchérissant sur Ronsard, il s'abandonna sans bornes à la licence de forger des mots. Il me semble quand je lis sa Genèse, ou comme il lui a plû de l'intituler, sa *Béréſithiade*, que je lise un Poëme Macaronique. Il la fit en moins de 50 jours. Naudé, de qui j'apprens cela dans son Apologie des grands hommes accusés de Magie, dit que c'é-

toit un esprit tout de feu : il auroit eu plus de raison de dire que ce feu étoit bien mêlé de fumée. . . . .

Des principes de l'Art Poëtique bien expliqués ne peuvent qu'être utiles à vos écoliers ; mais une explication méthodique de Virgile, telle que je vous l'ai marquée dans ma Lettre précédente, pourroit en quelque façon leur tenir lieu de cet Art, en leur faisant voir la pratique dans le plus excellent des Poëtes. S'il y avoit moyen avec cela de les rendre capables d'entendre les Auteurs difficiles, ce seroit la perfection. Vous me demandés quel est le plus important, ou de leur faciliter cette intelligence, ou de les former à la Poësie sur le goût de Virgile : je vous répons que l'un est inséparable de l'autre, & que pour faire de bons vers dans la Langue de Virgile, il la faudroit entendre aussi bien que lui. . . . .

Ce que vous me dites du P. Rapin, m'a fait souvenir de cet endroit de Despreaux :

» La Pucelle est encore une œuvre bien ga-
» lante ;
» Et je ne sçais pourquoi je bâille en la lisant.

Il faut pourtant demeurer d'accord que la verſification Latine du P. Rapin eſt bien autre choſe que la Françoiſe de Chapelain. Santeuil, qui ſembloit n'être admirateur que de ſoi-même, l'étoit du *Poëme des Jardins* : il m'en vantoit l'Auteur à tout moment ; & je me ſouviens que lorſqu'il m'en fit ſça-voir la mort, ce fut pour lui faire plaiſir que je lui envoyai ces quatre vers :

Renato Rapino mortuo.

Elyſios ah ! quid lucos, Rapine, petiſti ?
Felicis-ne legas ut nova ſerta loci ?
Fallit te incautum ſpes credula : non tot amœnos
Elyſius flores, quot tuus hortus, habet.

Je vous renvoie les deux Recueils que M. du May m'avoit remis de votre part : c'eſt dans le plus petit des deux, que ſont les *Dauphins* & les *Couronnes* du P. Theron. L'éloge qu'en a fait Balzac (39), m'avoit donné une grande envie de voir ces deux pièces ; & je m'en étois fait là-deſſus une idée ſi avantageuſe, qu'avant même de les li-

(39) *Liv.* VI. *de ſes Lettres à Chapelain*, *Lett.* V.

re, j'ai crû pouvoir vous en parler comme si je les eusse lûes, & qu'elles m'eussent paru belles. Il est vrai cependant qu'en ayant depuis commencé la lecture, à peine ai-je eu le courage de l'achever, tant l'Ouvrage a peu répondu à mon attente. Helas! mon R. P. que les Oudins sont rares, & que les D*** sont communs. L'éloge que vous me donnés, me fait beaucoup d'honneur. .

Cùm tua laudavit me pagina, tunc mihi certè
Delius, aut nunquam nomen, Odine, dedit.

Je suis, &c. *A Delio nomen.*
M. de la Monnoye.

Vous pouvés, Monsieur, vous épargner la peine de copier les deux pièces que je vous envoie, & les conserver dans vos Archives littéraires. . . . .

*Lettre de M. de la Monnoye, à M. P****.*

6 Décembre 1713.

L'affaire de l'Académie, Monsieur, s'est passée avec tout l'agrément possible pour moi : on convient que depuis qu'elle est établie, il n'y a pas d'exem-

ple d'Académicien reçu avec une pareille diſtinction. Je n'ai garde de l'attribuer à mon mérite, qui eſt trop mince : elle eſt dûe au crédit ſeul de M. le Cardinal d'Eſtrées & de M. l'Abbé ſon neveu, qui ſans aucun mouvement de ma part ; m'ont gagné l'unanimité des ſuffrages. Il eſt même arrivé quelque choſe de mémorable dans l'Académie à cette occaſion. C'eſt que n'y ayant dans cette Compagnie que les trois Officiers, le Directeur, le Chancelier & le Sécretaire qui euſſent des fauteuils, les Cardinaux à qui l'on n'en vouloit pas accorder à moins qu'ils ne fuſſent dans l'une des trois charges, refuſoient par cette raiſon d'aſſiſter aux aſſemblées. L'embarras étoit donc grand de la part de M. le Cardinal d'Eſtrées, qui ne pouvoit me donner ſa voix ſans entrer à l'Académie, & qui ne pouvoit d'ailleurs ſe réſoudre à y entrer, qu'il n'eût un fauteuil. Les deux autres Cardinaux Académiciens, ſçavoir M. le Cardinal de Rohan & M. le Cardinal de Polignac, en ayant conféré avec lui, le dernier ſe chargea d'en parler au Roi, qui leva la difficulté, en ordonnant que déſormais tous les Académiciens euſſent

des fauteuils. Deux Cardinaux par ce moyen honorerent de leur présence mon élection. M. le Cardinal de Rohan retenu par la goutte, eut la bonté de me faire témoigner par un Gentilhomme, que sans cette incommodité il n'auroit pas manqué de se trouver à l'assemblée pour me donner sa voix. Je vous prie de ne communiquer à personne ces particularités ; qu'on s'imagineroit peut-être que je fais vanité de publier. Ceux qui jugeroient ainsi de moi, ne me connoîtroient guère. Je vous jure que tous ces honneurs, bien loin de m'enorgueillir, m'humilient, & que tous les mouvemens où je me vois engagé par-là, ne conviennent ni à mon âge, ni à mon humeur. Je vous dirai à ce propos que l'Abbé Caillet m'a fait une surprise que j'ignorerois, si lui-même, après me l'avoir faite, ne me l'avoit avouée. Je lui fis voir la Lettre que M. le Cardinal de Polignac écrivit de Marly le 24 du mois dernier à M. le Cardinal d'Estrées touchant la satisfaction que le Roi avoit témoignée de mon élection. Cette Lettre est conçûe en des termes si glorieux pour moi, que je ne voulus point en laisser pren-

dre copie à M. Caillet : ſur ce refus, il me pria de lui permettre tout au moins de la relire ; ce qu'ayant obtenu aiſément, il ſe l'imprima ſi bien dans la mémoire d'un bout à l'autre, qu'étant de retour chez lui, il la fixa ſur le papier ſans y changer un ſeul mot, & ne manqua pas, comme il eſt en relation avec M. le Préſident le Gouz, de lui en faire part dès le 30 du même mois. J'eſpère que vous me garderés mieux le ſecret : s'il y avoit quelqu'un à l'égard de qui je puſſe vous en diſpenſer, ce ſeroit M. le Préſident Bouhier, d'autant plus que je lui ai promis de lui rendre compte au long de tout ce détail ; j'avois grande envie auſſi d'en faire part au R. P. Oudin. . . . .

Lettre de M. le Cardinal de Polignac à M. le Cardinal d'Eſtrées, au ſujet de l'élection de M. de la Monnoye à l'Académie Françoiſe, à la place de M. Regnier-Des-Marais.

Je m'acquitte, Monſeigneur, de la parole que j'ai eu l'honneur de donner à votre Éminence hier au ſoir. Le Roi qui connoiſſoit M. de la Monnoye par

la grande réputation que son esprit, sa science & sa modestie lui ont acquise, a fort agréé le choix que l'Académie a fait d'un sujet si digne pour remplir la place de M. l'Abbé Regnier. S. M. a été très-contente de l'unanimité des suffrages en cette occasion.

Extrait d'un Voyage littéraire de M. l'Abbé Papillon.

Il y a long-tems que j'avois envie de connoître la Bourgogne; je voulois en examiner la situation, en voir les plantes, en rechercher les Auteurs, & tout ce qui peut mériter l'attention d'un curieux. C'est ce qui m'a engagé à parcourir cette Province avec M. d'Argencour, qui en s'instruisant plus particuliérement de l'Histoire naturelle du pays, a partagé avec moi les avantages & les agrémens de ce voyage. Nous partimes de Dijon le 14 de Juin 1722, & après une route de 100 lieues, je revins sur la fin de Juillet passer quelques jours à Curley. . . . .

Nous visitames l'Hôpital de Beaune, où l'on nous fit principalement remarquer la chambre du Roi, & son lit dont

l'élévation nous surprit ; il faut une échelle pour y monter. On prétend qu'anciennement tous les lits de cette maison avoient la même hauteur, & par conséquent chacun avoit son échelle. Les linges y sont plissés, & surtout ceux qui servent à tapisser les chambres pendant l'été, les garnitures de lits, les habits des Religieuses, &c.

Je vis à Châlons le tombeau de Desbarreaux, qui avoit choisi le séjour de cette ville comme le plus agréable de France. Vous sçavés qu'ordinairement il demandoit à Dieu trois choses, *oubli pour le passé, patience pour le présent, & miséricorde pour l'avenir.* . . . .

Nous ne pouvions nous lasser d'admirer à l'Abbaye de la Ferté les sçavantes & délicates sculptures, soit en bois, ou en pierre, dont Dubois, notre célèbre compatriote, a enrichi l'Église & la Sacristie de ce Monastère. . . .

M. le Chanoine Juénin nous attendoit à Tournus : en travaillant à l'Histoire de cette ville, il a trouvé bien des choses qui n'ont jamais passé sous les yeux du P. Chifflet ; & d'ailleurs il a rectifié ce que ce Jésuite a copié sur les Manuscrits. Les originaux qui avoient

fervi à ce Père, font reliés avec des plaques d'argent femblables à celles qu'on attache aux Livres appellés *Epiftolaires*, ou *Evangéliaires*. . . . . . .

A Mâcon, M. l'Abbé de Veyle nous fit part de fes recherches fur l'Hiftoire de Breffe. Guichenon ne s'attache qu'au moderne ; fa principale attention a été de faire des Nobles, & l'on dit qu'il étoit payé pour cela. M. de Veyle embraffe l'Antique & le Moderne, & joindra une Carte de la Breffe à fon Ouvrage. M. Bernard nous lut quelques morceaux des Généalogies de Mâcon ; c'eft une partie de fon plan fur l'Hiftoire de fa patrie. J'eus encore le bonheur dans la même ville de paffer quelques heures avec M. l'Abbé Fouilloux (40), habile homme & beau parleur. Il m'apprit quelques particularités fur plufieurs Sçavans de Hollande, & entr'autres chofes, qu'un Graveur y avoit débité très-chérement & en peu de tems une infinité d'exemplaires d'un mauvais portrait, au bas duquel il avoit mis le nom du P. Quefnel ; & comme quelques perfonnes qui connoiffoient ce Père, reprocherent au

(40) Né à la Rochelle.

Marchand que ce portrait ne ressembloit point à l'original, il répondit froidement, qu'il n'avoit cherché en cela qu'à satisfaire l'empressement du Public : *populus vult decipi, decipiatur*...

L'Église de l'Abbaye de Cluny a 555 pieds de long sur 120 de large. Nous ne trouvames point dans la Bibliothèque le fameux Dialogue manuscrit de Bodin, dont parle Sarrau (41). Je demandai à voir un autre Manuscrit précieux, le *Calendrier de l'Eglise de Carthage* : le P. Mabillon l'a imprimé avec des notes dans le troisième volume de ses *Analecta Sacra* (42). On eut de la peine à déterrer ce monument sacré ; cependant nous le trouvames : la pièce ne consiste qu'en deux feuilles & demie de vélin ; la demi-feuille étoit attachée à la relieure d'un volume Manuscrit du Commentaire de S. Jérôme sur Isaye. L'ancien catalogue des Manuscrits de la maison est encore une curiosité de cette Bibliothèque : il est

(41) *Epist. édit. in-8°. 1654. pag. 250.* M. Sarrau l'y avoit vû en 1651. D'autres en ont parlé après lui.

(42) *Pag. 398. & suiv.* Ce Père le croit du VIIe. siècle.

écrit ſur quatre tablettes hautes d'environ trois pieds, & attachées l'une à l'autre comme les feuilles d'un paravent. Les Moines prétendent que dans le tems des guerres de la Ligue, une partie de ces Manuſcrits furent emportés à Genève. On nous fit voir auſſi quelques Nécrologes & Cartulaires de l'Abbaye bien écrits, & dont quelques-uns me parurent originaux. . . . .

Je remarquai dans l'Égliſe de Pierre-Fit (43), une tablette contenant les noms des habitans qui devoient ſonner chaque jour de la ſemaine, s'il arrivoit quelque tempête, ou qu'il parût quelques nuages de grêle. On a découvert à une lieue de Sept-Fonds (44) une carrière de marbre rouge & noir; & de l'autre côté de la Loire, en Bourgogne, de beaux blocs de marbre rouge & blanc. Par grace ſpéciale nous mangeames à la table des Religieux de Sept-Fonds; après le repas, je ne fus plus étonné de ce qu'on diſoit de l'ancien Abbé de la Trape, *Docet eſurire, & diſcipulos invenit.* Nous entendimes

(43) Gros Village du Bourbonnois.

(44) Proche de Diou, autre Village conſidérable du Bourbonnois.

une

une partie des Vêpres, chantées avec autant de mélodie que d'édification : on appuye fort ſur les médiantes des verſets, & on n'allonge point les finales. Je ne dois pas oublier que la colation après la conférence conſiſte en un morceau de pain, qu'on a la permiſſion de tremper dans un ſeau d'eau, qui eſt ſur un billot dans le milieu du Réfectoire. On ne compte que deux lieues de Sept-Fonds à Bourbon-Lancy, où nous fumes coucher. Les bains de cette ville ſont connus par les fréquentes guériſons qu'ont éprouvé ſurtout les paralytiques. Les baſſins de ces bains ont conſervé un reſte de la grandeur des Romains, & de leur manière de bâtir : ce ſont de gros quartiers de pierre poſés à ſec l'un ſur l'autre. Les ſièges du dedans étoient anciennement incruſtés de marbre ; il en reſte encore quelques traces, quoiqu'en petit nombre. J'y rencontrai M. l'Abbé Pouget, ſi connu par ſon Catéchiſme de Montpellier. J'ai dit que les bains de cette ville étoient un monument Romain, & en voici la preuve. Il y a quelque tems que M. le Prince de Bournonville voulant s'en aſſûrer, fit remuer les pierres

du second bassin, qui a été dérangé depuis peu; on y trouva une Inscription Latine, gravée en caractères Romains longs comme le doigt : c'est ce qu'on appelloit chez eux lettres *onciales*, ou *semi-cubitales*. J'en déchiffrai quelques mots, mais sans pouvoir leur donner un sens, les instrumens des ouvriers ayant effacé ou enlevé quelques portions de ces caractères. . . . .

Les restes d'antiquité que renferme la ville d'Autun, exciterent vivement notre curiosité. La porte d'Arroux & celle de S. André sont d'une Architecture Corinthienne. On dit que cette dernière porte a été un peu gâtée par le feu : Rome n'a peut-être rien de plus parfait en ce genre. M. Thomassin est persuadé que ces précieux monumens ne viennent point des Romains, parce qu'il y trouve les proportions de l'Architecture Grecque dont parle Vitruve ; & comme elles n'ont point été pratiquées à Rome, il faut nécessairement qu'elles ayent précédé la fondation de cette Capitale du monde. Cela me fait aussi conjecturer que cette Architecture a été communiquée aux Héduens par les Phocéens Grecs,

qui ont servi de première colonie à Marseille. M. Thomassin démontre encore que ce qu'on a pris jusqu'ici pour un Amphithéâtre, & que le vulgaire nomme *cave-joyaux*, est un véritable Théâtre: les huit caves ou voutes qui restent, n'étoient que les fondemens du bâtiment sur lequel on avoit élevé ce Théâtre. . . . .

Nous dînames à Rouvrai, Bourg mal bâti; à une demi-lieue de-là on nous fit voir un endroit, où les personnes du lieu prétendent que se tenoient anciennement les marchés. Dans une roche, il y a deux creux, dont l'un servoit à mesurer le grain, & l'autre contenoit la *coupe*, ou le droit du mesureur: il faut avouer que cette prétention, quoiqu'elle ne soit fondée que sur une tradition du pays, paroît avoir quelque vraisemblance. . . . .

A Avalon j'eus l'avantage de m'entretenir assés long-tems avec M. Bocquillot (45), qui vous est connu par la

(45) On a publié en 1745 un gros *in*-12. de 503 pages, intitulé : *Vie & Ouvrages de M. Lazare Bocquillot*, &c. sans nom de ville, mais probablement à Genève : ce Livre contient des morceaux très-curieux.

justesse de sa critique. Il a beaucoup voyagé : vous sçavés qu'il accompagna M. de Nointel à Constantinople, & qu'il a parcouru d'autres Royaumes. C'est un bel homme, qui sçait beaucoup & qu'on écoute toujours avec plaisir. A l'âge de 73 ans il a encore une fraîcheur admirable, & malgré la grosseur de ses yeux, il lit sans le secours des lunettes. Il nous dit qu'il s'en étoit refusé l'usage sur les conseils de MM. Dodart & Dacquin, habiles Médecins, qui prétendoient que vers la soixantième année la vûe reprenoit sa première vigueur, & pour ainsi dire, une nouvelle sève ; & qu'à cet égard, comme en beaucoup d'autres choses, il falloit avoir la patience d'attendre un certain période, une certaine révolution, après laquelle les choses revenoient à leur premier point. . . . .

Nous arrivames enfin à Vezelay (46), la patrie du fameux Bèze. Au bas de la montagne sur laquelle cette petite ville est située, on apperçoit le village de S. Père, dont le clocher à triple étage de pierre, & à colonnes isolées, donne

(46) La Rivière de Cure passe au bas de cette ville : on y fait flotter le bois.

l'idée d'un bâtiment ſuperbe, quoique gothique & un peu ruiné : les Moines de Vezelay y ont autrefois demeuré. Un peu avant dans la ville, ſe préſente un puits fort large, & fermé aujourd'hui par un grillage de fer. On en a tiré, dit-on, toutes les pierres dont l'Égliſe eſt bâtie. Il y a quelques années qu'on voyoit encore à Vezelay, dans une ſalle de l'Abbaye, une peinture groſſière de l'aſſemblée qui s'y tint, lorſque S. Bernard y prêcha la première Croiſade : une propreté mal entenduë nous a privés de ce monument, quand on s'eſt aviſé de blanchir cette ſalle.

FIN.

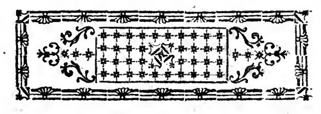


TABLE ALPHABÉTIQUE

Des Matiéres contenues dans le Tome second.

A

C

D

E

I

K

L

M

N

R

S

T

V

VANNIRES;

Fin de la Table des Matières.

FAUTES A CORRIGER.

TOME SECOND.

PAGE 10, *ligne* 22, objets de vaines curiosités, *lisez* vaine curiosité.

Pag. 17, *lig.* 16, dans la sage attention, *lis.* intention.

Pag. 47, *lig.* 29, des Recueils considérables d'Estampes & de Portraits de grands hommes, *ajoutez*, M. Mahudel publia en 1741. *in-8°. Lettre sur une médaille de la Ville de Carthage.* Il publia aussi en 1746. (*Paris*, *in-12.*) *le Catalogue Historique d'un Laraire curieux* formé par ses soins; cette collection ou ce Laraire, pour me servir du titre même que M. Mahudel donne à son Cabinet, étoit composé d'Idoles, de Figures, de Bustes, d'Instrumens, de Vases & d'autres pièces Egyptiennes, Grecques, Etrusques, Romaines, Gauloises & Chrétiennes, tant en bronze, & autres métaux, qu'en terre cuite & marbres, d'une antiquité, pour la plus grande partie, indubitable, expliquées par divers Auteurs célèbres.

Pag. 85, *lig.* 12, terminoit sa Lettre, *lis.* finissoit.

Pag. 89, *lig.* 20, qu'avoient mutuellement l'un pour l'autre, &c. *otez* mutuellement.

Pag. 93, *lig.* 12 & 13, Patroüillet, *lis.* Patoüillet.

Pag. 214, dernière ligne des notes au commencement, *lis.* vient.

Pag. 317, *lig.* 14, dernier mot : *précisément* ; lis. *précieusement.*

Pag. 373, 1613, *lis.* 1713.

Pag. 382, *lig.* 16, dans un volume, *otez* dans.

APPROBATION.

J'AI lû par ordre de Monseigneur le Chancelier un Manuscrit ayant pour titre, *Mêlanges Historiques & Philologiques*, & je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, ce 19 Juillet 1753.

MARCHAND.

PRIVILEGE.

LOUIS PAR LA GRACE DE DIEU, ROI de France & de Navarre; A nos amés & féaux Conseillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conseil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra: SALUT. Notre amé NICOLAS TILLIARD, Libraire à Paris, Nous a fait exposer qu'il désireroit faire imprimer & donner au Public des Ouvrages, qui ont pour titre: *Mêlanges Historiques & Philologiques. La Religion Chrétienne démontrée par la Conversion & l'Apostolat de Saint Paul, traduit de l'Anglois de Mylord Lyttelton*: s'il Nous plaisoit, lui accorder nos Lettres de Privilége pour ce nécessaires: A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Exposant, Nous lui avons permis & permettons par

ces Présentes de faire imprimer lesd. Ouvrages autant de fois que bon lui semblera, & de les vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume, pendant le tems de *six* années consécutives, à compter du jour de la date des Présentes; Faisons défenses à tous Imprimeurs Libraires & autres personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance; comme aussi d'imprimer ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire lesdits Ouvrages ni d'en faire aucuns extraits, sous quelque prétexte que ce puisse être, sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris & l'autre tiers audit Exposant ou à celui qui aura droit de lui, & de tous dépens, dommages & intérêts: A la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que l'impression desdits Ouvrages sera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en bon papier & beaux caracteres, conformément à la feuille imprimée, attachée pour modele sous le contrescel des Présentes; que l'impétrant se conformera en tout aux réglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10 Avril 1725; qu'avant de l'exposer en vente, les Manuscrits qui auront servi de copie à l'impression desdits Ouvra-

ges seront remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée ès mains de notre très-cher & féal Chevalier Chancelier de France, le sieur DE LAMOIGNON ; & qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires de chacun dans notre Bibliothéque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier, Chancelier de France, le sieur DE LAMOIGNON, & un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier, Garde-des-Sceaux de France, le sieur DE MACHAULT, Commandeur de nos Ordres ; le tout à peine de nullité des Présentes : du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Exposant & ses ayans cause pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie des Présentes qui sera imprimée tout au long au commencement ou a la fin desdits Ouvrages, soit tenue pour dûement signifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos Amés & feaux Conseillers, Sécretaires, foi soit ajoutée comme à l'Original ; Commandons au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles tous Actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Charte Normande & Lettres à ce contraires : CAR tel est notre plaisir. DONNÉ à Paris le vingt-septiéme jour du mois d'Août, l'an de grace mil sept cens cinquante-trois, & de notre Regne le trente-huitiéme. Par le Roi en son Conseil.

Signé, PERRIN.

Registré sur le Registre treize de la Chambre Royale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 243. fol. 195. conformément aux anciens Réglemens, confirmés par celui du 28 Février 1723. A Paris le 28 Septembre 1753.

DIDOT, Syndic.

De l'Imprimerie de la Veuve QUILLAU.





